UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

École doctorale Fernand Braudel
Centre de recherche ÉCRITURES (EA 3943)

APPROCHES BIBLIOMÉTRIQUES DES LITTÉRATURES FRANCOPHONES SUBSAHARIENNES

THÈSE

présentée par **Mme Darly NTSAME**
pour l'obtention du doctorat en langue, littérature et civilisation
Spécialité : littérature générale et comparée
Sous la direction de M. Pierre Halen

Jury :

M. DIOP Papa Samba, Université Paris-Est Créteil Val de Marne (Rapporteur)

M. HALEN Pierre, Université de Lorraine (Directeur)

M. MBONDOBARI Sylvère, Université Omar Bongo (Rapporteur)

Mme RANAIVOSON Dominique, Université de Lorraine (Examinateur)

Invitée :

Mme COULON Virginia

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018

DÉDICACE

À ma mère, qui aurait certainement été très fière de moi.

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas pu se faire sans le soutien indéfectible de Monsieur Pierre Halen, qui m'a accordé sa confiance en acceptant de diriger ce travail, et a su m'insuffler la force ainsi que le courage de recommencer une nouvelle thèse. Je le remercie pour tout son soutien scientifique et humain.

Je remercie également Madame Virginia Coulon, la conceptrice et gestionnaire de la banque de données Littératures Africaines Francophones (LITAF) pour sa grande disponibilité et ses nombreux encouragements.

Mes remerciements vont également à tous les professeurs et au personnel de l'Université de Lorraine pour l'encadrement durant toutes ces années.

J'adresse également ma gratitude à tout le personnel de la Maison de l'Étudiant de Nancy, pour m'avoir, durant quatre années, accordé leur confiance en renouvelant à chaque fois mon contrat grâce auquel j'ai pu en partie financer cette recherche.

Je remercie ma famille, mes frères et sœurs pour leurs soutiens, leurs attentions et leurs encouragements durant toutes ces années de recherche. À mon père, qui a su à chaque fois trouver les mots pour me donner la force de continuer, en m'octroyant une confiance indéfectible dans mes choix.

À Mustafa Keles, pour son soutien psychologique, matériel et financier, je serai éternellement reconnaissante.

À Ntsame Imeilda et à toutes mes amitiés pour le soutien et le réconfort aussi bien dans les moments de joie que de peine.

Je remercie toutes celles et ceux que je n'ai pas pu citer, mais qui ont participé à l'élaboration de cette thèse.

Liste des abréviations

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

AEF : Afrique équatoriale française

AOF : Afrique occidentale française

APELA : Association pour l'étude des littératures africaines

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

AUPELF : Association des Universités Entièrement ou Partiellement de langue française

BNF : Bibliothèque nationale de France

CELFA : Centre d'études linguistiques et littéraires francophones et africaines

CCF : Centre Culturel français

CCFr : Catalogue Collectif de France

CIBDD : Collectif inter-réseau sur les banques de données

CLE : Centre de littératures évangéliques

CODERSIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique

CRITAOI : Critique de l'Afrique et de l'Océan Indien

FCFA : Franc de la communauté financière africaine

GATT : General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)

IFAN : Institut Fondamentale d'Afrique Noire

LIMAG : Littératures magrébines

LITAF : Littératures africaines

LITOI : Littératures de l'Océan Indien

NEA : Nouvelles éditions africaines

NEAS : Nouvelles éditions africaines du Sénégal

NEI : Nouvelles éditions ivoiriennes

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

ORTF : Office de radiodiffusion-télévision française

RFI : Radio France Internationale

SUDOC : Système universitaire de documentation

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION GENERALE

1. Genèse du sujet

Cette thèse s'inscrit dans le cadre d'un nouveau champ disciplinaire que Michel Bernard a nommé les *Études Littéraires Assistées par Ordinateur* [1] (ELAO). En effet, l'utilisation de l'outil informatique dans les sciences humaines et littéraires a ouvert de nouvelles possibilités de recherche dans ces disciplines. En littérature, plus précisément, l'informatique n'est plus, depuis le début du XXe siècle, un simple outil d'écriture ne servant qu'au traitement des textes. Elle est devenue une véritable méthode d'analyse littéraire, à l'instar de la sociocritique, de la psychocritique, de la poétique, etc. Elle permet aujourd'hui, comme toutes ces approches, d'interroger le fait littéraire et son résultat, notamment le livre et le texte.

Pendant longtemps, son application dans le domaine littéraire a été une idée qui ne trouvait point de légitimité. Dès ses débuts, elle a été fortement contestée, car soupçonnée de vouloir complexifier davantage, et de façon inadaptée, l'analyse littéraire en y introduisant des numérisations. Michel Lenoble, lors d'un colloque organisé en 1985 par le CNRS à Nice [2], se demandait d'ailleurs si cette union n'était pas un « mariage impossible », parce qu'il considérait comme improbable l'adaptation de l'outil informatique aux questions littéraires. Deux autres raisons expliquent cette réticence. La première a été le lien, du moins le lien supposé, entre l'informatique et la mathématique, qui a longtemps été un élément dissuasif chez les littéraires. En effet, la mathématique et la littérature ont souvent été deux domaines diamétralement opposés à divers titres ; de ce fait, il y avait une difficulté à saisir, de prime abord, quel usage la recherche littéraire pouvait-elle faire du langage et des programmations informatiques. La deuxième raison est plus pragmatique ; elle est due à l'inaccessibilité relative de l'outil informatique pendant plusieurs décennies pour des usagers n'ayant aucune formation dans ce domaine, et souvent aucun crédit matériel pour acheter des équipements alors très coûteux.

---

[1] C'est une expression créée par Henri Béhar pour intituler son séminaire à l'Université de Paris 3. Elle est désormais très couramment reprise par d'autres auteurs.

[2] Lenoble (Michel), « Statistiques lexicales et critique littéraire, le mariage impossible ? », *in* : Brunet (Étienne) et *alii*, dir., *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes*, Genève-Paris : Slatkine-Champion, 1986, p. 287-301.

Ainsi, l'amélioration des programmes informatiques (création de la micro-informatique, créations des logiciels informatiques et des nouveaux supports de mémoire) aussi bien que la vulgarisation de ces outils ont permis de réduire la complexité technique exigée au départ, de même que les coûts d'investissement. Grâce à cela, l'informatique a pu s'adapter à la recherche dans plusieurs domaines en améliorant considérablement l'ensemble de leurs potentialités. En littérature notamment, elle est devenue un mode d'exploration à partir duquel la recherche littéraire a pu s'ouvrir vers des perspectives autres que qualitatives et esthétiques.

Cependant, si, dans le monde anglo-saxon, les programmes informatiques se sont rapidement insérés dans les études littéraires, en France, il a fallu attendre les années 1970 pour que cette réalité devienne effective. Aujourd'hui, une alliance efficace s'est progressivement établie entre ces deux disciplines. Désormais, l'informatique s'inscrit comme un stimulant, à la fois, de l'analyse, de la création et de l'enseignement des littératures.

L'introduction de l'outil informatique dans les études littéraires s'est faite de diverses façons, mais singulièrement par deux voies : la lexicographie informatisée, d'une part, les bibliographies numériques [3], d'autre part. Ces deux approches ont largement facilité l'emploi des méthodes quantitatives pour l'approche linguistique interne des textes et celle des œuvres considérées comme des publications. Les travaux pionniers des équipes d'Étienne Brunet [4] et Charles Muller [5] sont des exemples précis de la première de ces catégories. Mais, si la linguistique s'est facilement accommodée des traitements

---

[3] Au départ, les banques de données n'étaient que de simples bibliographies informatiques, c'est l'évolution et la réorganisation de cet ensemble qui fera progressivement aboutir à la structure de la banque de données telle que nous la définirons dans les pages suivantes.

[4] Les travaux d'Étienne Brunet sont pionniers dans le domaine de la statistique lexicale et ses extensions. Il a développé des outils de recherche comme le logiciel *Hyperbase* pour la recherche quantitative en linguistique.

[5] Charles Muller est le fondateur de la linguistique quantitative et un des concepteurs de la banque de données *Trésor de la langue française* qui deviendra plus tard *Frantext*. Son travail s'est attaché à l'étude statistique du vocabulaire dans les œuvres de plusieurs auteurs français dont Corneille, Proust, Hugo, etc.

informatiques, ceux-ci ont été pratiqués plus tardivement dans les sciences de la littérature. Ce retard s'explique par une élaboration plus lente des dispositifs favorisant l'exploitation du numérique dans cette discipline.

En effet, les premières banques de données littéraires ont été créées dans un but purement linguistique, à l'instar de Frantext qui reste encore aujourd'hui la plus vaste et la plus ancienne de toutes, en ce qui concerne la langue française. Il a fallu attendre jusqu'aux années 1990 pour que puissent émerger, en même temps que des banques de données plus adaptées aux questions propres aux études littéraires, des méthodes quantitatives appropriées. Ces nouvelles approches ont réorienté la recherche dans cette discipline, en y introduisant des analyses computationnelles pouvant permettre de mesurer la répartition et l'évolution de toutes les composantes littéraires. Grâce à elles, la recherche au sujet des œuvres littéraires a pu s'étendre au-delà des préoccupations esthétiques et thématiques (on parle dans ce cas de méthode qualitative), pour s'intéresser aux questions de production et de diffusion des œuvres, en vue de comprendre les conditions de création, de consommation et même de diffusion des écrits littéraires. En d'autres termes, elles ont donné la possibilité d'appréhender quantitativement l'histoire littéraire. À cet égard, on parle d'histoire littéraire quantitative, une approche de la littérature dont Röthlisberger [6] est le précurseur. Il a pu poser des cadres généraux pour l'emploi des méthodes quantitatives dans l'étude de la production intellectuelle, du livre et d'autres types d'imprimés et, en particulier, de la production relevant de la littérature.

L'histoire littéraire quantitative s'inscrit dans une démarche socio-historique d'analyse de la littérature, puisqu'elle l'analyse comme un « phénomène social ». Elle nécessite cependant une double interrogation : quantitative et historique. Dans un premier temps, elle mesure la production, la consommation ou la diffusion des écrits littéraires, et, dans un second temps, elle analyse l'influence des enjeux sociaux d'une époque sur ces trois paramètres. En somme, elle permet de juxtaposer les données statistiques de la littérature aux réflexions socio-historiques afin d'établir une analyse plus objective visant à questionner la causalité.

---

[6] Röthlisberger (Ernest), « Rapport sur la statistique internationale des œuvres littéraires », *in* : *Bulletin de l'Association littéraire et artistique internationale*, 14e session, Congrès de 1892 : Imprimerie de Kuzalmann, 1892.

Il faut rappeler que jusque dans les années 1950, la grande majorité des travaux d'histoire littéraire se limitaient à des méthodes qualifiées de « traditionnelles », c'est-à-dire dont les analyses privilégient la sociologie descriptive ou critique des œuvres en puisant dans leurs contextes historiques et littéraires et dans les biographies des auteurs. Cette démarche s'est vue fortement contestée dans la seconde moitié du XXe siècle, à cause de son caractère jugé à la fois simpliste et subjectif. Alain Vaillant écrit à ce propos que « force est d'avouer que même pour ceux qui s'en réclament le plus ouvertement, l'histoire littéraire n'est souvent guère plus que la critique littéraire, ponctuée de quelques repères historiques ou de précisions biographiques »[7]. Comme lui, d'autres théoriciens de la discipline [8] remettent alors en question cette façon de procéder. Selon eux, les travaux d'histoire littéraire qui ont emprunté cette démarche se sont construits sur des bases purement anhistoriques qui ont de ce fait, occulté les facteurs extérieurs ayant influencé l'évolution historique d'une littérature. Or, la production matérielle du livre comme celle de la littérature qui, jusqu'il y a peu, en dépendait pour exister sont très sensibles à un ensemble de changements historiques qui doivent obligatoirement être pris en compte. Beaucoup préconisent alors de s'intéresser davantage à ces évolutions socio-historiques et de prendre appui sur l'interdisciplinarité pour reconstruire une véritable histoire littéraire qui anéantirait, ou du moins réduirait sensiblement ce que qu'Alain Vaillant nomme « la subjectivité inévitable de l'histoire littéraire » ; celle-ci, en effet, qui « préside, bien souvent de façon souveraine aux jugements portés sur les œuvres, a de tout temps, contribué à fragiliser la critique et l'histoire littéraire aussi bien dans leurs fondements théoriques que dans leur praxis » [9]. Dans cette logique, Sophie Dubois explique que

> [l]'idée même de « communication littéraire » interdit de s'arrêter à un pôle de la triade auteur-texte-lecteur et oblige le chercheur à penser la littérature dans ses interrelations. Ainsi, pour bien asseoir sa méthode, A. Vaillant fait le procès de ces absurdes mais inévitables classements que l'historien impose à la

---

7 Vaillant (Alain), *L'Histoire littéraire*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 24.

8 Lanson (Gustave) ,1925 ; Escarpit (Robert), 1970 ; Béhar (Henri) ,1996.

9 Cité par : Gnaoulé Oupoh (Bruno), « Histoire littéraire et littératures Africaines », *in* : *Syllabus Review*, vol. 6, n°2, 2015, p. 149-179 ; p. 159. [En ligne], https://www.ens.cm/files/syllabus_lettres/SyllabusVol_62149_179.pdf - consultée le 23.05.2016.

> littérature avant de montrer que c'est plutôt dans les interstices qu'il faut chercher des pistes pour renouveler l'histoire littéraire[10].

À l'instar d'Alain Vaillant, elle suggère de repenser l'histoire littéraire à partir d'un point de vue extérieur, c'est-à-dire qui s'étend au-delà des œuvres, dans l'objectif d'y intégrer les facteurs exogènes qui ont pesé sur son parcours. Les méthodes quantitatives dans ce cas, ont apporté une intensité à cette démarche. Elles ont rendu possible la juxtaposition d'éléments prouvant une corrélation entre les indices de production/diffusion et les variations socio-historiques qui les déterminent. De plus, elles ont permis de s'éloigner de cette vision plutôt canonique de l'histoire littéraire, qui s'appuie sur quelques textes-clefs, presque toujours les mêmes, dont l'analyse se fait de façon récurrente, pour la réinterroger à partir d'un corpus plus englobant qui tient compte de toutes les données, aussi nombreuses et hétérogènes soient-elles.

Ces méthodes ont apporté de quoi renforcer et stimuler l'interprétation de l'histoire littéraire et, loin de constituer une alternative méthodologique, elles sont une sorte de plus-value permettant de relier des informations éparses. Sans vouloir rejeter les approches dites « qualitatives », il sera question ici d'approfondir ses analyses sur la base des données quantifiées. Pour Jacques Fontanille,

> [il] ne s'agit pas de récuser une démarche aux dépens de l'autre, mais de se demander jusqu'à quel point elles peuvent être « ajustées » l'une à l'autre et à quel degré d'approximation (acceptable ou inacceptable) l'une peut se substituer à l'autre[11].

Dans cet extrait, il suggère de faire un couplage intelligent entre ces deux méthodes en jumelant leurs approches, dans le but de construire une histoire littéraire plus approfondie, établie sur la base d'une analyse résultant de leur croisement.

---

10 Dubois (Sophie), « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », in : *Acta fabula*, vol. 13, n°1 (*Nouveaux chemins de l'histoire littéraire*), 2012. [En ligne] http://www.fabula.org/acta/document6742.php - consultée le 22.03.2017.

11 Fontanille (Jacques), « L'informatique littéraire de quelques effets corollaires », *in* : Vuillemin (Alain), dir., *Les banques de données littéraires comparatistes et francophones*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 1993, p. 11-16 ; p. 12.

C'est dans le cadre de cette approche socio-historique et quantitative de la littérature que nous avons choisi de situer notre recherche consacrée aux possibilités offertes par les analyses bibliométriques des littératures subsahariennes francophones. Elle se basera essentiellement sur la banque de données LITAF (Littérature Africaine Francophone). Nous réinterrogerons donc l'évolution de cette production littéraire à partir d'une série de quantifications des données bibliographiques contenues dans cette banque de données. Nous tenterons, plus précisément, de montrer comment les possibilités actuelles de quantification, ou encore de gestion des données, peuvent aider à décrire et à évaluer de façon pertinente l'évolution historique de cette littérature, aussi bien d'ailleurs que d'en donner une vision synchronique. En d'autres termes, notre principal but sera de mettre en exergue les avantages d'une telle méthode pour l'étude de l'activité littéraire de cette aire géographique (et, aussi, nous le verrons, relative à cette aire, puisqu'il faut tenir compte de la diaspora). Pour ce faire, nous nous intéresserons à ce qu'on peut appeler le rythme de production, en essayant de montrer dans quelle mesure les facteurs socio-historiques ont pu l'influencer.

Pour y parvenir, il nous a paru nécessaire de dresser au préalable un état des lieux à propos de la problématique des banques de données en littérature. Cette problématique conditionne en effet la présente recherche, et son examen permettra de donner un aperçu général de cette structure dans le but de l'appréhender entièrement.

2. Les banques de données littéraires

Les importantes mutations informatiques intervenues au cours du siècle dernier ont grandement contribué au développement scientifique dans plusieurs domaines. Aujourd'hui, la plupart des communautés scientifiques profitent des mémoires informatiques afin de sauvegarder prioritairement leur production et, par ailleurs, de dynamiser leurs compétences. Ainsi, la création des banques de données a amplement reconditionné la conservation et l'accès à l'information. Jean-Claude Vareille la présente comme une véritable révolution. Il écrit à ce sujet :

> Dès l'origine, un des problèmes fondamentaux de l'homo sapiens fut en effet de « stocker » les connaissances acquises. Cette conservation, d'abord réalisée par

> la mémoire humaine (d'où le rôle des griots, des aèdes, etc.) le fut ensuite par le livre et la bibliothèque. Voici venu le temps des « banques de données »[12].

En effet, l'accroissement fulgurant des connaissances et la volonté de les diffuser à travers le monde imposent aujourd'hui l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les activités de stockage, d'échange et de traitement. Dès lors, la banque de données se présente comme le support opérationnel permettant de s'insérer dans cette dynamique. Elle est un support avec une structure organisationnelle offrant la possibilité à toutes les sciences de s'adapter à la compétitivité et aux autres exigences du monde moderne. Pourtant, dans le domaine des études de littérature, l'usage des banques de données reste assez marginal.

On ne peut savoir combien de banques de données il existe dans cette discipline, car un bon nombre d'entre elles ne sont pas pérennes. Actuellement, les banques de données littéraires ne représentent qu'une infime proportion de l'ensemble des sites numériques. Ce désintérêt s'explique certainement par une méconnaissance du dispositif. De nombreux amateurs de littérature le restreignent encore spontanément à son premier usage, qui répondait à des fins techniques, de l'ordre de l'accumulation des données. Aujourd'hui, hormis la simple consultation, elles ne servent réellement qu'à une minorité de chercheurs, qui sont devenus des précurseurs en la matière. Pour qu'elles deviennent un outil incontournable pour la recherche littéraire, il faudrait que sa nécessité et ses apports soient plus largement connus, c'est-à-dire que soit stimulée la prise de conscience de ses enjeux.

La banque de données littéraire se présente comme

> une encyclopédie informatique, pouvant contenir selon le type de banques de données : la chronologie des évènements historiques, sociaux, politiques, économiques, la biographie des écrivains, les textes littéraires aussi bien oraux qu'écrits, les bibliographies, les courants et prix littéraires, l'histoire de la culture, les mouvements des idées, les éditeurs, les institutions littéraires, les médias de diffusion [13].

---

12 Tiré de la préface de Vareille (Jean-Claude), *in* : Vuillemin (A.), dir., *Les banques de données littéraires comparatistes et francophones*, *op.cit*., p. 9.

13 Foussier (Frédéric), « SPIRIT : aide à la constitution de bases de données bibliographiques », *in* : Vuillemin (A.), dir., *Les banques de données littéraires comparatistes et francophones*, *op.cit.,* p. 170-179 ; p. 177.

Ainsi conçues, les bases de données littéraires jouent un rôle désormais essentiel en tant que supports incontournables de stockage des informations. Elles permettent, par ailleurs, une collecte de l'information adaptée aux besoins des utilisateurs et répondent efficacement aux exigences de fiabilité et d'exhaustivité des résultats. De plus, elles offrent une capacité de conservation illimitée ; aucun centre de documentation physique (du type de la bibliothèque traditionnelle), aussi immense soit-il, ne peut contenir autant que ces banques de données. Elles peuvent donner accès à plusieurs centaines de millions de documents dans divers domaines et dans plusieurs disciplines à la fois. En outre, seule la banque de données offre un accès quasi-immédiat, ce qui lui procure plus de flexibilité par rapport à d'autres supports documentaires. En effet, de nos jours, la majeure partie des personnes possède ou a la possibilité d'accéder à un ordinateur ; grâce à cela, communiquer avec une banque de données est devenu presque instantané, sans aucune condition de temps ou de lieu (en tout cas pour ceux qui habitent des zones suffisamment équipées en câbles et en serveurs, et d'abord en énergie électrique régulièrement fournie, ce qui est certes encore loin d'être la situation pour toutes les sociétés, d'où le concept de « fracture numérique »).

Par ailleurs, ce support simplifie les mises à jour, et certaines banques de données le font de façon continue en garantissant ainsi un accès rapide à de nouvelles informations, que la possibilité de consultation « ouverte » et de téléchargement permet d'obtenir instantanément. Ces sources peuvent en outre être utilisées simultanément, car l'espace informatique admet l'interaction : un site comme Worldcat, par exemple, donne déjà un accès simultané à des centaines de catalogues de bibliothèques dispersées de par le monde. Dans ce contexte, les usagers peuvent à la fois se procurer des informations, en mettre en ligne eux-mêmes, s'interpeller, se corriger, en somme, s'enrichir davantage les uns par les autres.

Si, dans la banque de données, on ne voit généralement qu'un espace de stockage et de sauvegarde des informations, elle constitue, au-delà de cet aspect, un champ d'investigation aussi riche que varié qui offre des opportunités impressionnantes à la recherche littéraire. D'une part, elle rend possible la réalisation en une brève durée d'un travail qui aurait été long et fastidieux manuellement ; d'autre part, elle permet la réalisation de travaux totalement inédits qui n'auraient pas pu se faire sans l'existence de ces nouveaux terrains de recherche. En effet, le traitement digital des données qui y est fait offre des supports d'application opérationnelle variés aux chercheurs. On peut mentionner, à titre d'exemples, les travaux de recension, de comparaison, de comptage, etc. De même,

il est possible, par le biais d'une banque de données, d'approfondir la complexité d'une recherche. L'informatisation des données, dans ce cas, offre l'opportunité d'augmenter le nombre de critères de recherche (ou « filtres ») qui, dans le cas d'un catalogue de bibliothèque par exemple, peuvent dépasser la dizaine en mode « avancé ». En mode « normal », les logiciels permettent de plus en plus souvent les recherches multicritères. Ces modes d'interrogation, appelés systèmes de couplage et de cooccurrence[14], rendent possible l'obtention des résultats « multicritères » pouvant conduire à l'identification de phénomènes encore inconnus. Aujourd'hui, la banque de données séduit par ailleurs, par son effort d'organisation, car elle met à disposition des outils qui permettent à la fois de guider la lecture, de générer des nouveaux modes d'écriture et d'orienter plus amplement la recherche en littérature.

Chaque banque de données possède ses propres spécificités. Les références sont regroupées et sélectionnées selon des critères variables (auteurs, genres, zones géographiques, types de publications, langues, sources dépouillées, formes, organisations…), qui peuvent être activées en fonction des buts visés et des publics auxquels les données sont destinées. En littérature, il existe plusieurs types de banques de données, mais trois catégories se dégagent comme les plus représentatives, à savoir

- les banques de données bibliographiques ;
- les banques de données textuelles (texte « intégral » ou extraits) ;
- les banques de données factuelles qui fournissent de manière générale des données validées et analysées.

Ces catégories présentent chacune une utilité bien définie. Néanmoins, les ressources numériques proposant les textes des œuvres restent jusqu'à présent les plus prisées, très certainement parce qu'elles permettent une très grande diversité de travaux de recherche, qui les utilisent en quelque sorte comme leur « terrain » privilégié. Dans cette catégorie, la plus ancienne est *Trésor de la langue française*, dont une mouture est devenue « Frantext » après de multiples modifications. Cette bibliothèque informatique est, à ce jour, l'un des

[14] Ce sont, tous les deux, des paramètres qui peuvent être actionnés pour interroger une banque de données. Ils permettent de croiser en une seule requête plusieurs index afin d'obtenir des informations « multifacettes », provenant de « champs » distincts.

plus grands projets de conception d'une banque de données pour la littérature française ; elle est la plus fournie, la plus complète et la plus exploitée dans ce domaine, ce qui lui confère une importance capitale. Frantext est un répertoire textuel presque exclusivement littéraire, qui s'étend sur la période du XVIe au XXIe siècle. On y retrouve près de 3000 œuvres représentant plus d'un millier d'écrivains et près de 500 éditeurs, des données qui sont en constante augmentation. Toutefois, les recherches dans cette banque de données ne peuvent répondre qu'à des critères syntaxiques. Ainsi, la grande majorité des travaux de statistiques linguistiques en littérature française s'en est servie comme corpus.

On retrouve par ailleurs les banques de données bibliographiques ; elles servent plus souvent à l'identification ainsi qu'à la localisation des ouvrages et des titres des périodiques. Cependant leur description documentaire est généralement sommaire, même si des efforts sont constamment fournis pour enrichir les données (par exemple, divers catalogues de bibliothèque proposent aujourd'hui, pour les ouvrages récemment encodés, la couverture, la table des matières, parfois même une description du contenu) ou permettre à celui qui les consulte de les enrichir lui-même (des liens numériques permettent alors de glisser vers d'autres répertoires, par exemple vers la biographie de l'auteur). Dans cette catégorie, l'activité principale est la consultation ainsi que la constitution précise et efficace d'un corpus relatif à une thématique particulière, une période littéraire ou un auteur précis.

Depuis quelques décennies, la création des banques de données factuelles est soutenue. Dans cette catégorie, les plus en vue sont les dictionnaires électroniques, notamment, comme le *Grand Robert,* le *Littré*, l'*Encyclopédia Universalis* ainsi que le *Dictionnaire des œuvres littéraires* qui sont disponibles en version électronique sur CD-ROM ou en accès direct sur la toile. Exemple d'un autre ordre : l'équipe de recherche de Maurice Gross a mis en place une banque de données qui fournit un ensemble de constructions syntaxiques pour chaque verbe[15]. Enfin, il existe des banques de données plus complexes, qui peuvent rassembler des textes en plus de différents types d'informations, en particulier des images.

L'usage de la banque de données s'est répandu dans le monde des études de littérature. Au fil des années, son utilité ainsi que sa structure ont progressivement évolué. Elle n'est plus simplement un dispositif servant à emmagasiner des données ou encore un

[15] Nous n'avons pu trouver le lien de cette banque de données qui n'est pas disponible en ligne.

corpus approprié en vue de leur traitement sériel ou quantitatif (comme Frantext, base du dictionnaire intitulé *Trésor de la langue française*). Elle est aussi devenue un outil pédagogique de plus en plus sollicité dans l'enseignement des matières littéraires au collège, au lycée ainsi que dans l'enseignement supérieur. L'exemple le plus marquant dans ce cas est le vaste projet de « banque de données d'histoire littéraire » (BDHL)[16], lancé par Henri Béhar en 1985 avec pour objectif de créer un corpus approprié permettant d'enseigner différemment l'histoire littéraire. Cette banque de données a été conçue comme un support documentaire important qui offre (en principe) à tous la possibilité de réévaluer selon sa propre démarche l'histoire littéraire à partir de données fiables. Elle est utilisée à l'Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle.

Pour Henri Béhar, l'histoire littéraire reste un domaine englué dans la subjectivité de celui qui la conçoit et cette matière ne possédait jusqu'alors aucune publication capable de produire des informations très nombreuses et de diverse nature pour la reconstituer de façon solide. Aussi, la BDHL a été créée au moment où s'affirmait la nécessité de réinterroger l'histoire littéraire aussi bien dans la méthode employée que dans les analyses qui en découlent. Dans *La littérature et son golem* [17], il nous explique que depuis Lanson et ses *Méthodes de l'histoire littéraire* (1925), cette discipline n'a plus connu d'avancées significatives ; or, elle n'est point figée. Son évolution s'enrichit largement avec d'autres notions, d'autres concepts, et répond à d'autres nécessités. De ce fait, elle mérite à chaque étape une actualisation.

La mise en place d'un tel projet n'a pu se faire que grâce à l'usage des supports télématiques (pour leur espace de stockage important) qui ont pu englober toute la matière à traiter et ont rendu possible l'organisation coordonnée de toutes les données nécessaires. Cette nouvelle vision de la banque de données en littérature avait pour but principal de renouveler les pratiques de recherche mais aussi de rendre beaucoup plus efficaces les méthodes pédagogiques dans l'enseignement des littératures. Les informations dont elle se compose visent un très large public, aussi bien les étudiants que les amateurs de littérature, les journalistes, les historiens, etc. Elles permettraient à tout curieux ou à tout chercheur de pouvoir établir l'histoire littéraire selon ses propres critères.

---

16 http://www.phalese.fr/bdhl/bdhl.php - consulté le 16.06.2018

17 Béhar (Henri), *La littérature et son golem*. Paris : Honoré Champion, 1996.

L'adoption de la banque de données dans les études littéraires au cours de ces dernières décennies a introduit de grands changements dans la création littéraire, dans la littérature en elle-même, mais surtout dans la recherche littéraire. On parle aujourd'hui de littérature générée par ordinateur [18] et des méthodes statistiques et quantitatives appliquées à l'étude des textes, de l'histoire littéraire et de la vie littéraires, et, de manière générale, de l'instrumentalisation de l'informatique comme mode d'interrogation du texte et du fait littéraires. Notre travail de thèse emprunte cette démarche, celle de questionner la littérature – en l'occurrence francophone et subsaharienne – à partir des supports informatiques dont on se sert de plus en plus. Mais dans quelles conditions ?

La plupart des recherches littéraires analysent d'abord le texte, et sans recourir à des méthodologies numériques ; effectivement, comme l'écrit Denis Saint-Jacques, « la littérature est d'abord une affaire de texte, de structure linguistique et discursive, d'imaginaire et d'esthétique, toutes valeurs peu quantifiables à l'évidence. Le quantitatif, pourrait-on croire, n'a rien à voir avec le littéraire » [19]. Et, de fait, toute recherche littéraire est presque par définition centrée sur le texte, qui est à la fois « son point de départ absolu et son aboutissement »[20].

Dans notre travail, nous ne dérogerons pas à ce principe. Certes, il n'interroge pas le texte comme unité, ni même son contenu verbal, thématique ou autre, mais bien son contexte de production, en tant qu'ensemble ayant permis l'existence même de ce texte parmi d'autres ; ceci, afin d'expliquer leur évolution et de comprendre les conditions qui organisent cet ensemble. Nous souhaitons donc, en quelque sorte, donner une « valeur quantifiable » à l'étude des textes. Aussi, sans remettre en question, parce que ce n'est pas notre objet, les tendances générales déjà établies de la critique des littératures francophones

---

18 C'est une nouvelle forme de création littéraire induite par ordinateur. Elle consiste à produire des textes sous la forme de suites de caractères alphanumérisés, par le biais d'un clavier ou d'un scanner.

19 Saint-Jacques (Denis), « La bibliométrie : le cas du best-seller au Québec », *in* : Lintvelt (Jaap) ; Milot (Louise), dir., *Le roman québécois depuis 1960 : méthodes et analyses*, Sainte-Foy : Université Laval / CRELIQ, 1992, p. 285-295 ; p. 285.

20 Ducourtieux (Christine), « Frantext ou comment l'envie de lire revient au bibliothécaire », *in :* Quedema (Bernard), dir., *Frantext : autour d'une base de données textuelles*. Paris : Didier Érudition, vol. 2, 1992, p. 35-37 ; p. 36.

autrefois dites « négro-africaine » et aujourd'hui plus souvent qualifiées de « subsahariennes », il s'agira non de les réinterpréter en soi, dans leur textualité, mais d'en interpréter l'existence même, à partir d'analyses quantitatives, qui pourront permettre de confirmer ou de réviser ces tendances générales qui ont été basées sur d'autres points de vue (la qualité stylistique, l'originalité thématique, l'engagement politique, etc., de chaque auteur et de chaque œuvre).

En parlant des études littéraires qui recourent à des méthodes quantitatives, Christine Ducourtieux dit comprendre « la répugnance de certains face à ces thèses dont le texte est émaillé de tableaux et de graphes [;] le plaisir de la lecture y est rarement satisfait et l'œil s'agace... »[21]. Afin d'éviter de tels embarras, nous avons jugé utile de présenter, au préalable, tant la méthode que le corpus que nous utiliserons dans ce travail. Cela permettra peut-être de prévenir tant bien que mal les appréhensions que certains pourront avoir à l'égard d'une thèse émaillée de tableaux et graphiques.

3. Justification du corpus [22]

Les analyses bibliométriques peuvent être effectuées à partir de données compilées manuellement ; cependant, il est évidemment préférable qu'elles se basent sur l'utilisation des nouvelles mémoires numériques, à l'exemple de la banque de données qui offre un corpus beaucoup plus dense (variétés d'informations réunies sur un seul support) et plus facilement analysable du fait qu'elle soit entièrement informatisée et structurée en fonction des usages potentiels, au moyen d'indices qui permettent de les exploiter aisément. De plus, bien que les données fournies soient rarement complètes dans des domaines comme ceux qui nous occupent, elles peuvent cependant s'approcher de l'exhaustivité dans une banque de données que dans d'autres systèmes de conservation. Par ailleurs, ce type de corpus offre une multitude d'opportunités aux recherches littéraires : elle permet l'exécution d'un

---

21 *Ibid.,* p.35.

22 Nous utilisons le terme dans le sens d'« ensemble de données exploitables dans une expérience d'analyse ou de recherche automatique d'informations » ; http://www.cnrtl.fr/definition/corpus - consulté le 06.2018.

très grand nombre de tâches mais aussi des interrogations complexes. Les études les plus en vue sont les études méthodiques des faits de langue établies par des procédures statistiques et numériques ; ce genre de travaux sont essentiellement élaborés dans le domaine de la linguistique, et c'est notamment le cas de la lexicométrie [23] ; dans cette catégorie, la plupart de ces analyses ont été effectuées sur la base de Frantext pour les domaines de langue française.

En littérature, l'analyse quantitative des données permet de réinterroger chaque milieu littéraire sur les plans historique, sociologique et géographique et même de dresser un bilan de l'édition. Le rendu quantitatif des résultats dans ces études apporte plus d'objectivité aux représentations ; sans prétendre arriver à des certitudes absolues, elles donnent lieu à des observations dont la probabilité de vérité est toujours plus grande. Ainsi, toute interprétation qui s'appuie sur cette démarche possède un caractère plus objectif, ce qui est un apport non négligeable dans les domaines littéraires.

En prenant appui sur cette méthode, de nombreux travaux ont pu être menés, avec pour objectif de questionner l'évolution historique de la production quantitative du livre aussi bien que d'autres types d'imprimés littéraires, voire même non-littéraires. La thèse de Robert Estivals intitulée *La Bibliométrie bibliographique* [24], en est un exemple marquant. Cette étude est à la fois l'une des plus significatives, selon nous, et l'une des plus vastes analyses bibliométriques portant sur les bibliographies européennes. Grâce à une méthode bibliométrique (donc quantitative), cet auteur met en lumière l'influence des facteurs socio-historiques et même démographiques sur les fluctuations de la production du livre et d'autres imprimés en Europe. Partant de là, il a consacré par la suite, l'ensemble de son œuvre à la question des méthodes quantitatives pour l'analyse de la production écrite et livresque.

En mai 1989, un colloque organisé par la Bibliothèque nationale de France et la Société des Études romantiques a donné lieu à d'intéressantes publications sur la quantification des œuvres de quelques auteurs français, relevant de plusieurs genres

---

23 Partie de la linguistique qui étudie statistiquement l'emploi des mots.

24 Estivals (Robert), *La Bibliométrie bibliographique*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Paris 1, sous la direction de Pierre Vilar : Service de reproduction des thèses de Lille 3, 1971.

littéraires. Selon Guy Rosa, cette manifestation est d'une importance capitale pour l'histoire littéraire quantitative qui, à cette époque, n'était encore qu'un « savoir naissant ». Pour cette rencontre, cet auteur s'est intéressé à l'œuvre de Victor Hugo dans une communication intitulée : « *Quot libras in duce ?* L'édition des œuvres de Hugo 1870-1885 »[25]. Sur la base d'une bibliométrie comparative, il a pu mettre en évidence les variations éditoriales hugoliennes à partir de différents corpus dont les déclarations d'imprimeurs, les registres du dépôt légal, la Bibliographie de la France, ainsi que le Catalogue des imprimés de la Bibliothèque Nationale. Lors de cette même manifestation, Stéphane Vachon, dans sa communication intitulée « *Balzac en feuilletons et en livres. Quantification d'une production romanesque* »[26] , retrace l'évolution quantitative de la production et de l'édition romanesques balzaciennes à partir des données de la Bibliographie de la France. Les actes de ce colloque ont été publiés sous le titre significatif de *Mesure(s) du livre*, sous la direction d'Alain Vaillant.

En marge de ce colloque, d'autres publications ont exploité des corpus littéraires à partir de démarches quantitatives ou bibliométriques. Guy Rosa, dans une autre étude intitulée « *Le peuple des poètes : étude bibliométrique de la poésie populaire de 1870 à 1880* »[27], étudie l'évolution de la production de la poésie populaire durant une décennie du XIXe siècle. Cette analyse, conçue à partir de la Bibliographie de la France, retrace grâce à une série de quantifications, l'ensemble des phénomènes éditoriaux et la typologie des auteurs qui ont publié de la poésie durant ces années. Alain Vaillant, dans un article qui reprend le titre « *Mesure de la littérature* » [28], élargit amplement le champ d'investigation en s'intéressant à la production littéraire française dans son ensemble. Dans cet article, il

---

25 Rosa (Guy), « *Quot libras in duce ?* L'édition des œuvres d'Hugo 1870-1885 », *in* : Vaillant (A.), dir., *Mesure(s) du livre*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1992, p. 223-256.

26 Vachon (Stéphane), « Balzac en feuilletons et en livre. Quantification d'une production romanesque. », *in* : Vaillant (A.), dir., *Mesure(s) du livre*, *op. cit.*, p. 257-287.

27 Rosa (G.), « Le peuple des poètes, Étude bibliométrique de la poésie populaire de 1870 à 1880 », *in* : *Romantisme*, n°80, « *L'édition populaire* », 1993, p. 21-55. [En ligne] http://www.gstatic.com/generate_204 - consulté le 05.2015.

28 Vaillant (A.), « Mesure de la littérature », *in* : Triaire (Sylvie) ; Planté (Christine) ; Vaillant (A.), dir., *Féminin / Masculin : écritures et représentations*. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2003, p. 187-202. [En ligne] https://books.openedition.org/pulm/817?lang=fr - consulté le 06.2015.

rend compte des différents aspects de la production littéraire française du XIXe au XXe siècle, aussi bien dans ses formes génériques que dans ses pratiques esthétiques, en s'appuyant sur les analyses bibliométriques permises par la Bibliographie de la France (BF).

D'autres travaux incluant les méthodes bibliométriques ou, plus généralement quantitatives, ont été faits à propos de la littérature québécoise et de la littérature francophone belge. Sur la base des lectures faites lors de nos recherches, les plus représentatifs sont ceux de Björn-Olav Dozo [29] pour le cas de la littérature francophone belge et ceux de Jacques Michon [30] dans le cadre de la littérature québécoise.

Deux thèses dirigées par Robert Estivals ont enrichi ce corpus spécifique. La première s'intitule *Le livre scolaire au Congo des origines à 1985 : étude bibliométrique des livres destinées à l'enseignement primaire* [31]. Cette étude retrace l'évolution de la production et la diffusion du livre scolaire au Congo tout en détaillant le modèle bibliologique propre à ce contexte. La seconde thèse intitulée *La production des imprimés*

---

29 Dozo (Björn-Olav), *Mesures de l'écrivain*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 2011, et *La vie littéraire à la toise*, Bruxelles : Le cri édition, 2010. Les deux ouvrages ont pour corpus la base de données du Collectif Interuniversitaire d'Étude du Littéraire (CIEL). Ces travaux sont, tous les deux, des études quantitatives et sérielles de la population d'écrivains francophones belges. En interrogeant différents paramètres, il retrace la constitution de ce « personnel littéraire » au cours de plusieurs époques.

30 Jacques Michon a formé en 1982 une équipe qui a travaillé des années durant sur l'histoire de l'édition littéraire québécoise. Il a dirigé un ouvrage en trois volumes, qui est paru sous le titre d'*Hi*stoire *littéraire du Québec au XXe siècle*, Québec : Fides, 1999/2004/2010. Les textes proposés dans ce cas se basent sur différents outils, notamment les catalogues et banques de données bibliographiques. Plusieurs autres travaux menés dans ce cadre sont disponibles sur le site https://www.usherbrooke.ca/grelq/ - consulté le 01.09.2018.

31 Ossété (Jacques), *Le livre scolaire au Congo des origines à 1985 : étude bibliométrique des livres destinés à l'enseignement primaire.* Thèse de doctorat en Science de l'information et de la communication, sous la direction de Robert Estivals, Université de Bordeaux 3, 1992.

non périodiques au Liban, de 1733 à 1920[32], permet de saisir l'importante influence du contexte socio-politique sur les flux de production des imprimés périodiques au Liban.

Qu'en est-il des travaux bibliométriques effectués sur un corpus littéraire négro-africain ? Ils sont loin d'être inexistants ; ainsi, dans *Littératures d'Afrique noire*, un tableau quantitatif établi par Robert Cornevin présente l'ensemble des livres d'auteurs africains publiés entre 1954 et 1965.

Tableau 1 - Livres d'auteurs africains subsahariens publiés en français (1954-1965)[33]

Année	Nombre de livres	Édités par Présence Africaine
1954	17	2
1955	15	3
1956	18	3
1957	19	2
1958	14	6
1959	22	7
1960	22	7
1961	22	5
1962	26	8
1963	28	8
1964	30	6
1965	22	7
	255	64

Ce tableau est la première analyse quantitative faite à partir d'un corpus littéraire francophone subsaharien. En 1992, Françoise Cévaër, dans sa thèse intitulée *Littératures d'Afrique noire : les conditions de production et de circulation du livre de 1960 à nos*

32 Bostany (Jouma), *La production des imprimés non périodiques au Liban de 1733 à 1920*. Thèse de doctorat en Science de l'information et de la communication, sous la direction de Robert Estivals, Université de Bordeaux 3, 1997.

33 Tableau, tiré à des fins d'illustration, *in* : Cornevin (Robert), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Paris : Presses universitaires de France, 1976, p. 25.

jours [34], propose une analyse de la production littéraire livresque (de 1960 à1992) sur la base de quantifications établies à partir des données concernant la production livresque fournies par l'UNESCO. En s'appuyant sur ces statistiques, elle a pu mesurer l'impact des bouleversements socio-historiques et les transformations des conditions matérielles de la production du livre sur l'évolution de cette littérature, mais aussi sur celle de ses consécrations successives.

Dans une approche assez similaire, Claire Ducournau, dans son ouvrage récent intitulé *La Fabrique des classiques africains* [35], croise les analyses bibliométrique [36], prosopographique[37] et ethnographique pour interroger, aussi bien, les conditions de production, de publication, de réception que de consécration des écrivains francophones d'Afrique subsaharienne au cours de la période allant de 1960 à 2012. Au terme de cette analyse, elle a pu mettre en lumière l'ensemble des éléments structurels qui conditionnent l'entrée ou encore la réception de ces auteurs et de leurs œuvres sur la scène littéraire internationale.

---

34 Cévaër (Françoise), *Littératures d'Afrique noire : les conditions de production et de circulation du livre de 1960 à nos jours*, Thèse de doctorat, culture et communication, sous la direction de Claude Filteau, Paris 13, 1993, Lille, A.n.r.t, 1993.

35 Ducournau (Claire), *La Fabrique des classiques africains*. Paris : CNRS Éditions, 2017.

36 Son analyse bibliométrique a été faite à partir de la banque de données LITAF.

37 Nous citons l'auteur elle-même pour expliciter l'usage de cette méthode prosopographique dans son travail : « Nous avons d'abord constitué une base de données prosopographique. À partir de sources diversifiées, des informations biographiques ont été collectées sur des écrivains originaires d'Afrique subsaharienne francophone en activité entre 1983 et 2008. La population a été définie autour d'un double critère : une socialisation précoce et/ou durable dans l'un des dix-huit pays d'Afrique subsaharienne continentale en situation de diglossie, où le français est en position de langue haute ; et une reconnaissance minimale en tant qu'écrivain, attestée par la présence sur au moins deux listes de visibilité littéraire, selon une méthode utilisée en sociologie de l'art et de la littérature. Le respect de ces critères a permis de former une population de référence de 404 écrivains. Une population restreinte de 151 auteurs plus reconnus, présents quant à eux sur au moins six listes de visibilité littéraire. C'est sur ce groupe qu'ont porté les analyses les plus approfondies : saisie détaillée des informations biographiques, codage de 101 variables, suivi de leur traitement statistique, visant à mieux connaître les caractéristiques sociales, géographiques, mais aussi génériques et éditoriales de ces écrivains ». p. 25-26.

Ces trois études sont, à notre connaissance, les seules à avoir interrogé le domaine littéraire subsaharien francophone au moyen de méthodes quantitatives.

À partir de cette vision d'ensemble, on constate que la quasi-totalité des travaux de bibliométrie reposent sur des banques de données concernant la littérature française ou d'autres ensembles francophones. Le corpus littéraire subsaharien dans son ensemble n'a pas encore véritablement fait l'objet d'une exploitation quantitative ou bibliométrique. Or, il existe des supports permettant de tels traitements depuis plusieurs années.

En effet, le développement de la littérature comparée et la mise en place du réseau des « Littératures francophones » de l'AUPELF-UREF [38], avec l'aide de plusieurs centres de recherche, ont permis la création, dans un premier temps, d'un disque compact documentaire en langue française : *Orphée. Volume 1* [39], axé sur les littératures francophones. Dans un second temps, plusieurs banques de données se sont intéressées aux littératures issues des milieux francophones, notamment Littératures africaines francophones (LITAF), Littératures maghrébines (LIMAG) et Littératures de l'Océan Indien (LITOI) qui sont, jusqu'à présent, les plus connues et les plus dynamiques. Toutes les trois regorgent d'immenses données bibliographiques. Malgré cela, elles n'ont pas encore fait l'objet d'une étude scientifique approfondie qui pourrait traduire leur importance dans le domaine des littératures écrites en langue française. Il serait dommage de ne pas les exploiter, car l'analyse quantitative de ces données peut apporter un éclairage significatif sur l'histoire des littératures francophones aussi bien que sur l'histoire littéraire générale.

Selon Gustave Lanson, qui pense certes davantage aux relations entre les régions et la nation françaises, il faut se représenter l'histoire littéraire d'un point de vue inclusif et,

---

38 AUPELF-UREF : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française - Université des Réseaux d'Expression Française.

39 C'est un disque compact documentaire qui a été présenté ouvertement le 16 octobre 1993, lors d'un sommet réunissant des chefs d'États des pays francophones qui avait eu lieu à l'Ile Maurice. À cette époque, il réunissait environ 30 000 notices bibliographiques concernant les littératures d'expression française issues de trois espaces dont : l'Afrique subsaharienne, le Maghreb et l'Océan Indien.

> [l]'histoire générale de la littérature française et francophone se préciserait et se compléterait par ces travaux d'histoire locale, qui seraient faits à l'aide des ressources de chaque région, ville ou province où la vie nationale apparaîtrait [40].

Or, les outils numériques permettent désormais ces perspectives incluantes, en laissant la possibilité, en activant les filtres appropriés, de n'observer qu'une partie ou plusieurs incluses dans l'ensemble plus vaste.

Nous avons choisi comme corpus principal la banque de données LITAF (Littératures Africaines Francophones), afin de faire porter les méthodes quantitatives sur un corpus qu'elles n'ont pas encore totalement exploité ; ceci, avec pour objectif final de mesurer, à partir de ce corpus, la production littéraire, et plus généralement écrite [41] en Afrique francophone subsaharienne et d'en faire ressortir les spécificités. Pour y parvenir, nous nous sommes livrée à une série d'interrogations formulées à partir des possibilités que nous offrait le paramétrage de la banque de données ; cette série trace en quelque sorte le cheminement qui sera emprunté pour le développement de nos analyses.

4. Problématique

La problématique centrale de ce travail consiste à démontrer l'importance d'une approche bibliométrique pour l'étude de l'histoire littéraire subsaharienne francophone. Quelles analyses, se demandera-t-on, peuvent découler de cette approche numérique ? Quelle évolution générale de la littérature subsaharienne francophone peut-on observer sur cette base ? Quelles sont les évolutions et les tendances qui s'en dégagent ? Que nous

---

40 Lanson (Gustave), cité par Baldensperger (Fernand), *in* : *Études d'histoire littéraire 4e série,* Paris : Hachette, 1939, p. 34.

41 Nous entendrons toujours le mot *littérature*, conformément à l'étymologie, en référence aux productions écrites, et, en ce cas, imprimées. Nous y incluons donc les textes retranscrits ou adaptés, sous forme écrite, à partir de l'orature (le CNRTL ne connaît ni « orature » provenant de l'anglais, ni « oraliture », inventé à partir de « littérature », ni même le paradoxal mais très fréquent « littérature orale » ; http://www.cnrtl.fr/ - consulté le 17.06.2018.

apprennent les quantifications quant à la question des genres ? quant à leurs évolutions ? quant à leur hiérarchisation ?

La littérature subsaharienne francophone est souvent présentée comme un ensemble, mais il existe des disparités nationales et chaque pays possède des conditions de production littéraire propres, que l'on se propose d'examiner de façon quantitative. Quelle est la part relative de la production de chaque pays ? Quels sont les grands foyers de production littéraire en Afrique francophone subsaharienne ? En outre, le volume de production littéraire est-il en lien direct avec les autres aspects de l'évolution nationale, par exemple le poids démographique de chaque État ?

Depuis son émergence, la littérature subsaharienne francophone repose sur des structures éditoriales qui régulent sa production. Nous nous proposons d'en prendre la mesure afin de déterminer les plus prolifiques et de quantifier par ailleurs la part relative de l'édition des genres littéraires. En somme, la bibliométrie nous permettra d'envisager l'histoire littéraire d'un nouveau point de vue, basé sur des calculs numériques. Dans cette perspective, nous nous posons la question de savoir si l'usage de la bibliométrie permet réellement de consolider l'histoire littéraire déjà établie. Cette question en amène une autre, celle de savoir si l'usage de cette méthode permet de faire émerger des aspects encore méconnus de cette littérature.

Telles sont les interrogations auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses dans cette thèse. Le choix d'une stratégie de recherche ne peut être opéré qu'en fonction d'objectifs bien définis : ici, la méthode bibliométrique incluant le traitement statistique des données. Cependant, devant le risque de confusion que présentent le mot statistique et les dénombrements auxquels il renvoie par définition, il nous paraît nécessaire d'expliquer les principes de cette méthode et d'éclairer son application dans cette étude.

5. Questionnements méthodologiques

Les prémices de la bibliométrie remontent au début du XXe siècle. Cependant, il est difficile jusqu'à présent de cerner exactement cette méthode. Aujourd'hui encore, elle est très certainement en train d'être expérimentée, car il en existe plusieurs tendances, et ce

tâtonnement incessant complexifie sa caractérisation. C'est pourquoi il est important de rappeler au préalable les étapes de son développement, et les outils mis en œuvre pour son application, afin de délimiter l'usage que nous en ferons dans cette thèse. Pour ce faire, il est essentiel de remonter le cours de son histoire.

La bibliométrie a évolué de manière discontinue : plusieurs études se sont succédées pour parvenir à une méthode plus complète. Les analyses considérées comme pionnières dans cette démarche sont celles de Cole et Eales [42], réalisées en 1917. Elles avaient un double but : celui d'inventorier toute la production scientifique portant sur l'anatomie entre 1850 et 1860 et, par la suite, celui de retracer son évolution thématique en mettant en relief les variations des intérêts scientifiques durant ces années. Une décennie après, Gross et Gross [43] réorientèrent son application en décidant, cette fois, d'évaluer exclusivement les citations insérées dans des travaux scientifiques publiés dans des revues ayant un intérêt pour la chimie. Cette quantification a permis d'établir, d'une part, une hiérarchisation de ces périodiques selon la richesse de leurs contenus et, d'autre part, de tirer de ce lot les travaux incontournables pour la discipline. Quelques années plus tard, en 1934 plus exactement, un bibliothécaire britannique du nom de Samuel Bradford [44] modélisa, à l'aide d'une démarche mathématique la répartition des journaux selon leur capacité à représenter un domaine scientifique. Il créa ainsi une méthode simple d'organisation de la documentation, appelée la « bibliothéconomie », qui fut très bénéfique aux bibliothécaires. Cette nouvelle technique de classification des documents permit, entre autres, l'amélioration de la gestion économique des bibliothèques.

La même année, Paul Otlet consacra un chapitre de son *Traité de la documentation, le livre sur le livre, théories et pratiques* [45] à la question de la mesure du livre et d'autres documents écrits : c'est une thématique sur laquelle il a centré par la suite, l'ensemble de

---

42 Eales (Nellie, Barbara); Cole (Francis, Joseph), « The History of comparative anatomy: Part 1- a statistical analysis of literature », *in: Science Progress*, vol. 11, n°44, 1917, p. 578-596.

43 Gross (Paul); Gross (Michael), « College Libraries and chemical education. », *in*: *Science*, vol. 66, 1927, p. 1229-1234.

44 Bradford (Samuel), « Sources of information on specific subjects», *in*: *Engineering*, vol. 137, 1934, p. 137-150.

45 Otlet (Paul), *Traité de documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique*. Bruxelles : Éditions du Mundaneum, 1934.

son œuvre. Otlet a établi une ligne de démarcation entre la simple conservation des supports documentaires, exclusivement réservée aux bibliothécaires, et une autre science donnant la priorité à l'analyse de leurs contenus typographique et paratextuel. Ces éléments longtemps marginalisés ont suscité plus d'intérêt, en rendant possible la description minutieuse de tout document et la mesure de son importance relative. Dans sa démarche, il est nécessaire, au préalable, de détacher dans et à propos de chaque document un certain nombre de données considérées comme des indices quantifiables. Ce procédé a donné naissance à l'« infométrie », qui se définit comme un traitement mathématique et statistique des indices paratextuels et typographiques des documents. Cette nouvelle méthode, durant le milieu du XXe siècle, a énormément servi pour évaluer toute la production littéraire scientifique et technique. L'infométrie n'est pas restée figée dans son application, et c'est de son usage continu qu'est née la bibliométrie.

Contrairement à l'infométrie dont l'application est restée plus centrée sur les sciences et techniques, la bibliométrie s'est adaptée à une plus large variété d'usages. Son application s'étend à des données plus hétérogènes, à la fois humaines, économiques, livresques etc. Néanmoins, telle l'infométrie, son application à ses débuts n'a pu se faire qu'au moyen d'un usage important de la mathématique et de la statistique, la rendant très complexe. Il a fallu attendre les années 1960 afin que Solla Price[46] puisse mettre en place une application plus accessible de la bibliométrie, pouvant se passer de l'utilisation de la « statistique selon la rigueur mathématique exigée »[47]. Cette adaptation a donné la possibilité à tous les domaines scientifiques, notamment aux sciences humaines et sociales, de pourvoir user de la méthode bibliométrique pour l'évaluation de leur propre domaine.

Initialement, la bibliométrie est « un terme générique qui rassemble une série de techniques statistiques cherchant à quantifier les processus de la communication écrite »[48]. Cependant, chaque discipline possède des caractéristiques et des pratiques propres qui affectent différemment ses conditions d'application. Dans les sciences humaines en

---

46 Price (Solla), *Little Science, Big Science*, New York: Columbia, 1963.

47 Rostaing (Hervé), *La bibliométrie et ses techniques*, Toulouse/ Marseille : Éditions Sciences de la Société/Centre de Recherche Rétrospective de Marseille, 1996, p. 23.

48 Estivals (R.), « Bibliométrie et bibliologie (histoire, sociologie et prévisions intellectuelles) », *in* : Estivals (R.), Meyriat (Jean), Richaudeau (François), dir., *Les sciences de l'écrit ; encyclopédie internationale de la bibliologie.* Paris : Éditions du Retz, 1993, p. 66-75 ; p. 66.

général, le rôle important joué par le livre rend l'usage de la bibliométrie particulièrement délicat. Dans ce cadre, elle se base essentiellement sur le dénombrement du support imprimé en augmentation continue, dans le but d'en mesurer les fluctuations continuelles. En littérature aussi, l'unité de compte est livresque ou textuelle ; toutefois la bibliométrie littéraire, telle qu'on souhaite l'employer ici, se basera aussi sur les indices signalétiques fournis par ces supports.

Selon Robert Estivals, les indices signalétiques, ce qu'il nomme plus exactement la « bibliographie signalétique », permet de « mesurer l'objet écrit dans sa matérialité » [49]. Il propose ainsi une catégorisation qui permet de les identifier aisément. Cette catégorisation se compose de différents indices, dont

> les indices de support (poids, volume, feuille, page) ; les indices de signes phonétiques (caractère, mot, ligne), ou idéographiques (schémas, estampes, gravures etc.) ; ceux des procédés de fixation (manuscrit, imprimé, film etc.) et des sous-systèmes de communication (livre, périodique, etc.) ; les indices de reproduction (exemplaires, produits, achetés, conservés, prêtés ; de réimpressions, des rééditions, etc.)[50].

Tous servent à classifier ou encore à catégoriser le document écrit. Mais surtout, ce sont des indices déterminants qui permettent d'accéder aussi aux circonstances de leur production, de leur diffusion, ou encore de leur consommation.

Notre propre démarche bibliométrique consistera à juxtaposer les données statistiques aux données signalétiques en vue d'obtenir des indicateurs précis qui serviront d'appui à notre analyse, et finalement de poser les bases d'une histoire quantitative de la littérature subsaharienne francophone.

Selon Alain Vaillant,

> [l']histoire quantitative joue le même rôle que les données expérimentales dans les sciences physiques : elle sert à infirmer et à confirmer les hypothèses, donc à

---

49 *Ibid*. p.72.

50 *Ibid*. p. 73.

> dépasser le niveau de l'observation extérieure, grâce à un constant-va-et-vient entre les phénomènes envisagés et les abstractions statistiques[51].

On peut comprendre, à la lecture de cet extrait, qu'un travail d'histoire littéraire quantitative, telle qu'on l'envisage ici, ne saurait se réduire « au simple plaisir de compter ». Cela nécessite d'aller au-delà de ces constats pour rechercher des justifications à partir d'autres faits. Pour rendre cette réalité plus évidente, nous avons esquissé un schéma qui présente et résume à la fois la procédure à suivre dans ce cadre :

Données ⇨ Quantification ⇨ Interprétation

Les méthodes bibliométriques, de manière générale, ont trois fonctions, à savoir : une fonction descriptive, une fonction évaluative et une fonction de veille. Dans ce travail, nous utiliserons essentiellement la fonction descriptive, car elle correspond le mieux à notre projet. Notre démarche consistera à effectuer le décompte des indexations et publications ayant telle ou telle caractéristique, et/ou appartenant à telle ou telle rubrique de classification ; elle consistera également à mesurer l'activité littéraire d'un auteur, d'un pays, d'une période littéraire voire d'une maison d'édition. Les outils statistiques employés seront simples (des courbes, des calculs d'indices et des moyennes mobiles).

6. Organisation

Cette thèse s'articulera en cinq grandes orientations, celles que nous avons suivies pour exploiter cette banque de données, et s'organisera par conséquent en autant de chapitres.

Le premier chapitre, intitulé « LITAF : fondements, évolutions et perspectives » est une présentation détaillée du corpus. Il retrace l'historique de cette banque de données, depuis sa création jusqu'à nos jours ; il en explique les fondements, les composantes et les enjeux actuels.

---

[51] Vaillant (A.), « Mesure de la littérature », *art. cit.,* p.192.

Notre deuxième chapitre s'intitule « Évolutions séculaires de la production écrite ». Il dressera un état des lieux global et quantifié de toutes les références accumulées dans LITAF. L'objectif de ce chapitre est de rendre compte des fluctuations de la production écrite durant ces différentes phases séculaires, dans le but de faire ressortir les conditions de production propres à chacune de ces périodes.

Le troisième chapitre, « Bibliométries génériques », s'intéressera aux catégorisations. Nous analyserons, dans cette partie, la production relative des différentes formes génériques et catégories littéraires, afin d'établir, d'abord, une hiérarchie des catégories textuelles qui se basera sur leur volume de production, et, ensuite, afin de suivre comparativement ou distinctement leur évolution dans le temps, en nous concentrant sur les plus représentatifs en terme de volume.

Notre quatrième chapitre, intitulé « Analyses comparatives des productions nationales », portera sur les productions littéraires nationales. Il s'agira de mesurer le niveau de production globale ainsi que celui des grandes catégories génériques de chaque pays concerné pour en faire une analyse comparative. L'objectif est d'identifier les grands foyers de production littéraire, et, sur cette base, d'interroger chaque contexte national de production.

Le dernier chapitre – « Mesure de l'édition littéraire » – porte essentiellement sur l'édition. Nous tenterons d'y construire une histoire quantitative de l'édition de la production littéraire de l'Afrique francophone subsaharienne. Ce chapitre nous permettra de mesurer l'activité de plusieurs éditeurs, dans le but de les classer par niveau de production et de saisir l'influence de chacune de ces structures sur la production générale de cette littérature. Il sera par ailleurs question d'évaluer l'édition des catégories génériques les plus importantes numériquement.

Chapitre 1.

LITAF : fondements, évolutions et perspectives

L'usage de la banque de données en France s'est étendu, depuis la fin du siècle dernier, au domaine de la littérature et de la recherche littéraire. Autre évolution durant ces dernières décennies : la recherche littéraire en France a pris une nouvelle direction en s'intéressant de plus en plus aux littératures étrangères écrites en langue française. En 1989, un réseau nommé « Littératures francophones »[52], coordonné dès sa création par Jean-Louis Joubert, a été spécialement conçu dans cette perspective. Ses principales missions étaient, d'une part, de favoriser les échanges entre les différents instituts de recherches et les départements d'études françaises des universités membres de l'AUPELF[53], et, d'autre part, de rassembler les moyens matériels et de mobiliser les ressources humaines nécessaires pour dresser un inventaire exhaustif de la production littéraire francophone aussi bien écrite qu'orale. Ce programme avait pour objectif final la création de plusieurs banques de données consacrées aux littératures francophones de l'Afrique, du Maghreb et de l'Océan Indien, car ces « espaces » littéraires[54] n'en possédaient pas encore à cette époque.

Il est nécessaire d'ouvrir ici une brève parenthèse pour expliquer que le sens de l'adjectif « francophone » est en réalité double, ou triple : d'abord, il désigne l'ensemble des pays de langue française (nous ne nous intéressons pas ici aux différences de statut du français dans les différents pays), y compris la France qui participe de manière importante

---

52 Ce réseau a été, au départ, constitué par des équipes de recherches allemandes, camerounaises, françaises, congolaises, sénégalaises, libanaises, hollandaises et américaines, et s'est largement étendu par la suite.

53 C'est l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, association à la fois internationale et non gouvernementale. Elle fut créée en 1961 à Montréal. Depuis 1987, elle s'est dotée d'un réseau regroupant plusieurs universités et autres établissements d'enseignement supérieur qui utilisent la langue française.

54 Nous utilisons à dessein le terme très vague d'*espace littéraire*, en sachant que la notion de *champ littéraire* (dans le cadre des approches en sociologie de la littérature) serait certes plus rigoureuse. Mais il nous faut partir de la réalité d'un domaine qui s'est structuré sur la base d'appellations conventionnelles plus politiques que critiques, et peut-être à dessein ambiguës : sur quelle base objective, par exemple, admet-on de classer un écrivain comme Henri Lopes comme un auteur du Congo-Brazzaville ? Il a certes exercé des responsabilités politiques dans et pour ce pays, mais il n'en est pas moins né à Kinshasa, son père avait la nationalité belge et il a vécu en France la plus grande partie de sa vie. Le fait est qu'il y a de l'arbitraire dans ce genre de classements, mais nous considérons que ces derniers sont des données.

à ces institutions (ACCT[55], OIF[56], AUF[57] , RFI[58] principalement), dont le siège principal est d'ailleurs à Paris ; dans un second sens, qui ne nous intéresse pas ici, l'appellation désigne comme « francophones » les pays non français de cet ensemble ; enfin, dans une troisième acception, officieuse mais correspondant à un usage pratique structurant, « francophone » désigne les pays « du Sud » où le français est « en partage ». Ceux-ci forment en effet un sous-ensemble défini en partie par l'histoire coloniale de la France, et inséparablement par l'histoire des indépendances et par des structures socio-économiques et politiques issues de ces deux épisodes historiques, ainsi que par des structures culturelles et identitaires : toutes ces caractéristiques présentent nombre de points communs les différenciant des pays du « Nord » : Belgique, Suisse, Canada, Luxembourg. D'un autre point de vue, les différences de moyens budgétaires expliquent largement l'existence pratique du sous-ensemble « Sud », le plus souvent demandeur de moyens à la structure commune, financée en grande partie par le sous-ensemble « Nord ». Certes, cette division en hémisphères n'est qu'officieuse, mais elle a des conséquences pratiques, comme la subvention par l'AUF, par exemple, de voyages Sud<–>Sud et Sud–>Nord, et non de voyages Nord–>Sud. Tout ceci explique pourquoi les littératures dites « francophones » sont à comprendre généralement ici, dans le troisième sens, comme les littératures relatives aux Pays du Sud appartenant au grand ensemble « francophone » celui-ci correspondant aux deux premiers sens du mot.

Le recensement des travaux bibliographiques consacrés aux littératures francophones, tous « espaces » (du Sud) confondus, a été établi sous l'égide du réseau AUPELF-UREF dont la contribution financière et matérielle a conféré plus d'envergure au projet. Il avait pour but d'unifier en un seul ensemble des bibliographies relatives à chaque

---

55 Agence de coopération culturelle et technique, qui est devenue l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) en 1996 et a intégré l'OIF en 2006.

56 Organisation internationale de la francophonie.

57 L'Agence Universitaire de la francophonie. C'est une association créée dans les années 1970. Elle rassemble plusieurs universités et grandes écoles en plus de nombreux réseaux universitaires et centres de recherche scientifique situés partout à travers le monde, ayant pour dénominateur commun est l'usage de la langue française. Son but est de créer plus de solidarité et d'engagement dans le développement de la francophonie. Cette agence a occasionnellement soutenu la création des banques de données littéraires en lien avec des espaces francophones d'Afrique et d'Océan Indien.

58 Radio France Internationale.

« espace » littéraire francophone, déjà élaborées ou étant en cours d'élaboration. Les anthologies et les dictionnaires portant sur la littérature francophone d'Afrique noire, du Maghreb et de l'Océan Indien ont été les ouvrages les plus exploités dans ce cadre. Ce projet a conduit à la mise en place de plusieurs banques de données en littérature francophone.

Le lancement initial du projet s'est fait lors de deux journées d'études internationales portant sur « La bibliographie et la documentation sur les littératures francophones », organisées à Sèvres le 12 et 13 janvier 1989. Le principal enjeu de ces rencontres a été de rendre compte de l'urgente nécessité d'établir des bibliographies informatiques pour les milieux littéraires francophones qui accusaient un retard important en matière de développement informatique ; ceci supposait de dynamiser la collecte des données bibliographiques ainsi que la recherche dans ces domaines.

Cette idée s'est par la suite matérialisée lors d'une nouvelle journée d'étude sur « Les banques de données littéraires, comparatistes et francophones », organisée en Sorbonne le 28 septembre 1989. Elle a été l'occasion de présenter les premières maquettes bibliographiques qui étaient en train d'être constituées dans ce sens, maquettes qui permettaient de mesurer la faisabilité d'une telle démarche sur le plan technique. Le disque documentaire *Orphée* [59] a été la première tentative de schématisation du projet en question. Les résultats plus concrets sont arrivés quelques années plus tard, sous la forme de trois importantes banques de données bibliographiques : Littératures maghrébines (LIMAG) [60], Littératures africaines francophones (LITAF) et Littératures d'Océan Indien (LITOI) [61].

---

59 Disque compact documentaire, fait en plusieurs volumes dont le premier réunissait 30 000 références bibliographiques sur les littératures d'Afrique, du Maghreb et de l'Océan Indien. La maquette de la Bibliographie de littérature comparée (BCL) y était aussi incluse.

60 Limag est une banque de données sur les littératures maghrébines. Réalisée par la Coordination Internationale des chercheurs sur les littératures du Maghreb (CICLIM) sous la direction de Charles Bonn (Université de Lyon2). Cette banque de données recense les livres, des thèses, des articles sur cette littérature. Elle recense également des adresses, des bibliographies et documents en texte intégral. Cette banque de données a été conçue pour un usage public et scientifique. Elle a cessé ses mises à jour depuis 2015.

61 C'est une banque de données conçue par Jean-Louis Joubert dans le cadre du Centre d'études des Littératures Francophones et Comparées de l'Université de Paris 13. Elle récence toute la production

Toutes les trois ont été créées sous une forme sommaire ; elles ont par la suite été renouvelées et développées afin d'atteindre un niveau de compétitivité adapté aux exigences modernes. Aujourd'hui, LIMAG a arrêté ses mises à jour depuis fin 2015, et LITOI n'est pas disponible en ligne.

La création de ces bibliographies informatiques a permis en quelque sorte de donner une orientation générale pour la faisabilité d'autres projets de ce genre. En effet, ces trois banques de données peuvent désormais servir de référence pour la constitution d'autres dispositifs similaires. Ils pourront être développés en s'appuyant sur l'expérience acquise par ces dernières : la structure de base et les tables d'une de ces banques de données pourront, par exemple, être utilisées comme structure de création d'une autre. Par ailleurs, tout projet comportant la création d'une banque de données dans les aires du Sud pourra s'appuyer sur le collectif de l'AUF, qui comporte des spécialistes d'informatique appliquée à la littérature et à la linguistique.

Dans une même optique, le réseau UREF avait mis en place le Collectif inter-réseau sur les banques de données (CIBDD)[62] que les chercheurs s'intéressant aux littératures du Sud pouvaient rejoindre s'ils le souhaitaient. Ce collectif visait à susciter et surtout à coordonner des projets de constitution de bases de données dans le cadre des actions des réseaux de chercheurs de l'AUF, le cas échéant avec d'autres réseaux externes à cette organisation. De plus, il aidait à préparer, selon des appels d'offre et des modalités à définir, des formations ciblées capables de répondre aux problématiques particulières des chercheurs confrontés à la réalisation des banques de données textuelles ou lexicales (lexicologiques, lexicographiques ou terminologiques). Toutefois, ce projet a été avorté avant d'atteindre son but ultime qui selon Alain Vuillemin, était la fusion de ces différentes bases de données en une seule ; une banque de données fournie et performante pour les littératures francophones pouvant concurrencer d'autres banques de données des milieux anglophones telle que la MLA Bibliography [63].

---

littéraire des îles de l'Océan Indien Occidental (les Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion, les Seychelles). LITOI est une banque de données entièrement bibliographique.

62 C'est un collectif qui rassemble les chercheurs de différentes disciplines (notamment littéraires et linguistes), et dont le but est de mener des projets de banques de données interdisciplinaires. Toutefois, ce collectif n'existe plus.

63 https://www.mla.org/Resources - consulté le 08.2018.

C'est dans ce contexte général que l'on pourrait situer la création de la banque de données LITAF. Mais quels ont été les facteurs spécifiques qui ont favorisé sa création ? Quels en sont les enjeux ? Comment s'est-elle constituée ? À l'initiative de qui ? À partir de quoi ? Quels sont ses défis et perspectives actuels ?

A. Les enjeux de la création d'une banque de données pour les littératures subsahariennes francophones

Les travaux bibliographiques concernant les littératures francophones subsahariennes ont débuté au milieu des années 1960. Ils avaient un objectif commun, qui est à la fois de répertorier et de sauvegarder la production littéraire africaine francophone subsaharienne qui, à cette époque, commençait à prendre aussi bien une place importante qu'un volume important dans le domaine des littératures écrites en français hors des frontières françaises. En effet, jusque dans les années 1980, les sources bibliographiques disponibles à propos de la littérature francophone subsaharienne restent très aisées à répertorier du fait de leur petit nombre. Comme ouvrages et travaux conçus dans ce cadre, on retrouve : la *Bibliographie des auteurs africains et malgaches de langue française* [64] de Thérèse Baratte, qui a été plusieurs fois rééditée dans des versions revues et augmentées, et dont la quatrième et dernière édition fut publiée en 1979 ; le *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française des origines à 1978*, coordonné par Ambroise Kom et paru en 1983 [65] ; le *Guide de la littérature africaine* (de langue française) de Patrick Mérand et Séwanou Dabla, édité en 1979 [66] ; le numéro spécial de la revue *Notre librairie* (n°64, avril-juin 1982) intitulé *1800 titres de littérature : Afrique, Antilles, Océan Indien*. Enfin, un ouvrage codirigé par Virginia Coulon, paru en 1983, qui s'intitule *A New*

---

64 Baratte (Thérèse) ; Chauveau (Jacqueline), *Bibliographie des auteurs africains de langue française*, 4 éd., Paris : Nathan, 1979. Cet ouvrage s'intéresse à toute la production écrite, y compris la littérature.

65 Kom (Ambroise*), Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française des origines à 1978*. Sherbrooke : Naaman, 1983.

66 Mérand (Patrick) ; Séwanou Dabla, *Guide de la littérature africaine (de langue française)*, Paris : L'Harmattan /ACCT, 1979.

Reader's Guide to African Literature[67], dans lequel on trouve une vaste bibliographie relative à la littérature africaine francophone. Toutefois, ce livre n'existe que dans une version anglaise.

L'ensemble de ces travaux a été très bénéfique et même essentiel, car ils offraient à cette époque une ressource documentaire importante, permettant d'établir une bibliographie quasi-exhaustive de la littérature africaine francophone subsaharienne. Tous représentaient alors un enjeu important de sauvegarde mais aussi de mise en lumière de cette littérature dont l'évolution connaissait une forte croissance. Néanmoins, ils présentent tous des limites dans leur exploitation. En effet, la quasi-totalité de ces ouvrages sont des bibliographies sélectives : le support imprimé étant trop restrictif, ils ne pouvaient se permettre d'aller au-delà d'une certaine limite, alors qu'une bibliographie plus exhaustive aurait nécessité davantage de pages, de volumes peut-être, donc de moyens budgétaires et humains. Ces ouvrages ne répertoriaient que quelques genres littéraires, et non la production littéraire dans son entièreté. En outre, la limite temporelle restait aussi un obstacle à surmonter, car ces travaux constituaient des bibliographies rétrospectives, le *terminus ad quem* étant passé depuis plusieurs années déjà au moment des parutions. Enfin, leur description signalétique très sommaire ne répondait pas entièrement aux exigences d'information des lecteurs qui souhaitaient rester au fait des dernières parutions en ayant aussi accès à une description plus détaillée des ouvrages référencés.

En outre, la production de ces quelques travaux bibliographiques portant sur la littérature africaine francophone subsaharienne a cependant nettement ralenti au cours de la décennie, alors même que l'édition d'œuvres et la publication de travaux critiques connaissaient une progression sans précédent. D'après Virginia Coulon,

> [d]ans la seule décennie 1980-1990, cette production a presque doublé par rapport aux trente années antérieures. Ne pas poursuivre les travaux bibliographiques revenait à escamoter près de 50 % de la production littéraire de l'Afrique francophone[68].

---

67 Bundy (Carol); Coulon (Virginia.); Zell (Hans), *A New Reader's Guide to African Literature*. London : Heinemann, 1983.

68 Coulon (V.), *Bibliographie francophone de littérature africaine*. Vanves : EDICEF, 1994, p. 4.

Un évident déséquilibre s'instaurait progressivement entre production et recensement. Il était, de ce fait, plus que nécessaire de parer à cette disparité, en prenant des mesures efficaces afin d'éviter la dispersion d'une bonne partie des références de cette littérature dont les rythmes de production s'accéléraient. La mise en place d'une bibliographie courante semblait être la solution la plus adaptée et, pour y parvenir, l'apport de l'informatique était plus que nécessaire. Elle seule pouvait répondre aisément à une telle demande, en offrant la possibilité de dépasser les répertoires imprimés, trop restrictifs du point de vue de l'espace, comme nous l'avons vu, et peu aisés à consulter comme à composer ; ainsi, dans une version imprimée, il faut parfois répéter des références si elles concernent deux rubriques différentes[69], ou organiser des renvois internes, des index, etc.

Pour toutes ces raisons, la création d'une banque de données demeurait l'alternative la plus sûre, du fait qu'elle pouvait plus aisément répondre aux exigences d'un projet aussi ambitieux. En effet, même s'il est illusoire de penser qu'une banque de données, dans ce domaine, pourrait être exhaustive, il faut au moins reconnaitre qu'elle est plus proche de ce but qu'un dictionnaire ou un livre bibliographique. De surcroît, elle seule peut inclure entièrement des indices signalétiques et descriptifs de ces œuvres et, par conséquent, faciliter l'accès aux références. Elle peut aussi être régulièrement enrichie et mise à jour, et même corrigée si nécessaire, ce qui n'est pas le cas du support imprimé. C'est donc pour rendre plus efficace la collecte bibliographique qu'a été créée la banque de données LITAF, dans un contexte que nous allons à présent rappeler.

B. La création de LITAF

Le projet LITAF est, à l'origine, une idée du groupe de recherche : « Langues, livres et littératures d'Afrique noire » du CNRS de Bordeaux, dirigé par Alain Ricard, groupe dont Virginia Coulon, conceptrice et gestionnaire de cette banque de données, faisait partie. Ce

---

69 C'est le cas par exemple dans : Nahimana (Salvator), Hatungimana (Jacques), Barakamfituye (Léonidas), *Quinze ans (1985-1999) d'écrits sur le Burundi : contribution à la documentation bibliographique*. [Louvain-la-Neuve] : Rencontre Interdisciplinaire de chercheurs (R.I.C.), 2000, 245 p., un répertoire organisé en rubriques disciplinaires dont les données ont ensuite été entièrement reprises dans le fichier http://mukanda.univ-lorraine.fr/ .

projet, dont les débuts furent très timides, a pris de l'ampleur au fil des années. Il a été au départ conçu avec des moyens modestes ; sa finalité première était simplement de rendre compte du développement de la littérature en langue française en Afrique subsaharienne exclusivement, avec l'objectif de classer ses auteurs par nationalité mais également de répertorier l'ensemble de ses auteurs féminins.

C'est suite à la parution d'un second numéro bibliographique de la revue *Notre librairie*, dont Virgina Coulon était l'un des co-auteurs et qui proposait *2500 titres de littérature africaine sub-saharienne* (n°94, juillet-septembre 1988, 198 p), qu'a été établi une convention entre cette dernière et le réseau AUPELF-UREF, dont l'objet était l'élaboration d'une bibliographie informatisée des littératures francophones sub-sahariennes. Les clauses de cet accord, d'un côté, confiaient à Virginia Coulon le soin de reprendre, de poursuivre et d'harmoniser tout le travail bibliographique qu'elle avait déjà effectué, afin d'en donner une version informatique. De l'autre côté, le réseau AUPELF-UREF s'engageait à apporter les moyens matériels et le réseau de compétences nécessaires pour mettre sur pied cette banque de données : une coalition qui s'est avérée très efficace. Pour Virginia Coulon, un tel projet devrait forcément répondre à des exigences d'exhaustivité et de perfectibilité, et se fixer trois objectifs :

- être la plus complète possible ;
- permettre des mises à jour régulières ;
- pouvoir être maniée et exploitée aisément tout en permettant que la structuration interne de cette banque de données rende possible des extensions futures.

Les premiers pas dans la conception de ce fichier ont requis une attention particulière et un nombre important d'heures, voire de jours de travail. Comme l'explique Virginia Coulon, « les premières étapes furent longues et difficiles. Il fallait se former en micro-informatique, s'équiper, trouver un logiciel et se former à son utilisation, concevoir la structure de la Base à tester »[70]. Comme la plupart des banques de données en littérature, la construction de LITAF s'est faite en deux étapes : une étape en quelque sorte classique, consistant dans le recensement des données bibliographiques établies à partir de critères

[70] Coulon (V.), *Bibliographie francophone de littérature africaine*, *op.cit.*, p. 8.

bien spécifiques, il a fallu pour cela établir un plan d'enquête, et choisir les différents instruments d'investigation. La seconde étape consistait dans l'encodage des données dans la base informatique.

Le plan d'enquête utilisé dans ce cadre a été élaboré avec la collaboration d'Hélène Dufeau, ingénieur documentaliste au CNRS de Bordeaux. Il s'agit d'une fiche dont les différentes rubriques permettent d'obtenir des renseignements complets à propos d'une publication. Le détail de ce formulaire est présenté ci-dessous.

NATIONALITE _____ SEXE ____
DATE DE NAISSANCE _____
LIEU DE NAISSANCE _____
DATE DE DECES _____
GENRE _____ DISPONIBILITE _____
LOCALISATION _____
AUTEUR _____
PSEUDONYME DE _____
AUTEUR SECONDAIRE _____
TITRE _____
TITRE GENERIQUE _____

|M - Modifier |A - Ajt. champ | R - Just. drte |<TAB> - Préced. | S - Déplacer |<J - Proch. | D - Effacer |X - Exit | C - Centrer |->
AFRIQ / 1

TITRE ORIGINAL _____
AUTEUR PUBL COLLECTIVE _____
LIEU EDITION _____
NOM EDITEUR _____
DATE EDITION _____ N° D'EDITION _____
REIMPR _____
DIFFUSEUR _____ PAGINATION _____
COLLECTION/N° _____
DATE PERIODIQUE _____
ISBN _____
ISSN _____

|M - Modifier |A - Ajt. champ | R - Just. drte |<TAB> - Préced. | S - Déplacer |<J - Proch. | D - Effacer |X - Exit | C - Centrer |->
AFRIQ / 2

NOTES _____
PRIX LITTERAIRES _____
TRADUIT EN _____
SOURCES _____
RESUME _____

|M - Modifier |A - Ajt. champ | R - Just. drte |<TAB> - Préced. | S - Déplacer |<J - Proch. | D - Effacer |X - Exit | C - Centrer |->
AFRIQ / 3

La première phase consistait à remplir toutes les rubriques de ce formulaire pour posséder le plus d'informations possible à propos d'une parution. Pour ce faire, un travail de dépouillement de plusieurs sources a été effectué. En ce qui les concerne, il nous a paru important de dresser un panorama général des principales sources dépouillées ayant rendu possible la mise en place de cette banque de données, afin de mettre en évidence, à la fois, l'ampleur du projet et la fiabilité des références qui s'y trouvent, mais aussi de rendre compte du gigantesque travail fourni par Virginia Coulon[71].

C. Les sources dépouillées

Dans l'objectif d'en faire une présentation concise, les sources ont été classées en fonction de leur nature, mais surtout par ordre historique en les scindant en deux catégories. La première présente les principales sources sur lesquelles la banque de données s'est d'abord appuyée et la seconde, celles qui se sont ajoutées au fil des années. Toutes ces sources ont été importantes pour la réalisation de ce projet, et elles n'ont cessé de croître au fil des années, mais LITAF a débuté avec un dépouillement de sources assez restreint ; comme il a été signalé dans les pages précédentes, cette banque de données est une continuité du numéro 94 de la revue *Notre librairie* paru en 1988, dont la bibliographie s'était appuyée sur quelques sources.

1° Les sources primaires

Les sources primaires sont constituées par divers répertoires communiqués, par les bibliographies existantes, par les revues, mais aussi par des consultations plus informelles (visite de librairies, contacts personnels).

a. Inventaires divers

Virginia Coulon a utilisé plusieurs inventaires qui lui ont été fournis par différents contributeurs. Dans cette catégorie, nous avons les listes communiquées par Paulette

[71] Nous ne les avons pas personnellement consultées ; nous nous sommes basée ici sur les informations fournies par Virginia Coulon.

Lordereau, une conservatrice au service des acquisitions de la BNF et membre du GDR d'Alain Ricard.

Ensuite, nous avons celles qui ont été obtenues par le truchement des centres culturels français (CCF) des pays de l'Afrique francophone. Elles étaient la propriété de la direction de la revue *Notre librairie* (qui deviendra par la suite *Culture Sud* qui n'existe plus). Ces inventaires sont des bibliographies concernant la production littéraire de toute l'Afrique francophone subsaharienne. Les éléments qui s'y trouvent ont été répertoriés à l'initiative du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère de la Coopération et du Développement et, par la suite, du Ministère de la Culture. Plus de mille listes ont été fournies lors de cette collaboration, qui ont toutes fait l'objet d'une exploitation détaillée.

Il y a, par ailleurs, les dossiers de presse du Centre de Documentation Africaine de Radio France Internationale (RFI), qui a toujours des relais dans toute l'Afrique francophone. Cette chaîne de radio française détient des catalogues d'informations en tout genre sur cette région, qui sont continuellement mis à jour. Ils se composent entre autres, de nombreux articles concernant les parutions littéraires de chaque pays ; tous ont été dépouillés par Virginia Coulon pour la conception de LITAF.

Enfin, toutes les bibliographies du Groupe de recherche d'Alain Ricard sur les littératures africaines ont aussi servi dans le cadre de ce travail ; ces bibliographies ont été établies à partir de la revue professionnelle *Livres Hebdo*, dont le groupe épluchait régulièrement les colonnes.

b. Les bibliographies et catalogues constitués

La quatrième édition de *La Bibliographie des auteurs africains de langue française* a été une source très importante pour la constitution de cette banque de données. À cet ouvrage s'ajoutent plusieurs catalogues d'éditeurs français, notamment : Présence Africaine, L'Harmattan, Maspero, Nathan, Hachette etc. Ainsi que quelques catalogues d'éditeurs africains. *A New Reader's Guide to African Literature*, dont Virginia Coulon en est l'un des co-auteurs pour la partie littérature francophone, a aussi été une référence importante lors de ce grand dépouillement.

c. Les revues

En ce qui concerne les revues dépouillées, la liste nous a été fournie par Virginia Coulon. L'encodage de certaines revues reste cependant incomplet.

Tableau 2 - Revues dépouillées pour la mise en place de LITAF

Revues	États du dépouillement
Abbia (Yaoundé)	n°1 au n°30 entre 1963 -1975 (dépouillement incomplet)
(L') *Afrique littéraire et artistique*	n°1 au n°82 entre 1983-1987 (dépouillement incomplet)
Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Abidjan, série D (Côte d'Ivoire)	n°1 au n°15 entre 1969 -1982 (dépouillement incomplet)
Annales de la Facultés des Lettres et Sciences Humaines de Dakar (Sénégal)	n°1 au n°21 entre 1971-1991 (dépouillement incomplet)
Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Yaoundé (Cameroun)	n°1 en 1969 (dépouillement complet) n°8 au n°11 entre 1977-1983 (dépouillement complet)
Bulletin de l'IFAN	vol. 10 à 46 entre 1948 -1987 (dépouillement incomplet)
Cahier d'Études Africaines	vol. 3 à 27 entre 1961-1987 (dépouillement incomplet)
Canadian Journal of African Studies	vol.1 à 33 entre 1967-1999 (dépouillement incomplet)
Cultures et Développement	vol.1 à 17 entre 1968-1985 (dépouillement incomplet)
Culture du Sud	Devenue *Notre Librairie*
Écriture française	vol.1 à 6 entre 1979 et 1984 (dépouillement complet)
Études françaises (Montréal)	vol.1 en 1986 (dépouillement complet) vol. 45 n°1 en 2009 (dépouillement complet)
Études francophones (la suite de la *Revue Francophone de Louisiane*)	vol. 1 en 1986 (dépouillement complet) vol. 24 en 2009 (dépouillement complet)
Études littéraires	vol. 1 en 1968 (dépouillement complet) vol. 39 en 2008 (dépouillement complet)
Études littéraires africaines	n°4 en 1997 (dépouillement complet) n°33 en 2012 (dépouillement complet)
Éthiopiques	n°1 à 11 entre 1975-1979 (dépouillement complet) n°25 à 28 en 1981 (dépouillement complet) n°48 à 61 entre 1988- 1997 (dépouillement complet)

*Francofonia (*Cadiz Espagne)	n°1 à 19 entre 1992 et 2007 (dépouillement complet)
The French Review (Illinois)	vol. 43 en 1969 (dépouillement complet) vol. 69 en 1995 (dépouillement complet)
L'Homme	vol. 1 à 34 entre 1961-1994 (dépouillement incomplet)
International Journal of Francophone Studies	vol. 1 à 9 entre 1998-2006 (dépouillement complet)
Jeune Afrique	1980-1995
Journal de la Société des Africanistes	vol. 1 à 65 (dépouillement complet) pour l'année 1995 (dépouillement incomplet)
Le Mois de l'Afrique	n°2 à 206 entre 1966-1983 (dépouillement incomplet)
Notre Librairie (Ancien *Culture du Sud)*	n°7 à 172 entre 1969-2009 (dépouillement complet)
Notes Africaines	n°39 à 190 entre 1948-1986 (dépouillement incomplet)
Nouvelles Études Francophones (suite de d'*Études Francophones*)	vol. 19 année 2004 (dépouillement complet) vol. 21 année 2006 (dépouillement complet) vol. 25 année 2010 (dépouillement complet) vol. 27 année 2012 (dépouillement complet)
Palabres (Brême, Allemagne)	vol. 1 n°1 à 4 année 1997 (dépouillement complet) vol. 2, n°1 à 2 année 1998 (dépouillement complet) vol. 3, n°1 à 2 année 2000 (dépouillement complet)
Peuples noirs- peules africains	n°1 à 66 et n°79 à 80 entre 1978-1991 (dépouillement incomplet)
Présence Africaine	n°1 à 162 entre 1947-1999 (dépouillement incomplet)
Présence Francophone	n°1 à 177 entre 1970-2011 (dépouillement incomplet)
Recherche Pédagogie et Culture (Paris)	n°16 à 68 entre 1975-1984 (dépouillement complet)
Revue de littérature et d'esthétique négro-africaine (Abidjan)	n°1 à 8 entre 1977-1987 (dépouillement complet)
Tangence suite de *Urgences*	n°1 en 1981 *Urgences* (dépouillement complet) n°89 en 2009 (dépouillement complet)
Zaïre Afrique/ Congo Afrique (Kinshasa)	n°121 à 260 entre 1978-1991 (dépouillement incomplet)

Plusieurs autres revues, outre que celles qui sont énumérées dans ce tableau, ont aussi fait l'objet d'un dépouillement. Cependant, seuls les titres répertoriés ci-dessus ont pu jusqu'à présent, faire l'objet d'un recensement systématique. Il faut toutefois signaler que les dépouillements incomplets ne concernent que les notices concernant la critique littéraire. Dans la plupart des cas, il reste très peu de numéros ou de volumes à dépouiller, ou cela peut déjà avoir été fait, car l'état d'avancement présenté dans ce tableau est celui d'il y a quelques années.

d. Les visites rendues

Des visites régulières ont été effectuées par Virginia Coulon dans les librairies spécialisées dans la littérature africaine francophone, situées dans le Quartier Latin, pour une consultation et une vérification des références des ouvrages.

2° Les sources secondaires

Au fil des années, d'autres sources vont s'ajouter pour compléter le travail d'inventaire entamé les années précédentes. Nous les avons appelées sources secondaires pour établir une précision chronologique.

a. Bibliographies thématiques diverses

Dans ces sources secondaires, nous rangeons d'abord toutes les bibliographies établies par des chercheurs travaillant dans des universités américaines, françaises et africaines, notamment dans des revues et lors des colloques. Elles ont le plus souvent un objet particulier (un auteur, un thème, etc.) ; elles ont toutes été des sources importantes pour la réalisation de LITAF. Virginia Coulon s'est surtout appuyée sur celles qui ont été fournies à l'occasion des colloques de l'APELA dont elle en est membre. Toutefois, l'ensemble de ces bibliographies a d'abord été soumis à une vérification minutieuse avant d'être repris dans la banque de données.

b. Les sources créées par l'arrivée d'internet

Virginia Coulon précise que l'arrivée d'Internet a rendu plus aisé l'accès aux informations bibliographiques à propos de la littérature négro-africaine francophone. Ainsi, les différents catalogues en ligne notamment : Worldcat, la BNF, le CCFr, SUDOC, et les

catalogues en ligne de toutes les bibliothèques nationales des pays développés ont été de vraies sources pour l'enrichissement de cette banque de données. Il importe de préciser tout de même que, lors du dépouillement de ces sources, la présence d'une notice dans un de ces catalogues était la preuve unique de l'existence d'un ouvrage ; la remarque vaut surtout pour les catalogues de catalogues (Worldcat, CCfr, Unicat, etc.).

Également en ligne, les catalogues d'éditeurs peuvent comporter des données fausses et des imprécisions : « Un éditeur peut mettre dans son catalogue un titre qu'il n'a jamais fait paraître »[72], ou, parfois, il ne corrige pas, après la publication effective, une fiche établie à titre prévisionnel. De ce fait, il était nécessaire d'être précautionneux en vérifiant chacune des références émises dans ce contexte.

c. Les voyages effectués

Deux voyages d'acquisition ont été effectués en Afrique francophone pour le compte de la bibliothèque de littérature africaine du CELFA[73] (gérée durant trente ans par Virginia Coulon) de l'Université de Bordeaux 3, aujourd'hui devenue Université Bordeaux Montaigne. Ces voyages ont été très importants non seulement en termes d'achat d'ouvrages, mais également de vérification des références.

d. Les bibliothèques privées

Enfin, l'accès aux bibliothèques personnelles des chercheurs en littérature africaine francophone, comme celle d'Alain Ricard qui fut très exploitée, à constituer un apport important lors de ce gigantesque dépouillement.

D'une manière générale, toutes les sources dépouillées pour la constitution de cette banque de données ont fait l'objet d'efforts permanents de vérification et d'autocorrection. Elles sont la preuve de l'immensité de la recherche effectuée dans ce cadre. Mais, après le travail de dépouillement effectué en amont, il a fallu, en aval, s'intéresser aussi à son usage, au mode de consultation, et donc aux besoins des usagers. Le travail, des deux côtés, est nécessairement inachevé et un grand nombre de références est encore absent du fichier global. Il reste encore aussi à normaliser certains noms d'auteurs notamment, ceux qui

---

72 Entretien personnel avec Virgina Coulon, fait, le 1er avril 2016.

73 Centre d'études linguistiques et littéraires francophones et africaines

doivent s'écrire en fonction d'une onomastique particulière, à vérifier minutieusement les orthographes des toponymes et, le cas échéant, des énoncés en langue non-européennes, à classer des documents par catégories et enfin, continuellement, à effectuer la saisie informatique de nouvelles données. Tout ce travail est actuellement en train de se poursuivre. Depuis sa conception, LITAF étend son répertoire grâce à des mises à jour annuelles faites par Virginia Coulon elle-même.

D. Présentation détaillée de la banque de données

LITAF donne des informations assez complètes sur la production littéraire en langue française relative à l'Afrique francophone subsaharienne : c'est sa spécialité. Plus globalement, cette banque de données répertorie « la production écrite » au sujet de l'Afrique francophone subsaharienne, qu'elle soit produite par des auteurs africains ou par des auteurs d'autres sphères géographiques.

1° À propos des mots « littérature, « africaine », « francophone »

Pour présenter la composition exacte de cette banque de données, il est important d'apporter quelques précisions. La première est que sa conceptrice véhicule en quelque sorte à travers son œuvre sa conception de la littérature francophone subsaharienne. Elle y associe, ainsi, toute la littérature qui cadre peu ou prou avec la réalité africaine notamment subsaharienne, sans la séparer de celle que l'on pourrait dans ce contexte qualifier d'« authentique »[74], c'est-à-dire produite par des auteurs autochtones, donc originaires de ces pays ou de cette zone géographique. On pourrait dire qu'elle se situe dans la perspective qui était celle de Roland Lebel, pour lequel la littérature africaine est constituée par l'ensemble des œuvres relatives à l'Afrique, et portant témoignage sur l'élément physique et humain, sans distinction de l'origine des auteurs. Par ailleurs, parler simplement de littérature pour les notices présentes dans cette banque de données est assez simpliste, car on y retrouve également plusieurs genres ou catégories qui relèvent de « la littérature par

[74] L'expression « authentique », ici, est empruntée à Jànos Riesz dans son ouvrage intitulé *De la littérature coloniale à la littérature africaine*, Paris : Karthala, 2007.

extension », à titre d'exemples : les gravures, les expositions, la filmographie, les dossiers de presse... Dans cette banque de données, la notion de littérature prend un « contenu sémantique très riche » [75]. De plus, elle se compose aussi bien de références livresques que d'autres types d'imprimés. C'est pourquoi, l'expression « production écrite » nous semble plus appropriée pour englober toutes les références qui y sont répertoriées. Nous l'utiliserons de ce fait couramment tout au long de ce travail. Enfin, LITAF reprend également les œuvres d'auteurs africains relevant d'autres sphères linguistiques, traduites en langue française.

Les mots « africaine » et « francophone » que reprend l'intitulé de la banque de donnée impliquent en outre deux réalités distinctes : une réalité linguistique qui est l'usage de la langue française et une réalité géographique dont on se doit de préciser les contours. Le terme « africaine » ne renvoie pas exactement au continent africain. Lors de nos différentes présentations dans le cadre du comité de suivi des doctorants, il nous a maintes fois été demandé si cette banque de données incluait la production littéraire du Maghreb et de l'Océan Indien. Ce qui n'est pas le cas, et qui s'explique en partie au moins par le fait que deux autres projets existaient parallèlement : LITOI et surtout LIMAG, comme nous l'avons rappelé. Mais la distinction entre ces projets repose elle-même sur une répartition géographique conventionnelle, séparant surtout l'Afrique dite « du Nord » de l'Afrique dite « Noire » ; cette répartition est très ancienne, elle a perduré à l'époque coloniale malgré l'unification qu'aurait pu apporter la « plus grande France » et elle a sans aucun doute été encore renforcée par la mouvance de la négritude, qui, pour diverses raisons, a repris à son compte le critère « racialiste » qui dominait alors les représentations. LITAF recense, concrètement, toute la production littéraire de dix-huit pays d'Afrique subsaharienne que nous citons par ordre alphabétique à savoir : le Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, le Gabon, la Guinée-Conakry, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo, y compris les traductions en français des œuvres provenant d'autres sphères linguistiques.

---

[75] Coulon (V.), « LITAF : une base de données de littératures africaines au carrefour de tous les questionnements », *in* : Coulon (V.) ; Garnier (Xavier), dir., *Les littératures africaines ; textes et terrains*, Paris : Karthala, 2011, p. 457-467 ; p. 459.

2° Mises à jour

Depuis sa création, cette banque de données a fait l'objet d'une mise à jour annuelle régulière. En 2004, elle a été complètement restaurée avec la mise en place d'une nouvelle grille d'interrogation suivie d'une mise à jour avec l'addition de nouvelles données. Cette actualisation a été régulière jusqu'en 2014, année marquée par un arrêt périodique des mises à jour annuelles, dû à des problèmes d'ordre personnel concernant la gestionnaire de cette banque de données. Cependant, jusqu'en 2014, cette bibliographie informatique présentait un répertoire quasi-complet concernant la littérature africaine francophone subsaharienne. En octobre 2016, elle a été une nouvelle fois complétée, avec l'ajout de nombreuses notices concernant les années 2014, 2015 et 2016. Toutefois, contrairement aux mises jour des années précédentes, celle de 2016 n'est pas complète ; en outre, plusieurs références de ces trois années n'ont toujours pas été enregistrées. La mise à jour de 2016 a également permis une réorganisation structurelle de la banque de données avec un nouveau système de paramétrage induit par la création d'une nouvelle interface. Ce réaménagement a été très bénéfique pour notre travail comme nous l'expliquerons dans les pages suivantes.

Aujourd'hui comme par le passé, LITAF est gratuitement accessible en ligne *via* internet. C'est une banque de données essentiellement bibliographique : aucun texte n'y est mis en ligne. Elle propose toutefois quelques résumés de livres ainsi que quelques notes et chapitres d'ouvrages. En septembre 2017, une mise à jour des données a été effectuée pour les mêmes années : 2014, 2015 et 2016. Toutefois, l'arrêt qui a eu lieu en 2014 a créé un léger déséquilibre au niveau des mises à jour annuelles, et cette banque de données peine désormais à atteindre son objectif d'une quasi-exhaustivité comme ce fut le cas en 2014.

3° Les notices contenues dans LITAF

LITAF propose un total de 29763 notices (selon la dernière mise à jour établie le 13/07/2017) et plus de la moitié d'entre elles décrivent des œuvres littéraires. En ce qui concerne ces dernières, nous avons des romans, des nouvelles, de la poésie, du théâtre, des mémoires, des chroniques, des essais etc. Ensuite, nous avons des recueils et anthologies dont le volume global avoisine les 600 notices. Mais un travail d'inventaire et de saisie reste à faire en ce qui concerne les œuvres courtes publiées isolément (surtout des nouvelles et des poèmes) dans une anthologie, un recueil ou une revue. Depuis la mise à jour effectuée

récemment, cette bibliographie se compose désormais de plus de 10886 notices de critique : on retrouve dans cette autre rubrique les notices concernant des ouvrages et des articles critiques parus en revue ainsi que quelques chapitres d'ouvrages.

Par ailleurs, LITAF compte 1410 (selon la recherche à partir de l'indexation des mots-clés) notices concernant des traductions en français d'œuvres littéraires africaines écrites dans d'autres langues, en l'occurrence européennes – anglais, portugais, espagnol – ou africaines.

La catégorie de « littérature traditionnelle » comporte quant à elle près de 587 notices. On y trouve des légendes, des mythes, des recueils de proverbes, des travaux scientifiques etc.

Enfin, il existe d'autres catégories telles que la littérature pour la jeunesse, la bande dessinée ou encore l'édition scolaire (manuels de littérature) ; le recensement de ces dernières catégories n'est actuellement pas à jour, il le sera certainement lors des mises à jour ultérieures.

4° Le catalogage des genres et catégories littéraires indexés

LITAF possède un système de catégorisation générique fin et diversifié, allant des genres qu'on peut qualifier rapidement de majeurs aux genres moins représentés numériquement ou considérés comme plus marginaux par l'usage. En outre, on relève aussi une multitude d'autres catégories textuelles descriptives que l'on a préféré classer et désigner comme étant des catégories littéraires ou textuelles. Dans le tableau suivant, nous reprenons l'ensemble de l'indexation générique établie par LITAF ; il présente à la fois les genres et catégories indexés, ainsi que les « sous-genres »[76] dont ils se composent.

Tableau 3 - Catalogue des catégories et des sous-catégories indexées dans LITAF

Numéros	Catégories et genres littéraires indexés	Sous-genres et sous-catégories

[76] Cette appellation, utilisée faute de mieux, ne suppose aucun jugement qualitatif de notre part.

1	Annuaire	➢ Jeunesse ➢ Théâtre
2	Anthologie	➢ Bande dessinée ➢ Chanson ➢ Conte ➢ Critique ➢ Essai ➢ Littérature traditionnelle ➢ Nouvelle ➢ Poésie ➢ Poésie orale ➢ Récit de vie ➢ Roman ➢ Théâtre
3	Aphorismes	➢ Aucun
4	Autobiographie	➢ Aucun
5	Bande dessinée	➢ Roman graphique
6	Bibliographie	➢ Anthologie ➢ Autobiographie ➢ Bande dessinée ➢ Cinéma ➢ Conte ➢ Critique ➢ Essai ➢ Jeunesse ➢ Littérature traditionnelle ➢ Manuscrits ➢ Mémoires ➢ Nouvelle ➢ Poésie ➢ Récit ➢ Roman ➢ Sciences humaines ➢ Théâtre ➢ Thèses
7	Biographie	➢ Aucun
8	Catalogue	➢ Bande dessinée ➢ Cinéma ➢ Jeunesse
9	Chanson	➢ Chansons
10	Chronique	➢ Extrait chronique
11	Citations	➢ Aucun
12	Compte rendu	➢ Anthologie ➢ Autobiographie ➢ Bande dessinée ➢ Bibliographique ➢ Biographique ➢ Chronique

		➢ Cinéma ➢ Collection ➢ Conte ➢ Correspondances ➢ Critique ➢ Dictionnaire ➢ Dictionnaire littéraire ➢ Document cinéma ➢ Document sonore ➢ Entretien ➢ Essai ➢ Étude ➢ Film ➢ Film documentaire ➢ Guide pratique ➢ Jeunesse ➢ Jeunesse (conte) ➢ Jeunesse (Poésie) ➢ Jeunesse (roman) ➢ Littérature traditionnelle ➢ Mémoires ➢ Nouvelle ➢ Poésie ➢ Récit ➢ Récit de vie ➢ Récit de voyage ➢ Recueil ➢ Répertoire ➢ Revue ➢ Roman ➢ Théâtre
13	Conte	➢ Conte inédit
14	Correspondances	➢ Aucun
15	Critique	➢ Anthologie ➢ Autobiographie ➢ Bande dessinée ➢ Bibliographie ➢ Biographie ➢ Cinéma ➢ Conte ➢ Essai ➢ Étude ➢ Jeunesse ➢ Littérature traditionnelle ➢ Manuel scolaire ➢ Mémoires ➢ Nouvelle ➢ Poésie ➢ Poésie orale ➢ Récit ➢ Récit de vie ➢ Récit de voyage ➢ Revue ➢ [E journal] ➢ [E journal] : poésie ➢ [E journal] : Théâtre

15	Critique [E journal]	➢ [E journal] : poésie ➢ [E journal] : théâtre
16	Cuisine	➢ Aucun
17	Dictionnaire	➢ Bande dessinée ➢ Biographie ➢ Dictionnaire littéraire ➢ Roman
18	Discographie	➢ Aucun
19	Document sonore	➢ Aucun
20	Dossier de presse	➢ Aucun
21	Éditorial	➢ Aucun
22	Entretien	➢ Entretien enregistrement sonore ➢ Extrait ➢ Entretiens
23	Essai	➢ Ressource internet ➢ Photographie
24	Étude	➢ Aucun
25	Exposition	➢ Aucun
26	Filmographie	➢ Aucun
27	Glossaire	➢ Aucun
28	Gravures	➢ Aucun
29	Guide	➢ Culturel ➢ Pratique
30	Index	➢ Aucun
31	Jeunesse	➢ Autobiographie ➢ Bande dessinée ➢ Bibliographie ➢ Biographie ➢ Coloriage ➢ Conte ➢ Documentaire ➢ Littérature traditionnelle ➢ Livres d'images ➢ Nouvelle ➢ Poésie ➢ Récit ➢ Roman ➢ Théâtre
32	Journal	➢ Aucun

33	Lexique	➢ Aucun
34	Littérature traditionnelle	➢ Anthologie ➢ Poésie ➢ Poésie traditionnelle
35	Manuel scolaire	➢ Aucun
36	Mémoires	➢ Aucun
37	Nouvelle	➢ Aucun
38	Poésie	➢ Aucun
39	Préface	➢ Aucun
40	Récit	➢ Extrait ➢ Récit de vie ➢ Récit de voyage ➢ Récit historique ➢ Récits
41	Recueil	➢ Citations ➢ Contes ➢ Correspondances ➢ Essai ➢ Nouvelle ➢ Nouvelle, poésie ➢ Nouvelle, poésie traditionnelle ➢ Poésie ➢ Récit ➢ Théâtre
42	Répertoire	➢ Aucun
43	Roman	➢ Roman feuilleton (inédit) ➢ Roman feuilleton ➢ Roman
44	Scénario	➢ Aucun
45	Théâtre	➢ Aucun
46	Thèses	➢ Aucun

La longueur de ce tableau montre l'ampleur des efforts qui ont été déployés pour la constitution de cette banque de données, mais aussi la pluralité des informations que l'on peut y retrouver. Comme il a déjà été dit, LITAF est une banque de données bien fournie.

L'indexation générique rassemble en tout 243 termes dont 46 principaux genres et catégories avec, pour la plus grande majorité, des sous-genres ou des sous-catégories.

Rappelons que cette catégorisation n'a été établie qu'à partir de la collecte primaire des données. En effet, chaque document collecté dans ce cadre faisait systématiquement l'objet d'une classification générique dans la catégorie ou le genre correspondant ; s'il n'existait pas de catégorisation appropriée pour le document, elle était immédiatement créée. De ce fait, toutes les catégorisations de LITAF comportent au moins une notice, même si, pour certaines d'entre elles, l'informatisation des données n'est pas encore totalement effectuée. Cette façon de procéder explique le nombre important de genres et catégories littéraires qui composent cette banque de données ; en outre, cette indexation générique est mouvante : lors de la dernière mise à jour (en 2017), les catégories « Cuisine » et « Gravures » ont été ajoutées.

Par ailleurs, l'indexation des documents est partagée entre plusieurs genres littéraires et d'autres catégories de documents (livres et autres imprimés) qui sont ou qui peuvent être perçues comme étant de la « littérature par extension ». Il faut préciser que le contenu de cette banque de données évolue au fil de ses mises à jour et de ses reconfigurations. Elle a débuté avec une indexation générique plus restreinte et plus axée sur les genres littéraires considérés comme les plus représentatifs ; au fur et à mesure de l'extension du volume des données collectées, elle s'est ouverte sur d'autres types de textes ou simplement de documents qui, selon Virginia Coulon, sont perçus comme étant des productions littéraires.

5° Les publications « fixes » de LITAF

Depuis sa création, ce travail d'encodage informatique a rendu possible la réalisation sous forme imprimée ou gravée (en ce sens, elles sont « fixes », et relèvent, de ce point de vue, de l'écrit) de quelques ouvrages essentiellement bibliographiques dont les références sont consignées dans la rubrique « Librairie » de LITAF. Cette partie de la banque de données présente tous les ouvrages documentaires (cédéroms et livres) ayant un lien direct avec LITAF. La liste est faite par ordre chronologique de parution, et les ouvrages sont classés selon leur support de publication.

Plusieurs numéros bibliographiques de la revue *Notre librairie* (devenue désormais *Cultures Sud* qui n'existe plus) ont été réalisés à partir de LITAF. On recense au total quatre numéros :

- « 2500 titres de littérature : Afrique sub-saharienne », *Notre librairie*, n°94, juillet-septembre 1988, 198 p.

- « 1500 nouveaux titres de littérature : Afrique sub-saharienne », *Notre librairie*, n°129, janvier-mars 1997, 143 p.
- « 1250 nouveaux titres de littérature d'Afrique noire, 1997-2001 », *Notre librairie*, n°147, janvier-mars 2002, 207 p.
- « Bibliographie (œuvres postérieures à 1980) : Afrique Noire », *Notre Librairie* (n° spécial 'Nouvelles Écritures Féminines 2. Femmes d'ici et d'ailleurs'), n°118, juillet-septembre 1994, p. 121-130.

Il faut cependant rappeler ici également qu'en leur temps, une partie de ces données a également été publiée dans les *Études littéraires africaines*, la revue de l'Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA[77]), dont elles ont pendant plusieurs années constitué l'essentiel du sommaire. La rubrique « À signaler » proposait en effet, semestriellement, de 1996 à 2002 soit dans les 12 premières livraisons de la revue[78], une bibliographie courante des publications. L'année 2002 constitue ainsi un point de repère intéressant : c'est à partir de cette année-là que les chercheurs de l'Association estiment que la forme numérique, dont nous avons déjà décrit les avantages par ailleurs, a rendu obsolète la forme imprimée. À partir du n°13, la revue publie dans chaque livraison un portefeuille d'études consacrées à un thème, un écrivain, une région, etc.

Dans les ouvrages imprimés réalisés à partir de LITAF, nous avons :

- Coulon (V.), « Traductions d'œuvres africaines, répertoire », *in* : Alain Ricard (dossier établi sous sa direction) *Les Cahiers du Centre régional des lettres d'Aquitaine, II*, Hiver 1997, p. 87-102.
- Coulon (V.), « Le Théâtre de langue française de l'Afrique noire bibliographie », *in* : *Palabres*, Vol. II, n°1-2, juin 1998, p. 143-189.
- Coulon (V.), « L'Écriture féminine de l'Afrique subsaharienne : une bibliographie francophone (œuvres littéraires et ouvrages critiques », *in* : *Palabres*, Vol. III, n°1-2, avril 2000, p. 267-288.
- Coulon (V.) *Bibliographie francophone de littérature africaine*, Vanves, EDICEF, 1994, 143 p.
- V. Coulon, *Bibliographie francophone de littérature africaine*, 2 éd, mise à jour et complétée, Paris, EDICEF / AUF, 2005, 480 p.

---

77 Association pour l'Étude des Littératures Africaines, site accessible en ligne : http://www.apela.fr/ - consulté le 25.08.2018

78 Ces livraisons sont aujourd'hui accessibles en ligne à l'adresse : https://www.erudit.org/fr/revues/ela/#back-issues - consulté le 18.06.2018

En mai 2000, LITAF a permis la réalisation un cédérom nommé *Orphée 2*. Ce support documentaire, conçu par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en collaboration avec le réseau AUPELF-UREF, est une bibliographie générale et comparée des littératures francophones. Il reprend, rectifie et actualise le contenu du premier cédérom *Orphée 1* publié en 1993. *Orphée 2* regroupe les contenus des trois banques de données : LITAF, LIMAG et LITOI.

6° Weblitaf ou comment interroger cette banque de données

La banque données LITAF peut être interrogée à partir de son interface Weblitaf. Elle est constituée d'une grille d'interrogation qui donne accès aux données référencées. Depuis sa création, cette banque de données a connu deux restructurations au cours desquelles sa grille d'interrogation a complètement été remaniée. Durant la période allant de 2004 à 2016, elle affichait une grille d'interrogation unique et préconstruite telle que nous la présentons ci-dessous.

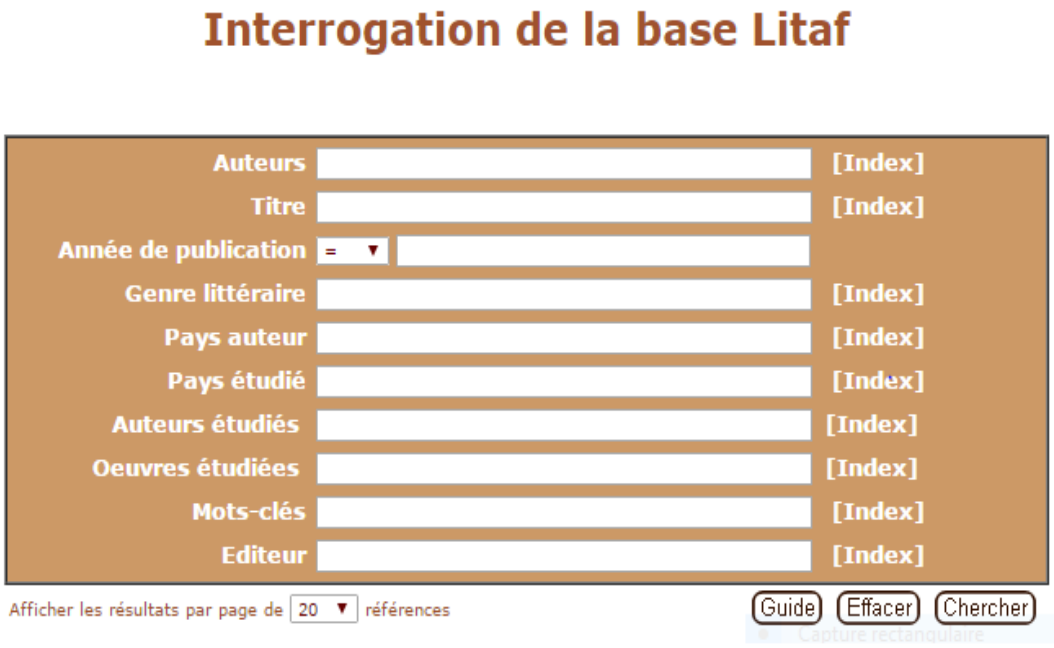

Jusqu'à l'été 2016, les interrogations s'effectuaient essentiellement sur cette grille d'interrogation prédéterminée. Mais la dernière reconfiguration de cette banque de données réalisée précisément en octobre 2016, a conduit à l'installation d'une nouvelle grille

d'interrogation à deux volets : un premier pour la recherche simple, et un second pour la recherche avancée, constitué d'une grille d'interrogation prédéterminée.

a. Présentation du premier volet d'interrogation « Recherche simple ».

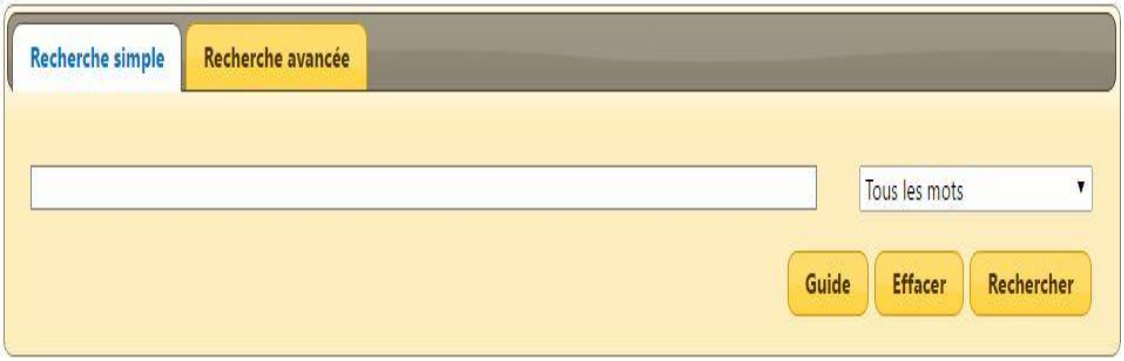

La recherche à partir de cette nouvelle interface, s'effectue simplement, comme l'indique son nom, c'est-à-dire qu'elle n'est pas soumise à des indicateurs précis. Le chercheur ou l'usager questionne la banque de données à partir de termes choisis. Les mots utiles à la recherche sont introduits dans l'espace proposé, et ils se valident par un double clic sur le bouton « Rechercher ». Dans ce cas cependant, la recherche doit s'effectuer avec une attention particulière car le nombre de mots introduits influence fortement le résultat ; plus il en existe, moins il y a des chances d'y parvenir dès la première tentative. De plus, cette barre de recherche tient compte de la hiérarchie des mots utilisés lors d'une interrogation ; il faut absolument tenir compte de ce détail si on veut parvenir aux résultats escomptés.

La grille de « Recherche simple » propose par ailleurs deux options de recherche : la première tient compte de l'ensemble des mots introduits par l'usager et la seconde permet de sélectionner le mot le plus important de sa recherche. Tout dépendra alors des objectifs visés par chaque usager. Enfin, la liberté d'exploration qu'offre cette grille d'interrogation permet d'obtenir des résultats d'un très grand nombre, puisque les documents y sont fournis de façon cumulée, laissant à l'usager le soin de les caractériser intelligemment et selon ses objectifs.

b. Présentation du second volet d'interrogation « Recherche avancée »

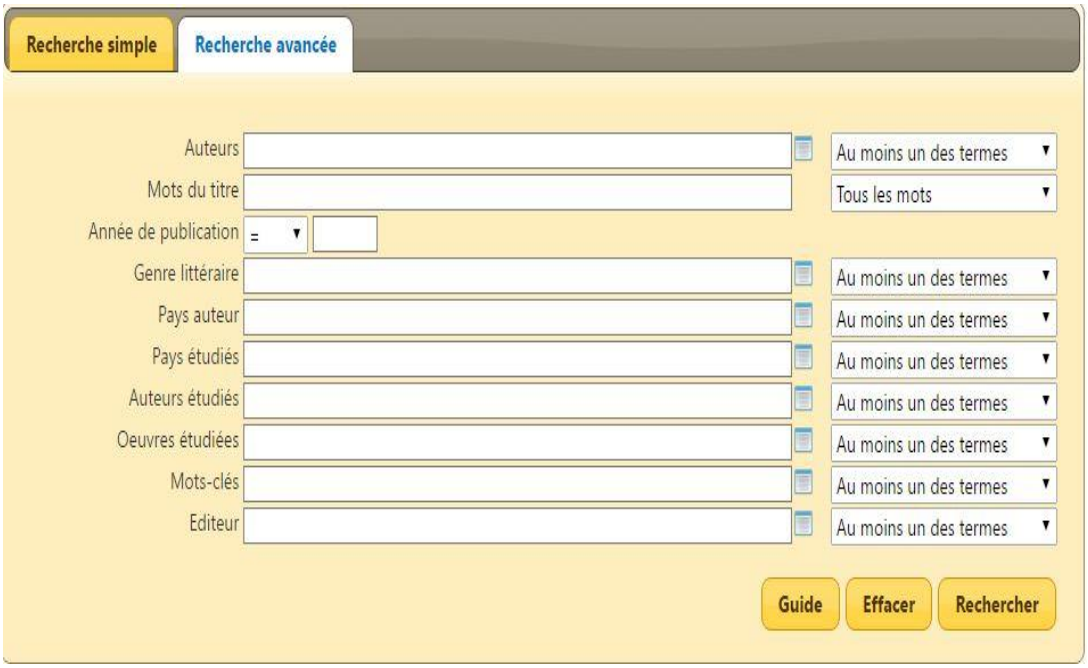

Sur cette grille d'interrogation, les indexations existantes permettent d'établir des demandes plus précises et l'exploitation des données au moyen de ce second volet y est entièrement soumise. La recherche, dans ce cas, dépend aussi de la pertinence de chaque terme apposé sur la barre ou les barres d'indexation. Elle consiste à remplir les index liés à chaque recherche ; les termes utilisés permettent d'identifier les informations archivées en lien avec chacun du/des terme(s) ou du/des chiffre(s) introduit(s). Ce type d'interrogation permet à chaque usager d'obtenir des résultats plus concis se rapportant à une demande. En outre, sur ce second volet, il est possible de procéder à des demandes multicritères. Toutefois, chaque index répond à un mode de questionnement bien défini, il est, de ce fait, important de les décrire selon qu'il soit distinct ou ressemblant.

- **L'interrogation par auteur(s)** : elle consiste simplement à inscrire au niveau de l'index « auteur », le nom de l'auteur recherché. Une liste déroulante des noms homographes et homonymes s'affichera par la suite, et il suffira à l'usager de sélectionner le nom recherché. Les résultats, dans ce cas, sont des données bibliographiques se rapportant à l'auteur concerné (livres-essais-thèses-articles…). Néanmoins, les noms africains étant un cas particulier, la recherche peut se faire plusieurs fois sans aboutissement. En effet, la saisie

doit correspondre à la disposition du nom tel qu'il est inscrit dans la banque de données.

- **L'interrogation à partir du titre, du genre littéraire, du pays de l'auteur, des pays étudiés, des auteurs étudiés, des œuvres étudiées et de l'éditeur** obéit aux mêmes principes. Il suffit d'entrer le titre, le nom du pays ou la catégorie textuelle littéraire recherchés pour obtenir des résultats en lien avec les mots introduits. Ici aussi, la saisie des termes doit se faire attentivement, au risque de ne pas accéder aux références recherchées.

- **L'interrogation par année de publication** reste la plus délicate de toutes. Elle s'effectue à partir des signes algébriques qui sont introduits dans cette barre d'indexation. Dans ce cas, la grille d'interrogation propose trois signes (=, ≤, ≥) et le terme (entre) qui permettent toutes d'obtenir des détails chronologiques sur l'ensemble des références contenues dans cette banque de données.

- **Les interrogations par mots-clés** se font à partir d'un emploi ciblé des mots ou expressions se rapportant à une recherche donnée. On peut introduire un ou plusieurs mots ou expressions dans la barre concernée. Cependant, afin d'obtenir des résultats plus précis, il est préférable de n'introduire qu'un seul mot-clé, ou une seule expression à la fois.

- **L'interrogation multicritères** n'est réellement possible que sur cette grille d'interrogation. Elle permet de croiser (en les remplissant) différents index dans le but d'obtenir des informations diverses en une seule recherche. Dans le jargon bibliométrique, ce type d'interrogation est appelé « couplage », et, dans ce cas, il est préférable de réduire le nombre de critères de recherche pour pouvoir obtenir les informations se rapportant le plus à sa demande.

En somme, cette grille est plus sélective en termes de documents. Elle permet à l'usager d'avoir accès à une documentation plus ciblée.

7° Présentation des résultats

Les résultats de recherche sont présentés à partir d'une liste déroulante telle qu'on la présente ci-dessous.

14 Nwahba, Ruben, **L'Accouchement** Paris : L'Harmattan, 1995, 172 p., ISBN : 2-7384-3938-1, [Roman] : Cameroun

15 Couchoro, Félix, **Accusée, levez-vous** *In Togo-Presse* Lomé, 24 fév.-6 avril 1967, [102] p., [Roman-feuilleton] : Togo

16 Brink, André, **Un Acte de terreur : roman** Paris : Librairie Générale Française, 1991, 990 p., ISBN : 2-253-06287-1, [Roman] : Afrique du Sud

17 Ilboudo, Pierre Claver, **Adama ou la force des choses** Paris : Présence Africaine, 1987, 154 p., ISBN : 2-7087-0484-2, [Roman] : Burkina Faso

18 Brink, André, **Adamastor** Paris : Stock, 1993, 158 p., ISBN : 2-234-02532-X, [Roman] : Afrique du Sud

19 Campbell, Roy, **Adamastor** Tunis : Éd. de "Mirages", 1936, 89 p., [Roman] : Afrique du Sud

20 Brink, André, **Adamastor** Paris : Librairie Générale Française, 1995, 116 p., ISBN : 2-253-13758-8, [Roman] : Afrique du Sud

Réponses 1 à 20 sur 3506 1 2 3 4 5

Ils s'affichent par vingtaine dans les cas où leur nombre dépasserait ce chiffre. On peut choisir de les présenter selon un format détaillé qui permet d'accéder aux résumés, ou aux brèves présentations, aux mots-clés en liaison avec la requête effectuée, ou dans un format plus court qui se réduit simplement aux éléments paratextuels du document. Cette option est proposée aux usagers sur le haut de la page d'affichage. Par ailleurs, LITAF offre une autre option permettant de ranger les références par ordre de datation croissante ou décroissante. En somme, la présentation des résultats dans cette banque de données peut être modifiée selon les angles de recherche de chaque utilisateur.

E. LITAF aujourd'hui, bilan et perspectives

L'exploitation de LITAF dans le cadre de ce travail nous a aussi permis de nous intéresser au dispositif en lui-même. Cette partie nous a paru judicieuse car elle permet, d'une part, de présenter de façon plus détaillée l'état actuel de cette banque de données, et, d'autre part, de mettre en lumière ses perspectives à long terme. Comme il a été mentionné dans les pages précédentes, le suivi et le maintien d'une banque de données demandent des efforts financiers et humains aussi importants que constants. LITAF est une œuvre qui est encore en pleine constitution, et aujourd'hui, son entretien ainsi que son maintien sont des préoccupations auxquelles elle doit faire face. Tout un travail d'optimisation reste encore à effectuer et le travail entamé doit totalement être achevé. En outre, la pérennisation est un défi auquel LITAF fait face de façon permanente. Quelles sont ainsi les mesures prises dans cette perspective ?

Concernant cette problématique, quelques suggestions ont déjà été proposées par Virginia Coulon ; nous les présenterons de manière détaillée. Par ailleurs, d'autres perspectives peuvent être envisagées ; elles proviennent de nos différentes lectures portant sur la question des banques de données littéraires, ainsi que de la consultation d'autres banques centrées sur les disciplines littéraires. Mais auparavant, il importe de dresser un tableau récapitulant la situation actuelle de LITAF ; quel bilan peut-on en faire aujourd'hui ?

1°Les informations manquantes

LITAF reste une mine d'informations inestimable pour toute personne voulant s'informer de la production littéraire francophone en lien avec l'Afrique subsaharienne. Toutefois, plusieurs informations en sont toujours absentes ; nous les avons relevées au fil de nos quantifications à partir de cette banque de données. La liste établie dans ce but peut s'avérer non-exhaustive, mais elle laisse tout de même apparaitre les manquements les plus importants.

a. Plusieurs références manquantes des années antérieures

L'arrêt périodique des mises à jour annuelles, survenu en 2014, a entrainé, comme nous l'avons signalé plus haut, un déséquilibre au niveau de l'actualisation des données.

Ainsi, malgré les récentes mises à jour de 2016 et 2017, LITAF souffre toujours d'un retard au niveau de la collecte et de l'informatisation des références des années 2015, 2016 et 2017. De ce fait, aucune de ces années n'affiche des résultats aussi complets que ceux des années précédentes. Selon Virginia Coulon, « jusqu'en 2014, la banque de données est à son maximum, elle est à cette époque, la plus complète possible »[79]. Cependant, après cette année, LITAF peine à atteindre ce maximum en termes de références répertoriées. Des efforts sont déployés pour combler le retard enregistré et la collecte des données pour ces trois années est encore en train d'être effectuée. Toutefois, obtenir des références complètes reste très peu probable, car, selon Virginia Coulon, il se pourrait que plusieurs petites maisons d'éditions aient publié entre-temps des ouvrages qui seraient insaisissables lors des différentes collectes. Tous ces éléments constituent une part importante d'informations manquantes.

b. Annotations manquantes ou inachevées sur plusieurs notices

La rédaction des notes explicatives de plusieurs notices déjà référencées reste à terminer. Celles de plusieurs catégories sont encore, jusqu'à ce jour, vides ou parfois incomplètes.

c. L'absence de certains indices signalétiques sur les références

Plusieurs références ne possèdent toujours pas d'indices signalétiques. Les éléments tels que la date (qui est indiquée dans ce cas, par le chiffre 0000), l'éditeur, le nom d'auteur (auteur inconnu), ainsi que le lieu d'édition, sont inexistants dans plusieurs notices. Ces détails manquants seront sans doute assez difficiles à compléter car cela nécessiterait une trop grande investigation pour des éléments dont la plupart pourraient être introuvables.

2°Litaf : pour quels usages et pour quels publics ?

La banque de donnée LITAF constitue un vaste réservoir d'informations sur la littérature africaine francophone subsaharienne. Elle permet d'effectuer différents types de recherches qui vont dépendre de l'intérêt du chercheur ou du simple usager. À notre avis, trois principaux usages peuvent lui être attribués : éducatif, scientifique et technique.

---

79 Entretien personnel avec Virginia Coulon effectué le 4 mai, 2016.

Cette banque de données constitue une documentation unique, sûre et élaborée dans le domaine de la littérature francophone subsaharienne. Elle octroie à tous les usagers un accès plus aisé à toute cette documentation dans le sens où les documents référencés sont à la fois numérisés et catégorisés. Cela facilite amplement certaines tâches comme, par exemple, la constitution d'un corpus d'ouvrages selon une thématique donnée ou un auteur particulier, qui peut se faire en moins d'une minute sur LITAF. De plus, chacun des utilisateurs a la possibilité d'établir un catalogage personnel en soustrayant ou en isolant toutes les fiches relatives à sa recherche ; dans ce cas, il suffit de se référer à la classification correspondante. En somme, l'usage de cette banque de données permet de gagner aussi bien en temps et en précision qu'en efficacité.

Par ailleurs, LITAF est un corpus important pour l'élaboration des travaux bibliographiques. Quelques ouvrages bibliographiques (cités plus haut) ont déjà été rédigés grâce à cette banque de données. Elle pourrait également être un corpus utile à l'élaboration des manuels scolaires pour les différents niveaux d'enseignement. En plus, sa structure offre la possibilité d'un traitement sériel et quantitatif des données répertoriées ; divers travaux employant des méthodes quantitatives comme la nôtre peuvent ainsi y être menés.

Aujourd'hui, la fréquence des consultations de LITAF reste difficile à établir (manque de statistiques sur les données usuelles) ; la plupart des personnes interrogées à son propos ignoraient totalement l'existence de cette banque de données et nous n'avons, de ce fait, pu recueillir assez de témoignages d'utilisateurs. Très probablement, le nombre de ses usagers n'est pas assez élevé. Il est de ce fait essentiel que son existence aussi bien que son utilité soient connues par un public plus large ; ce n'est qu'à partir de ses usagers que le lourd travail établi pour sa constitution pourra être apprécié. De plus, la diversité des motivations des usagers ainsi que les types de recherches exécutés à partir de cette banque de données permettront de mieux cibler les besoins des utilisateurs dans le but de l'optimiser plus efficacement.

3°Les perspectives d'optimisation pour cette banque de données

L'optimisation de cette banque de données est la préoccupation première et permanente de sa conceptrice. Elle souhaiterait que soient maintenues et suivies les mises à jour annuelles dont dépend la vitalité de son œuvre. Elle aimerait aussi que le système d'exploration de cette banque de données soit plus performant, donc mieux structuré.

Virginia Coulon présente LITAF en termes de « réussite indéniable ». Cette banque de données est aujourd'hui une véritable référence en ce qui concerne les littératures francophones subsahariennes. Elle reste jusqu'à présent la seule bibliographie informatique répertoriant presque toute la production littéraire d'Afrique francophone subsaharienne en français, y compris d'autres catégories en lien avec cette littérature (l'art, le cinéma, les médias) bien que leur nombre soit très limité. Les données qui y sont référencées sont très fiables ; elles peuvent aider et orienter tous les chercheurs et amateurs de la littérature en général et de la littérature francophone subsaharienne en particulier. Cependant, cette banque de données exige un entretien et un suivi particulier pour assurer son maintien et sa pérennisation.

En effet, LITAF fait à présent face à des besoins financiers qui sont un frein à son développement et réduisent considérablement sa dynamique. La gestionnaire de cette banque de données a d'autres projets en cours, notamment rattraper le retard dans la saisie des références manquantes et mettre en ligne les parutions récentes. Toutefois, le manque de moyens ralentit considérablement le bon déroulement de ces opérations, et cela, malgré l'aide de différents chercheurs qui sont membres de l'APELA. Il faut dire que cette aide n'apporte qu'une solution temporaire aux problèmes auxquels fait régulièrement face la gestion de cette banque de données.

Aujourd'hui, son principal défi est celui de sa pérennisation. Sa conceptrice a pris sa retraite et compte désormais passer la main à d'autres acteurs qui pourront y assurer la continuité. Selon Virginia Coulon, le cadre humain et matériel de LITAF doit totalement être repensé. Pour cela, elle a déjà émis quelques idées ; il fut un temps question de transférer les compétences pour la collecte et l'informatisation des données au réseau CRITAOI. Cette fusion n'a toutefois pas abouti. Aujourd'hui, le souhait de faire intervenir des équipes nationales compétentes (des pays ayant un lien avec LITAF, dont les dix-huit pays cités plus haut) pour la collecte et la gestion des données au niveau local reste l'issue la plus probable. Cette manière de procéder devrait instaurer une mutualisation des efforts et à la fois un partage des savoirs qui permettraient à LITAF de conserver une certaine ardeur qui la maintiendrait en activité et lui assurerait encore des années de fonctionnement. Des équipes compétentes ont pu être constituées pour reprendre et parfaire le travail dans la plupart des pays concernés notamment : le Cameroun, le Rwanda, la RDC, le Burkina Faso, le Sénégal, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo. Elles

restent à composer en Guinée, en Mauritanie, au Tchad, au Gabon et au Congo où il y a encore des arrangements à faire.

Par ailleurs, le site public est aussi une manière de fédérer une communauté autour de cette banque de données. Ce serait alors, grâce à toutes ces personnes, que LITAF pourra plus sereinement évoluer, car nous pensons que son émancipation dans la durée ne peut qu'être le fait d'un travail collectif. Il est de ce fait plus qu'important de restructurer son paramétrage ; nous pensons que cette banque de données devrait proposer à l'ensemble des usagers un lien à partir duquel il serait possible d'introduire, de modifier ou de corriger des références comme ce fut le cas sur LIMAG. Ainsi, chacun d'entre nous pourra y ajouter l'ensemble de ses informations sur la littérature francophone subsaharienne, ainsi que ses propres travaux. Par contre, toute information proposée devrait obligatoirement faire l'objet d'une vérification minutieuse pour son maintien sur le site.

À l'instar de Virginia Coulon, nous pensons aussi que la conception d'une telle bibliographie reste importante et doit être soutenue par des efforts nationaux des pays concernés ; ils sont nécessaires pour la continuité d'une telle œuvre. Nous suggérons de mettre en place dans ces pays un « Dépôt légal »[80] dont l'exécution nécessiterait l'intervention d'un cadre législatif et réglementaire qui donnerait accès aux droits d'auteurs comme c'est le cas en France et dans quelques pays concernés (même si ce dépôt légal ne fait souvent pas l'objet d'un suivi rigoureux dans plusieurs pays francophones subsahariens). Il interviendrait dans toutes sortes de publications : livresques, périodiques ou estampes etc. Cette organisation permettrait de recenser plus aisément l'ensemble de la production écrite. Néanmoins, elle ne doit en aucun cas être un dispositif de surveillance et de contrôle étatique, mais une instance purement culturelle et intellectuelle.

Cette façon de procéder ou d'opérer permettrait d'obtenir une collecte des données plus exhaustive avec, à la clé, toutes les informations possibles sur un document, y compris, si possible, les tirages. Cela renforcerait considérablement la mémoire patrimoniale et culturelle en matière de production livresque et écrite dans ces États. En outre, grâce à cela,

---

[80] Le « dépôt légal » est une obligation pour toutes institutions ou personnes qui concourent à la vie éditoriale, de déposer chaque document édité ou imprimé sur le sol français à la Bibliothèque Nationale de France ou auprès d'un organisme habilité à recevoir ces documents. Il existe dans la plupart des pays concernés un dépôt légal, mais il ne fait sans doute pas l'objet d'un suivi rigoureux et d'une maintenance permanente.

il serait possible d'établir des bibliographies nationales dont la mise en œuvre pourrait converger vers la publication annuelle d'un catalogue des publications. LITAF, par conséquent, n'aurait plus qu'à être alimentée par l'ensemble de ces bibliographies nationales qui deviendront comme d'autres catalogues, des sources d'approvisionnement pour cette banque de données.

F. Adaptation des données et délimitation du cadre temporel

Cette sous-partie n'est pas une continuité de la présentation détaillée que nous venons de faire de LITAF. Elle s'inscrit par contre dans un dyptique qui se propose d'examiner, en premier lieu, les données fournies afin de voir à quelles conditions elles peuvent se prêter à une analyse bibliométrique. Ensuite, de situer notre travail dans un cadre chronologique en lien avec les données temporelles introduites dans cette banque de données. En effet, si les banques de données ainsi que d'autres corpus numérisés sont intéressants pour conduire des travaux scientifiques, leur approche doit toutefois être faite avec beaucoup de prudence. Il est de ce fait essentiel de prendre des précautions tant sur le plan analytique que méthodologique.

Cette analyse se propose de mettre en lumière les dispositions que nous avons dû prendre pour user des instruments bibliométriques sur les données numérisées contenues dans LITAF. En d'autres termes, il sera question de montrer qu'elles ont été les mises au point et les réajustements qui ont permis d'utiliser de façon optimale ce corpus.

1°Adaptation du corpus

L'on ne peut user de la méthode bibliométrique sans au préalable s'assurer de l'adaptabilité de la source sur laquelle elle se basera. Cela reste, pour toute étude de ce genre, une condition *sine qua non*. Dans cette perspective, Raymond Josué Seckel écrit que

> s'intéresser à la bibliométrie comme méthode d'analyse de la littérature et, de façon plus générale, de la chose imprimée, c'est d'abord s'attacher à la critique d'une source primordiale de cette étude, les répertoires bibliographiques ; plus précisément, porter son attention sur un élément capital de leur usage à des fins

> bibliométriques, les cadres de classement qui y sont adoptés pour l'organisation de la matière recensée[81].

Comme on peut le lire dans ces lignes, le choix d'une méthode bibliométrique est très délicat car il nécessite de prendre au préalable un certain nombre de précautions par rapport à la source sur laquelle elle va s'appliquer ; Isabelle De Conihout (1992) en parle comme d'un « préalable indispensable ». Cette démarche invite à une meilleure utilisation et compréhension des données que nous avons la chance de posséder. Il est question ici de comprendre à quelles conditions les données sur LITAF peuvent se prêter aux traitements bibliométriques, et comment nous avons procédé dans notre cas.

Les conditions de classement des données affectent négativement ou positivement une étude bibliométrique. Certains éléments tels que le manque d'actualisation des données, l'exclusion de certains documents, l'inexistence d'autres, les noms homographes, le trop peu ou le trop plein d'informations et bien d'autres éléments encore peuvent altérer des quantifications et fausser leur analyse. De ce fait, il est plus qu'important de passer par cette première étape, qui consiste à réaménager plus ou moins le champ d'investigation qui est le nôtre.

En bibliométrie, l'exploitation d'une source entraîne aussi sa critique systématique. Cette dernière n'est en aucun cas une sorte de remise en cause du corpus qui est le nôtre ; elle est par contre une manière de justifier cette nouvelle configuration que nous avons donnée au corpus afin de l'adapter à notre méthode aussi bien qu'à notre démarche, mais aussi afin d'éviter d'en faire un usage maladroit. Dans cette perspective, nous avons jugé utile de mettre en lumière les difficultés techniques auxquelles nous avons dû faire face, ainsi que les limites qui se sont imposées à nous dans le cadre de ce travail.

En effet, pour toute analyse quantitative, le plus important est de disposer d'une source fiable, c'est-à-dire qui se compose de données pouvant être mesurées et suivies quantitativement dans leur progression et sur une certaine période. Ceci, dans le but d'obtenir des résultats plus précis, pouvant le mieux mener vers des analyses plus tangibles. Dans ce sens, LITAF est éligible à ce genre d'étude ; elle remplit parfaitement les conditions que nous venons d'évoquer. Néanmoins, toutes les références qui y sont enregistrées ne

---

81 Seckel (Raymond, Josué), « Bibliométrie, bibliographies, classifications », *in* : Vaillant (A.), dir., *Mesure (s) du livre, op.cit.*, p. 41-56 ; p. 41.

peuvent être exploitées car notre analyse ne peut reposer que sur des données « propres »[82] et plusieurs d'entre elles ne le sont pas. Cela nous oblige donc à les reconditionner.

Soulignons tout d'abord que « l'auteur de ce projet n'est ni bibliothécaire, ni documentaliste, ni informaticien mais littéraire de formation. Le point de vue adopté est celui d'un chercheur et non d'un bibliographe.[83] ». Cette orientation à partir de laquelle a été établie cette banque de données pourrait sans doute expliquer les erreurs qui se sont insérées lors de la saisie des données. De ce fait, afin d'en tirer une analyse cohérente et exacte, il nous parait important de redéfinir le corpus afin de l'accommoder à la méthode choisie. Ce faisant, nous allons procéder au fur et à mesure de notre analyse à des tris sélectifs, à des éliminations, à des assemblages ou des constitutions de micro-corpus, qui respectent cependant les classifications déjà existantes dans le but d'obtenir des données plus « propres » qui pourront nous mener vers des interprétations plus objectives.

Aussi, pour mieux comprendre quelle a été notre démarche, il nous a semblé plus judicieux de faire une présentation détaillée des difficultés auxquelles nous avons dû faire face, dans l'objectif de justifier la démarche empruntée pour contourner les limites structurelles et redéfinir notre corpus.

a. La mise en place d'une nouvelle grille d'interrogation

La banque de données LITAF a été entièrement reconfigurée en octobre 2016 (cf. présentation détaillée de LITAF). Cette restructuration a permis la mise en place d'une nouvelle grille d'interrogation possédant deux volets de recherche elle est le principal facteur qui nous a contrainte à remodeler notre travail de recherche. En effet, depuis sa création, l'interrogation de LITAF s'est toujours faite par le biais d'une grille unique et pré-indexée, qui a servi à établir toutes nos premières quantifications. Cependant, la création d'une nouvelle grille d'interrogation a aussi occasionné un changement important au niveau des chiffres obtenus, ce qui nous a obligée à reprendre entièrement l'ensemble de nos quantifications.

---

82 Nous reprenons ici le terme employé par Virginia Coulon elle-même lors de nos différents entretiens.

83 Coulon (V.), « Litaf : une base de données au carrefour de tous les questionnements. », *in* Garnier, (Xavier) ; Coulon (V.) (dir.)., *Les littératures africaines*, *op.cit*., p. 457.

En effet, nous nous sommes rendu compte que les résultats des quantifications obtenus à partir de l'ancienne grille d'interrogation étaient envahis de trop de bruits, c'est-à-dire d'éléments non pertinents qui grossissent artificiellement les volumes de production. Nous avons pu le remarquer en comparant les chiffres obtenus avant et après la mise en place de la nouvelle grille d'interrogation. Les sommes obtenues dans les deux cas comportaient des écarts incohérents qu'il fallait d'abord comprendre. Pour cela, il est nécessaire de passer au cas pratique. Les tableaux qui font suivre ont été établis à titre illustratif.

Tableau 4 - Volumes de production de quelques genres et catégories fournis par l'ancienne grille d'interrogation

Catégories littéraires	Sommes totales
Anthologie	333
Autobiographie	210
Bibliographie	352
Biographie	182
Dictionnaire	33
Essai	1077
Mémoires	145
Nouvelle	1739
Poésie	3605
Récit	507
Roman	6890
Théâtre	2103

Les résultats qui vont suivre sont ceux fournis par la nouvelle grille d'interrogation. Rappelons tout de même qu'elle comporte deux volets et, dans ce cas, la quantification a été établie à partir des mêmes genres et catégories littéraires.

Tableau 5 - Volumes de production de quelques genres et catégories obtenus à partir des deux volets de la nouvelle grille d'interrogation

« Recherche simple »		« Recherche avancée »	
Anthologie	425	Anthologie	300
Autobiographie	290	Autobiographie	135
Bibliographie	763	Bibliographie	314
Biographie	752	Biographie	151
Dictionnaire	64	Dictionnaire	23
Essai	1344	Essai	925
Mémoires	228	Mémoires	125
Nouvelle	3168	Nouvelle	1402
Poésie	4079	Poésie	2413
Récit	1029	Récit	425
Roman	7740	Roman	3374
Théâtre	2360	Théâtre	1106

Les résultats obtenus à partir de chacune des grilles interrogées présentent des sommes totalement différentes. Mais un souci de clarté se pose lorsqu'on les compare plus finement. On peut voir ainsi que les résultats obtenus à partir de l'ancienne grille d'interrogation sont plus élevés que ceux obtenus à partir du volet « Recherche simple », et la « Recherche avancée » octroie des résultats plus faibles que ceux des deux autres grilles d'interrogation. Or, rappelons que la reconfiguration de la banque de données durant l'année 2016 a aussi été l'occasion d'insérer plusieurs nouvelles références. Ainsi, en tenant compte de cet ajout, les résultats obtenus à partir de la nouvelle grille d'interrogation (2016) devraient être forcément plus importants que ceux de l'ancienne grille. Toutefois, si cela est le cas, pour les sommes fournies par le volet « Recherche simple », celles fournies par la « Recherche avancée » sont nettement plus faibles malgré la mise en ligne

de nouvelles références. Pour lever cette imprécision, nous avons dû demander des précisions à Virginia Coulon.

Elle nous a conseillé d'établir toutes nos quantifications à partir du second volet de la nouvelle grille d'interrogation « Recherche avancée ». Cette grille d'interrogation est celle qui fournit des résultats plus précis et, par conséquent, mieux adaptés à notre étude. De ce fait, nous avons dû reprendre entièrement nos quantifications et mettre de côté celles qui avaient déjà été effectuées. Toutes les quantifications, dans ce travail, ont été établies à partir du volet « Recherche avancée ».

b. Les problèmes morphosyntaxiques des indexations de la banque de données LITAF

Les termes utilisés dans le catalogue d'indexation de la banque de données posent un souci de clarté dans leur distinction. Plusieurs indices ajoutés aux noms de certaines catégories et genres littéraires tels que : les ponctuations, des lettres spéciales et bien d'autres signes distinctifs, empêchent l'identification exacte de la catégorie ou du genre concerné. Dans le tableau ci-dessous, nous avons repris à titre illustratif quelques exemples.

Recueil : Nouvelle
Recueil : Nouvelle (s)
Recueil : Nouvelles ?

Recueil : Nouvelles, poésie
Recueil : Nouvelles, poésie, T

Recueil : Poésie
Recueil : Poésie ?

Roman
Roman ?

Nouvelle
Nouvelle : extrait
Nouvelle (?)
Nouvelles

Comme on peut le voir dans cette liste, la distinction exacte de la catégorie concernée n'est pas évidente. Or, il était indispensable de faire un choix entre les termes et expressions proposés, dans le but de procéder aux quantifications. Pour plus de précision, nous avons dû, une fois de plus, consulter Virginia Coulon. En effet, dans cette banque de données, les genres et catégories dont l'écriture comporte des signes ou des termes spécifiques sont ceux qui résistent à un certain classement mais restent proches de la catégorie dans laquelle ils ont été insérés. Dans ce cas, il faut s'en tenir aux formulations les plus simples à l'exemple de : « Roman », « Nouvelle », « Poésie », pour obtenir le résultat précis sur une catégorisation.

c. La question du catalogue générique

Nous avons présenté précédemment l'ensemble des catégories et des sous-catégories dont est composée la base de données LITAF. Toutefois, cette abondante variété de documents pourrait tout aussi altérer notre travail. Ainsi, dans l'intention de réduire de façon optimale les données fournies, nous avons dû procéder à un tri sélectif, effectué sur la base du volume de production propre à chacune des catégories dites majeures. Pour cela, il nous a d'abord fallu les quantifier, afin d'obtenir leurs volumes de production globale. Dans le tableau qui suit, ils ont été mesurés.

Tableau 6 - Productions globales des catégories majeures

Volumes des principaux genres et catégories indexés sur LITAF			
Genres et catégories	Volumes	Genres et catégories	Volumes
1- Annuaire	13	26- Filmographie	5
2- Anthologie	300	27- Glossaire	6
3- Aphorisme	2	28- Gravures	1
7- Biographie	151	29- Guide	8
8- Catalogue	18	30- Index	2
9- Chanson	12	31- Jeunesse	1247
10- Chronique	23	32- Journal	2
11- Citation	6	33- Lexique	1

12- Compte rendu	3669	34- Littérature trad.	587
13- Conte	711	35- Manuel scolaire	57
14- Correspondance	13	36- Mémoires	125
15- Cuisine	1	37- Nouvelle	1402
16- Critique	10886	38- Poésie	2413
17- Dictionnaire	23	39- Préface	3
18- Discographie	1	40- Récit	425
19- Document sonore	6	41- Recueil	202
20- Dossier presse	1	42- Répertoire	2
21- Éditorial	26	43- Roman	3774
22- Entretien	812	44- Scénario	2
23- Essai	925	45-Théâtre	1106
24- Étude	401	46- Scénario	2
25-Exposition	1	47-Thèse	5

Ce tableau met en évidence les volumes très variés des genres et autres catégories dont se compose LITAF. Mais pour cette étude, nous ne pouvons tenir compte de toutes ces catégorisations ; cela risquerait fortement d'altérer notre analyse en nous amenant à procéder à de longs développements qui fausseraient l'orientation que nous voulons donner à cette thèse. Ainsi, nous allons premièrement éliminer toutes les catégories qui posent des limites structurelles ; il s'agit des genres ou catégories à très faible diffusion, précisément ceux dont le volume ne dépasse pas le nombre de vingt notices. Dans ces cas, la maigreur du corpus empêcherait l'obtention des informations suffisamment enrichissantes pour construire une analyse assez détaillée. Par ailleurs, nous avons aussi écarté toutes les catégories liées à l'audiovisuel et celles en lien avec les domaines artistiques telles que : les dossiers de presse, les entretiens, la filmographie et les documents sonores etc. Enfin, nous avons aussi mis de côté les « genres littéraires par extension ». Cette classification regroupe les catégories peu usitées et dont la production ainsi que la diffusion sont sans doute d'une grande importance, mais reste cependant moins considérable pour l'orientation que nous donnons à notre travail. Dans cette classification nous avons : la préface, les index, les glossaires et même les comptes rendus. Cependant, puisque toutes ces catégories

font partie intégrante du corpus, elles restent alors essentielles à cette production écrite. De ce fait, afin de ne pas les exclure totalement, il nous a semblé judicieux de les intégrer dans une analyse plus globale (prochain chapitre) qui tient compte de l'entièreté des notices.

2°Délimitation du cadre temporel

Chaque étude d'histoire littéraire se base sur un système de périodisation qui selon Alain Vaillant, ne peut qu'être établi sur des durées historiques variables, comme des époques ou des générations. Ainsi, il est important de tracer au préalable un cadre temporel dans lequel va s'étendre cette recherche, puisqu'elle se déploie à travers le temps et qu'elle porte sur une analyse de la croissance. Ici, il est question d'indiquer et de justifier les traçages périodiques dont nous userons pour analyser l'évolution de la littérature francophone subsaharienne. La périodisation qui est proposée est une construction personnelle en vue d'une meilleure compréhension et interprétation de notre analyse. Cependant, elle tient compte des différentes datations établies par LITAF.

En effet, cette banque de données rassemble des notices qui s'étendent sur trois siècles successifs : le XIXe, le XXe et le XXIe siècle (jusqu'en 2017). Toutefois, il y a une disproportion au niveau du volume de production de chacune de ces phases séculaires. Le XXe siècle reste le plus important en termes du nombre des données, tandis que le XIXe siècle rassemble moins d'une vingtaine de notices et que le XXIe siècle, qui affiche certes un volume global important, est encore en cours. Il est essentiel de tenir compte de ces trois paramètres. Dans ce cas, pour avoir une cohérence dans la progression chronologique de nos analyses, nous avons limité toutes nos analyses génériques dans la période allant de 1900 à 2010. Par contre, le XXIe se limitera essentiellement à la première décennie, précisément en 2010. Pourquoi cette délimitation temporelle ?

Plusieurs raisons expliquent notre volonté de commencer nos analyses génériques à partir de l'année 1900. D'abord, cette date marque le début d'une phase séculaire, ce qui apporte plus d'exactitude à notre travail, car le siècle est une référence périodique forte et une représentation traditionnelle de la littérature. En plus, c'est un chiffre rond, donc aisément mémorisable. Mais la justification principale est le fait qu'à partir du XXe siècle, on perçoit des changements profonds au niveau des données ; elles commencent à prendre un volume important et peuvent désormais être quantifiées sur une longue période. En effet, ce siècle constitue une période d'âge d'or pour la production écrite tel que nous le verrons

dans nos analyses. De ce fait, commencer nos quantifications génériques à partir de cette date nous a paru plus évident.

Ensuite, le choix d'arrêter toutes les quantifications en 2010, s'explique par la volonté d'obtenir des résultats fiables. Comme il a été signalé plus haut, la dernière mise à jour de LITAF a été faite en juillet 2017 après un arrêt temporaire de deux ans et une première reprise qui a eu lieu en octobre 2016. Malgré cela, cette interruption temporaire dans les mises à jour annuelles a occasionné un déséquilibre au niveau de l'informatisation des nouvelles références. Aussi, depuis l'année 2015, le retard n'a toujours pas été comblé. La banque de données, depuis 2014, a perdu en dynamisme et accuse un retard aussi bien dans la collecte que dans la digitalisation des données. De plus, au-delà de 2010, nous constatons une baisse généralisée des volumes de production pour tous les genres ayant encore une production à cette date. Nous craignons ainsi que la collecte des données ait elle-même perdu en efficacité à partir de la deuxième décennie du XXIe siècle et que l'affaiblissement dans ce cas, ne soit simplement, la conséquence de facteurs dus à la gestion interne de LITAF. Par mesure de prudence, nous avons préféré arrêter tous les dénombrements à cette date. En outre, étant donné que plusieurs de nos analyses porteront sur des phases décennales, cette date cadre parfaitement avec la division périodique établie dans cette étude.

Toutefois, si l'ensemble de nos quantifications génériques s'établiront entre 1900 et 2010, il n'en demeure pas moins que cette période fixe devra s'adapter aux particularités chronologiques de chacune des catégorisations et des micros-corpus examinés dans ce travail. De ce fait, cette vaste période devra être diviser selon des « *périodicités multiples* », pour reprendre l'expression d'Alain Vaillant (2010), qui découleront de chacune des catégorisations analysées. Afin d'être plus concis, nous redéfinirons dans chacune des séquences de ce travail les différentes phases à partir desquelles s'orientera notre analyse ; elles seront établies selon des périodicités différentes : dix ans, trente ans, cinquante ans…

Enfin, la bibliométrie permet souvent de saisir le livre et la production imprimée à partir de trois variables que sont : la production, la diffusion et la consommation. Cependant, LITAF offre la possibilité de mesurer seulement la production, à laquelle se lie la diffusion, d'autant plus que toutes les fiches contenues dans LITAF ont fait l'objet d'une publication et qu'il existe très certainement des inédits. Mais, tous les détails de diffusion ne peuvent être mesurés, car cela exigerait d'avoir des chiffres sur les différents types de

publications (tirages initiaux, rééditions, réimpressions, publication officielle, publication à compte d'auteur…) que cette banque de données ne fournit pas. La signalétique indique les rééditions, les réimpressions et les diffusions « chez l'auteur », sans toutefois donner la possibilité de les quantifier. De même, à partir de cette banque de données, il est impossible de mesurer la consommation, puisque le faire exigerait d'avoir des chiffres complets du nombre de tirages, d'exemplaires vendus et invendus, qui ne sont malheureusement pas fournis. L'impossibilité de mesurer entièrement ces variables nous a conduite à axer nos analyses autour de la production/diffusion principalement, en nous appuyant sur les indices signalétiques pour mieux comprendre son évolution.

En somme, il a d'abord fallu tenir compte de tous ces détails avant d'entamer le travail de quantification. Cette mise au point est un rappel des quelques difficultés qu'il fallait nécessairement saisir et éviter grâce à des remaniements préalablement établis, mais nécessaires, pour un meilleur usage de la masse des données que LITAF met à disposition.

CHAPITRE 2 :
ÉVOLUTIONS SÉCULAIRES DE LA PRODUCTION ÉCRITE

La littérature ne se borne pas à la simple production livresque et son analyse, dans ce cas, ne peut se restreindre aux documents qui sont « aujourd'hui regroupés sous le terme livre »[84]. Procéder ainsi, c'est renoncer à toute une partie du corpus, car la production littéraire est centrée également autour d'autres supports imprimés tels que : les monographies, des articles de presses, de revues et de magazines, les thèses et mémoires universitaires, et de nombreux autres qui sont désignés par l'expression de « littérature grise »[85], ou de « littérature secondaire » pour reprendre les mots de Virgina Coulon . On ne saurait alors comment les dissocier, puisque l'une enrichit largement l'autre et qu'il il y aurait une complémentarité évidente entre ces deux types de productions littéraires. En outre, certains genres et catégories littéraires recourent de plus en plus, pour leur publication, aux revues littéraires et autres canaux de diffusion, en renonçant à l'édition traditionnelle en elle-même, ce qui, par conséquent, engendre une production composée d'édités et d'imprimés, et il n'existe aucun paramètre sur LITAF qui permettrait de soustraire les uns aux autres. Il est de ce fait impossible d'obtenir, par le biais de cette banque de données, le volume exact de la production purement livresque.

Ainsi, dans l'objectif de saisir véritablement l'évolution de la littérature francophone subsaharienne, il convient d'interroger au préalable l'ensemble de cette culture imprimée, afin de décliner ses orientations collectives et de prendre par la suite appui sur ces analyses pour mieux saisir l'évolution de ses productions génériques.

Dans cette partie, l'on se situe dans une voie d'interprétation plus englobante. Cette volonté d'orienter prioritairement notre analyse vers cet axe est une nécessité. Avant toute entrée en matière, cette précaution s'impose à nous pour ces quelques raisons, mais aussi, pour diverses autres.

En effet, afin de ne point nous disperser et par mesure de prudence, nous avons voulu, lors des premières ébauches de cette thèse s'intéresser qu'aux genres dont la durée et

---

84 Estivals (R.), *La Bibliologie Tome 1*, Paris : Société de bibliologie et de schématisation, 1978, p. 69.

85 Faire un inventaire de tous les écrits en lien avec cette expression reste impossible, car cela dépend du sens qu'on lui attribue, et, dans cette thèse, nous usons de cette expression pour désigner toute la production littéraire qui se fait en dehors des catégories littéraires les plus représentatives ou les plus utilisées.

l'intensité renvoient avec beaucoup de certitude aux tendances réelles de cette littérature. On retrouve dans cette classification : le roman, la poésie, le théâtre et, dans une moindre mesure, la nouvelle et l'essai. Ce sont ces productions génériques qui possèdent des bases suffisamment solides pour conduire une bonne analyse bibliométrique. Elle dépend, comme il a déjà été mentionné, des données et des sources à partir desquelles elle s'effectue, et seuls ces genres connaissent une diffusion importante et régulière qui permet un bon suivi des calculs, et présentent plus exhaustivité dans les résultats qu'ils fournissent.

Ce premier schéma avait certes quelques avantages, mais le suivre restreignait fortement notre analyse et nous cantonnait dans un modèle déjà bien établi. Puisqu'au regard de l'ensemble des travaux menés sur la littérature francophone subsaharienne, nous constatons qu'ils sont souvent orientés sur ces quelques genres, en particulier le roman, dont le grand nombre des travaux critiques et historiques traduisent l'intérêt critique qui lui est accordé. Les autres catégories font l'objet de peu d'études critiques ; elles subissent, elles aussi, une forme de marginalisation. Alors, ne pas emprunter cette voie nous permettait d'élargir notre champ de recherche et de creuser plus en profondeur notre analyse, en surpassant les limites imposées par la méthode dite traditionnelle.

En outre, la constitution de la banque de données nous y oblige aussi, car sa composition nous impose de nombreuses limites structurelles. En effet, le caractère hétérogène (le trop plein d'informations) de cette banque de données nous a contrainte à réorienter notre démarche analytique afin de contourner prudemment l'amalgame induit par la diversité des catégories textuelles et autres qui y sont répertoriées. Il est important de rappeler une fois de plus que la production purement littéraire n'est qu'une composante de la banque de données dans laquelle, plusieurs références peuvent aussi être rangées dans la paralittérature ou « la littérature par extension ». Le système de catalogage de LITAF propose un ensemble de grandes catégories et de sous-catégories rendant l'opération de quantification extrêmement complexe (**cf. Tableau 3**). C'est un vaste répertoire de données sur la littérature aussi bien écrite qu'orale. LITAF contient un grand volume de prose, de poésie, des œuvres se réclamant ou non de la littérature comme : des dossiers de presse, des expositions, des gravures, etc. Un ensemble de documents sonores, des fractions de textes, de la littérature traditionnelle, de la littérature de jeunesse et tout un vaste ensemble de traductions d'auteurs africains d'autres sphères littéraires, des manuels scolaires, des préfaces d'ouvrage, des comptes rendus et un vaste corpus de critique littéraire. De ce fait, ne pas s'intéresser à toutes ces catégories revenait à escamoter toute une partie de notre

corpus, ce qui l'aurait fortement réduit et, par conséquent, restreint notre analyse. Afin d'éviter cette restriction, la seule alternative était de l'élargir à l'entièreté du corpus. Mais cette perspective débouchait sur une autre difficulté, vu que s'intéresser à toutes ces catégories de manière unitaire reste quasiment impossible par rapport à un certain nombre de facteurs. D'abord, un souci de clarté se pose au niveau de la distinction des catégories indexées. En effet, le classement générique fourni par cette banque de données est très problématique ; la frontière entre certains genres et catégories est difficilement cernable, ce qui complexifie leur distinction. Il existe à la fois un chevauchement ainsi qu'une hybridité des genres qui fausseraient d'emblée l'exactitude des résultats obtenus. À titre d'exemples, on peut citer : les récits de vie qui se retrouvent à la fois dans les biographies ainsi que dans les autobiographies on a aussi plusieurs romans qui se retrouvent dans la catégorie du récit. Ensuite, certaines références sont quasiment inclassables ou résistent à un certain classement dans ce cas, on a une bonne partie des références concernant la littérature de jeunesse, qui se retrouve à la fois dans la catégorie de la littérature traditionnelle, dans celles des manuels scolaires ou du conte, et vice-versa. Cette catégorisation assez instable ne permet pas de prendre la mesure exacte de plusieurs genres, surtout ceux qui relèvent de la « littérature traditionnelle », et aussi, de la « Jeunesse » (comme mentionné dans la banque de données). Il s'avère alors impossible de les quantifier de manière isolée.

En outre, certaines catégories répertoriées ne possèdent pas une valeur historique assez importante pour que leur évolution soit particulièrement suivie dans ce travail. Il s'agit ici des catégories comme les entretiens ou encore des préfaces qui sont certes intéressantes, mais moins importantes pour l'orientation que nous voulons donner à cette étude. Enfin certains genres affichent une production extrêmement faible, qui rend le suivi de leur évolution très difficile ; cette classification concerne des genres ou catégories littéraires qui ont moins d'une vingtaine de fiches référencées. Dans ce cas, la minceur du corpus atrophie considérablement l'analyse qui peut être menée.

En outre, LITAF recense aussi la production de quelques documents sonores, et d'autres que l'on pourrait classer dans le domaine de l'art et du cinéma. Ces fiches forment un corpus certes particulier dans son aspect, mais qui reste noyé dans l'immensité de la documentation écrite dont se compose presque exclusivement cette banque de données. Toutefois, ces quelques références ne peuvent altérer les résultats obtenus, du fait de leur nombre très réduit. Il faut rappeler que le but dans cette analyse et dans toutes celles qui

suivront, n'est pas d'obtenir des résultats exhaustifs, mais d'obtenir des approximations dont l'interprétation conduira à des évidences. Comme le précise Alain Vaillant, « une étude statistique ne prouve jamais qu'une hypothèse est juste, elle permet seulement de vérifier que les faits observés au moyen ne l'infirment pas »[86].

Pour ne pas éliminer toutes ces catégories assez particulières, et en l'occurrence toute une partie de notre corpus, il nous a alors fallu les interroger en un seul ensemble. Ces différentes raisons nous ont amenée à nous situer dans une vision plus globale. Dans ce chapitre, l'objectif sera de rendre compte du développement de toutes les composantes répertoriées dans cette banque de données en faisant abstraction des catégorisations. Cette manière de procéder offre la possibilité d'établir une histoire quantifiée et globale du livre et d'autres imprimés dans leur ensemble, d'en dégager les structures signifiantes et les périodes particulières, mais aussi de mesurer l'évolution de cette production année après année.

Pour ce faire, notre examen s'établira sur la base de simples dénombrements consistant à mesurer le volume de production annuelle. Les chiffres obtenus seront des indicateurs essentiels qui permettront de construire une courbe de production annuelle et par la suite, d'identifier plus aisément les grandes périodes de production, les périodes de régression ou encore de stagnation. En somme, il sera question de mettre en relief toutes les variations quantitatives de cette production littéraire, dans l'objectif de saisir l'influence des phénomènes conjoncturels et structurels sur son évolution.

Notre analyse, dans ce chapitre, va s'étendre sur la période allant de 1800 à 2010. Toutefois, nos quantifications s'établiront sur la base de périodes séculaires et elles tiendront compte de l'ensemble des données de chacune de ces phases. Par la suite, nous travaillerons à partir des corpus plus réduits, car s'il est judicieux de s'intéresser à la grande masse de données, il reste cependant difficile de faire ressortir sur cette base, des réalités bien distinctes et d'en faire des analyses plus profondes. Il sera question de prendre

---

86 Vaillant (A.), « L'écrivain, le critique et le pédagogue (1840 –1909). Éléments de bibliométrie littéraire », *in* : Espagne, (Michel) ; Weber, (Michael), dir., *Philologiques I. Contributions à l'histoire des disciplines littéraires en France et en Allemagne au XIXe siècle*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990, p. 311- 319 ; p. 312.

largement appui sur ces résultats d'ensemble pour mieux conduire notre examen des données spécifiées.

A. Le XIXe siècle : les débuts d'une production écrite

Le XIXe siècle a été marqué par une littérature coloniale dont l'avènement se situe durant la seconde moitié de cette période. Contrairement à son ainée la littérature exotique, axée sur les premières rencontres entre les Occidentaux et les peuples d'ailleurs (Afrique-Asie-Océanie), elle se situe selon Jacques Weber, à la fin de la conquête coloniale, c'est-à-dire dans un climat plus apaisé, qui a aussi été marqué par de grandes mutations historiques. Les indicateurs chronologiques ainsi que les contextes d'émergence de ces deux mouvements littéraires conduisent la plupart des historiens de la littérature à les opposer dans leur acception. Roland Lebel, par exemple, établit une distinction précise entre littérature exotique et littérature coloniale en opposant leurs visées littéraires. Il écrit à ce propos que :

> La littérature coloniale réside dans l'essence des idées, des sentiments, des faits exprimés, et non pas dans le lieu, dans le décor. L'exotisme est plus romantique que le colonialisme. Exotisme s'oppose à colonialisme comme romantisme s'oppose à naturisme [87].

On peut alors comprendre que les objectifs exploratoires de la littérature exotique, péjorativement qualifiée de « littérature d'évasion et de voyage »[88], ne sont pas ceux de la littérature coloniale qui se veut scientifique, et nécessairement plus réaliste. Cette orientation littéraire a été en accord avec les différentes réorganisations, les grandes perspectives et les débats d'idées qui ont marqué la fin de ce siècle. Selon Jacques Weber, la littérature coloniale dans sa démarche, pose une réflexion sur « le bien-fondé, les réalisations et le devenir de la domination blanche […] elle s'en tient à la réalité des faits,

---

87 Lebel (Roland) cité par Weber (Jacques), « La littérature, une source de l'histoire coloniale », *in* : Weber (J.), dir., *Littérature et histoire coloniale*, Paris : Les Indes savantes, 2005, p. 13-116 ; p. 16.

88 Cette expression est empruntée à Jacques Weber, elle est tirée du texte précédemment cité.

et cherche à comprendre les choses et les êtres »[89]. Donc, elle se veut alors plus pointilleuse, et prend nécessairement appui sur des bases ou encore des réalités purement historiques faisant d'elle une sorte de « littérature documentaire », pouvant être à la fois une source importante pour l'histoire coloniale en elle-même, mais aussi, pour les fondements historiques de la littérature francophone subsaharienne. Ainsi, faire un préambule à propos de la littérature coloniale, dans un travail d'histoire littéraire francophone subsaharienne n'est point incongru, étant donné que c'est dans ce contexte littéraire que l'on peut situer les premiers écrits concernant les premières colonies d'Afrique noire (en voie de possession) qui annoncent les débuts d'une littérature subsaharienne en langue française dont la production s'est accrue au fil des années.

Concernant le XIXe siècle, LITAF propose une bibliographie de neuf références, partagée entre des livres et des monographies. Le petit nombre de données que rassemble cette phase séculaire permet de les introduire entièrement dans un tableau récapitulatif et d'y insérer l'ensemble des détails signalétiques de chacune des fiches qui serviront de référence pour notre analyse.

Tableau 7- Récapitulatif de la production écrite au XIXe siècle

Nombre	Année	Références
1	1808	Grégoire (Abbé Henri Baptiste) *De la littérature des nègres, ou Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales* Paris : Maradan, 1808, 288 p.[Critique]. Suivies de notices sur la vie et les ouvrages des nègres qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts.
2	1828	Le Baron (Jacques-François Roger), *Fables sénégalaises*, Paris : Nepveu, Firmin-Didot, Ponthieu libraire, 1828, 288 p. [Littérature trad.]. Recueillies de l'Ouolof, et mises en vers français avec des notes destinées à faire connaître la Sénégambie… et les mœurs des habitants.
3 et 4	1850	3- Panet (Léopold), « La Relation d'un voyage du Sénégal à Soueira » (première partie), *in* : *Revue coloniale*, Paris, nov. 1850, p. 379-445. [Récit de voyage: Sénégal].

[89] Weber (J.), « La littérature, une source de l'histoire coloniale », *in* : Weber, (J.), dir., *Littérature et histoire coloniale*, *op.cit*., p. 14.

		4- Panet (Léopold), « La Relation d'un voyage du Sénégal à Soueira » (deuxième partie), *in* : *Revue coloniale*, Paris, déc. 1850, p. 473-563. [Récit de voyage : Sénégal].
5	1853	Boilat (Abbé David), *Esquisses sénégalaises : physionomie du pays, peuplades, commerce, religion, passé, et avenir, récits et légendes*, vol. 2, Paris : Éd. Artus Bertrand, 1853, 495 p. [Étude, littérature trad : Sénégal].
6	1879	Bérenger-Féraud (Laurent Jean-Baptiste), *Les peuplades de la Sénégambie*, Paris : E. Leroux, 1879, 420 p. [Littérature trad].
7	1881	Soleillet (Paul), *Les voyages et découvertes* de Paul Soleillet dans le Sahara et dans le Soudan, Paris : M. Dreyfous, 1881, 241 p. [Récit de voyage, critique, théâtre : France]. Racontés par lui-même, rédigés sur ses mémoires, notes et carnets de voyage par Jules Gros, préf. par E. Levasseur.
8	1885	Bérenger-Féraud, (Laurent Jean-Baptiste), *Recueil de contes populaires de la Sénégambie*, coll. Contes et Chansons populaires 9, Paris : E. Leroux, 1885, 260 p. [Contes].
9	1887	Junod (Henri Alexandre), *Les chants et les contes des Ba-ronga de la Baie de Delagoa*, Lausanne : Bridel, 1897, 327 p. [Littérature trad, Contes].

Malgré l'infime quantité des données de production, elles permettent néanmoins de dresser un aperçu général de la production littéraire du XIXe siècle référencée par LITAF et, d'interroger ainsi son contexte de production.

Les recherches de l'Abbé Grégoire sur l'itinéraire intellectuel des Noirs en 1808 ouvrent la liste des références bibliographiques de cette banque de données. Cet ouvrage reste un pionnier dans ce cas ; son auteur s'est très tôt intéressé aux productions artistiques et scientifiques mais aussi littéraires des populations noires. S'en suivront d'autres publications centrées autour de la littérature traditionnelle ou ethnologique, qui, pour la plupart, sont des transcriptions en langue française du patrimoine culturel oral subsaharien.

Les données fournies pour ce siècle ne permettent pas de parler réellement d'une littérature subsaharienne de langue française. Les termes employés, dans ce cas, (francophone et subsaharienne) ne renvoient à aucune réalité humaine et géographique distincte. Historiquement, c'est lors de la conférence de Berlin (1884-1885) que les

territoires coloniaux ont été organisés et délimités. Donc, c'est suite à cet évènement qu'a été créée la première fédération coloniale française : l'Afrique occidentale française (AOF) composée de quatre colonies [90] dès sa création. Sa réorganisation s'est faite au début du siècle suivant, précisément en 1903 [91]. En 1910, une autre fédération voyait le jour : l'Afrique équatoriale française (AEF) qui regroupait elle aussi quatre colonies [92]. Toutes les deux représentaient, durant une certaine période, l'empire colonial français en Afrique subsaharienne. À ces deux fédérations, il faut ajouter les territoires administrés par la Belgique et Djibouti qui constitueront, par la suite, l'espace linguistique francophone subsaharien. Par conséquent, la littérature francophone subsaharienne telle qu'elle qu'on l'identifiera par la suite, ne pouvait être constituée en tant que telle. Aucun élément ne permettait de la définir véritablement, car le simple usage de la langue française ne pouvait à lui seul englober toute cette réalité. Le plus simple fut de la corréler ou encore de l'inclure dans la production littéraire coloniale ayant un lien avec les fédérations coloniales qui commençaient tout juste à se mettre en place. À cette période, il était très difficile de trouver une formulation appropriée pour désigner cette production écrite, un problème terminologique qui, jusqu'à présent, fait encore débat [93].

Les données contenues dans le tableau nous laissent constater qu'il existait simplement à cette période, une production littéraire ou écrite relative à des territoires en voie d'occupation et de colonisation française, en particulier, la Sénégambie sur laquelle est centrée la quasi-totalité des écrits. L'intérêt porté à cette contrée s'explique par une situation géographique appropriée, une ouverture sur l'Atlantique faisant d'elle une plaque

---

90 Sénégal, Soudan français, Côte d'Ivoire, Guinée française.

91 Elle regroupe dès 1903 : le Sénégal, le Guinée française, le Soudan français (devenu Mali), la Côte d'Ivoire, le Niger, le Dahomey qui deviendra Bénin, la Mauritanie et la Haute Volta qui a été rebaptisée Burkina Faso. Le Togo, qui était une colonie allemande, fut associé à cette organisation après la Première Guerre Mondiale, précisément en 1919.

92 Cette entité fédérale regroupait dès sa création quatre colonies : l'Oubangui-Chari (devenu aujourd'hui la République Centrafricaine), le Tchad, le Gabon, le Congo français (Congo - Brazzaville). Le Cameroun y a été associé après la Première Guerre Mondiale (1919).

93 On fait référence à un manifeste paru dans *Le Monde des livres* en 2007, et qui est signé par une quarantaine d'écrivains francophones remettant en cause l'expression de « littérature francophone », qui, selon eux, renvoie implicitement aux notions de « centre » et de « périphérie » donc à un rapport de domination. Ils proposaient ainsi de la remplacer par l'expression plus englobante de « littérature-monde en français ».

tournante pour les échanges entre l'Afrique et l'Occident. En outre, elle a été, dès la fin de ce siècle, le chef-lieu de la fédération coloniale d'AOF. En somme, cerner les contours de la production littéraire du XIXe siècle est très complexe, car le contexte de production était encore très imprécis (instabilité géographique et linguistique).

En effet, les références, dans leur ensemble, sont presque entièrement l'œuvre des écrivains occidentaux qui présentent chacun leur vision de la réalité subsaharienne. Les intitulés des ouvrages et monographies laissent percevoir les visées ethnographiques de chacun de ces écrits. De ce fait, on pourrait aisément les ranger dans la paralittérature, car le désir d'écriture est animé par une volonté de partager des expériences sur les cultures, les contrées et les peuples inconnus. La signalétique montre que la majeure partie de ces écrits sont des traductions de la culture orale des peuples subsahariens en langue française ; en grande majorité, la production littéraire à cette époque possédait une grande valeur documentaire. Pour Jacques Weber, ce détail reste commun à la quasi-entièreté de la production coloniale, il dit à ce propos que

> [l]es qualités littéraires de ces œuvres de circonstance sont certes discutables, quoique certaines réservent d'heureuses surprises. En revanche, leur valeur documentaire est incontestable et l'historien trouve dans ce corpus hétérogène, qui comprend des poèmes, des romans, des récits de voyages et des reportages, des apologies et des pamphlets, ce qui manque souvent dans les archives, l'atmosphère de l'époque, les débats philosophiques et politiques qui agitent l'opinion, les petits soucis et les grandes passions d'une génération[94].

Les œuvres référencées durant ce siècle constituent une documentation ethnographique ; elles situent le lecteur dans un milieu culturel et intellectuel subsaharien.

Par ailleurs, l'entrée sur la scène littéraire de deux écrivains franco-sénégalais : Léopold Panet et David Boilat a été un fait marquant durant ce siècle. Pour certains historiens et critiques : Cornevin (1976), Ossito Midiohouan (1986), Oupoh Gnaoulé (2000), ils ont été des précurseurs d'une littérature subsaharienne d'expression française. Toutefois, ce rôle de pionnier fait réellement débat ; Hausser et Mathieu (1998) le contestent catégoriquement en mettant en avant l'absence d'une valeur littéraire réelle dans

94 Weber (J.), « La littérature, une source de l'histoire coloniale », *in* : Weber, (J.), dir., *Littérature et histoire coloniale*, *op.cit*., p.13

leurs écrits. Selon eux, parler de littérature francophone subsaharienne durant cette phase séculaire serait un véritable anachronisme.

Cette problématique soulève la question des origines de la littérature francophone subsaharienne. Hausser et Mathieu affirment à ce sujet que « les origines de cette littérature sont naturellement ambiguës » [95], du fait que sa naissance a toujours été perçue selon la conception des personnes qui s'y intéressent. Roland Lebel par exemple, propose une définition plus englobante rassemblant « l'ensemble des œuvres relatives à l'Afrique, et portant témoignage sur l'élément physique et humain sans distinction de l'origine de l'auteur » [96]. Dans ce sens, il y intègre toute la littérature coloniale comme faisant partie intégrante de cette littérature francophone subsaharienne. Pour certains, sa naissance est concomitante à la première production écrite en français par un auteur subsaharien. D'autres la situent dès la publication d'une « œuvre inaugurale », c'est-à-dire « la première œuvre littéraire produite par un autochtone, imprimée localement et portant des traces de son insertion dans un espace spécifique, sa couleur locale »[97]. Plusieurs tiennent compte du facteur quantitatif et la caractérisent à partir d'un certain nombre de productions littéraires écrites par des Subsahariens et des écrivains d'origine subsaharienne en langue française (dans ce cas, c'est souvent la période de l'entre-deux-guerres qui est retenue). Beaucoup d'autres situent sa naissance dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Étant dans une perspective bibliométrique portant sur un corpus donné, la question des origines, dans ce cas, reste liée aux données sur lesquelles se base notre analyse. Néanmoins, il est essentiel de nous intéresser à l'évolution de la production littéraire que l'on pourrait qualifier d'« autochtone », c'est-à-dire produite par des écrivains subsahariens, car elle révèle des indicateurs permettant de mieux comprendre l'évolution quantitative de la littérature francophone subsaharienne.

En effet, si la littérarité des écrits de Léopold Panet et de David Boilat a été remise en cause, leur statut d'écrivain reste indéniable ; ils ont été parmi les premiers autochtones (selon LITAF) à écrire à propos leur peuple en utilisant la langue française. Une possibilité

---

95 Hausser (Michel) ; Mathieu (Martine), *Littératures francophones III. Afrique noire, Océan Indien*, Berlin : Éditions Belin, 1999, p. 16.

96 Gnaoulé Oupoh (Bruno), *art. cit.*, p. 154.

97 Beniamino (Michel), *La francophonie littéraire*, Paris : L'Harmattan, 1999, p. 99.

dont ils ont très tôt pu bénéficier grâce à leur double appartenance culturelle (franco-sénégalaise), qui leur avait permis d'entrer, dès ses débuts, à l'école française implantée sur l'Île de Saint Louis en Sénégambie durant le premier quart du siècle. En effet, au cours de ces premières phases d'installation de l'école française en Afrique subsaharienne, les mulâtres ont été les premiers à accéder à la scolarisation, du fait que la politique coloniale française en faisait une catégorie sociale intermédiaire, à qui, il était accordé un certain nombre de privilèges. Dans sa thèse, Denise Bouche explique ainsi que tout au long du XIXe siècle, « le plus gros de l'effectif scolaire à cette période était constitué de jeunes mulâtres qui bénéficiaient de ce privilège, par rapport aux indigènes »[98] . Par conséquent, leur appropriation de la langue française s'est ainsi faite plus précocement.

Le parcours de ces deux écrivains est d'une importance capitale ; il révèle le fait que, durant ce siècle, l'école était encore un monopole réservé à quelques privilégiés. Dans un tel contexte, la production littéraire en langue française ne pouvait connaître un réel essor, car cela nécessitait une certaine maîtrise de la langue et une population importante, apte à produire et à consommer en français. De ce fait, la minceur du volume de production durant cette période s'explique par la quasi-inexistence de personnes pouvant parler et écrire couramment français.

Il est souvent rappelé que « les sociétés négro-africaines étaient dans l'ensemble des sociétés de l'oralité, qui furent initiées à l'écriture qu'aux dix-neuvième et vingtième siècles, grâce à la présence européenne »[99]. Si cela reste discutable, il est toutefois évident que c'est au cours de cette période que le français (écrit et parlé) commence véritablement à être appris aux populations locales. On peut alors comprendre que l'accroissement de la production littéraire subsaharienne en langue française dépendra largement de ce facteur sociolinguistique, c'est-à-dire de la pénétration et de l'appropriation de cette langue en Afrique noire. En effet, l'expansion du français dans cette partie du monde, s'est faite presque exclusivement par la scolarisation ; durant plusieurs décennies, elle fut l'unique moyen d'apprendre à écrire, à parler et à lire correctement dans cette langue. De ce fait,

---

98 Bouche (Denise), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Tome 1, Thèse de doctorat en Histoire de l'éducation, sous la direction de Henri Brunschwig, Université Panthéon-Sorbonne, 1975 : Service de reproduction des thèses de Lille 3, p. 81.

99 Gérard (Albert), *Afrique plurielle, études de littérature comparée*, Amsterdam-Atlanta : Éditions Rodopi B.V, 1996, p. 17.

pour saisir l'évolution quantitative de la production littéraire francophone subsaharienne, il est essentiel de cerner en priorité l'évolution chronologique, géographique voire quantitative de la scolarisation en Afrique noire. Parce que, aussi bien ailleurs que dans cette partie du monde, c'est l'école qui a toujours consolidé la production écrite. Cependant, hormis le facteur scolaire, d'autres éléments (sociologiques, politiques, démographiques, économiques…) ont pesé sur la régularité de cette production écrite ; nous tenterons de faire ressortir chacune de leurs influences.

Les difficultés de production encore très nombreuses durant ce siècle rendent impossible la mise en place d'un véritable dispositif éditorial dans les colonies (hormis quelques imprimeries). Ainsi, la signalétique laisse constater qu'au cours du XIXe siècle, le livre était encore un matériel inaccessible et donc presque inexistant pour les quelques auteurs subsahariens qui avaient pu écrire et se faire publier. Or, il reste indispensable pour la constitution d'une littérature, étant donné qu'il procure une certaine légitimité. Ainsi, tout au long de nos quantifications, nous allons essayer de suivre la progression de la production livresque à l'intérieur même de toute cette culture imprimée. Cela permettra de comprendre les conditions historiques d'accès à l'édition et les métamorphoses du livre dans le cadre de la production subsaharienne écrite en français.

En somme, la modestie ainsi que l'irrégularité de la production tout au long de ce siècle ne permettent pas d'en tirer une analyse amplifiée. L'absence des conditions nécessaires rend difficile l'essor d'une production écrite en français. On peut dire que la principale cause de cette sous-production a été l'implantation très récente et encore peu étendue de l'école coloniale française.

Qu'est est-il alors du siècle suivant ?

B. Les nouvelles données de production écrite au XXe siècle

L'histoire littéraire quantitative ne peut se faire qu'à travers deux phases successives : la première qui consiste à quantifier simplement des données et la seconde, plus explicative, qui vise à les interpréter. Cette phase d'interprétation doit nécessairement s'appuyer sur d'autres facteurs : « géographiques, démographiques, sociaux, politiques,

économiques, culturels, psychologiques qui ne concernent pas directement le livre »[100], mais qui permettent d'établir des liens de causalité. Il est alors essentiel de relier ces différents éléments pour parvenir à organiser un schéma global d'interprétation. Ainsi, nous nous situons dans une démarche pluridisciplinaire qui prendra appui sur les quantifications bibliométriques pour dégager les paramètres qui conditionnent les niveaux périodiques de la production écrite. Mais auparavant, il est important de tracer les grandes lignes qui ont dessiné le paysage littéraire subsaharien (plus précisément celui des colonies françaises) tout au long du XXe siècle. Cela est d'autant plus important si l'on considère que la production littéraire n'est pas un fait totalement isolé, et qu'elle ne peut se faire que grâce à un ensemble de conditions qui sont liées les unes aux autres. D'autant plus que la littérature subsaharienne de langue française s'est elle-même formée dans des situations sociologiques, historiques, politiques, géographiques entre autres, assez particulières.

Le XXe siècle a marqué l'histoire du monde de façon générale ; cette période est pleine de rebondissements historiques dont certains ont été très significatifs. En Afrique subsaharienne notamment, les débuts de ce siècle sont marqués par la réorganisation et la création des fédérations coloniales françaises dont les premières configurations remontent au siècle dernier. Durant la première décennie du siècle, elles ont pris des contours géographiques plus stables, et une organisation administrative plus coordonnée qui a donné plus d'envergure à l'école coloniale française. Par ailleurs, comme partout dans le monde, les deux Guerres Mondiales ont été des périodes marquantes ayant entrainé des conséquences importantes (perte des vies humaines et gestion difficile de la vie courante) dans cette partie du monde. Paradoxalement, chacune de ces deux guerres a aussi entrainé des mutations importantes dans la gestion des colonies surtout la Seconde Guerre mondiale, qui a accéléré le cours de l'histoire, en suscitant une réorientation de la politique coloniale. Le processus de décolonisation a abouti à l'octroi des indépendances et, durant les années 1960, la plupart des anciennes colonies (françaises et belges) ont accédé à la souveraineté internationale. Toutes ces anciennes colonies devaient désormais se construire en tant qu'États indépendants, et les politiques menées dans cette optique ont largement favorisé les flux de la production écrite en langue française.

---

[100] Estivals (R.), *La Bibliologie*, Paris : Société de bibliologie et de schématisation, 1978, p. 41.

Ces quelques évènements présentent le contexte historique de production durant ce siècle. Comment ont-ils impacté l'évolution de la production écrite en français durant cette phase.

La production littéraire francophone subsaharienne a largement profité de l'accroissement du lectorat et des nombreuses métamorphoses dans le domaine de l'édition. Pour cette période, LITAF affiche un total de 20405 notices, soit une production constituée de livres et d'autres types d'imprimés. Par rapport à la phase précédente, on note une rupture évidente ; la production écrite a pu prendre des proportions bien plus importantes. En effet, le XXe siècle demeure, jusqu'à ce jour, la période la plus prolifique ; et compte tenu de son important volume de production, il nous a semblé plus judicieux de scinder son analyse en deux parties. Une première qui couvre toute la première moitié du siècle (1900 à 1950), et une seconde qui s'étend de 1951 à 2000. Quelle a été l'évolution de la production écrite au cours de ces deux phases ?

1° Évolutions de la production écrite entre 1900 et 1950

Établir un premier aperçu de la production écrite des vingt premières années de ce siècle nous a semblé intéressant. Cette première étape permet de détailler et d'analyser de façon plus pointilleuse la production écrite des deux premières décennies du XXe siècle. L'objectif est de mieux saisir les mutations progressives qui ont eu lieu entre cette phase séculaire et la précédente, avant de nous étendre sur l'ensemble de la période.

Un tableau récapitulatif, mettant en exergue toute la production des vingt premières années, permet de saisir les détails de cette production et de suivre plus finement les mutations progressives entre cette période et la précédente. Les notices y sont rangées par ordre de parution.

Tableau 8 - Récapitulatif de la production entre 1900 et 1920

Nombre	Année	Références
1	1901	Schreiner (Olive), *Histoire d'une ferme sud-africaine*, Paris : P. Ollendorff, 1901, 332 p. [Roman : Afrique du Sud]. Publié sous le nom de Ralph Iron, trad. de l'anglais par Mme Charles Laurent. Titre original : *Story of an African Farm*.
1	1903	Basset (René), *Contes populaires d'Afrique*, coll. Les littératures populaires de toutes les Nations, 47, Paris : E. Guilmoto, 1903,445 p. [Contes].

1	1904	Adam (M.G), *Légendes historiques du pays de Nioro* (Sahel), coll. Afrique mélanges, 22, Paris : A. Challamel, 1904, 121 p. [Littérature trad].
1	1905	René (Basse), *Contes soudanais*, coll. Contes et chansons populaires, 28, Paris : E. Leroux, 1905, 205 p. [Contes : Soudan français]. C. Monteil ; préf.
1	1907	Lanrezac (Lieutenant), « Légendes soudanaises », *in* : *Bulletin mensuel de la société de géographie de Paris,* vol. 24, n°10, Paris : Société de Géographie Commerciale de Paris, 1907, p. 607- 619. [Littérature trad].
1	1911	Dupuis-Yacouba (Henri), *Les Gow ou chasseurs du Niger : légendes songaï de la région de Tombouctou*, Paris : E. Leroux, 1911, 330 p. [Littérature trad]. Traduites par A. Dupuis ; préf. Maurice Delafosse.
3	1912	1- Diop (Massyla), *Le Réprouvé*, Paris : SN, 1912, pag. Inconnue. [Roman, récit : Sénégal]. 2- Duguay-Clédor (Amadou) *La Bataille de Guilé*, Saint-Louis : Impr. Lesgourgues, 1912, pag. Inconnue. [Récit historique : Sénégal]. 3- Gaden (Henri), *Légendes et coutumes sénégalaises* : *cahiers de Yoro Dyâo,* Paris : E. Leroux, 1912, 31 p. [Littérature trad : Sénégal].
	1913	1- Equilbecq (François-Victor), *Essai sur la littérature merveilleuse des Noirs,* suivi de *Contes indigènes de l'Ouest-Africain français*, Tome I, coll. Contes et Chansons populaires, 41, Paris : E. Leroux, 1913, 294 p. [Conte, critique, littérature trad]. Préf. Maurice Delafosse. 2- Franz de Zeltner, *Contes du Sénégal et du Niger*, coll. Contes et Chansons populaires, 40, Paris : E. Leroux, 1913, 249 p. [Conte]. 3- Siré-Abbâs-Soh, *Chroniques du Foûta sénégalais*, Paris : E. Leroux, 1913, 328 p. [Littérature trad]. Par Maurice Delafosse avec la collaboration de Henri Gaden ; traduction de deux manuscrits arabes inédits de Siré-Abbâs-Soh, accompagnées de notes, documents, annexes et commentaires d'un glossaire et de cartes. 4- Schreiner (Olive), *Rêves*, Paris : Flammarion, 1913, 151 p. [Roman : Afrique du Sud]. Trad. de l'anglais par H. Mirabaud Thorens, préf. Marie Diémar ;
1	1914	Van der Liden (Fritz), *Contes des Tropiques. Histoires congolaises*, Bruxelles, Paris, Londres : Association des écrivains Belges, 1914, 195 p. [Contes].
2	1915	1- Equilbecq (François-Victor), *Essai sur la littérature merveilleuse des Noirs,* suivi de *Contes indigènes de l'Ouest-Africain français*, Tome II, coll. Contes et Chansons populaires, 42, Paris, E. Leroux, 1915, 307 p. [Conte]. 2- Diagne (Ahmadou Mapaté), *Les Trois volontés de Malic*, Paris : Larousse, 1915, 28 p. [Roman : Sénégal].
2	1916	1- Equilbecq François-Victor), *Essai sur la littérature merveilleuse des Noirs,* suivi de *Contes indigènes de l'Ouest-Africain français*, Tome III, coll. Contes et Chansons populaires, 43, Paris : E. Leroux, 1916, 301 p. [Conte]. 2- Delafosse (Maurice), « Contribution à l'étude du théâtre chez les noirs », *in* : *Annales et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AO F*, Paris, 1916, pag. Inconnue. [Critique, théâtre].

1	1918	Sibibé (Mamby), « Monographie régionale de Fada N'Gourma », *in : Bulletin du Comité Historique et Scientifique de* l'AOF, Dakar, juin.1918, n°39, 1918, 111 p. [Études : Mali].
1	1920	Diagne (Ahmadou, Mapaté), *Les trois volontés de Malic*, coll. Les livres roses pour la jeunesse, 274, Paris : Larousse, 1920, 32 p. [Roman : Sénégal].

À la lecture de ce tableau, on constate, au premier abord, l'accentuation du rythme de production par rapport à la décennie précédente. Pour ces vingt premières années, la banque de données affiche un total de 20 notices, soit plus du double de la production enregistrée au XIXe siècle.

Les détails des fiches, dans ce tableau, laissent voir que la production écrite de ce début de siècle continue dans la même lancée thématique que celle du siècle précédent. On reste plongé dans des écrits ethnographiques, partagés entre des traductions françaises des contes et légendes africains, que des témoignages qui, en majorité, sont des récits de voyage. Du point de vue des thèmes abordés, et des acteurs de la production, il y a une grande similarité entre les deux périodes.

C'est en 1912, qu'intervient un changement significatif dans cette production écrite. Il s'agit de la parution de deux récits écrits par des auteurs sénégalais : *Le Réprouvé* de Diop Massyla et *La Bataille de Guilé* de Dugauy-Clédor Amadou qui est un récit historique. Cette année a été très significative dans l'évolution de la littérature francophone subsaharienne ; elle marque non seulement l'entrée sur la scène littéraire d'autres écrivains subsahariens, mais surtout, ces deux récits ont aussi introduit la notion même de genre littéraire dans cette production écrite.

Selon LITAF, le récit-roman de Diop Massyla est le premier livre et à la fois, la première édition d'un auteur subsaharien. Mais plusieurs critiques et historiens de la littérature francophone subsaharienne : Chevrier (1996), Kesteloot (2001), Buata (2008), Hausser et Mathieu (1998), présentent le roman-récit *Les trois volontés de Malic* de Diagne Mapaté comme la première parution littéraire d'un écrivain subsaharien écrit en français. Selon eux, c'est ce roman qui a marqué l'émergence d'une littérature francophone subsaharienne. Ces différents positionnements renvoient une fois de plus à la question des origines de cette littérature. Grâce à eux, on peut saisir les divergences qui sont liées à cette problématique. Les données fournies par LITAF situent l'avènement d'une littérature

francophone subsaharienne au XIXe siècle. Toutefois, chacun y propose une datation qui correspond à sa conception qu'il ou elle se fait de cette littérature.

Par ailleurs, c'est aussi durant ces premières années que l'on note les premières productions livresques, bien que leur quantité soit encore très infime. En effet, l'accès au livre reste très symbolique dans ce cas, du fait qu'elle inclut une ouverture au monde de l'édition qui lui apporte une sorte de légitimation. Pour Alain Vaillant, « les auteurs ont besoin du livre comme la séduction de la conquête, parce que celui-ci confère non seulement un moyen de légitimation, mais surtout, aux propres yeux de l'auteur, sa légitimité – un droit à être »[101]. On peut comprendre alors que le livre est d'une importance capitale pour la constitution d'une réelle production littéraire, même si celle-ci peut très bien se déployer au moyen d'autres supports. Cependant, à partir de 1985, l'UNESCO recommandait de n'employer ce terme que pour une « publication non périodique imprimée, comptant au moins 49 pages, page de couverture non comprise, éditée dans le pays et offerte au public »[102]. Il faut dire que les mutations dans le domaine de l'édition ont aussi entrainé une redéfinition du livre dans sa composition. Dans LITAF, les indices signalétiques donnent un aperçu à propos de l'évolution quantitative et structurelle du livre dans cette production écrite. S'intéresser à cet aspect de la question permet non seulement d'évaluer le poids de la production livresque à l'intérieur de toute cette culture imprimée, mais aussi d'analyser les transformations du livre dans l'évolution de cette production écrite.

En somme, le changement le plus significatif au cours de cette phase a été le rythme de production qui est devenu plus régulier par rapport au siècle dernier. Quelles ont été ses variations tout au long de la première moitié de ce siècle ?

---

101 Vaillant (A.), « L'un et le multiple, essai de modélisation bibliométrique », *in* : Vaillant (A.), dir., *Mesure(s) du livre*, *op.cit.,* p.198.

102 Estivals (R.), *La bibliologie, op.cit.*, p. 50.

Graphique 1 - Évolution de la production écrite entre 1900 à 1950

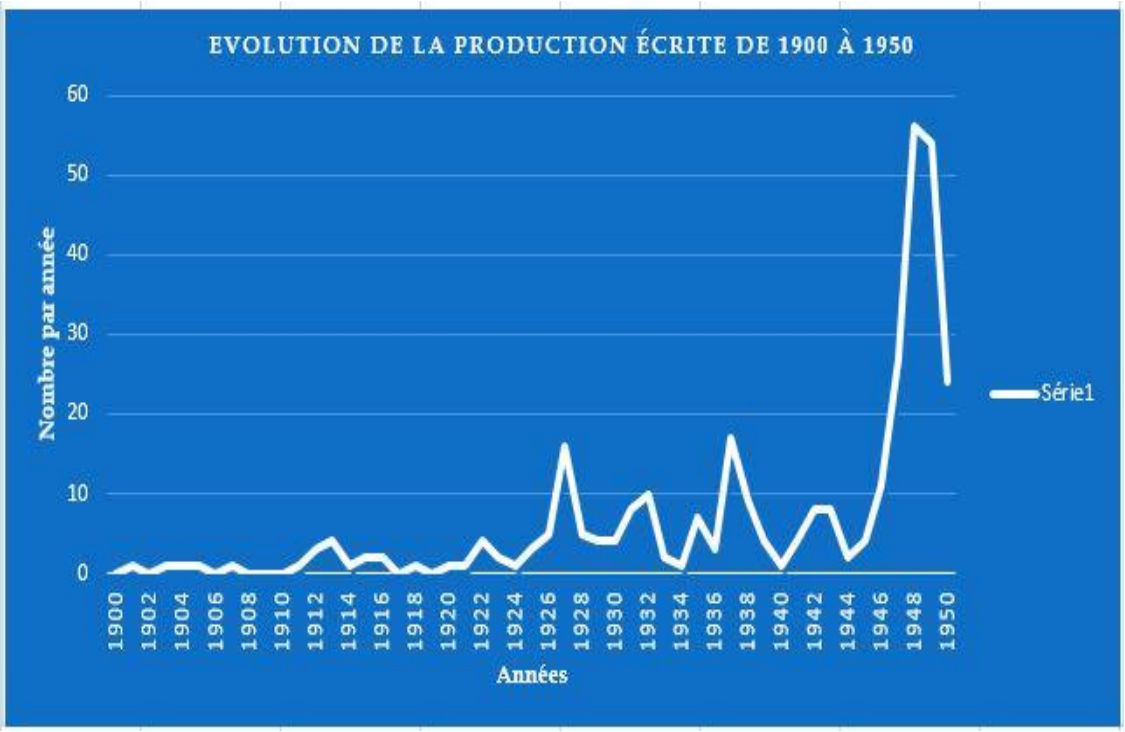

Ce graphique retrace de manière chiffrée la progression de la production écrite durant toute la première moitié du XXe siècle. Elle a été très fluctuante dans son ensemble. Les différents niveaux de production font ressortir trois phases distinctes qui ont marqué cette production imprimée au fil des années. De 1900 à 1926, elle ne dépasse pas la moyenne de 10 parutions par an, entre 1927 et 1946, elle reste en dessous d'une moyenne de production de 20/an et à partir de 1947, la production s'envole et prend des hauteurs plus importantes. Toutefois, on note un recul marqué au cours de la dernière année (1950).

Pour cette période, LITAF comptabilise une production totale de 325 notices, dont une moyenne de production d'environ 7/an. Les chiffres indiquent que la production littéraire s'est faite de façon très modérée dans l'ensemble, même si on note quelques périodes de forte croissance qui ont toutefois été très courtes. Qu'est ce qui justifie ce faible niveau de production ? En outre, comment expliquer les fluctuations quantitatives de cette production écrite durant cette phase ? Notre analyse suivra les tendances indiquées par la courbe de production.

L'analyse du contexte de production au XIXe siècle a permis de saisir le fait que l'essor d'une production littéraire francophone subsaharienne dépendait d'abord et surtout de l'apprentissage du français par les populations locales. C'est cette mutation linguistique qui a donné lieu à une littérature en langue française écrite par des Subsahariens. Généralement, trois facteurs principaux soutiennent le développement de l'écrit partout dans le monde ; d'une part, il y a l'expansion de l'alphabétisation, et d'autre part, l'augmentation démographique en plus du développement économique. Dans cette perspective, Robert Estivals estime que

> Quand la population augmente, que la scolarisation s'étend et que l'économie se développe, la production et la consommation intellectuelles croissent. Quand la démographie stagne, que la scolarisation s'arrête et que la crise économique se manifeste, la production et la consommation intellectuelles baissent. L'écrit constitue donc une réponse à un besoin créé dans la psychologie sociale par la structure démographique, économique, politique et culturelle de la société[103].

Cet extrait met en lumière les éléments majeurs qui conditionnent la production intellectuelle dans son ensemble. L'accroissement de la démographie en lien avec l'augmentation de la population scolarisée sont les deux éléments qui ont largement influencé les rythmes de production de la littérature francophone subsaharienne durant cette période. On peut comprendre alors que la production littéraire se déploie aussi comme un fait social, et nous allons l'examiner sous cet angle.

a. De 1900 à 1926, l'implantation de la langue française

La production, tout au long cette de première phase du cycle, est restée très faible. En plus, la signalétique indique que la plupart des écrits publiés durant la période sont l'œuvre des écrivains occidentaux. Dans ce cas, le niveau de production est proportionnel au faible taux de scolarisation. En effet, durant ces années, la politique d'alphabétisation était encore très limitée, et cela a sans doute entrainé un manque d'intérêt pour les besoins de lecture chez les populations locales. Or, dans toute l'histoire de la création littéraire, le moteur premier reste la consommation pour laquelle le lecteur joue un rôle important. Mais

---

[103] Estivals (R.), « Bibliométrie et bibliologie (histoire, sociologie et prévisions intellectuelles) », *in* : Estivals (R.) ; Meyriat (J.) ; Richaudeau (F.), dir., *Les sciences de l'écrit*, *op.cit.*, p. 74 -75.

les conditions de lecture pouvant favoriser cette consommation n'étaient pas encore réunies.

Il faut préciser que l'accès à la lecture de la chose imprimée implique nécessairement un certain degré de maîtrise de la langue française (dans ce cas), ce qui était loin d'être le cas pour la très grande majorité de la population locale. Historiquement, l'implantation et par la suite, l'usage courant de langue française en Afrique subsaharienne se sont faits de manière progressive. Cette langue s'est installée dans les différentes colonies d'Afrique selon les besoins successifs du pouvoir colonial. Au départ, le français est appris à quelques personnes pour des besoins de traduction nécessaires à la communication, notamment pour servir de liaison entre l'administration coloniale et les populations autochtones. Ensuite, un personnel local supplémentaire avait été formé aux rudiments de la langue française pour des nécessités pratiques, c'est-à-dire, pour occuper des postes d'auxiliaires afin d'épauler les administrateurs coloniaux dans la gestion des tâches courantes. Dès les premières décennies du XIXe siècle, la langue française est apprise à plus de personnes pour des besoins de christianisation. Elle va s'étendre à une couche supplémentaire de la production grâce à l'implantation des missionnaires qui avaient mis en place les premières écoles françaises et catholiques. On peut dire que, jusqu'à l'extrême fin du XIXe siècle, l'usage du français était simplement une « appropriation fonctionnelle » pour reprendre l'expression de Gabriel Manessy. Il répondait à des besoins utilitaires (communicationnel et économique notamment) et n'était parlé que par une infime partie de la population subsaharienne. Dans un tel contexte, aucune réelle production littéraire dans cette langue ne pouvait être envisageable. Il fallait nécessairement une « appropriation vernaculaire » [104], afin que la création littéraire puisse être effective dans cette langue. Ainsi, le faible niveau de production qu'enregistre les premières décennies du XXe siècle est le fait de la récente implantation de l'école coloniale française dans l'ensemble des colonies. En plus, les conditions d'accès à cette école restaient encore fortement limitées.

Le système scolaire français a été initialement introduit au Sénégal avant de s'étendre dans d'autres colonies d'Afrique noire. L'école coloniale française, dans ce territoire, s'est installée concomitamment à la reprise de la possession donc, en 1817 précisément, avec

---

[104] Manessy (Gabriel), « Pratique du français en Afrique noire, faits d'appropriation », *in* : De Féral (Carole) ; Gandon (Francis-Marie), dir., *Langue française*, n°124, Paris : Larousse, 1994, p. 11-19 ; p. 11.

l'ouverture de deux écoles primaires dont la première à Saint-Louis (L'école mutuelle des garçons), et quelques années plus tard, une autre à Gorée. La création de ces deux écoles constitue l'avènement de l'école coloniale française en Afrique noire. Elle constitue, l'une des premières phases d'organisation de l'enseignement qui, en grande majorité, a été soutenue par des missionnaires catholiques. Cette possibilité dont le Sénégal fut très tôt bénéficiaire peut aussi expliquer la présence très significative des écrivains originaires de cette colonie dans l'espace littéraire francophone au cours de la première moitié du siècle. Il est très difficile d'avoir un chiffre exact, car nous n'avons pas établi un corpus prosopograhique. Mais les indices signalétiques présents dans LITAF laissent constater que la plupart des figures littéraires autochtones durant ce début de siècle étaient d'origine sénégalaise[105]. D'ailleurs sur les 141 productions écrites par des Subsahariens, au cours du cycle entier, 58, soit plus du 1/3, sont sénégalaises. Ainsi, saisir l'évolution de la scolarisation dans cette étude reste essentiel, car elle est le point central qui a entraîné les différentes fluctuations de la production jusqu'à une certaine période.

Concernant le XXe siècle, c'est en 1903 qu'a eu lieu la première grande réforme scolaire dans les colonies françaises d'Afrique noire ; elle a été concomitante à la réorganisation du territoire de l'AOF. Cette réorganisation de l'enseignement avait été instituée par un arrêté du Ministère des colonies publié le 24 novembre 1903[106]. Cet arrêté imposait un enseignement laïc, pratique et accessible, qui devait s'étendre à toutes les colonies de l'AOF, au détriment de l'enseignement privé catholique, jugé trop inégalitaire, et de l'influence de l'enseignement coranique, souvent accusé de créer des divisions au sein des populations locales. On peut retenir ainsi que le XXe siècle s'est ouvert avec une nouvelle configuration géographique et humaine de la scolarisation. Elle couvre désormais un espace plus large (toutes les colonies de l'AOF) et est devenue plus accessible à l'ensemble de la population, notamment aux « indigènes » (pour reprendre le terme utilisé à cette période) qui y étaient encore très peu rentrés. Il faut dire que la politique scolaire française en Afrique noire, imposée dès 1903, a grandement renforcé les taux

---

105 Selon Bruno Oupoh Gnaoulé, plusieurs écrivains d'autres colonies de l'AOF, avaient été enregistrés comme étant des Sénégalais, ce qui a permis d'accroitre la population d'écrivains de cette colonie au détriment d'autres.

106 Bouche (D.), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Tome 1, *op.cit.*, p. 108.

d'alphabétisation (donc l'usage du français), qui comme nous le verrons, ont favorablement influencé le poids de la création littéraire dans cette langue.

En effet, durant les deux premières décennies de ce siècle, l'école coloniale française a pu générer une petite population de « lettrés », apte à produire et à consommer par la lecture. Elle a été, durant ce siècle, le premier moteur du développement de la littérature subsaharienne d'expression française. Même si, durant cette phase, la politique d'alphabétisation (soutenue par l'école) était encore fortement limitée, tant au niveau des effectifs scolaires : « le taux de scolarisation est toujours demeuré infime. Il était de l'ordre de 1 % de la population d'âge scolarisable en 1920 »[107] , que de la pratique qui se faisant simplement à partir de « la prière, la lecture, l'écriture, et l'arithmétique ». En somme, l'enseignement, qui était la voie d'acquisition officielle de la langue française, n'avait qu'un caractère très pratique, ce qui limitait les probabilités de maitrise réelle du français écrit et parlé.

L'usage encore très limité du français dans les colonies explique suffisamment les très faibles taux qu'affiche cette production écrite. Elle n'a pu véritablement s'enrichir qu'à partir d'une production littéraire écrite par des ethnologues et des missionnaires occidentaux qui s'intéressaient aux aires colonisées. La production autochtone en elle-même ne représente qu'une infime partie du corpus. Ce chiffre est proportionnel à la réalité du contexte.

Par ailleurs, il se peut aussi que la quantité de production littéraire durant ces années ait aussi été une des nombreuses conséquences de la Première Guerre mondiale (1914-1918), qui, de façon générale, a grandement été défavorable à l'ensemble de la production intellectuelle dans plusieurs parties du monde.

En effet, le niveau de production durant cette phase reste marqué par une baisse sensible entre 1914 et 1920, comme l'indique la courbe du graphique. Notons que cette légère régression intervient après quelques années de sursaut. Ces années correspondent (à quelques années près) au déroulement des hostilités de la Première Guerre mondiale. Sachant que, généralement, les crises et les conflits n'ont jamais été des périodes propices à l'édition, ni à la production intellectuelle dans son ensemble, on se demande alors, si le

---

107 *Ibid.*, p. 880.

déroulement de cette guerre, n'a pas aussi été un frein à l'évolution quantitative de cette production littéraire durant ces quelques années.

La Première Guerre Mondiale qui, opposait principalement les États européens, n'a pas été sans conséquence pour le continent africain ; il s'y est retrouvé indirectement mêlé, avec de nombreuses répercussions ayant ralenti le flux de la création littéraire qui n'était encore qu'à ses débuts. D'abord, la participation des troupes africaines aux affrontements de guerre a entrainé une mobilisation de la ressource humaine avec, à l'appui, la dégradation du cadre ou du contexte de production qui est en quelque sorte devenu contre-productif. Ensuite, la guerre a nettement favorisé l'augmentation des prix d'importation, notamment celui du papier, qui a vu son prix « presque doublé, passant de 57 francs en 1914 à 148 francs les cents kilos en 1916 »[108]. Cet élément a certainement restreint l'activité de l'imprimerie, surtout en Afrique subsaharienne où elle n'était encore qu'à ses débuts, et donc plus fragile. Ainsi, si on ne peut l'affirmer fermement, il reste probable que le déroulement de la Première Guerre mondiale, ait pu entrainer un ralentissement dans l'évolution de la production littéraire comme ce fut le cas dans plusieurs pays du monde.

Toutefois, au cours des années 1920, la tendance s'est progressivement inversée, la production a pris des hauteurs légèrement plus importantes que traduit la hausse légère, mais significative de la courbe de production. Cette phase de croissance est restée constante jusqu'au début des années 1940, au cours desquelles on note un fléchissement assez important de la courbe de production. On se situe durant l'entre-deux guerres, une phase de production particulièrement prolifique pour la littérature francophone subsaharienne. Cette période est la première phase de croissance importante dans l'histoire quantitative de cette littérature ; la moyenne de production annuelle au cours de cette phase s'est élevée à plus de 10/an. Cette importante progression quantitative pourrait expliquer le choix de l'entre-deux-guerres comme étant la période marquant l'avènement d'une littérature francophone subsaharienne. Mais qu'est ce qui peut expliquer la hausse du volume de production au cours de cette phase ?

---

108 Bessard-Banquy (Olivier), *La fabrique du livre*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux et Du Lérot éditeur, 2016, p. 88.

b. L'entre-deux-guerres, une première phase de croissance importante

La mobilisation effective des soldats subsahariens lors de la Première Guerre mondiale a entrainé des changements importants dans les relations politiques et diplomatiques, entre les puissances coloniales et leurs colonies. En effet, le recrutement de ces soldats a « profondément marqué l'histoire africaine et européenne et modifié considérablement les relations entre les deux continents et leurs peuples »[109]. La France, notamment s'est vue prier de revoir sa « politique extérieure coloniale »[110], afin de témoigner sa reconnaissance au soutien ou encore à « l'effort de guerre » qui lui avait été fourni durant les hostilités. Dans cette perspective, elle avait décidé d'améliorer le système d'enseignement dans les colonies et d'offrir une meilleure assistance médicale aux populations locales. Cette nouvelle orientation de la politique coloniale avait été soutenue par des augmentations budgétaires pour permettre ces réformes. Denise Bouche note à cet égard qu'« on s'efforça de trouver, pour l'Instruction publique, les crédits qui, jusque-là, lui avaient été chichement mesurés »[111]. Cet investissement financier a été capital, car il a donné à l'école coloniale et, par conséquent, à l'enseignement du français, une dimension plus importante. L'école à cette époque, est d'autant plus renforcée qu'après la guerre, « le but qui lui avait été assigné, dépassa le souci immédiat et pratique, pour devenir une pièce essentielle d'une philosophie de la colonisation »[112] ; en d'autres termes, elle est devenue le moyen choisi par la France pour asseoir plus intensément son hégémonie culturelle ou sa politique d'assimilation.

Cette nouvelle organisation de l'école coloniale a entrainé d'une part, la mise en place d'une scolarisation plus extensive qui a pu s'uniformiser sur l'ensemble des colonies françaises, avec l'aide des enseignants autochtones, désormais sollicités pour combler le déficit des enseignants français peu nombreux, et dont une partie avait été mobilisée pour la guerre. D'autre part, l'enseignement a pris un caractère plus intensif, qui se traduit par la francisation intégrale des enseignements, qui jusque-là, se faisaient en français et à partir

---

109 Riez (János), *De la littérature coloniale à la littérature africaine*, Paris : Karthala, 2007, p. 33.

110 Riez (J.), *De la littérature coloniale à la littérature africaine*, *op.cit*., p. 36.

111 Bouche (D.), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Tome 2, *op.cit.*, p. 818.

112 Bouche (D.), « Les écoles françaises au Soudan à l'époque de la conquête. 1884-1900 », *in* : *Cahiers d'études africaines*, vol. 22, 1996, p. 228-267 ; p. 230. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1966_num_6_22_3066 - consulté le 14.05.2018.

d'une langue locale. Les effets de cette nouvelle réforme se sont prioritairement fait ressentir sur les chiffres des effectifs scolaires. En 1924 par exemple, on note une augmentation importante du nombre de collégiens de Saint-Louis (Sénégal), la seule ville à avoir un établissement secondaire dans tout l'empire colonial français au Sud du Sahara. Coquery-Vidrovitch et Moniot nous donnent des chiffres plus précis à cet égard. Selon leurs estimations,

> [e]n 1938, l'enseignement public comptait en AOF 70.000 enfants (pour une population de 12millions d'habitants) et à peine 10.000 en AEF (pour 5 millions). Il existait huit écoles primaires supérieures (1000 élèves) et seulement deux établissements secondaires, tous deux au Sénégal : héritière des efforts du XIXème siècle, cette colonie - plus précisément les quatre communes - resta très privilégiée avec, en 1938, le quart de la population scolaire pour seulement 12% de la population totale d'AOF[113].

Comme le démontrent les chiffres fournis, l'accroissement des effectifs scolaires au cours de cette période est indéniable, et cette hausse a favorisé l'usage de la langue française, surtout, le français écrit qui était désormais de plus en plus pratiqué lors des enseignements. En outre, une autre importante transformation de l'école coloniale à cette époque a été l'introduction (comme le souligne cet extrait) de niveaux scolaires plus élevés. En effet, l'enseignement public, encore très rudimentaire jusqu'avant la guerre, s'est largement enrichi grâce aux nouvelles définitions de contenus, proches, à quelques détails près, de ceux de la Métropole, et par la création d'écoles spécialisées (École Normale William Ponty, École supérieure Pinet-Laprade, École des Pupilles-mécaniciens de la Marine), qui avaient pu être mises en place grâce à l'élaboration d'un organigramme plus abouti des programmes scolaires.

Durant l'entre-deux guerres, le français connait une certaine expansion dans les colonies d'Afrique. Grâce à la hausse de l'alphabétisation, il est dorénavant parlé et écrit par une bonne partie de la population ; faute de données statistiques, il reste impossible de mesurer cette réalité. Mais, selon Robert Estivals, dans les années 1930, il y avait entre 5% et 10% [114] de locuteurs actifs dans l'ensemble de la population locale. Ils constituent ainsi

---

113 Coquery-Vidrovitch (Catherine) ; Moniot (Henri), *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris : Presses Universitaires de France, 1974, p. 79-80.

114 Estivals (R.), *Le livre dans le monde*, *op.cit*., p. 289.

le potentiel de lectorat subsaharien. Cette situation a largement été favorable à la production littéraire, car elle a aussi pu susciter des vocations pour l'écriture chez bon nombre d'élèves pouvant désormais plus ou moins manier la langue française. Dans son ouvrage *Négritures, les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Jean-Claude Blachère souligne le fait que durant cette période, plusieurs auteurs « firent ainsi, sur des cahiers d'écoliers, leurs premiers pas d'écrivains »[115].

Par ailleurs, l'usage progressif de la langue française dans les colonies d'Afrique noire a permis à la France de mettre en place une politique visant à fixer, en français, l'ensemble du patrimoine historique et culturel des ensembles fédéraux subsahariens. Ce projet a été l'un des éléments ayant favorisé l'augmentation de la production écrite durant l'entre-deux-guerres. En effet, un décret ministériel du 20 juin 1896, institué par la Commission supérieure des archives et de la bibliothèque du Ministère des colonies[116] avait été rédigé dans ce sens. Son objectif consistait à mettre en œuvre des politiques administratives pour collecter, inventorier et classer l'ensemble des archives historiques et culturelles de chaque colonie française dans le monde entier et plus particulièrement en Afrique subsaharienne. Cette pratique, dont les débuts remontent au siècle précédent, s'est étendue et poursuivie plus vigoureusement durant le XXe siècle (plus précisément durant l'entre-deux-guerres). La collecte, dans ce cas, concernait plusieurs types de sources pouvant aider à la préservation des traces historiques de sociétés africaines et dans le cadre qui nous concerne, subsahariennes. Sophie Dulucq écrit à ce sujet que

> L'organisation de l'archive coloniale se situe dans cette logique globale de patrimonialisation de l'archive, qui passe par la volonté de collecter méthodiquement toutes les sources jugées « historiques, à l'exemple de Pierre Margry, archiviste du ministère de la Marine dès les 1880. La création en 1895 a logiquement accéléré la centralisation des archives coloniales jusqu'alors dispersées entre administrateurs distinctes, entre métropole et territoires, entre Paris et province. Au même moment, un semblable souci de sauvegarde est manifeste dans les territoires coloniaux. William Ponty exprime, au début des

---

115 Blachère (Jean-Claude), *Négritures, les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris : L'Harmmattan, 1993, p. 24.

116 Menier (Marie-Antoinette), « Cent ans dans l'histoire des archives de la colonisation. », *in* : *La Gazette des archives*, n° 139, 1987, p. 207- 222 ; p. 214. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1987_num_139_1_4112 - consulté le 18.03.2017.

années 1910, sa volonté de regrouper et d'organiser la documentation au niveau fédéral et au niveau de chaque territoire[117].

L'organisation de cette collecte s'est d'abord orienté vers des sources de type politico-militaire, jugées plus intéressantes pour la reconstitution de l'histoire coloniale. Elle s'est par la suite déployée sur d'autres, notamment juridiques et archéologiques, et des sources traditionnelles ou culturelles. Ce glissement de perspective vers des sources nouvelles, en particulier celles de l'oralité africaine, a considérablement dynamisé la production de la littérature subsaharienne de langue française dans son ensemble, mais surtout la littérature traditionnelle (orale) qui a pris à cette époque, plus d'ampleur en devenant la catégorie littéraire la plus volumineuse.

c. La recherche ethnologique, un facteur favorable à la production écrite

L'accroissement de la production écrite durant l'entre-deux-guerres a été en partie favorisé par l'essor de la recherche ethnologique, pour laquelle on avait mis en place, une politique incitative d'écriture, visant à fixer la culture orale des peuples africains en français. En effet, après la Première Guerre mondiale, « les gouverneurs sont parfaitement conscients de l'importance à accorder à la recherche ethnographique et historique »[118]. Seulement, les procédés de constitution de ce savoir scientifique restaient encore à élaborer. Dans cette perspective, William Ponty organisa une collecte des données à grande échelle, dirigée par les administrateurs des fédérations coloniales. Pour ce faire, il fit « circuler plusieurs questionnaires ethnographiques auprès des administrateurs de la fédération, s'intéressant à sa façon, à la constitution d'un nouveau savoir scientifique centré sur les peuples africains »[119]. La plupart des responsables coloniaux avait opté pour sa méthode qui, selon eux, semblait la plus efficace, d'autant plus qu'elle permettait d'obtenir un large corpus détaillé autour du patrimoine historique et culturel africain pouvant ainsi permettre des analyses philologiques aussi riches que variées.

Cette collecte des sources orales avait été coordonnée par les administrateurs et les gouverneurs coloniaux, qui ont, pour cela, encouragé toutes les contributions possibles, y

---

117 Dulucq (Sophie), *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)*, Paris : Éditions Karthala, 2009, p. 90-91.

118 Cornevin (R.), *Littérature d'Afrique noire de langue française*, *op.cit.,* p. 128.

119 Dulucq (S.), *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe- XXe)*, *op.cit.*, p. 92.

compris celles des autochtones eux-mêmes, afin d'obtenir le plus grand nombre de références. Ces sollicitations ont libéré les aspirations littéraires de plusieurs Subsahariens. Même si cette production se réduisait simplement à une simple transcription en français. Pour y parvenir, quelques dispositifs avaient été mis en place. En 1916, le gouverneur général Clozel créa à cet égard, à Dakar,

> [le] Comité d'Études historiques et scientifiques de l'AOF, qui a pour objet de « coordonner les recherches entreprises sous le patronage du gouvernement général et d'en centraliser les résultats ». Les publications s'appellent d'abord *Annuaires et Mémoires*, puis à partir de 1918 *Bulletin du Comité historique et scientifique de l'AOF*, organe trimestriel qui sera remplacé en 1938 par le *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire.* […] Cette nouvelle publication, avec le *Bulletin de l'enseignement en AOF* créé en 1913 et qui deviendra l'*Éducation africaine* recueillera de nombreux éléments de folklore[120].

Comme il est écrit dans cet extrait, la collecte des données, dans ce cadre, faisait régulièrement l'objet de publications, diffusées à partir des périodiques créés à cet effet. Soulignons aussi que ces périodiques ont joué un rôle important pour la diffusion des écrits à cette époque. Grâce à tout cela, plusieurs écrivains africains ont pu faire leur entrée sur la scène littéraire. Mais, dans ce contexte, la production écrite, dans son entièreté, restait contrôlée par l'autorité coloniale qui l'a essentiellement orientée vers cet objectif de patrimonialisation.

Toute cette recherche ethnologique, soutenue par les responsables coloniaux, a permis la constitution d'un corpus entier. Dans le tableau qui suit, nous avons répertorié l'ensemble de cette production, dans le but de mettre en évidence, son impact sur la croissance de la production écrite au cours de cette phase.

Tableau 9 - Livres et monographies portant sur la recherche ethnologique (1900-1950)

Dates	Titres	Références
1918	Mamby (Sidibé), « Monographie régionale de Fada N'Gourma »	*Bulletin du Comité Historique et Scientifique de l'A.O. F*, Dakar, n°39, juin. 1918, p. 111 et suivantes. [Étude : Mali].

[120] *Ibid.,* p.154.

1923	Travélé (Moussa), *Proverbes et contes bambara* accompagnés d'une traduction française et précédés d'un abrégé de droit coutumier bambara et malinké.	Paris, P : Geuthner, 1923, 240 p. [Littérature trad, Contes : Mali]. Préf. de Maurice Delafosse
1926	Dohaho (Joseph), « Les deux aveugles »	*Renaissance africaine*, Dahomey, n°17, 15 mai 1926, page inconnue. [Conte : Bénin].
1926	Aupiais (Francis), « L'étude des proverbes »	*Renaissance africaine*, Dahomey, n°25, 15 sept. 1926, page inconnue. [Critique, Littérature trad].
1926	Kiti (Gabriel), « Proverbes fon »	*Reconnaissance africaine*, Dahomey, n°27, 15 nov. 1926, p. 6-7. [Littérature trad : Bénin].
1927	Kiti (Gabrie), « Proverbes fon »	*Reconnaissance africaine*, Dahomey, n°34-35, 1er et 15 fév. 1927, p. 6-7. [Littérature trad : Bénin].
1927	Kiti (Gabriel), «Proverbes fon »	*Reconnaissance africaine*, Dahomey, n°36, 1er mars 1927, p. 5-6. [Littérature trad : Bénin].
1927	Kiti (Gabriel), « Proverbes fon »	*Reconnaissance africaine,* Dahomey, n°38, 1er mai 1927, p. 5-6. [Littérature trad : Bénin].
1927	Kiti (Gabriel), « Proverbes fon »	*Reconnaissance africaine,* Dahomey, n°39, 1er juin 1927, p. 2. [Littérature trad : Bénin].
1927	Kiti (Gabriel), « Proverbes Fon »	*Reconnaissance africaine*, Dahomey, n°44, nov. 1927, p. 9-10. [Littérature trad : Bénin].
1927	Moulero (Thomas), « Proverbes nagots ou yoruba »	*Reconnaissance africaine,* Dahomey, n°33, 15 janv. 1927, p. 10. [Littérature trad].
1928	Mamby (Sidibe), « Premières notes sur la littérature orale, les croyances et coutumes indigène »	*Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française*, Gorée, vol. 17,

		n°67, 1928, p. 60-78. [Critique, Littérature trad : Mali].
1929	Mamby (Sidibé), « Premières notes sur la littérature orale, les croyances et coutumes indigènes » [suite et fin]	*Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française*, Gorée, vol.19, n°69, 1929, p. 47-73. [Littérature trad : Mali].
1929	Sissoko (Fily Dabo), « Le Soudan français »	*Europe*, Paris, 15 fév, 1929, p. 246-261. [Étude : Mali].
1930	Moume Etia (Issac), *Les Fables de Douala.* En deux langues : français-douala	Bergerac : Impr. de J. Castanet, 1930, 198 p. [Littérature trad : Cameroun].
1930	Mademba (Capitaine Abd-el-Kader), « Au Sénégal et au Soudan français »	*Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O. F*, Gorée, vol. 13, 1930, p. 101-216. [Mémoires : Sénégal].
1931	Badibanga, *L'Éléphant qui marche sur les œufs*	Bruxelles : Éd. L'Églantine, 1931, 90 p. [Contes : Rép. Dém. du Congo]. Préf. de G.D. Périer et G. Dulonge
1931	Duguay-Clédor (Amadou), *La Bataille de Guilé*, suivie de *De Faidherbe à Coppolani ou les Dangiols-Gandiols au service de la France*	Saint-Louis : Impr. du Gouvernement du Sénégal, 1931, (2 éd. rev. corr., augm.), 143 p. [Récit historique : Sénégal].
1932	Sissoko (Fily Dabo), « Enquête sur l'enfant noir en AOF : enfant bambara »	*Bulletin de l'enseignement en Afrique Occidentale Française*, Gorée, n°76, 1931, p. 3-24. [Étude : Mali].
1935	Quénum (Maximilien), « Au pays des Fons... »	*Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, vol. 18, n°2-3, avril-septembre 1935, 195 p. [Étude : Bénin].
1936	Sissoko (Fily Dabo), « La politesse et la civilité des Noirs »	*Bulletin de Recherche Soudanaise Koulouba*, n°76, oct. 1936, p. 178-192. [Étude : Mali].
1938	Quénum (Maximilien), *Au pays des Fons…*	Paris : Larose, 1938, (2 éd. revue et corrigée), 171 p. [Étude : Bénin]. Us et coutumes du Dahomey.

1942	Bolamba Lokolé (Antoine-Roger), *L'Échelle de l'araignée : conte bakongo*.	Léopoldville (Kinshasa) : S.N, 1942, 43 p. [Conte : Rép. Dém. du Congo]. Préf. de Joseph d'Oliveira, ill. par l'auteur
1943	Wane (Mamadou Amadou) et N'Diaye, (Amat Samba), « Asta, Djimol Konu ».	*Dakar*, Sénégal, n°54, juil. 1943, p. 246 - 247. [Littérature trad : Sénégal]. Chant de guerre, texte avec traduction française.
1946	Quénum (Maximilien), *Trois légendes africaines*	Rochefort : Éd. A. Thoyon-Thèze, 1946, 103 p. [Littérature trad : Bénin]. Côte-d'Ivoire, Soudan, Dahomey
1946	Diop (Birago), *Les Contes d'Amadou Koumba*, coll. Écrits français d'Outre-mer	Paris : Fasquelle, 1947, 192.p. [Contes : Sénégal].
1947	Kagamé (Alexis L'abbé), « Le Code ésotérique de la dynastie du Rwanda »	*Zaïre*, Bruxelles, vol. 1, n°4, 1947, p. 363-386. [Critique, littérature trad : Rwanda].
.1947	Kagamé (Alexis L'abbé), « La Poésie pastorale au Rwanda »	*Zaïre*, Bruxelles, juin 1947, p. 791-800. [Critique, littérature trad : Rwanda].
1948	Moume Etia (Abel), *Le Foulbé du Nord-Cameroun*	Bergerac : Impr. de H. Trillaud, 1948, 32 p. [Étude : Cameroun].
1949	Keïta (Fodeba), « La Moisson »	*Présence Africaine*, Paris, n°6, 1er trimestre 1949, p. 79-82. [Littérature trad : Guinée].

L'ensemble des références répertoriées à l'intérieur de ce tableau représente une bonne partie des écrits littéraires favorisés par cette politique de récolement. Mais, à l'instar des genres littéraires majeurs tels que le roman, le théâtre et la poésie, la production littéraire ethnographique, qui a pourtant enrichi la littérature francophone subsaharienne durant ces années, est souvent mise en marge au profit de ces formes génériques. Son apport, jusque-là, est très modestement souligné. Ainsi, ce tableau (qui sans doute n'est pas exhaustif) permet de saisir l'importance de cette production.

Par ailleurs, l'analyse des détails signalétiques des notices laisse apparaitre le fait que l'édition ou encore l'impression (qui est le terme le plus approprié pour l'époque) était une activité très encadrée durant cette phase, dans le sens où elle devait s'accorder aux intérêts du pouvoir colonial en place, qui, en plus, détenait les moyens d'impression et délivrait les

« privilèges de publication ». Donc, il gérait à sa guise toute l'activité écrite et guidait les besoins en lecture des populations locales. En somme, on peut dire que le rapport à l'écrit était encore très encadré, et dans un tel contexte, il est probable que les écrivains ne jouissaient véritablement pas de la liberté d'écrire selon leur propre volonté.

Ils étaient pour la plupart soumis, d'une part, à la censure, et d'autre part restreints par le conservatisme éditorial très prégnants à cette époque. Ces deux réalités ont sans doute conduit à l'écartement de plusieurs textes, à des situations d'inédits, voire à la publication de textes clandestins et épars qui ont pu échapper à la collecte des données de diffusion dans ce cas. En outre, les difficultés d'édition ainsi que la censure ont pu, très probablement, limiter certaines vocations littéraires à cette époque.

d. Le conservatisme éditorial et la censure, facteurs de réduction de l'activité littéraire

Les détails des fiches introduits dans la banque de données permettent de constater que la publication des écrits durant l'entre-deux-guerres est restée très locale, c'est-à-dire qu'elle s'est faite essentiellement au moyen des périodiques locaux tels que : les bulletins officiels, les revues, les journaux et d'autres encore, qui étaient les seuls véritables moyens de publication dans les colonies. Pour Robert Cornevin, cette situation a été le fait des difficultés de transport encore très récurrentes. À ce sujet, il écrit :

> [p]endant toute une période où la correspondance par voie maritime était lente, les auteurs africains ne pouvaient guère faire imprimer leurs œuvres qu'en Afrique. Or les imprimeries, officielles ou missionnaires, ne faisaient que difficilement place à la littérature profane[121].

Comme il est souligné dans cet extrait, la lenteur du transport ne permettait pas aux écrivains subsahariens d'accéder aisément aux structures éditoriales européennes, puisqu'elles ne s'étaient pas véritablement encore installées dans les colonies. Cela reste une raison valable. Mais, il n'en demeure pas moins que le secteur de l'édition était encore fortement ancré dans une sorte de conservatisme qui écartait ou mettait en marge certains écrivains.

En effet, depuis la création de l'imprimerie et l'avènement de l'édition, il a toujours été considéré que les livres doivent forcément rencontrer la faveur du public, car l'objet

[121] Cornevin (R), *Littérature d'Afrique noire de langue française*, *op.cit.*, p. 22.

livre, demeure à la fois un bien intellectuel, mais aussi, un bien matériel qui répond à une économie du profit. Dans cette perspective, Gilles Polizzi explique que

> les coûts inhérents à la fabrication, au stockage et à la diffusion du livre, lorsqu'ils ne sont pas supportés par un mécène – ce fut longtemps le cas, et ce l'est encore dans le domaine scientifique, chaque fois que l'institution finance une publication – doivent être compensés par des ventes générant un profit[122].

On peut comprendre alors que la fabrication du livre est une activité économique à part entière ; par conséquent, « le livre se procure contre de l'argent »[123]. De ce fait, afin qu'il y ait une activité éditoriale dans un espace, il est obligatoire d'avoir une demande assez consistante pour pouvoir la mettre en place. Robert Escarpit estime qu'il faut au moins « six millions de lecteurs potentiels pour qu'une industrie et un commerce du livre puissent se développer de façon normale »[124]. Or, à cette époque, le lectorat pouvant soutenir une activité éditoriale dans les colonies était encore en pleine constitution. En effet, malgré l'élargissement constant de la « masse lisante » pour reprendre l'expression de Robert Estivals, la lecture était loin d'être une pratique régulière (en l'occurrence dans une langue très peu maitrisée). La plupart du temps, elle ne se pratiquait que dans le cadre des activités pédagogiques. Ainsi, les besoins en lecture étaient encore très modérés. Par ailleurs, le pouvoir d'achat des populations, dans la sous-région, était aussi un obstacle ; les devises utilisées par les populations locales, n'avaient point de valeur à l'échelle mondiale (le FCFA et les autres devises monétaires utilisées à l'heure actuelle seront établies bien plus tard). On peut comprendre que l'absence d'un lectorat important et d'une potentielle consommation rendait difficile l'accès à l'édition d'écrivains subsahariens. Dans ce cas, la probabilité d'un manque à gagner a très probablement dissuadé les éditeurs, qui préféraient s'intéresser à des écrivains vendeurs et à des publics acheteurs.

---

122 Polizzi (Gilles), « Les ''lieux'' du livre : typologies pour une (brève) histoire du produit. », *in* : Polizzi (G.) ; Réach-Ngô (Anne), dir., *Le Livre « produit culturel » ? De l'invention de l'imprimé à la révolution numérique*, Paris : Éditions Orizons, 2012, p. 26-40 ; p. 26.

123 Escarpit (Robert), « Succès et survie littéraire », *in* : Escarpit (R.), dir., *Le littéraire et le social*, Paris : Flammarion, 1970, p. 129-163 ; p. 129.

124 Escarpit (R.), « Sociologie de la littérature », *in* : Estivlas (R.), dir., *Les sciences de l'écrit ; encyclopédie internationale de bibliologie, op.cit.,* p. 496-509 ; p. 502.

Cette situation a entrainé l'essor de l'autoédition, qui est traduit par l'expression « Chez l'auteur » dans la signalétique fournie par la banque de données. Cela a sûrement aussi engendré des écrits épars que la collecte des données n'a pu entièrement saisir ; plusieurs notices contenues dans la banque de données ne comportent pas toutes leurs indices paratextuels.

Hormis les difficultés d'accès à l'édition, la censure encore très vive à cette époque, a été un facteur défavorable à l'évolution à la hausse de la production écrite. En effet, la quasi-absence d'éditeurs locaux a largement joué en faveur des mesures censoriales instaurées par l'administration coloniale et l'Église. Rappelons que c'est de ces deux instances qu'on pouvait obtenir le droit de se faire imprimer et celui de se faire diffuser auprès du public. À cette époque, les textes à éditer sont minutieusement contrôlés, et ceux qui remettent en cause l'autorité coloniale pouvaient être interdits. Dans ce contexte, l'activité littéraire et écrite devait aussi participer à l'exaltation du fait colonial. La censure instaurée servait donc de filtre, permettant de réguler l'ensemble de la production écrite en traçant les limites du dicible. Dans ce cas, la censure s'est imposée comme une limitation, ce qui aurait lourdement pesé sur l'accroissement de la production écrite.

Généralement,

> [l]a censure, par nature, constitue un fait négatif de communication. Dans la théorie de l'information et de la communication, elle est un obstacle volontaire, généralement organisé, qui relève de la théorie du bruit. De fait, la censure est nécessairement un fait social […] Elle aboutit souvent, mais non toujours, à un processus psychologique d'autocensure[125].

Elle est non seulement une mesure de surveillance préventive dont le but est de créer des effets dissuasifs et très certainement d'autocensure, mais elle se déploie aussi comme un moyen de contrôle. Dans son application, la censure restreint la communication, qu'elle soit écrite ou orale ; elle devient alors totalement orientée et édictée. Si cette réalité ne peut être mesurée dans notre cas, il reste très probable que, durant cette phase, les consciences littéraires aient été totalement orientées dans « le choix des titres, le contenu des ouvrages et la création »[126] en elle-même. Ramatoulaye Fofana nous explique par exemple qu'au

---

125 Estivals (R.), *Le livre dans le monde*, *op.cit.,* p. 108.

126 *Ibid*., p. 373.

cours de cette phase, les imprimeries « prévoyaient une taxation supplémentaire de 50% pour l'impression d'ouvrage en arabe »[127]. Cette taxation avait pour but de réduire, à la fois, la production écrite dans cette langue, mais aussi, l'expansion de cette langue au sein des populations locales, qui se faisait au détriment du français. Selon Hausser et Mathieu (1998), l'apparition des formes génériques dans la littérature francophone subsaharienne a été totalement orientée ; leur but a d'abord été de répondre essentiellement aux besoins d'éducation scolaire et d'encourager par ailleurs le fait colonial. À titre d'exemple, ils citent le cas du roman *Les Trois Volontés de Malic,* qui avait été commandé par la librairie Larousse pour des besoins scolaires. C'est un exemple parmi d'autres, pour lequel l'écriture avait totalement été orientée. Dans cette même logique, Albert Gérard dans *Afrique plurielle* (1996), expliquait que le contrôle exercé par l'autorité coloniale sur la création littéraire durant les premières décennies du XXe siècle aurait écarté la production des genres didactiques qui avaient été paradoxalement les premiers genres à connaitre un véritable essor dans la littérature subsaharienne de langue anglaise.

La censure, durant cette phase, a probablement créé des situations d'écrits inédits ; toutefois, cela n'a pas empêché le rythme de production de s'intensifier. Vers la fin des années 1930, la population d'auteurs avait pu augmenter avec de nouvelles entrées sur la scène littéraire, et on observe une production accrue des genres, à l'exemple de récit et du roman. Durant cette même décennie (en 1934 plus précisément), on enregistrait déjà une production théâtrale. Elle était encore l'œuvre de la troupe des collégiens de William Ponty, dont les *Bulletins officiels* diffusaient à cette époque, l'ensemble de la production.

En somme, l'amélioration quantitative et qualitative de l'enseignement tout au long de l'entre-deux-guerres a entrainé une augmentation de la production écrite dans son ensemble, avec à la clé, l'émergence et la prolifération de certains genres et catégories littéraires. Toutefois, vers la fin des années 1930, on note une chute de la production, ainsi qu'un ralentissement de son rythme, qui s'est maintenu jusqu'en 1945. Ces années correspondent au déroulement de la Seconde Guerre mondiale qui, probablement, a été la

---

127 Fofana (Ramatoulaye), *L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement*, Mémoire d'études en Sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Bernadette Seibel, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2003, p.8. [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/727-l-edition-au-senegal.pdf - consulté le 24.05.2017.

cause qui justifie cette régression. Ce conflit a été un frein à l'essor de la production littéraire francophone subsaharienne, comme nous allons l'expliquer à présent.

e. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur l'évolution de la production écrite

Les années de guerre (1939-1945) ont aussi été des années de flottement pour la production littéraire francophone subsaharienne, comme l'indique la courbe de production du graphique. Comme la première, le déroulement de la Seconde Guerre mondiale a entrainé une baisse du niveau de production. Cette petite phase de régression constitue aussi une phase de rupture, puisqu'elle intervient après une première phase de croissance.

En effet, le déroulement de la guerre a paralysé les acteurs de la production littéraire mais aussi, ceux de la vie littéraire dans son ensemble. Si l'importante mobilisation des troupes et le contexte de guerre en lui-même (précarisation de la vie courante) ont certainement freiné la création littéraire, c'est surtout la limitation des canaux de diffusion et la dégradation des structures de publication qui ont porté le plus grand coup à la production. En effet, tout au long des hostilités, le domaine de l'importation a connu d'énormes difficultés qui ont compromis l'acheminement de certaines denrées, et réduit les rythmes de ravitaillement en tout genre, avec un renchérissement des prix, suite à la hausse des coûts de production. Le prix du papier, par exemple, connait une fois de plus une hausse, estimée cette fois à près de 300%, suite à l'augmentation de son coût de fabrication. Or, contrairement à d'autres catégories culturelles, la production littéraire dépendait encore du papier et de l'encre ; et dans un tel contexte, les coûts d'impression devenus plus onéreux ont certainement réduit les taux de publication.

Par ailleurs, au début des années 1940, l'équilibre politique dans les colonies, avait été totalement bouleversé. En 1940, l'AOF, qui était désormais rattachée au régime de Vichy, s'était vue imposer la législation vichyste, tandis que l'AEF, rattachée à la France Libre, se devait aussi de soutenir sa politique. Ce nouveau contexte politique a renforcé la tenue des mesures censoriales qui devaient maintenir cet équilibre politique. À cet effet, plusieurs œuvres et périodiques avaient été interdits de diffusion, et, certains acteurs de la production avaient été mobilisés ou carrément emprisonnés. Le cas de Senghor en est un

exemple parmi d'autres, « il est rappelé et emmené en captivité dès le début de la guerre »[128].

En somme, le déroulement de la guerre a entrainé des faits qui ont été défavorables à la production (même si, dans certains cas, elle est restée possible), mais surtout, à la publication qui, à cause de la réduction des canaux de diffusion, s'est retrouvée paralysée. En effet, la reprise immédiate, indiquée par la courbe de production juste après la guerre, précisément en 1946, montre que la Seconde Guerre mondiale a été un frein dans la progression de cette production littéraire. Plusieurs écrits n'ont pu être publiés que dès la fin de la guerre. Entre 1946 et 1949, on note un renversement de la tendance, avec une reprise spectaculaire, qui se traduit par une hausse conséquente des chiffres de production. Ces années marquent une nouvelle phase de croissance, et on se demande ce qui pourrait explique l'accélération du rythme de production à partir de cette période.

f. L'après-guerre, un contexte favorable à la production écrite

La hausse extraordinaire de la production écrite au cours des années d'après-guerre résulte de plusieurs faits.

En effet, la fin des tensions de guerre a généré un climat d'apaisement propice à toutes formes de mutations aussi bien sociales et économiques que politiques. Tonnet-Lacroix écrit à cet égard que « dans l'euphorie de la Libération, après les années noires, on a pu avoir l'impression qu'une époque nouvelle allait commencer »[129]. Le sentiment d'une nouvelle époque, qu'elle souligne dans son propos, se traduit par des transformations importantes, dont certaines ont eu des effets favorables sur la production intellectuelle dans son ensemble. Concernant la littérature francophone subsaharienne, l'une des métamorphoses les plus bénéfiques à l'évolution de sa production a été celle de l'édition.

Il faut préciser que la période d'après-guerre a été suivie d'une forte croissance économique, dont les effets n'ont pas épargné le secteur de l'édition. Comme l'explique Élisabeth Parinet, « le retour à la paix et à une prospérité économique croissante s'accompagne de transformations rapides qui n'épargnent ni les éditeurs, ni les libraires, ni

---

128 Kesteloot (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris : Karthala, 2001, p. 207.

129 Tonnet-Lacroix (Eliane), *La littérature française et francophone de 1945 à l'an 2000*, Paris : L'Harmattan, 2003, p.17.

même le livre dans ses contenus comme dans ses formes »[130]. En somme, cette période constitue une nouvelle ère, non seulement pour l'édition, mais aussi pour l'activité littéraire qui, à cette époque, régulait en grande partie l'activité éditoriale.

Rappelons qu'avant la Seconde Guerre mondiale, la grande majorité des maisons d'édition étaient des structures familiales avec une ligne éditoriale à la fois très conservatrice et restrictive, réduisant l'entrée, dans le circuit éditorial, d'un certain nombre d'écrivains, et mettaient du zèle à diffuser certaines catégories de livres. Pour bon nombre de ces éditeurs, la possession du livre avait une connotation à la fois « initiatique et élitaire »[131]. Ils estimaient que le livre est « un bien précieux pour des gens de goût, en ce sens, il est vain d'imaginer le faire entrer dans toutes les maisons »[132]. En somme, le livre était majoritairement destiné à un public fortuné et instruit. Mais, après la guerre, une réorganisation du secteur éditorial s'est accompagnée de nouvelles stratégies d'édition, ainsi que de nouvelles lignes éditoriales. Plusieurs éditeurs qui avaient perdu de leur prestige après la guerre ont ainsi changé de lignes éditoriales, pour de se donner un second souffle, et préserver, de ce fait, leur survie sur le marché. D'autres structures éditoriales, nées après la guerre, se veulent plus dynamiques et ouvertes à l'avant-garde ; toutes souhaitaient profiter du contexte intellectuel ambiant, vivement favorable à la production du livre et d'autres types d'imprimés. Pour la plupart de ces éditeurs, le but était maintenant de « donner une puissante allure commerciale à leur entreprise »[133], et pour ce faire, ils ont étendu la consommation du livre à un public plus large.

En effet, les transformations du secteur éditorial d'après-guerre n'ont pas été simplement idéologiques, elles se sont aussi manifestées par le biais de grandes mutations économiques qui ont fait, de l'édition, un secteur économique à part entière. Robert Estivals explique à cet égard qu'« après la Deuxième Guerre mondiale, les principes du néo-libéralisme d'inspiration américaine s'imposent progressivement à l'organisation de la

---

130 Parinet (Elisabeth), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècle)*, Paris : Éditions du Seuil, 2004, p. 381.

131 Escarpit (R.), « Le littéraire et le social » *in* : Escarpit (R.), dir., *Le littéraire et le social*, *op.cit*., p. 8-41 ; p. 37.

132 Bessard-Banquy (O.), *La fabrique du livre*, *op.cit*., p. 97.

133 *Ibid.,* p.76.

production et de la diffusion des livres en France »[134]. La croissance économique[135] qui a commencé après la guerre n'a point épargné le monde de l'édition, qui est passé d'une forme d'économie dite traditionnelle, à une économie plus moderne, désormais basée sur de nouvelles gestions financières et tout un ensemble de nouvelles stratégies économiques, que la majorité des éditeurs n'ont pas tardé à appliquer. À plus d'un titre, l'après-guerre constitue une sorte de renaissance pour la production de la chose imprimée en général et du livre en particulier. Son ampleur peut se mesurer par la transformation des procédés de fabrication et des moyens de distribution, dont le but a été de donner plus de valeur au produit éditorial en le rendant plus aisément consommable. À titre d'exemples, on peut citer :

- la mise en œuvre de nouveaux modes de diffusion des textes ; le livre est distribué dans des pays étrangers, ce qui a favorisé l'émergence d'écrivains de stature internationale ;
- la baisse du prix du livre, qui passe de produit de luxe à un objet courant, avec l'apparition du livre de poche[136], plus accessible à tous ;
- la diversification du comité de lecture ; ils ne seront plus exclusivement français ;
- la création de nouvelles collections et de nouveaux prix littéraires;
- la traduction d'ouvrages, qui, à partir de cette période, a pris une dimension plus importante, pour devenir aujourd'hui un marché éditorial à part entière ;
- la multiplication des instances de publication et les ajustements aux normes du marché.

Toutes ces réformes ont participé à l'essor de l'activité éditoriale, et elles ont grandement profité aux auteurs subsahariens. Il faut préciser que la littérature

---

134 Estivals (R.), *Le livre dans le monde*, *op.cit*., p. 29.

135 Une période de forte croissance économique désignée par l'expression « Les Trente Glorieuses » a eu lieu après la guerre. Elle a été marquée par le passage de l'Occident et surtout l'Europe vers une économie de grande consommation.

136 Il se décrit comme ayant : « 16 centimètres de hauteur et 11 centimètres de largeur », *in* : Mollier (Jean-Yves), *Une autre histoire de l'édition française*, Paris : La Fabrique des éditions, 2015, p. 115.

subsaharienne francophone a toujours été étroitement liée à l'espace littéraire français, et que les mutations, dans ce contexte, ne sont souvent pas sans conséquence pour cette littérature. Ainsi, après la guerre, les écrivains africains de langue française, ont pu, plus aisément, accéder à l'édition traditionnelle, à laquelle très peu avaient pu accéder. Rappelons que, durant les phases précédentes, la publication de la littérature francophone subsaharienne était en majorité gérée par quelques structures (imprimeries) locales qui la régulaient quasiment dans son entièreté. Mais la fin de la guerre a entrainé un déplacement géographique éditorial pour cette production littéraire. Paris est ainsi devenue une ville centrale dans l'édition de cette production littéraire ; sur une moyenne de deux publications, l'une d'entre elles est désormais parisienne.

Toute cette dynamique avait été impulsée par la remarquable progression de l'alphabétisation en Afrique subsaharienne durant l'entre-deux-guerres. Cela a, d'une part, conduit à la formation d'une élite africaine en France, notamment à Paris, et d'autre part, contribué à la hausse, bien que modérée, du nombre d'alphabétisés, et donc, du lectorat dans les colonies. Ce fait a interpellé les firmes éditoriales en train de se constituer, qui, pour certaines, estimaient que l'Afrique serait un marché porteur en pleine expansion, et que « le marché africain du livre sera donc, inévitablement en progression. Il constituera pour les multinationales de l'édition, un champ d'intervention privilégié »[137]. Cette nouvelle configuration de la vie éditoriale a été favorable à la production littéraire africaine subsaharienne, mais cela a été aussi le fait de nouvelles politiques culturelles qui ont redessiné le paysage littéraire.

En effet, le sentiment de liberté, dû à la fin de la guerre, a laissé émerger un climat de contestation induit par l'essoufflement progressif de la censure au profit d'une plus grande liberté d'expression. La notion d'engagement devint à cette époque, le maître-mot ; on s'engage plus aisément en politique et en littérature, et les deux concepts deviennent étroitement liés. L'après-guerre a été marquée par « une intense politisation du champ littéraire ; on voit se généraliser l'idée de la responsabilité sociale et politique de l'écrivain »[138]. Ce changement a donné plus d'ouverture aux écrivains, en ouvrant la voie à l'émancipation de plusieurs mouvements intellectuels. La Négritude est l'un de ces

---

137 Estivals (R.), *Le livre dans le monde*, *op.cit.,* p. 292.

138 Tonnet-Lacroix (E.), *La littérature française et francophone de 1945 à l'an 2000*, *op.cit*., p, 26.

courants intellectuels, et ses auteurs ont considérablement enrichi le corpus littéraire francophone subsaharien.

Sur le plan politique, l'après-guerre avait été marquée par des mouvements d'émancipation et par une redéfinition de la politique française menée dans ses colonies. Selon Katharina Städtler, « entre 1940 et 1950, les acteurs africains du champ politique français étaient en même temps les principaux acteurs du nouveau sous-champ intellectuel et littéraire africain dans la métropole »[139]. Leurs aspirations littéraires se voulaient tout aussi politiques, et bon nombre d'entre eux s'étaient engagés dans la revendication des droits pour les peuples colonisés. En 1944 déjà, lors de la Conférence de Brazzaville, la France décidait de réduire son influence, et de mener une nouvelle politique coloniale. En somme, comme l'énonce Robert Cornevin,

> la fin de la deuxième guerre mondiale correspond à une profonde césure politique marquée – dans le cadre de la constitution de 1946 – par une importante représentation parlementaire de l'Afrique à Paris et la promotion de certains Africains au rang de Ministre (Senghor, Houphouët-Boigny, Modibo Keita, Hamadou Dicko). Mais surtout, dans chaque territoire, des conseils généraux et assemblées territoriales compétents pour les problèmes de l'enseignement, et pour assurer une impressionnante promotion de l'éducation[140].

C'est un tournant important, qui a entrainé un changement significatif de la politique coloniale française, accentué les combats et les processus de décolonisation, mais surtout, cela reste une période au cours de laquelle ont été introduites de nouvelles structures sociales, un nouveau système éducatif, plus accessible, et donc plus favorable à l'accroissement de l'alphabétisation et de la production écrite, tel que nous le montrerons dans l'analyse suivante.

Par ailleurs, le paysage littéraire de l'après-guerre a aussi été favorable à la création des périodiques littéraires, qui ont soutenu la production intellectuelle dans son entièreté ; le rôle de ces périodiques (des revues en grande majorité) a été déterminant pour la diffusion de la littérature francophone subsaharienne. Leur contribution a été d'autant plus

---

139 Lüsebrink (Hans-Jürgen) ; Städtler (Katharina), *Les littératures africaines de langue française à l'époque de la postmodernité*, Oberhausen : Athéna, 2004, p.76.

140 Cornevin (R.), *Littérature d'Afrique noire de langue française*, *op.cit.*, p, 157.

considérable qu'ils ont entrainés une hausse importante de la production, bien avant la guerre, mais plus encore, après cette phase.

En effet, durant cette période où l'accès à l'édition était encore difficile pour la majorité des écrivains subsahariens francophones, les revues avaient pu suppléer l'édition proprement dite pour la diffusion des textes. Il faut rappeler ici que l'édition a toujours privilégié la rentabilité, dont le principe excluait du circuit des auteurs et des textes estimés moins vendables. Pour y accéder, il fallait avoir une certaine notoriété, garantie de rentabilité, mais que la plupart des auteurs issus des espaces colonisés ne possédait pas. Ainsi, les revues ont été un canal de diffusion important pour cette production littéraire. Elles ont offert une visibilité à des auteurs dont les possibilités d'édition étaient encore limitées.

Durant l'entre-deux-guerres, plusieurs revues en lien avec la littérature francophone subsaharienne, avaient déjà fait leur apparition. On peut citer les revues : *La voix des nègres* (1926-1927), *La Dépêche africaine* (1928-1932), *Le cri des nègres* (1931-1932), *La Revue du monde noir* (1931-1932), *Légitime défense* (un seul numéro en 1932), *L'étudiant noir* (1934-1940). L'apport de toutes ces revues a été déterminant pour l'essor de la littérature francophone subsaharienne, même si leur temps d'activité est resté pour la plupart, très court. Cependant, en 1947, l'une d'entre elles est devenue un pilier pour cette production littéraire : il s'agit de la revue *Présence Africaine*, qui a été fondée à Paris par Alioune Diop.

La création de cette revue a largement profité de l'élan progressiste d'après-guerre, qui à la fois, a encouragé, voire accompagné les mouvements de revendications des peuples noirs. Plus qu'une revue, *Présence Africaine* a constitué une tribune officielle permettant aux écrivains de s'exprimer aisément. Pour Sophie Dulucq, cette revue a été « un accès à un espace éditorial spécifique », avec l'objectif « de lutter contre l'assimilation politique et culturelle et de donner aux écrivains noirs, les moyens de s'exprimer et de se forger une identité propre»[141]. *Présence Africaine* a bénéficié d'une plus grande visibilité (public très diversifié, notamment universitaire) et d'une notoriété dont a profité les nouveaux

[141] Dulucq, (S.), *Écrire l'histoire de l'Afrique coloniale (XIXe -XXe siècles)*, *op.cit*., p. 250.

prosateurs, poètes et dramaturges africains en leur donnant une double opportunité : celle de se faire publier et celle d'avoir une visibilité.

Malgré quelques problèmes de parution, dus au manque de moyens financiers, *Présence Africaine*, dès sa création, a favorablement influencé le rythme de production entre 1947 et 1950 et au cours des décennies qui suivront. Dans le tableau ci-dessous, nous avons mesuré son impact sur le rythme de production durant ces quatre années.

Tableau 10 - Mesure de la part de production de *Présence Africaine* entre 1947 et 1950

Année	Nombre de fiches enregistrées par LITAF	Nombre de publications de *Présence Africaine*
1947	27	15
1948	56	28
1949	54	19
1950	24	1
Sommes	161	63

Les quantifications fournies dans ce tableau montrent indubitablement l'influence de *Présence Africaine* sur le poids de la production écrite tout au long des quatre années. Pour un total de 161 notices, 63 sont des publications de cette revue. Partant de là, on peut conclure que l'essor de la production écrite durant ces années dépendait en grande partie de cette revue. En 1950, *Présence Africaine* enregistrait une seule parution, et on observe par ailleurs une baisse généralisée de la production pour cette même année.

Toutefois, l'influence de *Présence Africaine* durant toute cette phase traduit implicitement les difficultés d'accessibilité à l'édition pour l'immense majorité des écrivains qui, grâce à cette revue, avaient pu faire leur entrée sur la scène littéraire. Notons que, malgré quelques améliorations, la production éditoriale jusqu'en 1950 ne constituait qu'une infime partie de cette production littéraire.

En somme, l'analyse du graphique de production durant cette phase montre que la production écrite s'est véritablement accrue dans la période de l'entre-deux-guerres. Elle constitue une première phase de croissance, et c'est sûrement pourquoi elle est souvent présentée comme celle de l'avènement d'une littérature francophone subsaharienne. Tous les travaux sur la littérature traditionnelle, qui avaient été menés, ont permis d'accentuer le rythme de cette production écrite. Mais après une phase de régression, due à la guerre, c'est la création de la revue *Présence* Africaine, qui a reconditionné la publication de cette production littéraire, en lui octroyant à la fois une diffusion plus large et une certaine visibilité. Dans l'ensemble, le rythme de production est resté assez lent tout au long de cette première moitié du siècle. Cette lenteur est probablement due à plusieurs facteurs, notamment aux faibles taux d'alphabétisation, à la limitation des canaux de publication et à la censure, dont les effets ont pu peser sur l'activité littéraire. Tous ces éléments ont, à des degrés différents, été un frein pour la production littéraire et écrite durant cette première moitié du siècle. Mais qu'en est-il de la phase suivante ?

2.°Évolutions de la production écrite entre 1951 et 2000

Cette seconde phase a été très marquante, du fait des transformations qui ont eu lieu juste après la guerre. En effet, la fin de la Seconde Guerre mondiale a entrainé une grande recomposition du contexte international, avec des effets divergents dans les différentes parties du globe. Pour les colonies d'Afrique subsaharienne, on note un bon nombre de changements socio-politiques, économiques et mêmes démographiques. Les processus d'émancipation et de décolonisation, entamés après la guerre, prennent fin au début des années 1960, dans la grande majorité des cas, avec l'accès à la souveraineté des anciennes colonies. Une nouvelle configuration politique, qui a conduit à la mise en place de nouvelles structures étatiques, dont l'essor a favorablement accompagné l'expansion scolaire et celle de la production écrite dans sa globalité.

Ce nouveau contexte a une influence sur le paysage littéraire francophone subsaharien. À titre indicatif, on note une augmentation de la population d'écrivains, qui a été favorable aux rythmes de production littéraire et qui a permis une diversification de l'activité littéraire dans son ensemble. Mais c'est surtout l'implantation et la création progressives des structures éditoriales dans plusieurs villes africaines, qui ont entrainé un bouleversement de la production livresque dans la plupart des nouveaux États. À cela, il

faut ajouter l'augmentation du public, la variété des attentes et des usages de la chose imprimée de façon générale, qui ont soutenu la production littéraire ce qu'en témoignent les chiffres de production. Cette seconde moitié du siècle demeure jusqu'aujourd'hui, la période la plus prolifique de l'ensemble du corpus ; elle rassemble un total de 20080 notices. C'est une évolution spectaculaire par rapport à la phase précédente au cours de laquelle le niveau de production était resté très faible. On est passé d'une moyenne annuelle de 7/an à 410/an. L'écart entre les moyennes de production traduit parfaitement un bouleversement profond dont nous allons essayer de faire ressortir les détails.

Il sera question dans cette analyse de comprendre quel a été l'impact de tous ces bouleversements sociaux sur la production de la littérature et même, plus globalement, sur celle de la chose imprimée.

Graphique 2- Évolution annuelle de la production écrite entre 1951 et 2000

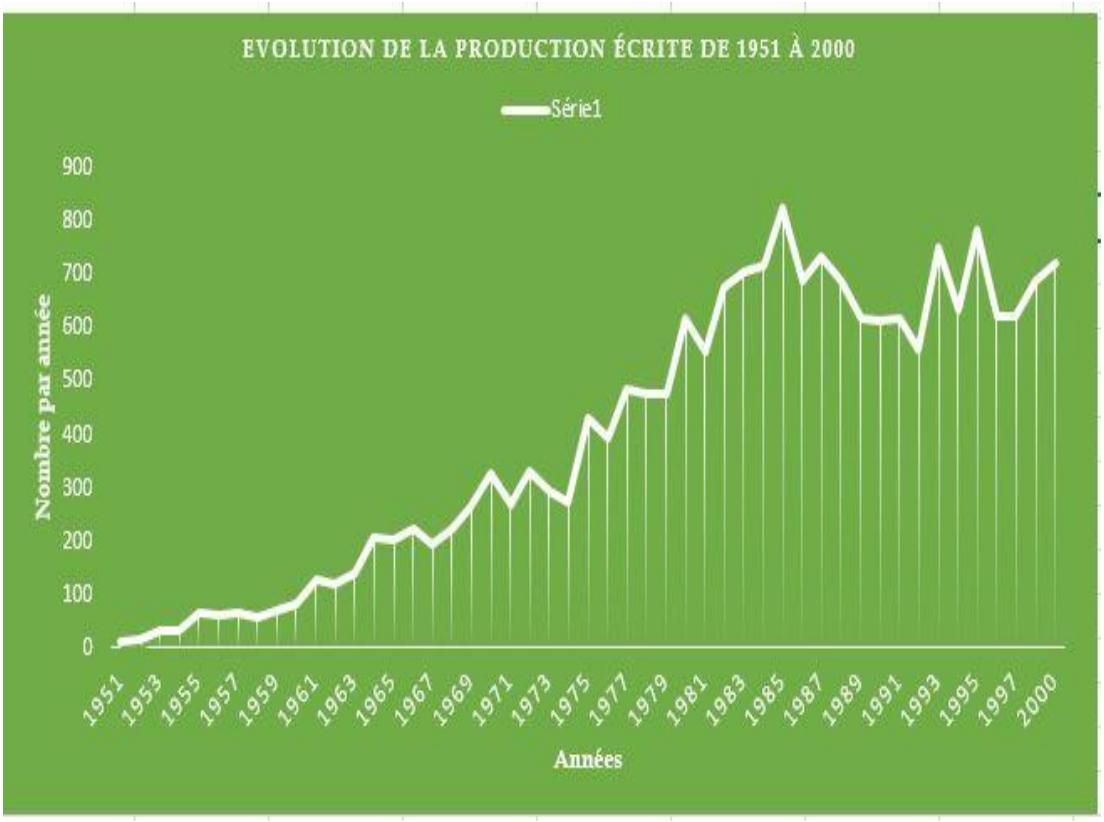

De prime abord, le graphique indique une progression ascendante de la production écrite sur toute la durée de la seconde moitié du siècle. Cette hausse est précisément indiquée par le changement des indicateurs de mesure, qui sont passés de la dizaine à la centaine. Toutefois, on note quelques années durant lesquelles la courbe chute très légèrement. Néanmoins, ces régressions très éphémères n'altèrent en aucun cas son mouvement vers le haut.

En effet, le fléchissement brutal de la courbe, survenu à la fin de la première moitié du siècle s'étend jusqu'aux premières années de cette seconde phase, précisément, durant les trois premières années (1951, 1952, 1953). Après cette brève période de flottement, on observe une reprise significative, qui n'a cessé de s'accentuer au fil des années. Les années 1980 ont été une grande phase de croissance ; les chiffres de production sont devenus plus élevés, atteignant la moyenne de 830 parutions par année. Cette décennie a été, jusqu'à présent, une des plus prolifiques dans la production littéraire francophone subsaharienne. Mais au cours des dernières années de la décennie, et tout au long des années 1990, la courbe du graphique indique une légère régression, suivie de quelques reprises très transitoires. Cette période de flottement constitue une rupture évidente, puisqu'elle met fin à l'augmentation conséquente qu'a connue la production écrite tout au long de cette phase.

Par ailleurs, contrairement au cycle précédent, le mouvement de la courbe n'indique pas de phases spécifiques dans l'évolution de cette production écrite ; elle croît de façon ascendante. Cependant, une analyse plus fine du rythme de production indique des phases de croissance pour chaque décennie. Nous allons alors établir une analyse sur la base de phases décennales. Mais avant, il est nécessaire de tracer un graphique des fluctuations décennales, mettant en lumière les différents niveaux de production pour chacune de ces décennies.

Graphique 3 - Variations décennales de la production écrite entre 1951 et 2000

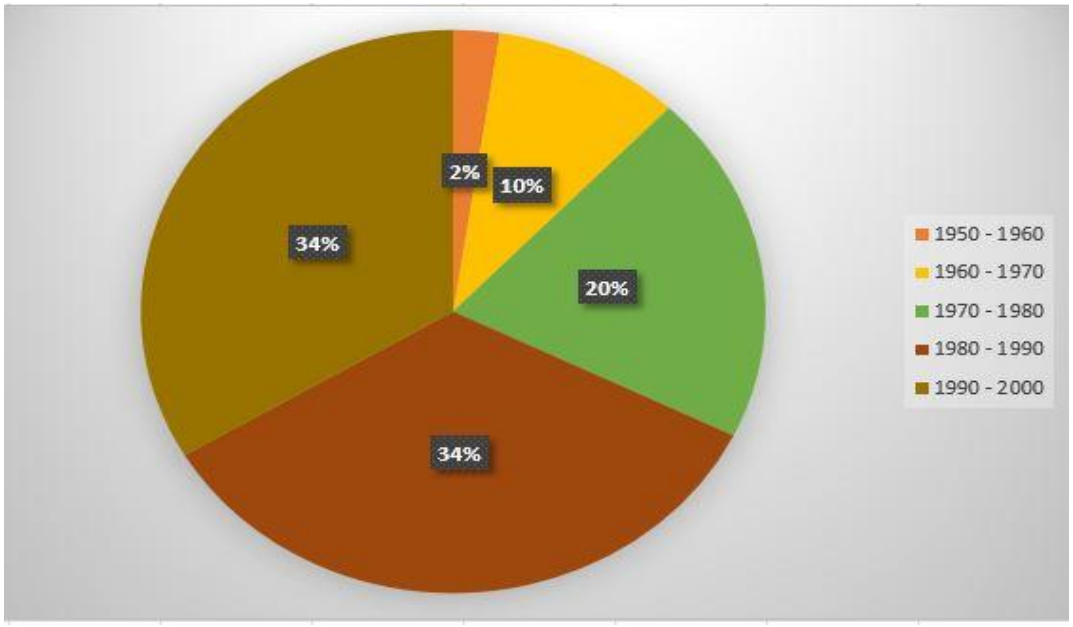

Ce graphique présente de façon plus concise la progression décennale de la production écrite tout au long de cette période. L'accentuation des écarts de production au fil des décennies apparait plus clairement, exceptée pour la dernière au cours de laquelle, on note une stagnation de la production écrite. Cela constitue un point important de cette évolution, et on se demande comment l'expliquer. En outre, comment interpréter la hausse constante de cette production écrite, jusque dans les années 1980 ?

L'analyse de la production au cours de cette époque permet aussi de saisir la similarité frappante entre l'évolution décennale de la production écrite, et celle de la production critique durant cette seconde moitié du siècle. Cette catégorie littéraire affiche, à quelques différences près, les mêmes taux de production décennaux, que ceux de la production écrite dans son ensemble. On peut le voir à travers le graphique suivant, qui présente les variations décennales de la production critique entre 1951 et 2000.

Graphique 4- Variations décennales de la production critique entre 1951 et 2000

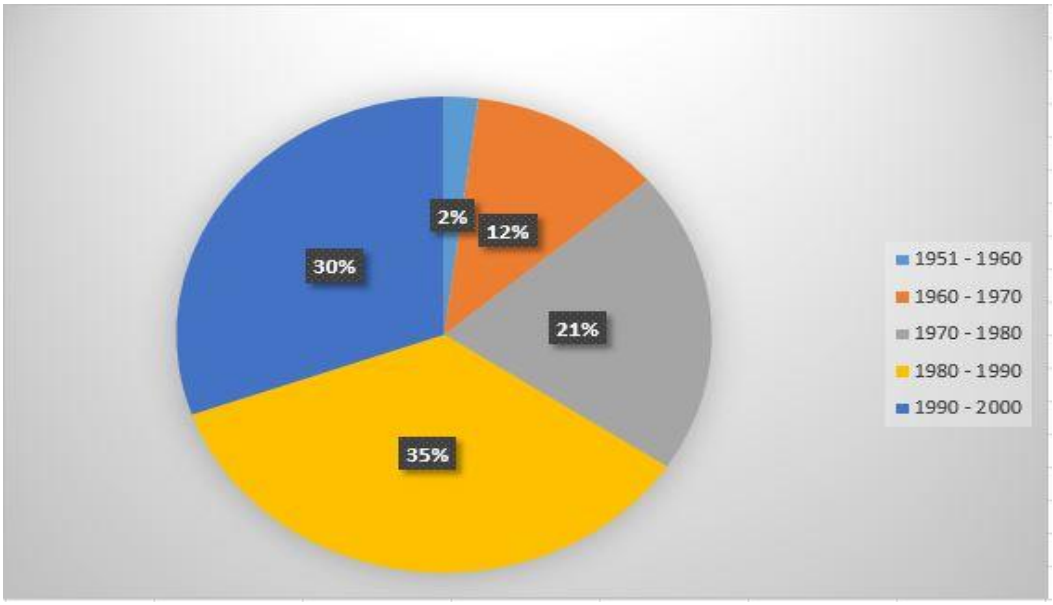

Les pourcentages statistiques obtenus dans les deux cas mettent en évidence cette analogie. Sur les deux graphiques, les taux sont presque les mêmes. Ce constat traduit le fait que la critique reste une catégorie importante dans le développement quantitatif de cette littérature ; elle est d'ailleurs la catégorie la plus volumineuse du corpus. Cette similarité des chiffres est très significative, et elle nous oblige aussi à questionner et à prendre en compte les facteurs qui ont favorisé l'essor de cette catégorie littéraire. Ils aideront à mieux comprendre les conditions d'évolution de la production écrite dans son ensemble.

En littérature, la critique reste une activité très importante. La sociologie littéraire la présente même comme une activité indispensable, car elle implique l'idée d'une valeur ou encore d'une reconnaissance qui est octroyée à une création littéraire. Pour Gisèle Sapiro, la critique constitue « une des médiations majeures dans le processus de réception et de valorisation des œuvres (hormis pour la littérature populaire). Son existence est l'indice d'un certain degré d'institutionnalisation de l'activité littéraire»[142]. De ce fait, saisir sa progression dans le temps, c'est aussi mettre en exergue les différents niveaux « d'institutionnalisation » dans l'évolution de cette production littéraire. Nous nous

[142] Sapiro (G.), *Sociologie de la littérature*, *op.cit.*, p. 90.

demandons alors quel a été l'apport de la production critique dans l'évolution de la production écrite, tout au long de cette phase.

a. De 1951 à 1960, l'influence des nouvelles politiques éditoriales

La production littéraire, durant les premières années, a démarré de façon très timide. Ce n'est qu'à partir de 1953 qu'elle a pu prendre des proportions un peu plus élevées. Cette année correspond à la reprise de la production romanesque qui a connu une baisse au profit de la poésie. On peut dire que la transformation de l'imprimée et les mutations amorcées dans l'édition au cours des années précédentes sont les facteurs qui ont favorisé cette évolution.

La seconde moitié du XXe siècle a été un environnement favorable pour la production écrite dans son ensemble, mais surtout pour les auteurs subsahariens qui bénéficient désormais d'une plus grande possibilité de diffusion de leurs textes. Les bouleversements éditoriaux (énumérés dans les pages précédentes) d'après-guerre ont commencé à véritablement porter leurs fruits au cours de cette phase décennale. Cette réalité peut se mesurer par une hausse des édités, dans un corpus qui s'était jusque-là majoritairement constitué de simples imprimés. L'augmentation du volume livresque dans cette production littéraire implique et traduit à la fois une entrée plus importante dans le circuit éditorial traditionnel. Par ailleurs, cette décennie a aussi été marquée par une progression bien que modérée, des textes critiques. Ces deux réalités sont des indicateurs qui témoignent de la tournure qu'a prise la production écrite au cours de cette phase.

Comme l'affirme Julien Hage, « les nouveaux éditeurs apparus au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale vont être les principaux protagonistes de l'édition d'auteurs d'Afrique noire »[143]. Ces « nouveaux éditeurs », dont il est question ici, sont presque tous parisiens ; c'est surtout ce déplacement du lieu de publication qui a grandement transformé les conditions de production et de diffusion de cette production littéraire, au cours de cette décennie et durant celles qui vont suivre.

---

143 Hage (Julien), « Les littératures francophones d'Afrique noire à la conquête de l'édition », *in* : *Gradhiva*, n°10, Paris : Musée du quai Branly, 2009, p. 80-105 ; 89. [En ligne] www.cairn.info/revue-gradhiva-2009-2-p-80.htm - consulté le 22.05.2016.

En effet, l'implication de plusieurs structures éditoriales dans la diffusion de la littérature francophone subsaharienne a favorisé l'extension, aussi modérée soit-elle, de son public. Il faut préciser que l'élargissement du lectorat est d'une grande importance pour la production écrite dans son ensemble, et que cette production littéraire en avait fortement besoin pour son développement. Pour cela, les préfaces ont joué un rôle déterminant durant cette décennie : elles ont pour la plupart été écrites par des auteurs français de renom, dont la notoriété apportait une certaine visibilité aux textes préfacés. Ces mêmes préfaciers ont aussi donné une certaine impulsion à la critique littéraire, au moyen de la production de quelques textes. Par ailleurs, on note aussi la création de nouvelles collections, dont la mise en place a été favorable à cette production littéraire.

Les années 1950 constituent en effet « un moment de formation, puis de consolidation de la collection »[144]. Elle a été une stratégie éditoriale importante dans ce climat de renouveau éditorial. Dans ce contexte, la création des collections entend « apporter réponse à la demande de lecture des nouveaux lecteurs […] par l'adéquation entre un choix de texte et un public spécifique »[145]. Dans ce cas, plusieurs nouvelles collections concernant l'Afrique subsaharienne et ses auteurs avaient été créées. En littérature notamment, on note par exemple : la collection « Pierres vives » au Seuil qui n'a accueilli que les œuvres de Senghor, la collection « Les classiques africains » chez Julliard pour ne citer que ceux-là. À cela s'ajoutait la création des prix littéraires dédiés à la production francophone subsaharienne. Toutes ces nouveautés ont été des moyens de promotion de cette littérature.

En somme, à partir des années 1950, la littérature francophone subsaharienne a bénéficié des mutations éditoriales d'après-guerre. Ce contexte favorable et valorisant a amplifié les vocations littéraires ; le nombre d'auteurs s'est considérablement accru, en entrainant la diversité des genres d'écriture et la mise en place de nouveaux réseaux de sociabilité entre écrivains. Toutes ces nouvelles dispositions ont contribué à accentuer le rythme de production.

---

144 Olivero (Isabelle), *L'invention de la collection*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999, p. 56.

145 Olivero (I.), *L'invention de la collection*, *op.ci*t., p. 12.

L'intérêt accordé par les éditeurs à la production littéraire francophone subsaharienne a insufflé une dynamique à l'édition de certains genres littéraires notamment : le roman, la poésie, le théâtre et, dans une moindre mesure, le récit. Ces catégories ont été les premières à connaitre une véritable diffusion éditoriale et, durant cette décennie, elles constituaient la plus grande part de cette production littéraire. La littérature d'idées, la critique littéraire, la littérature orale et les autres catégories ne connaitront un essor quantitatif que plus tardivement (comme nous le verrons dans les pages suivantes).

Toutefois, si le nouveau contexte éditorial dans son ensemble a été un élément favorable à l'évolution quantitative de cette production écrite, elle s'est surtout intensifiée grâce à la création des éditions Présence Africaine, dont l'activité alternait désormais entre la production éditoriale et la publication périodique. Sans omettre l'apport d'autres éditeurs, *Présence Africaine* en tant que revue et en tant qu'éditeur a une fois de plus été un acteur important dans le développement de la littérature francophone subsaharienne durant cette décennie. Les éditions Présence Africaine ont été créées en 1949, mais c'est à partir de 1953 seulement que son activité d'édition a véritablement démarré. À l'instar de la revue, son activité éditoriale s'est orientée dans la même ligne éditoriale qui est celle de la valorisation de l'identité culturelle, sociale, économique et politique du monde noir. Dans cette perspective, elles ont accordé une grande importance à la littérature, qui y joua un rôle important, en accord avec les pensées fondatrices de sa revue. Rappelons que, dès ses débuts, cette maison d'édition s'est principalement lancée dans la création des « œuvres classiques », dont la visée était de construire une identité littéraire africaine. Ce projet littéraire occasionna la publication de plusieurs œuvres, notamment des romans dont la trame narrative devait être en parfait accord avec les trois principes d'authenticité, de revendication et de simplicité narrative qui résultent de cette identité littéraire négro-africaine.

Dans un second temps, les éditions Présence Africaine ont entrepris une activité de réédition des œuvres dont les premières parutions remontaient aux années précédentes. Notons que cette activité de réédition a grandement enrichi la production à ce moment. L'analyse des fiches signalétiques, sur LITAF, indique une augmentation du volume de rééditions lors de cette décennie. En effet, grâce à toutes ces rééditions, Présence africaine voulait donner une seconde jeunesse aux œuvres en les présentant à nouveau au public, dans une version achevée, ou encore, revue et augmentée pour plusieurs d'entre elles. En plus, au cours de cette décennie, cet éditeur s'est investi dans la diffusion des textes

finalisés, dont les premières versions étaient parues dans les colonnes de sa revue. Par ailleurs, lors de cette même décennie, Présence Africaine se consacra aussi à la traduction d'auteurs d'autres sphères linguistiques en particulier anglophone. Rappelons que dans LITAF, toutes les traductions en français d'auteurs d'autres sphères linguistiques subsahariennes font partie de la littérature francophone subsaharienne. Dans cette démarche, la traduction remplissait une fonction idéologique, elle permettait comme le note Gisèle Sapiro, « la diffusion d'une doctrine ou d'une vision du monde »[146], mais aussi un moyen de communiquer et d'échanger avec d'autres figures littéraires africaines ou afro-américaines et antillaises mobilisées pour la même cause. En général, dans les années 1950, la traduction est devenue, selon Gisèle Sapiro, une sorte de « capital symbolique »[147] dans le secteur de l'édition. Au fil des décennies, elle n'a cessé de prendre plus d'importance.

À l'instar de Présence Africaine, le rôle d'autres éditeurs a été aussi important dans l'accroissement de cette production littéraire. Dans le tableau qui suit, on a mesuré la part de publication de quelques éditeurs durant la décennie.

Tableau 11 - Répartition de la production éditoriale de quelques éditeurs français entre 1951 et 1960

Proportions éditoriales	
Éditeurs	Nombre
Hachette	1
Julliard R.	2
Laffont R.	2
Nouvelles Éditions Latines	1
Maisonneuve A.	1
Maspero F.	1

146 Sapiro (G.), *La sociologie littéraire*, *op.cit.*, p. 94.

147 C'est un concept que Gisèle Sapiro a emprunté à Pierre Bourdieu pour désigner la reconnaissance particulière accordée à la traduction dans l'activité ou dans le marché éditorial.

Michel Albin	6
Oswald J.P.	1
Plon	3
Présence Africaine	30
Seghers	7
Seuil	4
Stock	2

Les chiffres inscrits dans ce tableau, bien que très faibles en majorité, traduisent explicitement l'intérêt que portaient désormais les éditeurs français à la production littéraire subsaharienne en français et à ses auteurs. De tous, Présence africaine affiche la part d'édition la plus importante, mais il faut préciser que cette somme prend en compte les parutions périodiques. Ensuite, on a les éditions Seghers (sept éditions) et Albin Michel (six éditions) qui, à cette époque, ne s'étaient investis que dans la traduction des textes d'auteurs sud-africains en français. Ces chiffres à propos de l'édition traduisent aussi l'augmentation du nombre d'édités et l'état de l'édition de cette littérature dans les années 1950.

Cependant, si les mutations éditoriales ont permis une augmentation à la hausse de cette production littéraire, la recherche permanente d'un public (malgré quelques améliorations) y est toujours d'actualité, et cette situation demeurait très handicapante pour la réception et la consommation. Il faut souligner que les processus de réception et de production sont naturellement liés, et cette alliance conditionne toute l'activité éditoriale pour laquelle le lecteur joue un rôle fondamental. En effet, la diffusion des œuvres est destinée à un public qui doit nécessairement être avisé (instruit et informé), et dont l'élargissement est indispensable pour la tenue de l'entreprise de création et de diffusion. Mais, dans le contexte des années cinquante, les populations sur le continent n'étaient pas encore assez préparées « pour accéder à un niveau de culture qui rendrait évidente leur participation au jeu social de la littérature »[148]. Pour cela, le niveau secondaire reste le

[148] Mateso (Locha), *La littérature africaine et sa critique,* Paris : ACCT- Karthala, 1986, p. 49.

niveau minimal requis, même si tous les livres ne requièrent pas les mêmes modes de lecture. Toutefois, ce niveau de scolarisation était loin d'être acquis pour la très grande majorité des personnes scolarisées. À titre d'exemple, Robert Estivals indique qu'« en 1957, quelques années avant l'indépendance, on comptait 30 Ivoiriens possédant le baccalauréat. Il n'y avait pas d'université, à l'exception du Centre d'enseignement supérieur de Dakar fondé en 1950 »[149]. Cette réalité spécifique à la Côte d'Ivoire était une constante pour la plupart des colonies françaises et d'autres territoires où le français est parlé. En effet, si l'enseignement primaire s'était progressivement étendu sur une bonne partie de la population, les niveaux d'enseignement secondaire et supérieur, quant à eux, enregistraient des taux d'inscription très faibles jusqu'à la fin des années 1960. Frederick Cooper parle d'un taux de 0,2% pour l'enseignement supérieur, et de 3%, pour l'enseignement secondaire dans toute l'Afrique subsaharienne[150]. Or, c'est principalement à cette population qu'est destinée la production littéraire, d'autant plus que la lecture d'un texte écrit en français impose une certaine capacité de compréhension. Dans ce cas, l'absence d'un véritable public a certainement ralenti la progression de cette production littéraire.

La tranche décennale suivante affiche un pourcentage total de 10%, soit une augmentation de + 8% par rapport à celle des années 1950. Comment expliquer cette progression ?

b. De 1960 à 1970, la constitution d'un nouveau lectorat

La décennie a débuté avec un évènement historique majeur, qui est l'accès aux indépendances pour la majorité des anciennes colonies françaises et le Congo belge en 1960. La Guinée française, désormais appelée Guinée Conakry, a été la première d'entre elles à y accéder dès 1958. Le Rwanda et le Burundi (anciens territoires sous mandat belge) le sont devenus deux années plus tard, et Djibouti fut le dernier à acquérir ce statut en 1977. L'acquisition des indépendances a entrainé de nombreux changements, dont le plus significatif a été la transformation des structures coloniales en structures étatiques.

---

149 Estivals (R.), *Le livre dans le monde, op.cit.,* p. 289.

150 Cooper (Frederick), *L'Afrique depuis 1940*, Paris : Petite bibliothèque Payot, 2002, p. 213.

En effet, dès le début des années 1960, l'ensemble des nouveaux États devaient désormais faire face au principal défi qu'est le développement, et tous ont orienté leurs efforts dans ce sens. Pour relever ce défi, la priorité est donnée à l'instruction qui a un rôle fondamental dans cette optique. Rappelons que l'instruction est en tout temps et lieu, un instrument indispensable au progrès économique et social que souhaitaient atteindre l'ensemble des pays nouvellement indépendants. Partout dans le monde, « l'éducation acquiert un statut d'instrument dans les politiques de croissance, de développement, et de sortie de crise »[151] ; aujourd'hui encore, les taux de scolarisation sont encore des indicateurs essentiels dans ces processus. Ainsi, plusieurs politiques éducatives avaient été amorcées dans ces pays. Elles rejoignaient les décisions prises concernant l'éducation dans les colonies lors de la Conférence de Brazzaville en 1944, durant laquelle avait été proclamée la fin de l'école coloniale jugée trop inégalitaire et, s'appuyaient sur la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), dont l'énoncé réaffirmait le droit à l'éducation comme un droit fondamental pour tout être humain. On peut comprendre alors que l'accroissement de la scolarisation représentait un enjeu majeur dans ce contexte.

Ainsi, à partir des années 1960, la construction et l'ouverture des écoles primaires et secondaires se sont faites de façon plus accentuée, mais à des rythmes variables dans toute la sous-région. Par ailleurs, c'est aussi durant cette décennie, qu'ont été mises en place les premières universités. En somme, lors de cette décennie, il y a eu une augmentation considérable de la population scolarisée [152] et, par conséquent, une hausse du lectorat francophone africain qui a été très profitable à la production écrite dans son ensemble. Selon Élisabeth Parinet (2004), la hausse du lectorat est le facteur déterminant qui commande l'évolution de la production écrite et de l'édition. La corrélation existante entre ces deux réalités est indéniable, et dans le cas précis, les progrès spectaculaires de l'alphabétisation ont entrainé une sorte de « démocratisation de la lecture »[153], et le livre

---

151 Pilon (Marc), *Défis du développement en Afrique subsaharienne ; l'éducation en jeu*, (Introduction), Paris, 2006 [En ligne] http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010038536.pdf - consulté le 14.05.2017.

152 Cooper (F.), parle de 7% pour le secondaire et 0,8%, pour le supérieur entre 1960 et 1970, *in* : *L'Afrique depuis 1940*, *op.cit*., p. 213.

153 Olivero (I.), *L'invention de la collection*, *op.cit*., p. 36.

au moyen duquel est diffusé l'essentiel du savoir (à cette époque) a pu gagner en importance, en devenant un matériel de plus en plus utilisé.

Par ailleurs, les années 1960 ont été marquées par un bouleversement démographique important, qui s'est accompagné d'une croissance urbaine. Rien que pour les anciennes colonies de l'AOF, les chiffres indiquent une hausse importante ; on est passé de quinze millions environ en 1947, à trente millions environ, dès 1960[154]. Cette hausse a été le fait de la baisse de la mortalité infantile et un ensemble de progrès sociaux, qui ont augmenté l'espérance de vie dans la sous-région. La progression démographique enregistrée a fortement pesé sur la démographie scolaire, avec notamment l'accentuation des taux de scolarisation des filles. En effet, l'augmentation de la population scolarisée et la hausse des niveaux scolaires dans ce cas ont contribué à la constitution d'un lectorat et à celle d'un nouveau public qui a largement été bénéfique à la littérature francophone subsaharienne. Ses œuvres sont désormais introduites dans les programmes scolaires et sont aussi devenues pour les départements de Lettres des quelques établissements universitaires qui avaient pu démarrer leurs activités lors de cette décennie, des outils pédagogiques. Grâce à cela, la littérature francophone subsaharienne bénéficie désormais d'un enseignement spécifique qui lui offre immédiatement une valeur d'usage. Le public scolaire, dans ce cas, est devenu important pour l'essor de cette littérature.

Généralement, le milieu scolaire incite à la lecture. Locha Mateso écrit à ce propos qu'« on commence toujours sa vie de lecteur par la mise en pratique des règles apprises à l'école, quitte à les remettre en question par la suite, suivant la capacité d'un chacun à intégrer à son univers, des modèles des plus neufs et plus élaborés »[155]. On peut comprendre alors que la scolarisation est indubitablement une initiation à la lecture ; et dans ce contexte où les taux d'alphabétisation étaient encore très bas, elle a été un appui essentiel pour le développement constant de cette activité.

En outre, l'accroissement de la population scolarisable et, par conséquent, celle de l'alphabétisation, a favorisé le développement des structures susceptibles d'influencer aussi bien la production que la consommation du livre. On note précisément la création des bibliothèques scolaires et universitaires, la multiplication des bibliothèques nationales, des

---

154 Ces Chiffres sont fournis par Robert Estivals, dans son livre *Le livre dans le monde*, *op.cit.,* p. 291.

155 Mateso (L.), *La littérature africaine et sa critique*, *op.cit*., p. 63.

centres culturels, des clubs de lecture et de littérature, etc. En somme, toute une série de structures culturelles, qui impliquent la consommation du livre en général et du produit littéraire en particulier. À cela se sont ajoutées les premières implantations et la création des maisons d'édition dans les capitales et grandes villes africaines : elles ont joué un rôle important, en facilitant grandement l'accès à l'édition dans cette partie du monde.

Durant cette décennie, la dynamique dans l'enseignement scolaire et universitaire, a largement favorisé la production de la critique. Cette catégorie littéraire enregistre une hausse de 10% par rapport à la décennie précédente. On pense que cette augmentation est liée à l'exploitation pédagogique des œuvres littéraires (études partielles ou complètes des œuvres), qui a permis l'essor des textes critiques en lien avec cette littérature. Le développement des publications universitaires a certainement renforcé la production critique car les universités jouent généralement un rôle important dans la diffusion du savoir. Benjamin Assié explique à cet égard que « le fonctionnement normal de l'université suscite la production de nombreux textes, thèses, habilitations, articles savants, cours, qui sont autant de candidats potentiels à la publication »[156]. Tous ces documents, lorsqu'ils portent sur les questions littéraires, constituent une part importante du corpus littéraire. Dans les années 1960, la publication des textes critiques se faisait par des annales des différentes universités et des bulletins officiels tels que : *Les annales de l'université d'Abidjan* ou encore le *Bulletin de l'enseignement supérieur du Bénin*. Par ailleurs, la production critique grâce à la revue *Présence africaine* et d'autres périodiques comme : les *Cahiers d'études africaines* (revue interdisciplinaire créée en 1960), la *Semaine Africaine* à Brazzaville… a pu enregistrer une augmentation. Tous ces périodiques diffusaient des textes critiques en lien avec la littérature francophone subsaharienne.

En outre, l'usage du livre dans l'enseignement et la formation lui a procuré un grand intérêt fonctionnel, qui a généré d'autres besoins de lecture et favoriser la production de certaines catégories littéraires. Durant cette décennie, on constate par exemple une augmentation du livre destiné à la pédagogie (« Manuel scolaire » sur la banque de données). LITAF enregistre une production de 14 références sur une somme totale de 57 notices. Plus d'un quart des livres enregistrés comme des manuels scolaires avaient été

---

156 Assié (Benjamin), *L'édition universitaire,* Mémoire de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2007, p. 12. [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1731-l-edition-universitaire.pdf - consulté le 22.04.2017.

édités au cours de cette décennie. Dans ce cas, il se peut que l'accroissement de la production du livre scolaire ait été due à la hausse de la démographie scolaire qu'affiche la décennie. Mais cette catégorie reste jusqu'à ce jour, très dépendante de l'intervention étrangère ; les chiffres indiquent qu'« un livre sur deux destinés à l'Afrique est un livre scolaire »[157], et jusqu'à présent, les manuels scolaires enregistrent encore une production très faible.

Par ailleurs, à partir de cette décennie, la production de la littérature de jeunesse (« Jeunesse » sur LITAF) a aussi connu une certaine dynamique ; dès 1965, elle a pris des proportions nettement plus importantes. Or, avant cette date, cette catégorie littéraire n'enregistrait au total que deux parutions : une première en 1932 et la deuxième en 1953. Elle deviendra par la suite une des branches les plus florissantes de la production littéraire francophone subsaharienne.

En somme, l'augmentation de la production littéraire, dans les années 1960, a été la conséquence d'une scolarisation plus extensive, induite par un ensemble de grandes mutations qu'a connu l'école coloniale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'enseignement est devenu une priorité pour chaque nouvel État, et cela a largement fait progresser les taux d'alphabétisation. Ce qui a ainsi permis, la constitution du public plus nombreux et nécessaire au maintien de l'activité littéraire. Par ailleurs, l'école est aussi une réserve d'auteurs ; c'est en effet parmi ces étudiants et élèves que se forment déjà les futures générations d'écrivains. Sa transformation a généré une modification de l'offre, avec à la clé, l'essor quantitatif de plusieurs autres genres littéraires.

Toutefois, malgré l'élévation constante des niveaux scolaires la lecture qui n'était encore qu'une acquisition récente, ne se pratiquait presque pas en dehors du cadre scolaire. Une enquête menée à la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire entre 1968 et 1972 indique une augmentation de 18% [158] seulement des taux de lecture durant ces années. Par ailleurs, Ramatoulaye Fofana (2003) explique qu'en 1960, le lectorat sénégalais se réduisait essentiellement aux cadres et aux fonctionnaires, et cette réalité était à peu près la même pour l'ensemble des États de la sous-région. Or, la production littéraire dépend grandement

---

157 Cévaër (F.), *Littérature d'Afrique Noire : les conditions de production et de circulation du livre de 1960 à nos jours*, *op.cit*. p. 32

158 *Ibid*., p. 29-30.

de l'accroissement du lectorat et, dans ce contexte, sa lente progression lui était défavorable.

Par ailleurs, hormis le simple fait de lire, les conditions d'acquisition du livre en elles-mêmes restaient encore à élaborer. Or, elles sont aussi nécessaires à la consommation du livre en général et du produit littéraire en particulier. Selon Robert Escarpit,

> pour lire, il faut non seulement avoir appris à déchiffrer les signes, pouvoir acquérir des livres, mais aussi, se trouver dans une société telle que les pratiques collectives de la lecture fassent pression sur l'individu pour le conduire aux livres[159].

Mais dans ce contexte, les conditions de lecture restaient encore à mettre en place. Déjà, l'acquisition d'un livre constitue une dépense financière importante par rapport au faible pouvoir d'achat des populations locales. En effet, le livre n'est aucunement un besoin vital et, dans ce contexte, la priorité est donnée aux besoins primaires. Dans une enquête menée dans le cadre de sa thèse, Françoise Cévaër montrait que la modeste consommation du livre en Afrique francophone était surtout liée à son coût, qui représentait un montant important pour le faible budget des ménages. Elle explique que la hausse de la consommation livresque dans cette partie du monde ne peut être envisageable que si son prix est fixé à 300 FCFA au maximum, soit 45 centimes environ en EUROS[160].

En effet, le prix du livre en Afrique francophone implique en général (sauf pour les livres édités sur place) les frais de transport qui augmentent inéluctablement son prix d'achat à l'arrivée, même si plusieurs de ces pays avaient signé, en 1947, les accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)[161], qui impliquaient le marché des biens culturels et dont l'objectif était le développement du libre-échange avec à la clé, la réduction des frais douaniers. De ce fait, l'implantation et l'ouverture, à la fin des années 1960, des maisons d'édition et grandes imprimeries locales ont été d'un apport déterminant ; cela a considérablement reconditionné l'édition littéraire ainsi que le produit

---

159 Escarpit (R.) « Succès et survie littéraire », *in* : Escarpit (R.), dir., *Le littéraire et le social*, *op.cit*., p. 154.

160 Cévaër (F.), *Littérature d'Afrique Noire : les conditions de production et de circulation du livre de 1960 à nos jours, op.cit.*, p., 27.

161 General Agreement on Tariffs and Trade en français, Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

littéraire en lui-même. Il importe de rappeler que durant la première moitié du XXe siècle, l'activité éditoriale n'existait presque pas dans les colonies, si ce n'est celle orchestrée par les quelques imprimeries, propriétés des missionnaires et de l'administration coloniale. De ce fait, après la Seconde Guerre mondiale, l'édition de la littérature africaine subsaharienne francophone, dans sa globalité quasiment, n'a pu se faire que grâce aux éditeurs français pour la plupart. Cette réalité est demeurée à peu près la même jusqu'aux années 1960, au cours desquelles quelques initiatives du genre ont commencé à émerger, dans quelques grandes villes de la sous-région. Luc Pinhas écrit à ce propos que

> le champ éditorial en Afrique francophone est resté jusqu'aux années 1960 quasiment inexistant, de par la volonté de la puissance française de mettre en place un modèle bibliologique qui tendait à limiter la création de structures de production locales (imprimeries, maisons d'édition) et à promouvoir l'édition métropolitaine [162].

Toutefois, malgré cela, les années 1970 se sont ouvertes avec une nouvelle configuration géographique de l'édition. L'implantation ainsi que la création de structures éditoriales dans plusieurs villes africaines offraient désormais la possibilité de se faire éditer sur place. Quels en ont été les effets sur l'évolution de la production littéraire francophone subsaharienne ?

c. De 1970 à 1980, une nouvelle configuration de l'édition littéraire en Afrique francophone subsaharienne

Cette décennie enregistre une hausse de 9% par rapport à la précédente, et on pense que l'augmentation de la production écrite durant cette phase a principalement été soutenue par l'élargissement des possibilités éditoriales induites par l'installation et la création des structures éditoriales dans plusieurs capitales et grandes villes africaines.

En effet, depuis les années 1950, l'Afrique francophone enregistrait une augmentation du taux d'alphabétisation, qui a permis d'accroître « la masse lisante » et d'obtenir ainsi un potentiel lectorat pour la consommation du livre en général et pour le produit littéraire en particulier. Cette mutation sociale a très certainement favorisé le

---

[162] Pinhas (Luc), « L'édition en Afrique francophone : un essor contrarié », *in* : *Afrique contemporaine*, n° 241, 2012, p.120-121 ; p.120. [En ligne] www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2012-1-page-120.htm - consulté le 04.03.2016.

développement de l'activité éditoriale dans la sous-région ; elle a pris plus d'envergure avec l'implantation de plusieurs structures éditoriales européennes ainsi que l'émergence d'éditeurs locaux qui relevaient, la plupart du temps, d'une initiative privée. L'édition, jusqu'à la fin des années 1960, était encore une activité assez marginale ; de ce fait, son essor dans les années 1970 a donc été un évènement historique majeur. Julien Hage (2009) en parle comme d'une « indépendance éditoriale », d'autant plus qu'elle a reconditionné totalement la production livresque dans cette partie du monde.

Le déploiement de l'activité éditoriale dans ce contexte a entrainé « un changement de front des écrivains, un glissement des publics, une modification des circuits de production et de diffusion du livre, des transformations conjointes des formes et thèmes »[163]. En somme, cela a bouleversé les conditions matérielles de production et de réception de la littérature francophone subsaharienne. Les auteurs pouvaient désormais se faire éditer sur place ; plus d'obligation de se déplacer ou de contacter un éditeur européen pour cela. De plus, le développement d'une activité éditoriale locale a entrainé l'essor d'autres catégories littéraires, mais aussi d'autres séries d'imprimés telles que les périodiques en lien avec la littérature ; leur création et leur diffusion ont enregistré une forte augmentation au cours de cette décennie.

La maison d'édition du Centre de Littérature Évangélique (CLE) a été la première structure éditoriale d'envergure à s'être installée en Afrique francophone subsaharienne, en l'occurrence au Cameroun. Elle s'y est implantée depuis l'année 1965, dans l'objectif de diffuser la production littéraire chrétienne. Toutefois, l'insuccès de cette activité littéraire l'a conduite à réorienter sa ligne éditoriale. Vers la fin des années 1960, elle s'est investie dans l'édition de la littérature générale aussi bien que dans celle d'autres catégories de livres et périodiques. Pour Raphaël Thierry, les éditions CLE sont un « pôle d'attraction éditoriale en Afrique »[164] ; son rôle a été très déterminant dans l'activité éditoriale en Afrique subsaharienne. En effet, CLE étendra son activité éditoriale au-delà des frontières

---

163 Joubert (Jean-Louis) ; Lecarne (Jacques) ; Tabone (Eliane) ; Vercier (Bruno), *Les littératures francophones depuis 1945*, Paris : Bordas, 1986. p. 59.

164 Thierry (Raphaël), *Le marché du livre africain et ses dynamiques littéraires, Le cas du Cameroun*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2015, p. 219.

camerounaises, et cette extension continentale lui a permis d'avoir un catalogue important et d'obtenir ainsi une influence dans tout le continent.

En 1972, les Nouvelles éditions africaines (NEA) ont été créées. Elles se sont d'abord installées à Dakar ensuite, une filiale a été ouverte à Abidjan en 1974 et en 1978, à Lomé. Cette structure éditoriale a été créée à l'initiative de Léopold Sédar Senghor, avec la collaboration d'éditeurs français dont : Présence Africaine, Hachette, Nathan, Armand Colin et les éditions du Seuil. À l'instar de CLE, NEA a aussi largement contribué à l'accroissement de la production littéraire francophone subsaharienne. On a, par ailleurs, la Fondation du Centre d'édition et de diffusion africaine (CEDA à Abidjan), créée quelques années après les indépendances, mais dont l'activité éditoriale n'a véritablement démarré qu'au cours de cette décennie. On note aussi l'installation des éditions Saint Paul, devenues Médiaspaul, au Zaïre en 1957, mais dont l'activité a réellement démarré dans les années 1970. Hormis ces implantations, d'autres structures éditoriales locales, ont été créées dans toute l'Afrique francophone subsaharienne. En 1967, le Mali lance les Éditions populaires du Mali devenues par la suite, les Éditions et Imprimeries du Mali. En RDC, on a la création des Éditions Belles-Lettres et celles du Centre Africain de Littérature ainsi que les éditions du Mont noir pour ne citer que celles-là. En somme, dans les années 1970, la plupart des pays de la sous-région disposaient désormais de leur propre système éditorial. La plupart des grands éditeurs étaient des structures mixtes, c'est-à-dire financées par des investisseurs étrangers et les États concernés ; toutefois, cela n'a pourtant pas empêché l'essor d'une édition purement locale, dont la mise en place s'est faite à partir d'initiatives privées basées sur des fonds privés.

Par ailleurs, cette décennie a aussi été marquée par l'avènement des institutions susceptibles d'influencer la production écrite dans son ensemble. D'abord, tout au long des années 1970, les États sont en quelque sorte devenus des éditeurs à part entière, du fait de la création de certains organismes et du financement des centres de recherches qui ont pu diffuser des textes littéraires courts, mais, surtout, publier des travaux de recherche littéraire (œuvres et articles critiques, comptes rendus…). À titre d'exemples, on a la création du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en Afrique (CODESRIA) qui a été créé 1973 à Dakar, avec pour objectif de dynamiser la recherche et la production intellectuelle dans différents domaines, notamment en littérature, mais aussi de diffuser l'ensemble de ces recherches. Plusieurs parutions littéraires ont ainsi pu être diffusées par le biais de cette structure. Dans une perspective plus englobante,

l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT)[165] avait été créée à Niamey en 1970. Cette structure intergouvernementale a été créée dans le but de promouvoir et de renforcer la coopération culturelle, technique et scientifique entre les différents États membres. Elle a énormément soutenu la production culturelle en langue française dans les pays subsahariens et plusieurs productions littéraires ont été financées et diffusées grâce à cette organisation.

En somme, la multiplication des structures éditoriales et des possibilités de diffusion durant cette décennie ont entraîné une amélioration des conditions matérielles de production et de diffusion du livre en général et de la littérature pour le cas qui nous concerne. Grâce à cela, la production littéraire francophone subsaharienne a pu se diversifier plus amplement à partir d'une production accrue d'autres genres littéraires telles que l'essai, la littérature de jeunesse, les études littéraires de tout genre, la critique qui s'est énormément enrichie grâce aux travaux universitaires et aux parutions périodiques etc.

À cette époque, la majorité des pays subsahariens francophones pouvait désormais coordonner le circuit du livre et de l'imprimé dans la limite de leurs frontières, même si certaines structures éditoriales s'étaient données l'ambition de couvrir l'édition dans toute la sous-région voire sur tout le continent. Cette mutation éditoriale a largement soutenu l'émergence des littératures nationales, une nouvelle tournure qu'a pu prendre la littérature subsaharienne d'expression française au courant des années 1970. En effet, l'émergence des littératures nationales, dans ce contexte, est la conséquence de la hausse quantitative qu'a enregistrée la production littéraire dans sa totalité d'une part, d'autre part ; elle a été le fait de l'élargissement des types de productions qui s'adaptaient désormais aux réalités nationales, voire territoriales. Josias Semujanga explique qu'au cours de cette décennie, l'approche quantitative de la littérature francophone subsaharienne dans son ensemble, était devenue quasi-impossible, du fait de l'accélération des rythmes de publication dans l'ensemble des États de la sous-région. En cela, « la constitution de l'institution littéraire nationale »[166] s'est imposée comme une nécessité, et « cette nationalisation des littératures

---

165 En 1998, l'ACCT est devenue l'Agence Intergouvernementale Francophone (AIF) et en 2005, elle a intégré l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

166 Kom (Ambroise), « Littératures nationales et instances de légitimation », *in* : *Études littéraires*, vol. 24, n°2 : Département des littératures de l'Université Laval, 1991, p.65-75 ; p.66. [En ligne]

africaines est proportionnellement liée à l'accroissement des publications et à l'intervention des politiques éducatives des États »[167]. Ces dernières ont dynamisé la création des structures éditoriales dans plusieurs villes africaines. Les chiffres concernant les productions nationales fournis par LITAF montrent que certains pays qui, jusque dans les années 1960, n'avaient pu enregistrer une réelle production littéraire (Burkina Faso, le Congo, le Mali, le Niger, ou encore le Gabon où la première œuvre romanesque *Histoire d'un enfant trouvé* de Robert Zotoumbat, a été publiée en 1971, aux éditions CLE), ont pu, dans les années 1970, accroitre leur volume de production. On peut alors comprendre que l'essor quantitatif de la littérature durant cette phase décennale a été un fait commun à l'ensemble des pays francophones subsahariens.

Par ailleurs, on ne peut omettre l'apport important des périodiques dans le développement de cette littérature. En effet, la création des revues littéraires et d'autres revues culturelles ayant un intérêt pour la littérature s'est intensifiée au cours de ces années, et cela, malgré une production très éphémère pour certaines, et pour d'autres, une longévité qui leur suscitera une bonne renommée. Le rôle des périodiques dans l'évolution quantitative de cette littérature a été plus que considérable durant tout le cycle, mais plus encore à partir des années 1970.

Généralement, les écrits périodiques participent à la consolidation d'une activité littéraire. Ils ont « une capacité effective de valorisation symbolique, un pouvoir à reconnaitre tout autant qu'à faire connaître les formes d'expression, les valeurs et les idées qui sont aussi les enjeux nourrissants les luttes que se livrent les protagonistes du champ littéraire et artistique »[168]. Toutefois, malgré leur importance, la banque de données LITAF ne réserve aucune indexation dédiée uniquement aux revues littéraires, ce qui est fort dommage. De ce fait, il est alors difficile d'établir un véritable corpus les concernant. Ainsi,

---

https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/1991-v24-n2-etudlitt2245/500968ar.pdf - consulté le 22.11.2016.

167 Semunjanga (Josias), « Le rôle des revues littéraires et des maisons d'édition dans la spécialisation de la (des) littérature (s) de l'Afrique subsaharienne francophone », *in* : *Études littéraires*, vol. 24, n°2 : Département des littératures de l'Université Laval, 1991, p. 99-112 ; p. 103. [En ligne] https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/1991-v24-n2-etudlitt2245/500970ar.pdf - consulté le 22.11.2016.

168 Aron (Pierre) ; Soucy (Yves), *Les revues littéraires belges de langue française de 1830 à nos jours*, Bruxelles : Éditions Labor et Archives et Musée de la Littérature, 1993, p. 8.

ce n'est que par l'observation et l'analyse détaillées des indices signalétiques que l'on a pu retracer le mouvement de leur création et mesurer leur impact sur les rythmes de diffusion et de production littéraires. En effet, la signalétique indique une dynamique dans la création et la diffusion des périodiques à partir des années 1970. On peut citer, la revue *Abbia* (Yaoundé) qui a été en créée en 1962, mais dont l'activité s'est intensifiée au cours des années 1970 ; quant à la revue *Notre Librairie,* devenue par la suite *Cultures Sud* [169], elle enregistrait, entre 1970 et 1979, un total de trente-sept parutions contrairement à la décennie précédente, au cours de laquelle elle n'avait pu enregistrer que deux parutions. Cette revue, jusqu'à son arrêt, a grandement contribué à la valorisation des littératures en langue française issues des espaces du Sud. En 1975, on a la création de la revue *Éthiopiques*, créée à l'initiative de Léopold Sédar Senghor. Ce périodique à la fois littéraire et philosophique a grandement contribué à la valorisation de la littérature subsaharienne en français ainsi qu'à la publication de plusieurs de ses textes. Lors du premier trimestre de cette année, la revue célébrait son centième numéro avec une problématique centrée autour de l'héritage littéraire senghorien. La revue *L'Afrique littéraire et artistique,* quant à elle, a existé entre 1969 et 1979, et vers la fin des années 1970, Mongo Beti et son épouse Odile Tobner ont créé la revue *Peuples noirs-peuples africains.* Hormis ces revues, la presse périodique devient aussi un autre moyen de publication de cette littérature. *Dakar Matin,* par exemple, a été, durant cette période, un journal qui a énormément contribué à la diffusion des textes littéraires morcelés.

Durant cette phase décennale, la création des périodiques relatifs à la littérature, à la culture et à l'art a connu un certain essor. De plus, celles qui existaient bien avant ont pu accroitre leur diffusion. Le développement de ce type de support a énormément soutenu la diffusion de cette littérature et, par conséquent, accentué son rythme de production. Certes, les périodiques restent très souvent marqués par une instabilité liée à la variabilité de leurs durées de vie malgré cela, ils ont pu jouer un rôle déterminant dans cette littérature. D'une part, l'augmentation de leur nombre confère à cette production littéraire une certaine dimension ; ce sont des espaces de débats intellectuels et de critiques esthétiques, les revues et autres périodiques, sont aussi la marque d'une littérature en pleine expansion. D'autre part, ces périodiques ont pu, dans un premier temps, suppléer à l'édition proprement dite

[169] Fondée à la fin des années 1960, sous l'impulsion de Ministère de la Coopération française, elle s'est constituée au départ comme une aide pour la constitution des fonds culturels des pays du Sud.

et, par conséquent, favoriser la production littéraire grâce à la diffusion de plusieurs textes critiques (la critique connait une hausse de 11% de plus par rapport à la décennie précédente). Dans un second temps, elles ont soutenu la diffusion des genres courts (nouvelle, poésie, théâtre, épopée, biographies courtes et des contes), qui intéressaient beaucoup moins l'édition traditionnelle. En somme, les parutions périodiques ont augmenté la production de certains genres littéraires en donnant, à certains types de textes, une possibilité de diffusion et une visibilité à leurs auteurs.

Toute la dynamique éditoriale qu'a connue l'Afrique subsaharienne francophone durant cette décennie a été favorable à la production littéraire dans son ensemble. Les chiffres de production n'ont cessé de croitre pour atteindre, durant les années 1980, des moyennes importantes. Quelles ont été les causes de cette hausse spectaculaire.

d. De 1980 à 1990, l'élargissement des acteurs de la production littéraire

À partir des années 1980, l'Afrique noire francophone s'est désormais constituée comme un marché éditorial à part entière, grâce à la création et à l'implantation de plusieurs structures éditoriales, ainsi qu'à la progression suivie des taux de scolarisation, même si cette réalité reste encore très disparate selon les espaces géographiques. L'édition est devenue un secteur économique comme d'autres, avec ses politiques de vulgarisation du livre, qui ont favorisé l'accroissement de la production écrite et le développement de plusieurs autres types d'imprimés aussi bien dans le domaine de la littérature que dans d'autres domaines de la production intellectuelle. Toutes ces métamorphoses pouvaient s'interpréter comme le signe d'une autonomie éditoriale.

Selon les chiffres obtenus par LITAF, les années 1980 sont la décennie la plus prolifique du XXe siècle. Elle enregistre une augmentation considérable de 14% de l'ensemble de la production par rapport à la décennie précédente. La production critique affiche quant à elle, un pourcentage de 35%, soit aussi 14% de plus que la décennie précédente. Durant cette phase, la critique a pris une certaine envergure. Dans ce cas, sa grande production traduit explicitement l'intérêt scientifique qui est porté à la littérature francophone subsaharienne, ainsi que la reconnaissance qui lui est désormais accordée. Pour Claire Ducournau, durant cette décennie, l'intérêt porté à cette production littéraire s'est accru avec « la cooptation de Léopold Sédar Senghor à l'Académie française à l'été

1983 »[170] ; elle a selon elle, permis de « revivifier l'attention portée à cette littérature »[171]. Pour Luc Pinhas, l'octroi, en 1986, du Prix Nobel de littérature à Wole Soyinka a aussi été déterminant. Cet évènement historique et littéraire marquant pour l'Afrique a eu des effets qui ont été favorables à toute la production littéraire africaine, qu'elle soit anglophone, francophone ou lusophone. Si leurs impacts ne peuvent être mesurés, ces évènements ont sans doute apporté plus de visibilité et d'intérêt pour les auteurs subsahariens et leurs œuvres.

Les années 1980 ont aussi été une phase de grandes mutations pour l'ensemble de cette production littéraire. On enregistre au cours de cette décennie, l'entrée sur la scène d'une nouvelle génération d'écrivains[172], même si certains écrivains sont passés d'une génération à une autre. Cela a entrainé une hausse importante du nombre d'écrivains subsahariens ou d'origine subsaharienne dans l'espace littéraire. Claire Ducournau explique à cet égard que l'accroissement du « personnel littéraire » durant cette décennie a surtout été le fait de sa féminisation. Elle écrit à ce propos que :

> [l]e nombre d'écrivaines débutantes augmente de façon continue au fil de la période : absentes dans les décennies précédentes, elles constituent 5% des nouveaux entrants dans la décennie 1960-1969, pour atteindre 39% de ce contingent en 2000- 2009[173].

L'entrée des femmes dans la vie littéraire a donné une certaine dynamique à la production de cette littérature. La part des écrits de cette population d'écrivaines augmente concomitamment à leur entrée sur la scène littéraire. Durant les années 1980, leurs rythmes de publication s'intensifient largement et cette contribution reste d'un grand apport pour le développement quantitatif de cette production littéraire.

Toutefois, si l'entrée des femmes dans la vie littéraire a été un apport important durant cette phase, c'est la multiplication des instances de publication portant un intérêt à la littérature francophone subsaharienne qui a sans doute joué le plus grand rôle. Elles ont

---

170 Ducournau (C.), *La fabrique des classiques africains*, *op.cit.*, p. 118.

171 *Ibid*., p.118.

172 Françoise Cévaër parle de cette mutation en termes de « remplacement ».

173 Ducourneau (C.), *La fabrique des classiques africaines, op.cit*., p. 267.

entrainé une nouvelle modification de l'offre éditoriale pour cette production littéraire, mais aussi pour ses auteurs.

Il sied de rappeler qu'au cours des années 1970, les foyers d'édition de la littérature francophone subsaharienne s'étaient déplacés en Afrique avec « l'espoir de s'adresser à un public situé sur le continent »[174]. Toutefois, ce déplacement géographique a surtout été le fait du désintérêt des maisons d'édition françaises concernant les écrivains issus du Sud du Sahara depuis la fin des années 1960, même si certaines d'entre elles continuaient de publier des auteurs qu'ils avaient pu lancer des années avant.

En effet, depuis la fin des années 1970, une nouvelle modification du circuit éditorial pour la littérature francophone subsaharienne s'était établie. Elle a été le fait de l'élargissement de l'espace éditorial, induit par la création de plusieurs maisons d'édition françaises spécialisées dans la diffusion des textes d'auteurs africains. On a d'abord, les éditions L'Harmattan (1975) et les éditions Actes Sud (1978) qui ont été créées dans cette perspective. Toutes les deux ont centré leurs collections autour des pays du Sud, en donnant ainsi une place particulière à la production littéraire issue de ces espaces. Ensuite, d'autres éditeurs plus anciennement implantés (Seuil, Seghers, Gallimard…), ont décidé, durant cette période, de réaménager un espace pour la production littéraire francophone subsaharienne dans leurs catalogues. Enfin, même l'activité éditoriale de Présence Africaine, en baisse depuis quelques années, a connu un rebondissement éditorial au cours de la décennie. Cette reprise éditoriale s'inscrit dans un « mouvement plus vaste qui voit émerger diverses entreprises de valorisation et de promotion culturelle, favorisées par les initiatives de politique culturelle en direction du continent africain »[175]. On constate par exemple que c'est dans les années 1980 que les études portant sur l'Afrique, y compris la littérature africaine ont connu un certain intérêt dans le milieu académique français. En somme, on peut dire que cette décennie a été une période de reprise pour la littérature francophone subsaharienne en France.

Durant cette décennie, on a aussi enregistré la création des éditions Karthala, Silex, Sépia, La Découverte (ancien Maspero), qui sont plus orientées vers l'édition des textes en rapport avec les espaces du Sud, ou encore des écrivains issus des espaces francophones.

---

174 *Ibid.*, p. 275.

175 *Ibid.,* p.158.

En effet, vingt ans après les indépendances, d'autres besoins se sont faits sentir avec de nouvelles approches thématiques en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne. Ainsi, les catalogues éditoriaux ont pu se diversifier, avec la mise en place de nouvelles collections à tendance politique, sociale et humaine, qui ont enrichi des catégories comme l'essai, la critique littéraire, ou encore la littérature traditionnelle (orale). La création de nouvelles collections, dans ce cas, a été la marque des grands bouleversements socio-politiques qui ont eu lieu depuis les indépendances. Selon Isabelle Olivero,

> [l]'invention de la collection est intimement liée à l'évolution de la situation sociale et politique et culturelle du pays. Les sociétés de pensée, le développement de l'instruction populaire, l'élaboration des nouvelles doctrines […] les progrès de l'imprimerie, appellent à la création de nouveaux livres qui n'existaient pas auparavant dans le commerce traditionnel de la librairie et qui doivent pouvoir répondre aux buts et aux besoins de chacun[176].

La création de nouvelles collections, dans ce cas, s'est accompagnée d'une réorientation de l'offre éditoriale au profit de la nouveauté (nouvelles thématiques, nouveaux auteurs, nouvelles collections), mais surtout au profit de certaines catégories de textes, notamment : la littérature de jeunesse et le roman qui sont devenus des genres phares dans l'édition de cette littérature.

En effet, si, au cours de cette décennie, la littérature francophone subsaharienne connait un véritable élan dans sa production, cette croissance révèle cependant des disparités énormes entre les genres. Une analyse plus fine des chiffres de production montre que cette production littéraire a connu, pendant ces années, une perte de vitesse considérable en ce qui concerne la production de certaines catégories littéraires au profit d'autres. Ces régressions pourraient s'expliquer par un désintérêt croissant des catégories littéraires les moins rentables dans l'offre éditoriale, notamment la poésie, le théâtre, la nouvelle pour lesquelles, la diffusion se faisait de plus en plus au moyen d'autres canaux de publication particulièrement les périodiques.

Il faut dire que, dans les années 1980, les besoins en livre, les goûts de lecture et d'écriture se sont encore diversifiés, et cette nouvelle orientation a entrainé une transformation importante aussi bien dans l'édition que dans la production livresque. En

---

[176] Olivero, (I.), *L'invention de la collection*, *op.cit.*, p. 3.

littérature, par exemple, l'édition est redirigée vers des catégories que l'on considère comme des produits éditoriaux rémunérateurs. Ainsi, après la fiction dans son ensemble, la littérature de jeunesse est rentrée dans cette catégorie, avec une intensification du rythme de sa production. Pour ce genre, LITAF enregistre un total de 112 notices entre 1980 et 1990, contre 50 seulement pour la décennie précédente ; sa production a plus que doublé. En effet, tout un secteur lui est désormais consacré, et la plupart des éditeurs lui octroient une place de choix dans leurs catalogues. En termes de chiffres, on parle de plus de 300 éditeurs qui proposaient désormais des livres en rapport avec la jeunesse. Dans ce cas, l'immensité et les attentes de son public ont transformé cette catégorie littéraire en un produit très rentable.

À partir de cette période, le manque d'intérêt grandissant pour certaines catégories littéraires a été le fait des modifications économiques appliquées au secteur éditorial. En effet, vers la fin des années 1980, le secteur éditorial, a connu une nouvelle fois, des ajustements économiques qui ont considérablement réduit, non seulement les possibilités éditoriales pour certains types de textes, mais aussi l'activité éditoriale de plusieurs maisons d'édition. En France par exemple, « la survie est extrêmement difficile au sein de l'édition française à moins de faire alliance avec un éditeur déjà établi »[177]. En Afrique aussi, la plupart des grands éditeurs, souvent plus fragiles et dépendants, ont vu considérablement baisser leur rythme de publication. On constate ainsi une baisse légère de la production vers la fin des années 1980, et un recul plus marqué au début des années 1990. Qu'est-ce qui justifie ce ralentissement du rythme de production ?

e. De 1990 à 2000, une phase de rupture pour la production écrite

Cette phase décennale constitue une rupture évidente, depuis la lancée qu'a connue la production écrite au début de la seconde moitié du XXe siècle. Pourtant, lors de cette décennie, toutes les machines de la production écrite semblaient être en marche : la population dans son ensemble est largement alphabétisée, les institutions éditoriales sont ouvertes et bien implantés partout dans le monde. Comment alors justifier cette régression (il y a une légère régression, même si le pourcentage est le même pour cette

[177] Ducournau (C.), *La fabrique des classiques africains*, *op.cit.*, p. 268.

décennie et la précédente ; LITAF enregistre un total de 7439 notices pour la précédente et 7292 notices pour cette décennie) ?

Le cadre éditorial de la fin des années 1980 jusqu'aux années 1990, et bien au-delà, a été très particulier pour l'histoire du livre et de l'édition. Les grandes mutations éditoriales de l'après-guerre ont connu une nouvelle modification, marquée par un changement des acteurs commerciaux et une réorganisation économique du marché de l'édition, qui ont complètement reconditionné la diffusion du livre et le secteur de l'édition en lui-même. En effet, dès la fin des années 1980, les grands empires financiers avaient investis dans le secteur éditorial en rachetant plusieurs maisons d'édition pour créer de grands groupes qui se sont accaparés les plus grandes parts du marché de l'édition. Ainsi, la concentration de ces forces financières dans le secteur du livre a eu pour effet de restreindre l'offre éditoriale en la focalisant sur les productions les plus rentables. On parle à cet égard des « *big-books*, qui ont un potentiel de vente très élevé »[178]. Toutefois, cette nouvelle logique éditoriale a occasionné la sortie d'un bon nombre de catégories littéraires et même de certains auteurs hors du circuit éditorial traditionnel. Dès lors, la diffusion des textes considérés comme moins vendeurs ne se maintiendra que grâce à l'activité des petits éditeurs refusant de s'aligner sur cette logique du chiffre à tout prix, mais aussi grâce au soutien des périodiques, blogs, et autres canaux de publication qui ont pris une importance dans la diffusion de ces textes littéraires.

Il faut préciser que les nouvelles politiques éditoriales se sont de plus en plus étendues vers d'autres types de produits, et cela s'est fait au détriment de la littérature même, qui s'en est retrouvée en quelque sorte dévalorisée au point que « certains redoutent sa disparition »[179]. Cette situation a entrainé une baisse de l'édition littéraire et, par conséquent, de la production littéraire au profit d'autres produits éditoriaux. Pour Jean-Marie Bouvaist[180], même si à cette époque, on enregistre une baisse générale de la production littéraire, la création littéraire en elle-même a certainement continué de croître. Toutefois, les possibilités d'édition dépendent désormais des grands « marketeurs », et leur

---

178 Sapiro (G ;), *La sociologie de la littérature*, *op.cit.*, p. 41.

179 Tonnet-Lacroix (E.), *La littérature française et francophone de 1945 à l'an 2000*, *op.cit.*, p. 145.

180 Bouvaist (Jean-Marie), « Crise et mutations dans l'édition française », *in* : *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, n° 1, p. 100-101[En ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-01-0100-003 - consulté le 23.08.2018.

logique conduit à disqualifier bon nombre d'œuvres littéraires du circuit éditorial, qui ne retient plus souvent que les auteurs à succès, les produits les plus rentables et les œuvres pouvant devenir des best-sellers.

En effet, le livre a toujours été un produit culturel très important. Cependant, vers la fin du XXe siècle, il a subi un effacement progressif au profit d'autres techniques de communication : « livre/presse, livre/jouet, livre/produit électronique et livre/ audiovisuel »[181]. En somme, tout un ensemble de produits qui lui font désormais énormément concurrence. Une enquête de l'INSEE[182] sur la consommation du livre indique qu'elle a nettement baissé dans la plupart des ménages et sur toutes les générations confondues depuis 1990. Cette baisse généralisée du lectorat (qui ne cesse de s'accentuer malgré la généralisation de l'accès à la lecture soutenue par des taux d'alphabétisation de plus en plus élevés) a impacté l'édition littéraire qui perd de plus en plus de son prestige dans l'activité éditoriale. Désormais, elle se maintient en grande partie grâce à la publication à compte d'auteur qui est devenue la norme au cours de cette décennie. Le compte d'auteur permet aux éditeurs de ne prendre aucun risque en faisant supporter tous les coûts d'impression et de publicité par l'auteur qui veut se faire publier et qui espère tirer profit de son œuvre qu'à partir des ventes générées. Selon une enquête de *Le Figaro littéraire*[183], en France, depuis les années 1990, 5% seulement de candidatures à l'édition arrivent à obtenir un contrat de publication à compte d'éditeur[184], le reste est relégué à la publication à compte d'auteur ou d'autres types de contrats mixtes nécessitant aussi une contribution financière personnelle ou le choix de s'autoéditer, qui connaitra un véritable essor au cours du siècle suivant.

---

181 Bouvaist, (Jean-Marie), « Les enjeux de l'édition-jeunesse à la veille de 1992 », *in* : *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 1990, p. 256-259 ; p. 257. [En ligne] http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-03-0256-001 - consulté le 04.03.2015.

182 Institut national de la statistique et des études économiques, « Le recul du livre et de la presse dans le budget des ménages », *in* : *INSEE PREMIERE*, n°1253 [En ligne] www.insee.fr/fr/statistiques/1281088 - consulté le 14.03.2018.

183 Francisco (Sylvie) « L'édition à compte d'auteur : être publié à tout prix », *in* : *Le Figaro particulier.fr* [En ligne] http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1416570/l-edition-a-compte-d-auteur-etre-publie-a-tout-prix - consulté le 13.08.2018.

184 Mode d'édition du livre consistant pour un éditeur à publier à ses propres frais un manuscrit qui a été sélectionné par un comité de lecture. Il s'oppose à l'édition à compte d'auteur.

En somme, on peut comprendre qu'à la fin du XXe siècle, les logiques commerciales ont entrainé une standardisation du produit littéraire et, par conséquent, une diminution de l'édition littéraire dans son ensemble. Ainsi, la baisse du rythme de production de la littérature francophone subsaharienne au cours de cette décennie s'explique, dans un premier temps, par une baisse généralisée de l'édition littéraire en elle-même.

Par ailleurs, la régression qu'enregistre la production littéraire francophone subsaharienne a aussi été le fait de la « recomposition de l'espace éditorial international […] et une forte intensification de la circulation transnationale du livre »[185] durant cette période. En effet, les grandes mutations éditoriales à la fin des années 1980, se sont accompagnées d'une internationalisation dans la circulation du livre, qui se fait désormais presque entièrement dans la direction allant du centre vers les périphéries. Autrement dit dans un rapport de force totalement inégalitaire, avec comme conséquence l'affaissement du marché éditorial dans les zones périphériques (parmi lesquelles l'Afrique subsaharienne francophone), et une immense concentration dans les grandes villes telles que Londres, Paris, New-York, qui détiennent désormais le monopole de l'édition et sont ainsi devenues des grands « centres culturels ».

Ainsi, la concentration de l'édition dans ces villes a entrainé une baisse d'activité importante, voire même un arrêt d'activité dans les zones plus décentrées. Dans les pays d'Afrique subsaharienne par exemple, l'industrie du livre en a pris un coup important, malgré le fait que la plupart des grandes structures éditoriales africaines soient à moitié des investissements étrangers. Raphaël Thierry explique qu'au début des années 1990,

> [l]e panorama de l'édition en Afrique est assez complexe. La plupart des marchés du livre sont à (re)construire. Des marchés qui avaient jusqu'alors été relativement prolifiques, comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigéria ou encore le Zaïre (futur RDC), voient leur production littéraire diminuer très sensiblement. Dans plusieurs pays, des éditeurs étatiques ont été privatisés et doivent faire face à des difficultés de gestion et de relance de leur activité ; nombre de ces maisons ne vivent plus qu'au ralenti, lorsqu'elles n'ont pas mis la clef sous la porte[186].

---

185 Tirée de l'introduction du livre *Les contradictions de la globalisation éditoriale,* dirigé par Sapiro (G.), *op.*cit., 2009, p.7.

186 Thierry (R.), *Le marché africain et ses dynamiques littéraires, op.cit*., p 49.

Comme on peut le lire dans cet extrait, les grandes mutations éditoriales de cette fin du siècle ont eu pour conséquence la restriction de la production littéraire au sein même de chaque État. En effet, l'essor de l'activité éditoriale qui avait commencé durant les années 1970 enregistrait un déclin important au cours de cette décennie, et les nombreuses possibilités éditoriales offertes lors des précédentes décennies ont vu leur nombre se réduire considérablement. Il faut noter que, dans cet espace, le secteur de l'édition est très fragile, et de ce fait, très sensible aux changements du marché du livre en général. Au cours de ces années, les éditions CLE ont enregistré une baisse considérable dans leurs activités ; quant aux éditions NEA, elles ont éclaté depuis l'année 1988. Néanmoins, elles ont pu se reconstituer comme NEI à Abidjan, NEA au Togo et NEAS au Sénégal, dont le redressement a été financé par le Groupe Vivendi. Concernant les plus petites structures éditoriales, la plupart sont carrément en cessation d'activité. La dégradation de l'activité éditoriale, dans ce contexte a aussi lourdement ralenti la production littéraire. Rappelons ici que c'est en Afrique que se trouvaient, à cette période, la plus grande proportion d'éditeurs de la littérature francophone subsaharienne. Les chiffres indiquent à cet égard que « sur 424 éditeurs recensés en 1995, 47% étaient installés en Afrique contre 39% seulement en France et le reste dans d'autres pays du monde »[187]. Cette situation est encore plus frappante, si l'on prend en compte le fait que l'accès aux éditeurs situés dans l'Hexagone est plus difficile que l'accès à ceux qui sont implantés localement.

Par ailleurs, si la « globalisation éditoriale » est l'une des causes de la chute qu'enregistre cette production littéraire, cette situation a largement été accentuée par des nombreuses déstabilisations socio-économiques et politiques qui ont marqué la partie francophone de l'Afrique subsaharienne depuis la fin des années 1980.

En effet, après la croissance économique des années 1970, au cours de laquelle le PIB de plusieurs pays de la sous-région avait pu monter jusqu'à 4%, la régression économique a commencé à se faire sentir vers la fin des années 1980. Cette crise économique a été le fait de l'effondrement des prix de certains produits, surtout, des matières premières (pétrole, café, uranium, cacao, manganèse …), ainsi que l'aggravation des déficits commerciaux et, par conséquent, du durcissement des conditions d'emprunts avec, à la clé, la dévaluation du franc CFA (utilisé comme devise par plusieurs États francophones du

---

187 Cévaër (F.), *Littérature d'Afrique Noire : les conditions de production et de circulation du livre de 1960 à nos jours*, *op.cit.*, p, 64.

continent) survenue le 11 janvier 1994. Cette nouvelle situation économique a entrainé son lot de répercussions, avec notamment une augmentation du coût général de la vie et, évidemment, une dégradation des conditions de vie (baisse des budgets destinés à la santé et à l'éducation, salaires impayés, licenciements économiques massifs…) et des activités économiques (ventes, privatisations ou fermetures des entreprises publiques…).

Sur le plan politique, les années 1990 ont été marquées par de fortes déstabilisations politiques induites par les processus de démocratisation qui avaient débuté la décennie précédente. En effet, jusqu'en 1983, l'Afrique subsaharienne comptait 18 États monopartites[188] et, dans les années 1990, le passage au multipartisme ne s'est pas fait de façon pacifique dans bon nombre de cas. Ce repositionnement politique a déclenché des soulèvements un peu partout dans la sous-région. On note un certain nombre de coups d'État, ainsi que des soulèvements violents (grèves généralisées, manifestations, émeutes…) dans plusieurs pays. Par ailleurs, cette décennie a aussi été marquée par une série de conflits qui ont davantage fragilisé les États concernés, voire la région tout entière. En 1994, le Rwanda, par exemple, faisait face à un génocide dont les effets se sont répercutés sur l'ensemble des pays voisins, précisément au Zaïre, au Tchad, et au Burundi où des conflits s'étaient aussi déclenchés. Au cours de cette même année, la mort d'Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire entrainait une déstabilisation politique qui a été suivie d'une guerre civile. Durant l'année 1988, de violentes agitations reprirent pendant plusieurs années au Burundi, après celles qu'avaient déjà connues le pays en 1972. En somme, on peut voir que cette décennie se caractérise par une dégradation du climat socio-politique et économique, très défavorable aux activités intellectuelles en général, à l'industrie du livre, et à la production littéraire. Cette situation explique, en partie la régression qu'enregistre la production écrite au cours de ces années. De façon général, les crises et les conflits rendent difficile l'essor d'une activité intellectuelle, et un tel contexte ne pouvait qu'être contre-productif.

L'ensemble des bouleversements sociaux, économiques, politiques que connait l'Afrique francophone subsaharienne à cette époque ont impacté le secteur éditorial, qui tourne désormais au ralenti. Cette situation a non seulement entravé la progression de la production littéraire, mais elle a aussi incité les écrivains issus de cet espace à solliciter

---

188 Hugon (Anne), *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris : Armand Colin, 1998, p. 65.

plus vivement les structures éditoriales européennes, et particulièrement françaises. En effet, le contexte des années 1990 a fait perdre à l'édition littéraire franco-subsaharien de sa crédibilité ; or elle avait pu jusque-là, préserver une certaine influence grâce à l'édition des écrivains de renom, comme Wole Soyinka qui, à ses débuts, avait été publié par les éditions CLE. Cependant, vers la fin de la décennie, les écrivains se tournent de plus en plus vers l'Hexagone, afin d'« échapper à ce contexte régional africain et entrer dans le champ de l'édition international »[189], plus apte à leur offrir des opportunités en termes de carrière, d'audience, de réception, avec, à la clé, une renommée internationale que beaucoup souhaitent atteindre. Toutefois, cette fuite des écrivains vers l'Occident, constitue une forme de dépendance à d'autres marchés éditoriaux (principalement au marché français). De plus, la réalité de ces marchés est aussi très problématique ; plusieurs de ces auteurs se font très souvent face à la pratique du compte d'auteur ou encore à celui de l'autoédition qui « constituent pourtant de véritables stigmates » pour leurs carrières. En effet, ces deux types d'édition entrainent très souvent une dévalorisation du statut d'écrivain, et une restriction des possibilités de consécration. En outre, ils sont moins repérables (encore plus pour l'autoédition), et, de ce fait, échappent très souvent à la collecte des données de production, qui se basent presque essentiellement sur les catalogues d'éditeurs dans lesquelles ils ne figurent pas souvent.

En définitive, on peut dire que la transformation de l'industrie du livre a eu un effet défavorable pour la publication des écrits littéraires ; elle doit désormais obéir aux lois économiques du marché. Ce reconditionnement du marché éditorial ainsi que le contexte social des années 1990 très peu favorable à la production intellectuelle sont à l'origine de la régression qu'enregistre la production littéraire dans son ensemble. Nous nous demandons toutefois si cela a été le cas au cours des années suivantes.

---

189 Courtin (Nicolas), « L'affirmation de l'Afrique dans le champ littéraire mondial », *in* : *Afrique contemporaine*, n°241, Paris : De Boeck Supérieur, 2012, p. 114-115., p.115. [En ligne] file:///C:/Users/Darly/Downloads/AFCO_241_0114%20(2).pdf consulté le 03.09.2017.

C. Un nouveau paysage éditorial et littéraire pour le XXIe siècle

Le XXIe siècle se présente comme une phase de surproduction du livre due au processus d'industrialisation dans lequel se fait désormais sa fabrication. Ce siècle répond totalement aux logiques économiques du marché éditorial introduites depuis la fin du siècle précédent. Ainsi, il se caractérise par un nouveau paysage éditorial qui a complètement influencé aussi le paysage littéraire que l'activité littéraire dans leur ensemble. Dans cette partie, la question est de savoir si les changements dans le secteur de l'édition et, par ailleurs, dans la production du livre ont été bénéfiques à la production littéraire subsaharienne de langue française.

Comme il a été expliqué dans notre premier chapitre, cette analyse se centrera essentiellement sur toute la première décennie.

Graphique 5- Évolution annuelle de la production écrite entre 2000 et 2010

Le mouvement du graphique présente une production fluctuante, mais qui fléchit continuellement malgré une légère reprise durant l'année 2006. À la fin de cette décennie, la production écrite repasse en dessous de la barre des 600 imprimés par an, un chiffre

pourtant largement dépassé au cours des décennies précédentes. Cette phase décennale affiche un total de 7319 notices ; or, durant les années 1980, on enregistrait déjà une production plus volumineuse, soit 7439 fiches au total. Le fléchissement de la production écrite se présente comme un paradoxe dans ce cas, car, comme on a pu le souligner plus haut, cette période se caractérise par une surproduction écrite et livresque.

En effet, la surproduction du livre, dont il question ici, fait suite à l'inflation éditoriale due aux transformations du contenu livresque et à une baisse importante de son coût de fabrication induit par la qualité du « papier, jadis à base de chiffons, désormais réalisé à partir de fibres de cellulose moins résistantes »[190]. Mais elle a aussi été le fait de la multiplicité des offres éditoriales qui ont pu faciliter l'accès à l'édition, même si les types d'édition ne se valent pas, et que ce sont eux qui octroient ou affectent désormais la valeur symbolique donné à un livre. Malgré tous ces changements, les chiffres n'ont pu prendre des proportions plus importantes, mêmes s'ils se sont maintenus à des hauteurs relativement élevées. Comment l'expliquer ?

L'avènement d'un marché international de l'édition et du livre a introduit de nouvelles logiques éditoriales basées essentiellement sur des enjeux économiques. Elles se traduisent par

> [u]n renforcement des principes de rationalité économique selon les critères définis par Max Weber (calculabité, recherche systématique de productivité), lequel est venu nourrir le sentiment d'une perte d'autonomie des sphères de production culturelle en général et de l'édition en particulier, par rapport à des normes importées d'un autre champ[191].

Dans ce contexte éditorial de rationalité financière, on peut comprendre que la production littéraire, qui reste pourtant un secteur essentiel de la production livresque, n'est plus indépendante. Dorénavant, elle se doit de suivre les tendances de l'économie globale et générale, et, dans ce cas, l'édition littéraire, comme celle d'autres types de livre, obéit aux tendances du marché à l'instar d'autres produits de grande consommation. Ainsi, malgré la surproduction livresque, l'offre éditoriale s'est considérablement réduite, car on ne peut

---

190 Bessard-Banquy, (O.), *La fabrique du livre*, *op.cit.*, p.15.

191 Noël, Sophie, « La petite édition indépendante face à la globalisation du marché du livre : le cas des éditeurs d'essais (critiques) », *in* : Sapiro (G.), dir., *Les contradictions de la globalisation éditoriale, op.cit.*, p.133- 156 ; p. 136.

désormais écrire et publier que ce qui se vend aisément. On parle à cet égard d'une « logique du travail d'écriture sous contraste structurante »[192], qui a donné un grand coup à la production littéraire dans son ensemble. En effet, cette logique a entrainé une standardisation de la production littéraire, en la focalisant sur des genres vendeurs, notamment le roman ou la fiction, la réédition des œuvres classiques, la littérature de jeunesse et l'essai dans une moindre mesure, au détriment du reste des genres littéraires. Robert Escarpit (1970) décrit cette situation comme étant une « crise du genre », qui se révèle être aussi un facteur de limitation de la production littéraire car elle contraint les écrivains à ajuster leur production au gré des intérêts de lecture, donc de la consommation. Cette logique a d'ailleurs fait du roman un genre phare de l'édition littéraire.

De façon générale, les principes de rentabilité de l'édition depuis la fin du siècle dernier n'ont pas été bénéfiques à la production littéraire, bien que l'édition littéraire soit restée un secteur clé de l'édition. Alain Vaillant explique que la modernisation des mécanismes éditoriaux se fait au détriment de la littérature. Dans cette perspective, il écrit que

> la rentabilité du livre littéraire reste aléatoire, trop aléatoire pour servir de fondement à une politique industrielle cohérente. L'édition lorsqu'elle franchit un nouveau seuil d'industrialisation, tend donc à rechercher d'autres produits culturels et à rebours privilégie la littérature dans les périodes de flottements[193].

La production littéraire s'adapte très mal ou ne peut s'adapter aux nouvelles logiques éditoriales puisqu'elle se fait selon une logique esthétique et non économique. C'est-à-dire dans un rythme forcément plus lent par rapport aux exigences de productivité accélérée que veulent lui imposer les logiques financières éditoriales actuelles.

Depuis la fin du siècle dernier, la pression financière et commerciale qui régule le secteur éditorial n'avantage pas forcément la production littéraire. Elle est de plus en plus soumise à des contraintes qui entravent la création littéraire en elle-même. Ainsi, dans le cadre de la littérature francophone subsaharienne, la baisse de production qu'affiche cette décennie n'est certainement pas un fait isolé : elle est une réalité commune à la littérature

---

192 Ducournau, (C.), *La fabrique des classiques africains*, *op.cit.,* p. 262.

193 Vaillant (A.), « L'un et le multiple, essai de modélisation bibliométrique », *in* : Vaillant (A.), dir., *Mesure (s) du* livre, *op.cit*., p.198.

dans son entièreté. Aujourd'hui, si l'édition littéraire est encore un secteur très rentable, cela se fait au détriment même de la production littéraire, car dans ce cas, ce ne sont que les catégories littéraires les plus vendeuses qui sont perçues comme celles faisant désormais partie intégrante de la littérature.

Suite à cela, on voit apparaitre, depuis la fin du siècle dernier, un tout autre type d'éditeur, dont l'objectif est de redonner à la production littéraire toute sa valeur symbolique. Ainsi, en Afrique francophone subsaharienne, depuis le début des années 2000, on parle d'une reprise éditoriale qui se traduit par la création des groupes d'éditeurs (l'édition du Sud, l'édition indépendante, Afrilivres) de plus en plus engagés dans le concept de la bibliodiversité[194]. Cependant, ces quelques initiatives n'ont apporté qu'une infime amélioration dans la production littéraire. En effet, la « globalisation de l'édition » a aussi eu des effets sur l'orientation des carrières d'écrivains. Aujourd'hui, la plupart des auteurs veulent être publiés dans des structures éditoriales de grande renommée. Dans l'espace littéraire francophone, « galligrasseuil »[195] est le mot valise inventé pour désigner les trois maisons d'édition qui concentrent la plus grande influence sur l'activité littéraire en langue française. Aujourd'hui, se faire publier chez ces éditeurs constitue un gage de qualité littéraire et la garantie d'une bonne réception critique, et par conséquent d'une certaine notoriété.

Il faut dire que l'internationalisation de l'édition a entrainé une « internationalisation des carrières d'écrivains » [196], qui se fait au détriment des écrivains issus des zones « décentrées » comme l'Afrique subsaharienne. Dans le cadre de la littérature, le succès d'un auteur dépend maintenant de sa capacité à rattacher ses œuvres à un contexte littéraire et culturel mondial. De ce fait, plusieurs écrivains subsahariens ou originaires de l'Afrique subsaharienne s'autocensurent, refusent de plus en plus de se faire éditer sur le continent

---

194 La bibliodiversité est un concept qui s'est construit en opposition à la standardisation que connait de plus en plus le secteur éditorial. En référence au concept de biodiversité, elle se constitue comme une volonté de diversifier l'offre éditoriale, et de ce fait, maintenir la pluralité des types de livres à proposer aux lecteurs.

195 Le mot a été inventé pour désigner les éditeurs : Gallimard, Grasset, Seuil qui concentrent la plus grande part d'attribution des prix littéraires.

196 L'expression est empruntée à Gisèle Sapiro dans son introduction de l'ouvrage intitulé *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, 2009.

ou « dans un réseau trop identifiable, qui implique non seulement de s'enfermer dans toutes ces choses avec en prime un label africain et une façon de faire précise et donc se refuser la possibilité à la totalité des pratiques littéraires »[197]. À cela s'ajoute l'improbabilité d'obtenir une consécration littéraire. Dès lors, de plus en plus d'écrivains refusent d'intégrer ou prennent des distances avec l'espace littéraire francophone subsaharien, en s'orientant vers des espaces littéraires mondialisés qu'ils tentent de définir. Comme le précise Abdoulaye Imorou,

> une grande partie des écrivains africains de la dernière génération adopte une rhétorique de la transnationalité et place son travail sous le signe de la rupture ; rupture vis-à-vis des conceptions littéraires de leurs aînés mais aussi d'une certaine orientation de la littérature française[198].

On assiste dès lors, à la décomposition d'un « patrimoine littéraire en cours de constitution »[199], qui brouille totalement cette identification littéraire qui est présentée ou désignée comme francophone et subsaharienne. Avec toutes ces réorganisations, on se demande si la collecte des données de production de la littérature francophone subsaharienne reste encore possible, car, dans ce cas, quels seraient, les critères sur lesquels elle se basera.

En somme, la baisse de production qu'enregistre cette première décennie est surtout liée aux nouvelles politiques éditoriales qui ont relégué à l'arrière-plan une bonne partie de la création littéraire. Cette réalité pèse lourdement sur le rythme de production, même s'il arrive à se maintenir grâce à la contribution d'autres canaux de publication et des types d'édition tels que le compte d'auteur ou l'autoédition, l'édition numérique et celle des petits éditeurs en désaccord avec cette logique éditoriale marchande.

Après toutes ces analyses, on peut conclure que l'évolution séculaire de la littérature francophone subsaharienne se donne à comprendre par son articulation avec l'histoire sociale, politique économique, démographique, culturelle, de cette partie du monde.

---

197 Cévaër (F.) *La littérature d'Afrique Noire : les conditions de productions et de circulation du livre de 1960 à nos jours*, *op.cit*., p. 402-403.

198 Tiré de l'introduction du livre de Imorou, (Abdoulaye), dir., *La littérature africaine francophone*, Paris : Éditions Universitaire de Dijon, 2014, p. 11.

199 *Ibid*., p.11.

L'augmentation de cette production littéraire au fil des siècles a d'abord été le fait de l'accroissement de la démographie scolaire, car c'est surtout par l'école que s'est implantée la langue française en Afrique noire. C'est, par ailleurs, cette institution qui a permis, à la fois, de constituer un personnel d'écrivains et une hausse du lectorat nécessaires au maintien de cette activité littéraire.

Durant l'ensemble du XIXe siècle, il ne pouvait y avoir une réelle production littéraire, car les conditions de production et la ressource humaine capable de produire en français étaient quasiment inexistantes. Ce n'est que vers la fin de la première moitié du XXe siècle que cette production littéraire a pu connaitre un véritable essor. La seconde moitié du XXe siècle constitue une phase de croissance importante, qui n'a été possible que grâce à l'expansion de la scolarisation qui, en plus, a permis le développement des structures favorables à l'ensemble de cette production écrite. Toutefois, depuis les années 1990, on constate un ralentissement des rythmes de production. Ce recul est la conséquence des nouvelles logiques économiques adoptées dans le secteur de l'édition depuis la fin des années 1980. Depuis cette décennie, la production littéraire francophone subsaharienne est rentrée dans une phase de tâtonnement, malgré quelques années de reprise.

CHAPITRE 3 :
BIBLIOMÉTRIES GÉNÉRIQUES

Le précédent chapitre de notre travail a porté sur une analyse bibliométrique générale du corpus, analyse qui a été déterminante pour notre travail. Grâce à elle, nous avons pu poser les postulats de base, en retraçant à partir de trois phases séculaires successives, l'évolution entière de la production des livres et autres imprimés relatifs à la littérature francophone subsaharienne. Cet examen détaillé a permis de mettre en évidence non seulement les fluctuations de cette production littéraire, mais aussi l'ensemble des facteurs ayant contribué à son accroissement aussi bien qu'à sa régression au fil des siècles. En somme, nous avons pu, au fil de nos analyses, reconstruire l'histoire quantitative générale de la production littéraire francophone subsaharienne. Bien qu'essentielle, cette partie n'est centrée que sur des généralités, c'est-à-dire qu'elle porte sur une vision d'ensemble de la progression de l'activité littéraire liée à cette aire géographique. Ainsi, dans le but d'approfondir notre analyse, il est nécessaire de restreindre notre corpus, c'est-à-dire de sortir de ce premier cadre général afin de construire des analyses plus fines, basées sur les catégorisations établies par la banque de données.

Le but du présent chapitre est de faire, comme l'indique son intitulé, une « bibliométrie générique ». Elle consistera à prendre la mesure de l'activité littéraire sur la base des genres littéraires et d'autres catégories textuelles. En effet, travailler sur un corpus plus restreint permettra de mieux saisir des informations qui ont pu se diluer dans une plus grande masse. Dans cette perspective, la quantification des catégorisations donne la possibilité d'affiner notre analyse et de creuser plus en profondeur dans l'histoire de la production littéraire francophone subsaharienne. Pour ce faire, il est indispensable de nous pencher au préalable sur les problématiques liées à la notion de genre sur laquelle repose ce chapitre.

Selon Alain Vaillant,

> [q]u'il s'agisse du genre littéraire stricto-sensu ou des types textuels catalogués par la rhétorique ou les poétiques, le genre est une réalité culturelle qui s'impose évidemment à l'historien, ne serait-ce que parce que tout écrivain (comme tout artiste en général) est nécessairement amené à concevoir l'œuvre en gestation à partir d'un cadre générique donné, parce qu'il n'y a pas d'acte de communication possible sans un protocole communicationnel prédéfini ; de même, tout lecteur lit l'œuvre une fois achevée et publiée en fonction de ses propres codes génériques. La production et la réception de la littérature sont donc

> rigoureusement impossibles et inconcevables sans ces catégories hypertextuelles qui, de fait ont toujours une fonction normative – même si, selon les époques, ces normes sont plus ou moins contraignantes[200].

Dans cet extrait, l'auteur souligne la prééminence de la notion de genre dans toute activité littéraire, et même culturelle. C'est une notion-clé dont on ne peut faire abstraction, et dans un travail de bibliométrie littéraire, le genre et la catégorie littéraire se présentent comme des outils indispensables. Dans cette démarche, ils sont utilisés comme des cadres statistiques de dénombrement ou simplement des variables par le biais desquels on peut interroger les différentes facettes et les transformations successives d'une production littéraire. Yves Stalloni précise à cet égard que « la notion de genre est un élément essentiel de la description littéraire »[201], car elle fait apparaitre une division stratifiée de la production qui sert de voie d'accès aux spécificités d'une littérature. C'est pourquoi il est nécessaire de s'en servir, d'autant plus que « la production et la réception de la littérature sont donc rigoureusement impossibles sans ces catégories »[202].

Ainsi, la bibliométrie générique, telle que nous souhaitons la mener ici, aura pour finalité de proposer une évolution historique de la production des différents genres et autres catégories littéraires, dans le but de faire ressortir les conditions sociales de leur production. Selon Gisèle Sapiro, « les genres naissent, se développent et meurent selon que les auteurs s'y conforment ou s'en démarquent »[203]. Ainsi, il sera aussi question de comprendre les facteurs qui favorisent une pratique plus courante de certaines catégories littéraires, par rapport à d'autres. Toutefois, pour ce faire, il est nécessaire d'établir au préalable un classement quantitatif des genres, qui se fera selon leur volume de production, dans le but de mesurer leur quantité à l'intérieur même de toute cette production écrite.

Mais auparavant, des précisions méritent d'être établies concernant la notion de genre et l'usage que nous en ferons dans cette analyse. Cette problématique soulève de questions théoriques que nous avons déjà essayé de mettre en lumière dans les chapitres précédents.

---

200 Vaillant, (A.), *L'histoire littéraire*, Paris : Armand Colin, 2010, p.145.

201 Stalloni (Yves), *Les genres littéraires*, Paris : Armand Colin, 2007, p.8.

202 Vaillant (A.), *L'histoire littéraire*, *op.cit*., p 145.

203 Sapiro (G.), *Sociologie de la littérature*, Paris : La Découverte, 2014, p.14.

Il est important de rappeler que toutes les quantifications faites dans ce travail ont pour source la banque de données LITAF ; nous avons simplement adapté toutes nos analyses aux catégorisations établies par ce corpus. Cependant, cette catégorisation préétablie révèle quelques défauts de classification dus à la notion même de genre, qui comporte des imprécisions aussi bien dans sa définition intrinsèque que dans l'emploi qui est fait dans la banque de données. Puisque notre travail repose et dépend de ce corpus, il nous a fallu, avant d'entamer cet examen, mettre en lumière toute les problématiques liées à ce concept, afin de mieux comprendre l'orientation qui a été donnée à cette bibliométrie générique.

Jean-Philipe Genet décrit la notion de genre comme

> structurellement porteuse d'ambiguïtés du fait même de la complexité de toute œuvre littéraire en tant qu'objet sémiotique. Il y a d'abord que les noms de genres sont tantôt endogènes, tantôt exogènes, et que leur statut peut être paratextuel ou métatextuel[204].

Son propos explicite la difficulté qu'il y a à cerner entièrement la notion de genre. Cette difficulté s'accentue davantage lorsqu'il s'agit de procéder éventuellement à une classification générique d'ouvrages ou de textes. De ce fait, il est probable que toute catégorisation générique, comme c'est le cas dans LITAF, pose, d'une façon ou d'une autre, un souci de clarté, dû à une confusion des formes génériques. Pour cette banque de données, on ne peut parler d'une mauvaise classification générique, car il n'en existe pas de bonne, étant donné que la notion de genre elle-même ne possède pas véritablement de contours concis. En effet, la classification des textes est assez particulière impliquant très souvent des questions de nuances et l'arbitraire des choix. Le genre permet, certes, de classer des textes, mais ce système semble tout à fait instable, parce qu'il repose sur une notion qui manque déjà elle-même de clarté.

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà décelé et révélé les confusions qui se dégagent des catégorisations. Il existe en effet, dans certaines catégories littéraires, une « transgénéricité » qui implique des formes d'hybridation, c'est-à-dire, de mélange à des degrés divers de plusieurs genres. Par ailleurs, d'autres genres résistent à tout classement

---

[204] Genet, (Jean-Philippe.), « Matrices, genres, champs : une approche sur le long terme 1300-1600 », *in* : Vaillant (A.), *Mesure (s) du livre*, Paris : Bibliothèque nationale, 1992, p. 57-74 ; p. 58.

générique ou simplement « n'appartiennent à aucun genre constitué »[205] ; Alain Vaillant parle à cet égard d'« agénéricité » littéraire. Dans ce cas, l'absence ou le trop de relations génériques rendent malaisément classables toutes ces catégories littéraires. Ainsi, ne pouvant faire abstraction de cette réalité, nous avons essayé de la contourner en nous intéressant de façon plus pointilleuse, aux genres qui offrent une certaine stabilité dans leur composition, notamment aux genres de l'écrit desquels nous excluons la littérature de jeunesse, du fait qu'elle se compose de trop d'éléments non pertinents. Pour ce faire, nous allons premièrement nous intéresser de façon distincte, aux quatre genres majeurs, mais aussi à l'essai et la critique. L'analyse de ces catégories littéraires permettra de mettre en exergue leur évolution quantitative au fil du temps. Ensuite, à partir d'une analyse comparative établie sur des micros-corpus (rassemblant des catégories littéraires qui partagent quelques points de similarité), il s'agira de retracer l'évolution quantitative des catégories littéraires réunies.

Mais avant, il nous a paru intéressant d'établir une classification des catégories littéraires à partir de leurs volumes de production, afin de dresser un bilan quantitatif de la production des genres dans la littérature francophone subsaharienne.

A. Répartitions quantitatives et comparatives de la production des catégories textuelles

La quantification des productions génériques permet d'établir d'une part, une classification des genres ou des catégories littéraires selon leur volume de production, et, d'autre part, de dresser une hiérarchie générique propre à la littérature francophone subsaharienne, dans le but d'identifier et d'interroger les facteurs qui déterminent les différents niveaux de production. Pour ce faire, nous avons établi deux graphiques : le premier présente de façon chiffrée la production globale de chacune des catégories littéraires ; le second graphique, plus pondéré, répartit en pourcentage le volume de production des genres et catégories les plus représentatifs (en termes de nombre).

[205] Vaillant (A.), *L'Histoire littéraire*, *op.cit.,* p. 298.

Rappelons que les chiffres de production, dans ces graphiques, tiennent compte de la totalité des données de production.

Graphique 6 - Classement générique de la production écrite

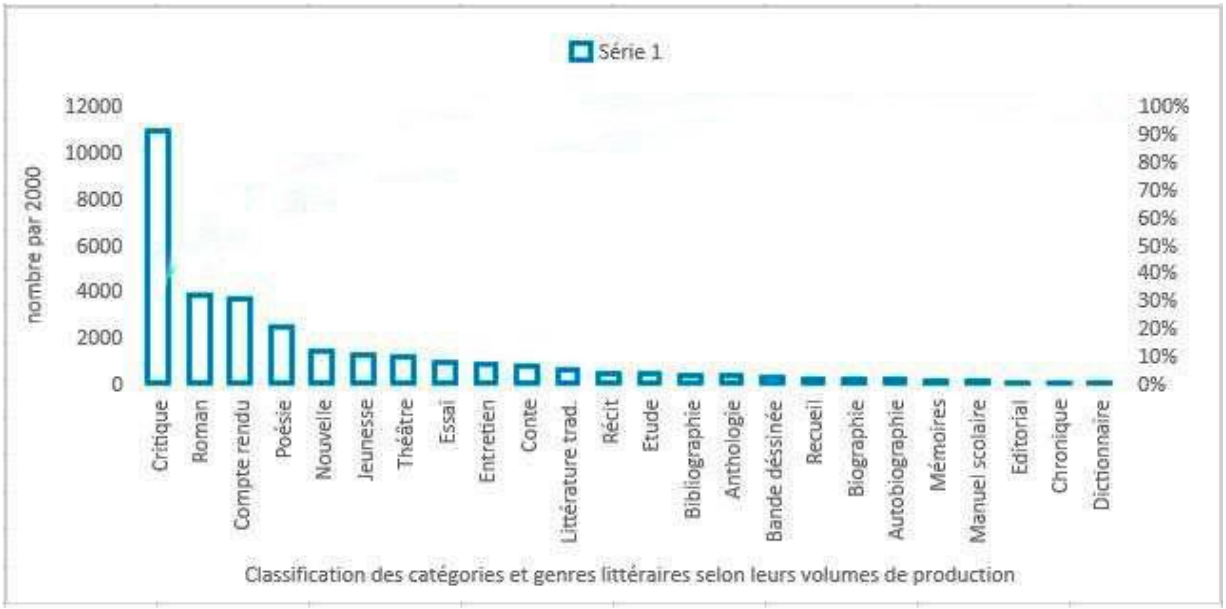

Ce graphique est à la fois une répartition et un classement des catégories textuelles dont se compose LITAF, sauf celles qui totalisent une production de moins de vingt notices. Cet ensemble comptabilise au total 29947 notices, une quantité très importante avec toutefois, des réalités très disparates. Comme on peut le voir, toutes les catégories ne sont pas logées à la même enseigne ; on a, d'une part, des genres et catégories prolifiques dont le volume global approche ou dépasse les 2000 notices et, d'autre part, les genres et catégories avec une production moyenne voire, pour certaines, très faibles.

La critique domine fortement l'ensemble de cette production écrite ; comme on peut le voir, elle se positionne comme la catégorie la plus élevée en termes de diffusion. Le volume de production critique témoigne aussi de l'intérêt critique qui est porté à cette littérature. Généralement, la croissance de cette catégorie littéraire dépend aussi, comme on a pu le montrer précédemment, de l'augmentation de la production littéraire dans son ensemble. Il en est de même pour le compte rendu, qui occupe la troisième place de ce

classement. Comme pour la catégorie critique, l'évolution quantitative de cette catégorie littéraire dépend aussi de celle de la production littéraire dans son ensemble.

Le roman conserve son hégémonie en tant que genre littéraire majeur ; il est suivi de la poésie, de la nouvelle, de la littérature de jeunesse, du théâtre et de l'essai dont la production a démarré pourtant assez tardivement. Ensuite, nous avons des genres qui enregistrent une production moyenne, notamment les entretiens, le conte, la littérature traditionnelle et le récit. Le conte occupe une place assez particulière dans la production littéraire francophone subsaharienne ; il enregistre au total 711 fiches. C'est l'un des premiers genres à avoir connu un véritable essor quantitatif dans le cadre de cette littérature. La multiplicité des possibilités de publication dont il bénéficie a largement joué en faveur de sa production.

Enfin, le reste des catégories affiche une production assez faible, voire très faible pour certaines. Les mémoires, les dictionnaires et les chroniques occupent les dernières places de ce classement. Leur production semble assez marginale dans cette littérature.

Par ailleurs, le classement générique du graphique laisse percevoir un bouleversement hiérarchique des genres traditionnels. En effet, comme le montre ce graphique, la littérature de jeunesse et la nouvelle ont supplanté le théâtre qui n'arrive qu'en septième position du classement. Or, de l'avis de tous, le théâtre a toujours été un genre littéraire très représentatif (aussi bien quantitativement que symboliquement) de la littérature. À partir de ce constat, nous nous demandons si ce genre est en train de progressivement devenir un genre mineur sur le plan quantitatif. Ou est-ce simplement le fait que les chiffres fournis par LITAF, dans ce cas, cachent d'autres réalités plus complexes, et donc insaisissables de prime abord.

Ce premier graphique a permis d'établir une hiérarchie générique de la littérature francophone subsaharienne. Mais la pluralité des genres qui y sont référencés ne le rend pas assez représentatif. Ainsi, il nous a paru nécessaire de tracer un graphique plus restreint qui permettrait de mieux appréhender cette production littéraire. Cette approche se veut plus explicite, et elle nous permet de faire un examen plus détaillé des détails quantitatifs.

Graphique 7- Répartition quantitative et générique de la production littéraire (sans la critique et les petites catégories)

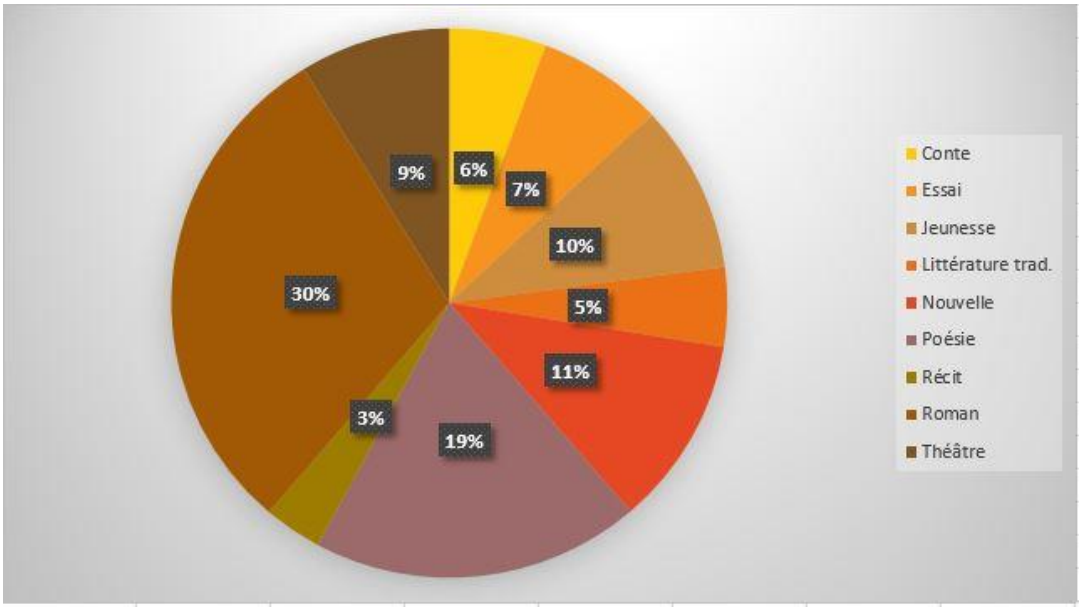

Dans ce graphique, nous avons essayé de quantifier la production littéraire de manière pondérée. Selon nous, les genres inclus dans ce graphique sont les plus représentatifs (sur le plan de l'usage, hormis la critique) de la littérature francophone subsaharienne, sachant que la banque de données se compose de plusieurs autres catégories textuelles qui ont été exclues du graphique.

Les pourcentages de production indiquent le roman comme le genre le plus volumineux du corpus. Il rassemble, à lui seul, environ 1/3 de cette production littéraire. Son influence est encore plus grande, car il est le genre qui régule l'édition de la littérature francophone subsaharienne. En effet, la diffusion romanesque nécessite obligatoirement une édition, et le succès de ce genre littéraire est tout d'abord un succès éditorial. Par ailleurs, la moyenne très élevée du genre (30%°) est aussi le fait de sa « trangénéricité ». Ce genre littéraire rassemble plusieurs sous-catégories qui l'enrichissent énormément, et dans la banque de données LITAF, le roman se distingue très difficilement du récit, car les deux genres se chevauchent.

Malgré les mutations éditoriales de ces dernières décennies, qui accordent de moins en moins de place à la poésie dans l'offre éditoriale, ce genre arrive toujours à conserver

une place importante dans la littérature francophone subsaharienne. Il affiche un taux de 19%, soit 11% de moins que le roman. On se demande ce qui peut expliquer son volume de production.

Par ailleurs, les moyennes en pourcentage permettent de mieux saisir le ralentissement que connait la production théâtrale. Elle totalise un pourcentage de 9%, derrière celui de la nouvelle (11%) et celui de la littérature de jeunesse (10%), qui connaissent une hausse dans leurs productions. Si les nouvelles logiques éditoriales ont largement favorisé la production de la littérature de jeunesse, qu'est-ce qui explique l'accroissement tendanciel que connait la production de la nouvelle ?

Concernant la production de l'essai (7%), elle avoisine de près celle du théâtre. Ce genre littéraire connait aussi une certaine expansion, malgré son avènement assez tardif dans la littérature francophone subsaharienne. L'essai constitue une branche assez importante de cette production littéraire. Quelle a été son évolution au fil des années ?

Dans la littérature francophone subsaharienne, le conte ne suscite pas un grand intérêt critique (**cf. Graphique 30**) ; pourtant, il constitue une part de production importante (6%) dans cette littérature ; il est suivi de la littérature traditionnelle, qui enregistre un taux de 4%. Cependant, les deux genres se dissocient difficilement dans cette banque de données, ce qui empêche de détailler distinctement leur production réelle. Le récit enregistre le plus faible taux de production (3%) du corpus. Mais la très grande part des notices liées à ce genre sont aussi référencées dans la catégorie « Roman », il est ainsi difficile de saisir l'évolution quantitative de ce genre à partir de la banque de données LITAF.

En général, la littérature se compose d'une multiplicité de textes de tous genres, mais très souvent, elle est représentée à partir de trois genres majeurs que sont le roman, la poésie et le théâtre, auxquels on peut ajouter la nouvelle et la littérature de jeunesse qui progressivement prennent une place importante dans la production littéraire. Le reste de la production est souvent assez marginalisé par rapport à ces genres. Or, toutes les catégories littéraires, peu importe la minceur de leur volume de production, jouent un rôle considérable en participant à l'essor d'une littérature. Alain Vaillant écrit à ce propos qu'

> [o]n se représente spontanément l'ensemble des productions littéraires en un tout hiérarchisé, ayant un centre constitué des textes majeurs, et une périphérie dont l'intérêt littéraire serait disséminé en une grande masse d'objets médiocres; si je

> puis oser cette métaphore agricole, il y aurait un noyau de littérature intensive, et un vaste domaine voué à la littérature extensive. Sans en induire nécessairement un jugement de valeur à proprement parler, il paraît donc raisonnable méthodologiquement, pour qui veut connaître la littérature, d'aller directement à son centre, parce qu'il a plus de chances d'en retirer des enseignements majeurs[206].

Son propos met en lumière la partialité qui se manifeste dans la représentation qui se fait de la littérature en général et celle qui se fait dans la plupart des études littéraires. Très souvent, elles sont orientées vers un ensemble de textes ou de genres littéraires qui sont les plus mis en exergue, au détriment d'autres qui suscitent peu d'intérêt. Il en est de même pour la littérature francophone subsaharienne dont la description et l'analyse sont souvent centrées autour de trois genres : le roman, le théâtre et la poésie. Cependant, nous avons voulu étendre cette bibliométrie générique de la littérature francophone subsaharienne à toutes les catégories textuelles dont est composée la banque de données LITAF. Toutefois, la structuration de ce corpus rend cette perspective très complexe. De ce fait, nous avons été obligée de nous intéresser qu'aux quelques catégories littéraires qui permettent de suivre aisément leur évolution dans le temps. Ainsi, dans un premier temps, nous allons d'abord examiner de façon distincte et comparative la production des genres les plus représentatifs (roman-poésie-théâtre-nouvelle), dans le but de tracer quantitativement leur évolution à travers les périodes. Dans un second temps, nous allons nous intéresser aux genres et catégories littéraires qui sont considérés comme mineurs du point de vue de la représentation. S'intéresser à ces catégories, c'est aussi exhumer une partie de la littérature ou de l'activité littéraire qui est très souvent mise en marge des analyses critiques et historiques. Pour cela, nous avons rassemblé quelques catégories littéraires à partir d'éléments de ressemblance typologique. Suivre leur production permettrait de comprendre leur constitution en tant que catégorie littéraire automne. Par ailleurs, à partir de cette bibliométrie générique, il sera question aussi de saisir l'évolution des attitudes de lecture et des postures d'écrivains.

---

206 Vaillant (A), « Mesure de la littérature », *art. cit*., p.187.

B. Mesures et analyses des évolutions périodiques des genres littéraires majeurs

Graphique 8 - Répartition proportionnelle des genres majeurs

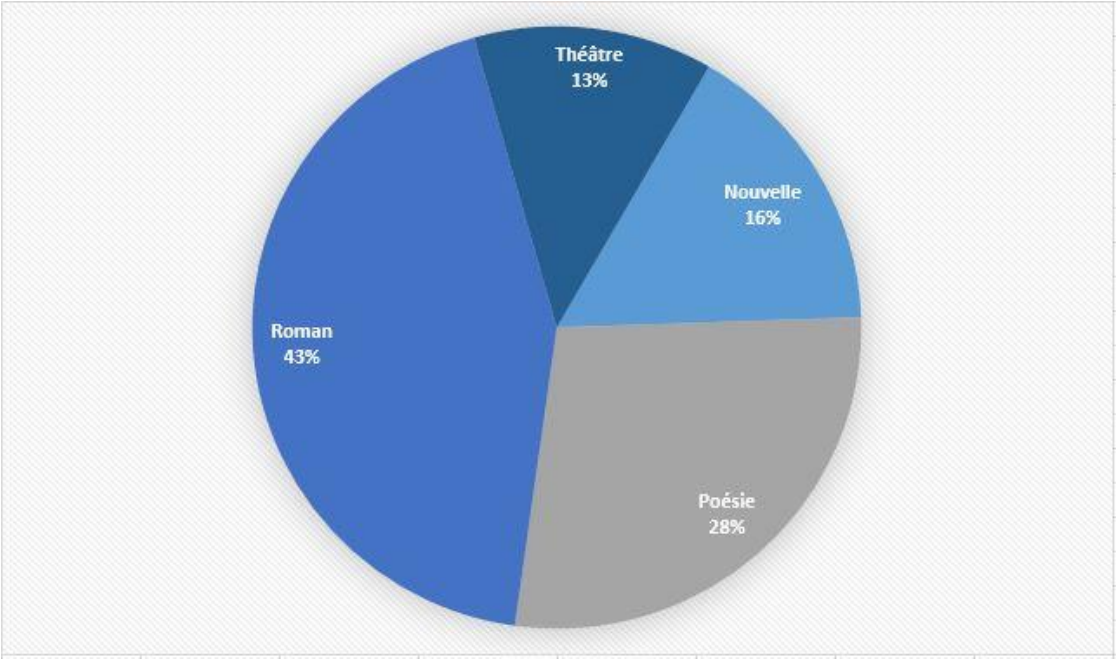

Ce graphique répartit proportionnellement le poids de production des quatre genres. Le roman domine fortement l'ensemble du corpus ; il représente près de la moitié de cette production restreinte. On peut aussi voir que les écarts de production entre la nouvelle et le théâtre se creusent davantage, et que la poésie, malgré un taux assez important, reste loin derrière le roman. La question centrale de cette analyse est de savoir comment a évolué chacun de ces genres littéraires et quels sont les facteurs qui expliquent les écarts des niveaux de production.

La sensibilité des auteurs a longtemps été le facteur principal qui a conditionné l'activité littéraire dans son ensemble, et par conséquent celle de ses différentes catégories textuelles. Depuis la seconde moitié du XXe siècle, la communication éditoriale, très largement influencée par les goûts du public (qui varient à travers le temps), joue désormais un rôle prépondérant dans ce domaine. Elle oriente la production littéraire selon les besoins du marché, en privilégiant les genres et catégories littéraires qui ont une valeur marchande très importante. De ce fait, une réorganisation moderne et très standardisée de la notion de

genre littéraire est en train de se mettre en place, même si celle qui est héritée du modèle classique continue de lui résister.

En effet, depuis la fin du XIXe siècle, le classement de la production littéraire s'est schématisé de façon plus restreinte et plus simple par rapport au système générique très complexe qui existait depuis le Moyen-âge. Cette nouvelle classification générique se fait très souvent autour des genres du roman, de la poésie et du théâtre qui forment désormais le modèle générique standard. Selon Antoine Compagnon, cette classification reste la plus utilisée, car c'est sur elle que repose désormais la réception littéraire. Elle constitue ainsi « l'état présent de la distribution de la littérature »[207].

De ce fait, commencer notre analyse en nous appuyant sur cette classification générique traditionnelle a semblé évident. Il faut préciser que le terme « majeur » qui est utilisé pour présenter l'ensemble de ce micro-corpus prend le sens de représentativité. À ces trois genres représentatifs, nous avons choisi d'adjoindre la nouvelle. En effet, bien souvent présentée comme un genre mineur, la nouvelle, dans ce contexte, surprend par la vitalité de sa production, qui en fait l'un des genres les plus prolifiques de la littérature francophone subsaharienne. Sur le plan quantitatif, la nouvelle occupe une place de genre majeur ; donc, elle s'intègre correctement à cette classification.

Pour ce corpus, LITAF totalise une production de 8695 notices, soit près de 1/3 de l'ensemble du corpus. Quelques analyses portant sur l'évolution de la production de ces genres ont été menées. Toutefois, la grande majorité d'entre elles propose une évolution historique généralisée des genres, c'est-à-dire qui ne tient pas compte des réalités propres à chacune des catégories génériques. En effet, l'histoire de la littérature francophone subsaharienne a très souvent été orientée dans une perspective globalisante et, à la fois, dans une démarche majoritairement thématique. Ainsi, la périodisation littéraire, dans ces cas, repose souvent sur les grandes orientations thématiques se rapportant aux mutations historiques liées à cette partie du monde. Généralement, on retient cinq grandes phases historiques qui ont marqué l'évolution de cette littérature à savoir : la période coloniale, celle des décolonisations, celle des indépendances, celle des après- indépendance et enfin la période postcoloniale. Ces cinq périodes sont des « étapes canoniques adoptées par

---

207 Compagnon (Antoine), « Genre, création, évolution » (cours) [En ligne] http://www.fabula.org/compagnon/genre12.php - consulté le 17.01.2018.

l'historiographie africaine »[208]. En somme, l'histoire littéraire francophone subsaharienne s'est construite dans un certain conditionnement, qui influence largement ses formes génériques.

Sur la base des recherches effectuées dans ce cadre, on constate qu'il existe toujours une méconnaissance réelle de l'évolution quantitative des genres littéraires. Il est très probable que l'évolution du roman, qui suscite un plus grand intérêt critique, soit la base référentielle à partir de laquelle on a interrogé ou, on interroge encore le reste des catégories littéraires. Majoritairement, c'est la production romanesque qui a permis de saisir les tendances liées à la production littéraire francophone subsaharienne, si bien qu'à partir des années 1950, l'histoire littéraire francophone subsaharienne repose presque entièrement sur ce genre littéraire.

En effet, la poésie francophone subsaharienne est intrinsèquement liée à la Négritude. Toutefois, après l'essoufflement de ce mouvement littéraire, son évolution est quasiment inexplorée et, de ce fait, très peu connue. De même, le théâtre, qui enregistre pourtant une production critique assez importante, est souvent focalisé sur deux périodes de son histoire : celle de la création de la troupe William Ponty, qui marqua par ailleurs son avènement et celle qui s'est constituée avec l'organisation du Concours théâtral interafricain. Au-delà de ces deux phases, l'évolution du genre, dans l'ensemble, est encore très opaque. La nouvelle, quant à elle, a toujours été présentée comme un genre mineur de la littérature. Ainsi, malgré l'abondance de sa production, ce genre littéraire ne suscite toujours pas un grand intérêt critique. Plus que la poésie et le théâtre, son évolution historique reste encore moins analysée.

Après de tels constats, une bibliométrie générique distincte des quatre genres s'avère essentielle. Elle permettra de se détacher de cette vision généralisante, afin de retracer une évolution propre à chacune des catégories. La quantification, dans cette analyse servira à établir une chronologique indiquant les tendances évolutives à savoir : les progressions, les régressions, les stagnations, ainsi que les corrélations, les disparités et les écarts dont les détails sont souvent insaisissables lors d'un examen des faits bruts. En d'autres termes, il

[208] Ducournau (C.), *La Fabrique des classiques africains*, Paris : Éditions du CNRS, p. 274.

sera question de « chercher à établir les moments historiques et sociaux de la naissance, de la floraison et du dépérissement des genres »[209].

Pour ce faire, les analyses vont porter sur des dénombrements périodiques allant de 1900 à 2010. Toutefois, la mesure de la production de chacune de ces catégories répondra à des périodicités variables qui s'adapteront à l'évolution de chacune des productions. Par la suite, une analyse de la production des quatre genres permettra de croiser leur évolution dans le but de saisir, comme il a été déjà dit, les corrélations, les disparités et les écarts qui ont marqué leur progression dans le temps.

1° Évolutions périodiques de la production romanesque

Le roman est le genre le plus important, aussi bien sur le plan quantitatif que sur celui de la réception (LITAF affiche une somme de 2028 notices critiques consacrées à l'étude du roman). À lui seul, ce genre représente quasiment la moitié de la production du corpus analysé, et cette réalité n'est pas essentielle à la littérature francophone subsaharienne. En effet, depuis le siècle dernier, le roman a pu acquérir un statut de « genre noble » ; ce reclassement progressif a été le fait de plusieurs facteurs qui ont été largement favorables à l'intensification du rythme de sa production, qui lui octroie désormais, une grande influence dans la sphère littéraire. Plus qu'un genre littéraire, le roman est devenu une littérature à part entière dont les formes et les thématiques sont régulièrement revisitées et varient au fil du temps. Bruno Blanckeman justifie la vitalité de la production romanesque par « sa liberté de forme et de parole, par sa polymorphie qui lui permet de s'adapter à toutes les circonstances de la vie sociale ou intime, et sa capacité à être en phase avec tous les tourments et les tourmentes d'une société »[210]. En somme, le roman est un genre qui s'adapte à tout et peut s'écrire sur la base tout. De plus, il se déploie au moyen des formes diverses, très souvent appelées des sous-genres tels que l'historique, l'autobiographique, le sentimental, le psychologique, le roman d'aventure, le roman policier, entre autres, qui l'enrichissent énormément. Cependant, cette nature protéiforme n'est pas le seul élément

---

209 Vaillant (A.) *L'histoire littéraire*, *op.cit.,* p. 488.

210 Blanckeman (Bruno), *Le roman depuis la Révolution française*, Paris : Presses universitaires de France, 2011, p. 15.

qui justifie le volume de sa production. À cela, il faut ajouter le fait que le roman bénéficie d'une politique éditoriale très favorable, à laquelle il doit surtout son hégémonie.

En effet, l'édition littéraire a mis le roman sur un piédestal et, dans cette perspective, plusieurs stratégies éditoriales contribuent à faire de ce genre un art à part entière. À titre d'exemples, on peut citer la multiplication des points de diffusion qui font passer le roman par des circuits de distribution plus ouverts (bureaux de tabac, kiosques de gare, rayons de grandes surfaces…), et le fait que le roman détient quasiment le monopole d'attribution des prix littéraires (la plupart des grands prix littéraires récompensent le plus souvent les romans), pour ne citer que ceux-là. Toutes ces stratégies, à la fois commerciales et éditoriales incitent, très souvent, les écrivains à écrire des romans. Cette pratique littéraire, plus que d'autres, garantit une plus grande réception et, par conséquent, un tirage plus élevé avec, à la clé, une plus grande possibilité pour les romanciers d'accéder à la consécration. Aujourd'hui, le roman se place parmi les genres et catégories littéraires les plus rémunérateurs, et c'est un facteur déterminant qui conditionne sa production. Pour Robert Escarpit (1970), de tous les genres littéraires, c'est le roman qui a le plus bénéficié de ce qu'il nomme « la Révolution du livre ».

Dans le cadre de la littérature francophone subsaharienne, le roman fait l'objet d'une multitude de périodisations établies en grande majorité, à partir des idées directrices qui ont marqué son évolution historique. Dans sa *Sociologie du roman africain*[211], Sunday Anozié expliquait que les mutations thématiques dans la production romanesque se sont appuyées sur les bouleversements socio-historiques et politiques des États africains dans leur ensemble. En outre, Jacques Chevrier, dans *La littérature nègre*, décrit l'évolution du genre à partir de cinq phases qui sont, selon lui, les orientations du roman subsaharien d'expression française depuis son émergence, bien qu'il existe des dénominateurs communs à ces cinq courants romanesques et que des interférences entre eux soient toujours possibles. Il propose à cet égard : le roman de contestation, le romans historique, le roman de formation, le roman de l'angoisse, le roman du désenchantement. Selon lui, ce sont « les grandes lignes panoramiques du roman négro-africain contemporain ; en même

[211] Anozié (Sunday), *Sociologie du roman africain*, Paris : Aubier-Montaigne, 1970.

temps, elles posent les premiers jalons d'une réflexion sur la signification profonde de cet important courant romanesque »[212].

Grâce à toutes ces analyses, nous constatons que la plupart des études sur le genre portent sur les contenus d'ouvrages et la sociologie du roman africain, dans ce contexte, fait habituellement état des conditions historiques et sociales qui ont orienté la production romanesque vers une thématique donnée, ou encore vers une poétique particulière. La périodisation historique romanesque dans le cadre de cette littérature s'oriente surtout vers une visée sociologique et thématique. On se demande alors ce qu'il en est de l'évolution historique et quantitative du genre, et quels ont été les facteurs historiques qui ont conditionné cette évolution quantitative.

a. De 1900 à 1920

Graphique 9 - Évolution annuelle de la production romanesque entre 1900 et 1920

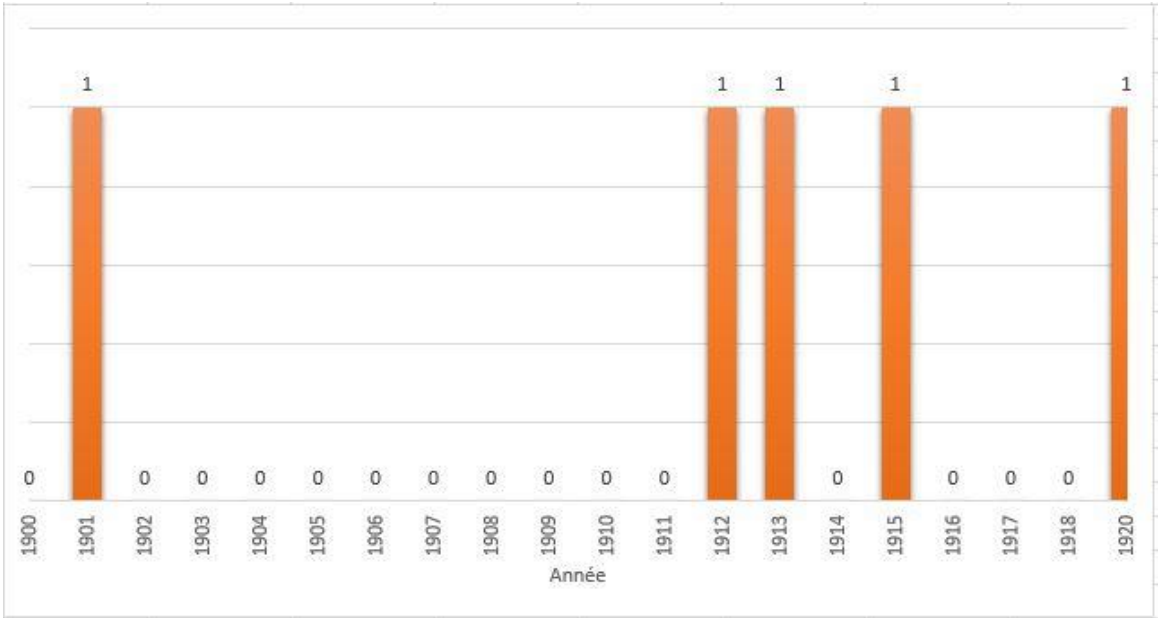

Ce premier graphique présente l'année 1901 comme celle qui a marqué l'entrée du roman dans la littérature francophone subsaharienne. Les détails du graphique indiquent une production très modeste tout au long des vingt premières années que comporte la

212 Chevrier (J.) *La littérature nègre*, Paris : Armand Colin,1984, p. 103.

période. Pour cette phase, LITAF enregistre un total de cinq notices et, l'examen de la signalétique a été nécessaire pour saisir les détails de leur production.

Les parutions qu'enregistrent les années 1901 et 1913 sont des romans traduits en français de l'auteure sud-africaine Olive Scheiner. Mais ce n'est qu'en 1912 qu'on note la parution du roman-récit *Le Réprouvé* qui, selon LITAF, est le premier roman écrit par un auteur subsaharien ; il est suivi de la parution du roman *Les Trois volontés de Malick*, qui a été rééditée en 1920 dans une version certainement revue et augmentée, car entre les deux versions, le nombre de pages a augmenté, en passant de 28 pages en 1915 à 32 pages en 1920.

Durant cette période, il est difficile de parler d'une véritable production romanesque car les notices répertoriées, hormis celles d'Odile Schreiner, oscillent entre le récit et le roman. De plus, elles sont marquées par une certaine brièveté (32 pages au maximum). En somme, on peut retenir de cette analyse que la production du roman dans la littérature subsaharienne de langue française a commencé au début du XXe siècle, mais avec des fictions relativement brèves.

Qu'en est-il de la phase suivante ?

b. De 1920 à 1950

Graphique 10 - Évolution annuelle de la production romanesque de 1920 à 1950

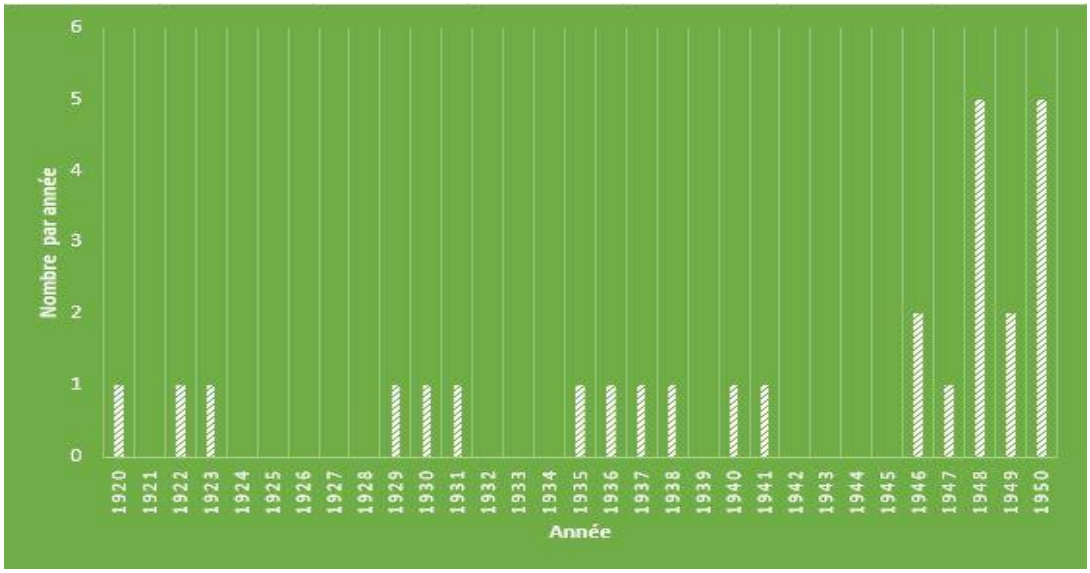

Pour cette seconde phase, LITAF enregistre une production de 27 notices, soit une moyenne de près de 1/an. On constate une hausse assez significative au cours de ces années, malgré des phases vides : de 1924 à 1928 ; de 1932 à 1934 et, enfin, de 1942 à 1945. À partir de 1946, la production du genre a repris son cours, après une absence de production probablement due au déroulement de la Seconde Guerre mondiale et, à partir de cette année le roman est rentré dans une phase de production constante.

Cependant, pour cette phase de production, la signalétique indique un nombre important de rééditions ou réimpressions et de traductions. Or, selon Guy Rosa[213], les quantifications bibliométriques ne devraient prendre en compte que les premières éditions, ou encore les premières impressions dans le cas d'une impression. Ainsi, si on extrait de ce corpus l'ensemble des réimpressions (3) et des traductions (5), on peut constater que le rythme de la production romanesque, durant cette phase, s'est aussi maintenu à un niveau relativement bas. En effet, les conditions qui pouvaient soutenir la production du genre n'étaient pas encore réunies. Les taux d'alphabétisation, encore très faibles durant cette période, restreignaient fortement les possibilités d'écriture et l'accès à l'édition, de ce fait, restait encore très difficile. Or, le roman, bien plus que les autres grands genres de la littérature, nécessite davantage l'implication d'une structure éditoriale. Toutefois, il n'en existait pas encore au niveau local, hormis quelques imprimeries qui régulaient l'ensemble de la production locale ainsi que des bulletins officiels et d'autres périodiques qui étaient plus portés sur d'autres types de textes.

Après la Seconde Guerre mondiale, précisément dès 1946, on constate un renversement de la tendance, avec une hausse légère mais significative de la production romanesque. Paradoxalement, LITAF n'enregistre aucune édition de roman d'un auteur subsaharien tout au long de cette période. Durant ces années (1946-1950), on relève plusieurs traductions de romans d'auteurs sud-africains, une réimpression du roman *Karim* d'Ousmane Socé et des extraits du roman-feuilleton d'Abdoulaye Sadji (*Nini la mulâtresse*) publiés dans la revue *Présence africaine*, mais dont la version achevée a fait l'objet d'une édition au cours la seconde moitié du siècle.

---

[213] Rosa (G.), « Le peuple des poètes. Étude bibliométrique de la poésie populaire de 1870 à 1880 », *art. cit.,* p. 22.

La signalétique fournie par LITAF, plus que les chiffres de production obtenus, permettent de constater le fait que la production du roman dans la littérature francophone subsaharienne durant la première moitié XXe siècle s'est faite de façon inconstante. Cette situation a certainement été le fait de la lente expansion de la langue française dans les populations locales tout au long de la période. En effet, l'alphabétisation enregistrait encore des taux très bas et les possibilités d'écriture en français étaient, de ce fait, très limitées. Or, la production du genre nécessite une certaine maitrise du français, et seule une infime partie de la population, dans les colonies, détenait véritablement cette possibilité.

Par ailleurs, malgré les mutations qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, le rythme de production n'a pu prendre une réelle envergure. Il faut dire que le roman, à cette époque, avait été mis en second plan au profit de la poésie, qui en plus, était soutenue par le mouvement de la Négritude. En effet, durant les années 1940, les écrivains se sont plus orientés vers la poésie, et cela a plus ou moins réduit la production des genres narratifs dans leur ensemble. L'influence de la poésie, lors de cette phase, a conduit beaucoup d'écrivains de cette époque à faire leurs premiers pas dans l'écriture au moyen des rimes poétiques. En outre, il faut souligner aussi le fait que le roman, contrairement à la poésie ne bénéficiait pas d'un encadrement adéquat. Son écriture se faisait de façon totalement isolée, tandis que la poésie était soutenue dans le sens où elle relevait le plus souvent, d'une sociabilité entre écrivains qui était centrée autour du concept de la Négritude. Pour Hausser et Mathieu, jusque dans les années 1950, la poésie dans la littérature francophone subsaharienne s'élaborait

> [a]u sein d'une « camaraderie », autour d'un programme, complexe dans sa mise en œuvre mais simple dans ses présupposés et dans ses buts : il existe une culture nègre ; il faut en montrer la valeur et l'intérêt par la création d'œuvres actuelles. […] Rien de tel du côté des prosateurs. Le « récit africain » se prépare en une vingtaine d'années sinon plus et sans concertation : chacun écrit de son côté avec ses propres exigences : pas de programme, même si des orientations sont repérables, même si des règles sont ultérieurement édictées[214].

Le roman, durant cette phase, a été en partie éclipsé par la poésie qui, dans les années 1940, est devenue le genre phare de la littérature francophone subsaharienne. Ainsi, l'influence

[214] Hausser (M.) ; Mathieu (M.), *Littératures francophones III. Afrique noire, Océan Indien*, Paris : Éditions Belin, p.171.

de la poésie, dans ce contexte, a été défavorable à la production romanesque qui souffrait, en plus, d'un manque de conditions appropriées pouvant permettre son essor.

Qu'en est -il de la phase suivante ?

c. De 1950 à 1980

Graphique 11 - Évolution annuelle de la production romanesque entre 1950 et 1980

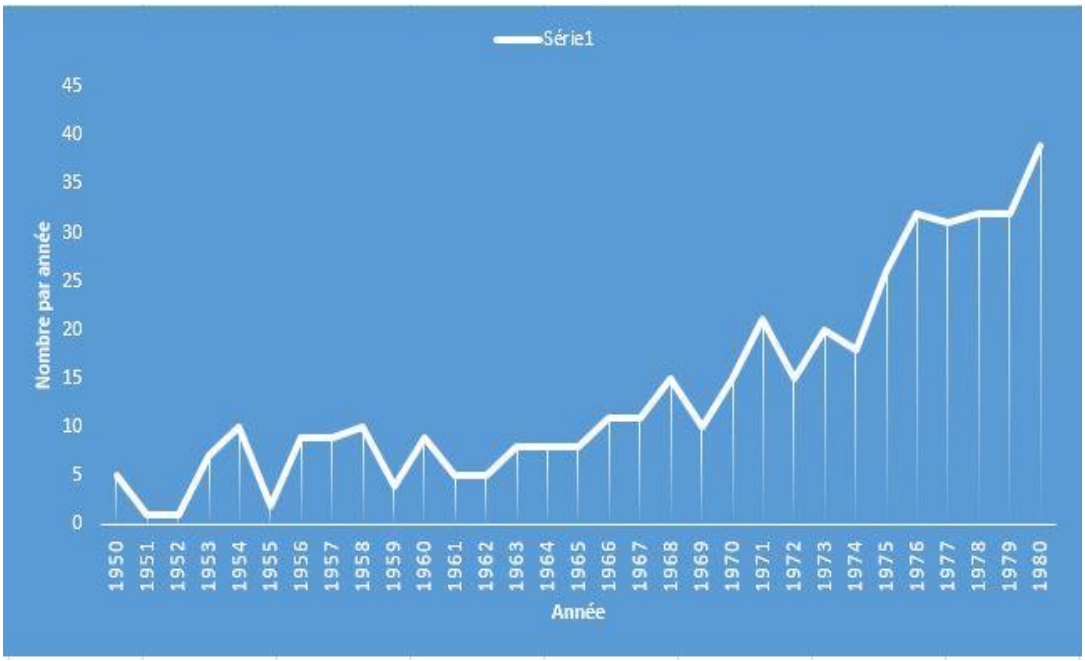

La lecture du graphique montre qu'à partir des années 1950, le roman francophone subsaharien est entré dans une phase de stabilité dans sa production. Le mouvement de la courbe indique une production à la hausse, malgré quelques phases de stagnation ainsi que des années de régression. Les premières années (1951 et 1952) affichent une production relativement faible par rapport à l'ensemble de la période. Ce n'est qu'à partir de 1953 qu'on note une hausse dans la production, malgré une année de recul (1955). Après cette année, la reprise dans la production du genre a été modérée mais significative jusqu'au début des années 1960 ; dans son ensemble, cette décennie a été une phase de flottement comme le traduit la stagnation de la courbe de production. La dernière décennie a été marquée par un renversement de la tendance, qui s'est accompagnée d'une augmentation conséquente des rythmes de production jusque dans les années 1980.

En somme, tout au long de cette phase, l'évolution s'est faite de façon progressive. La moyenne de production a presque quadruplé par rapport à la période précédente. Quels ont été les facteurs liés à cette croissance ?

Rappelons que le paysage éditorial et littéraire d'après-guerre a été marqué par de grandes mutations, comme il a été souligné précédemment. Dans le domaine de l'édition en particulier, on a assisté à « l'industrialisation croissante de la production littéraire »[215], induite par la modernisation des mécanismes éditoriaux et soutenue par les transformations à la fois idéologiques, structurelles et économiques du secteur éditorial. En effet, dans le contexte éditorial d'après-guerre, les éditeurs sont devenus plus accessibles, et accordaient désormais une plus grande place à la nouveauté dans leurs catalogues. Toute cette réorganisation a sans doute été bénéfique à la production romanesque qui, de ce fait, a pu profiter du cadre éditorial plus favorable dont elle manquait les décennies précédentes.

Toutefois, si la décennie des années 1950 a été une phase de stabilité dans la production du genre, les années 1960, quant à elles, ont été marquées par un ralentissement du rythme de production. C'est une phase de tâtonnement, qui peut s'expliquer par « le désintérêt croissant de l'édition parisienne »[216], qui pourtant, avait été jusque-là le moteur principal de l'édition du roman subsaharien francophone. En effet, Albert Gérard explique que, dans les années 1960, « le nombre d'œuvres littéraires africains capables de séduire les éditeurs parisiens décrut d'une manière dramatique »[217]. Or, dans la plupart des grandes villes de la sous-région, il n'existait pas encore à cette époque, une véritable activité éditoriale capable de soutenir, de façon rythmée, la production romanesque. Les quelques structures éditoriales récemment implantées ou créées en n'étaient encore qu'à leur phase de tâtonnement. De ce fait, cette décennie a surtout été marquée (comme le montre la signalétique) par une activité de rééditions des romans parus dans les années 1950 et des publications épisodiques de romans feuilletons dans la presse locale, ou dans des revues littéraires qui étaient en activité.

---

215 Tonnet-Laroix (E.), *La littérature française et francophone de 1945 à l'an 2000*, Paris : L'Harmattan, 2003, p.21.

216 Ducournau (C.), *op.cit.,* p.155.

217 Gérard (A.), *Afrique plurielle, Études de littérature comparée*, Amsterdam, Atlanta : Rodopi, p. 44.

Ce n'est que dans les années 1970 que le roman est entré dans une phase de production plus accrue, et cette évolution à la hausse a été constante jusqu'à la fin de cette phase. En effet, le développement éditorial qu'a connu l'Afrique francophone subsaharienne au cours de cette période a sans doute permis l'accroissement dans la production du genre. La réorientation des éditions CLE vers des activités d'édition générale, la création des Nouvelles éditions africaines à Dakar, Abidjan et à Lomé, l'implantation des éditions St-Paul à Lubumbashi et à Kinshasa, ainsi que la création de plusieurs structures éditoriales locales ont permis de relancer la production du genre et de combler le déficit éditorial dont souffrait plus ou moins l'ensemble de la production littéraire depuis le milieu des années 1960. L'essor de l'édition à partir des années 1970 a largement soutenu la production du genre en lui octroyant plus d'envergure.

En définitive, le rôle des éditeurs africains a été déterminant dans la tournure qu'a prise la production du roman vers la fin des années 1960. Mais on se demande si cette lancée a été la même durant les décennies suivantes.

d. De 1980 à 2010

Graphique 12 - Évolution annuelle de la production romanesque entre 1980 et 2010

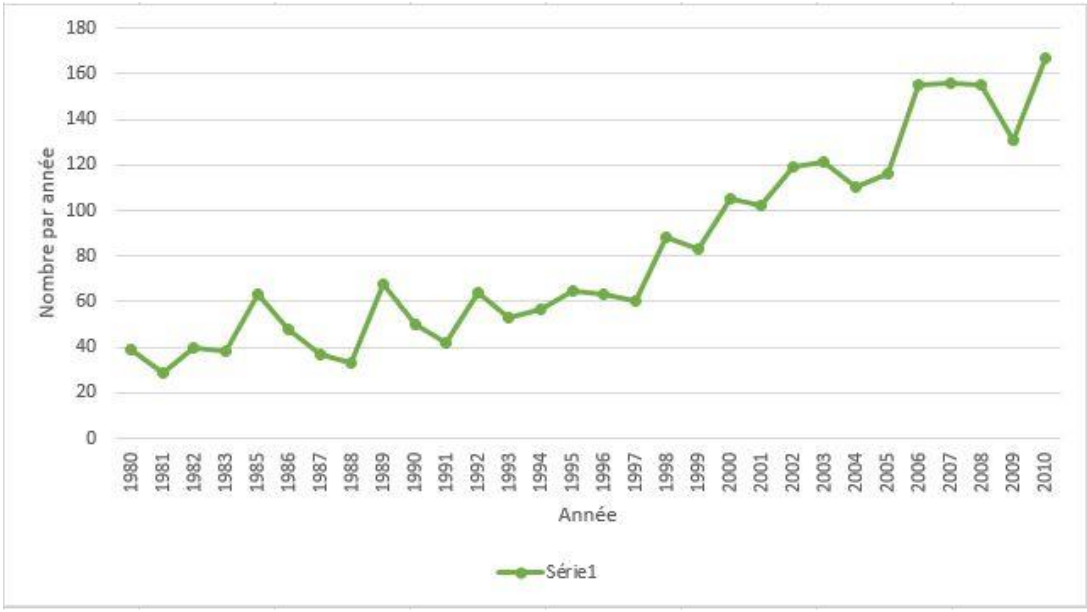

À partir des années 1980, la production du roman francophone subsaharien a eu une évolution ascendante, nonobstant quelques années de légères régressions et une stagnation durant les années 1990. Le rythme de production s'est accéléré davantage durant les années 2000, en avoisinant une moyenne de 200/an.

Les années 1980 ont été marquées par une augmentation croissante des structures éditoriales portant un intérêt à la production littéraire francophone subsaharienne. En plus, ces années ont enregistré une hausse importante du « personnel littéraire » (**cf. Chapitre 2**), qui n'a cessé de s'accentuer au fil des décennies. L'avènement de ces nouveaux acteurs de la vie littéraire a largement contribué à la hausse de cette production littéraire dans son ensemble, mais, surtout, à celle du roman en particulier.

En effet, depuis les années 1980, le roman profite de la rationalisation commerciale qui a été adoptée dans l'édition littéraire. Elle a fait du roman un genre phare, dont la production est très encouragée chez les éditeurs. Cette politique éditoriale marchande a accru les chiffres de sa production de même que ceux de sa diffusion. Ainsi, le roman francophone subsaharien, depuis le début des années 1980, bénéficie de l'intérêt éditorial accordé au genre dans sa globalité.

En somme, depuis ces dernières décennies, la distribution de l'édition littéraire est orientée à partir d'une politique éditoriale qui accorde un intérêt grandissant pour des catégories très rémunérateurs comme le roman. Dès lors, ce genre s'est constitué comme une catégorie littéraire à part entière, fortement valorisée autant par les écrivains eux-mêmes que par les éditeurs et le lectorat. Ainsi, l'influence dont bénéficie désormais ce genre littéraire contribue fortement à son essor dans toutes les sphères littéraires, y compris dans la littérature francophone subsaharienne.

2° Évolutions périodiques de la production théâtrale

Contrairement aux trois autres genres littéraires, le théâtre propose d'autres modes de réception (spectacle et lecture). De ce fait, il entretient des rapports déterminants avec le public, car il se consomme de plus en plus de façon représentée, c'est-à-dire, sur la scène qui est aussi son mode de réception fondamental. Pour définir ce genre littéraire, Alain Viala le présente d'abord et surtout comme étant un spectacle ; il écrit à cet égard que « tout au long de son histoire, le théâtre existe comme spectacle, et n'existe vraiment comme

théâtre qu'en tant que spectacle »[218]. Ainsi, la production imprimée, dans ce cas, bien que nécessaire à l'essor du genre, reste cependant une alternative dont le théâtre peut aisément se passer.

La multiplicité des modes de réception (lecture-spectacle-publication imprimée), qui caractérise la production théâtrale, le différencie énormément d'autres genres littéraires pour lesquels, la publication imprimée est souvent le moyen de publication privilégié. Ainsi, il est nécessaire de prendre en compte cette réalité, lorsqu'on veut examiner la production d'un tel genre. Dans ce cas, les chiffres de production doivent être maniés de façon précautionneuse et cela appelle donc à prendre des mesures sur la façon de l'envisager.

Dans son analyse sur la production théâtrale sous la Restauration et la monarchie de juillet, Odile Krakovitch montre la nécessité d'établir au préalable une série d'enquêtes avant d'établir une analyse sur la production du théâtre, car elle se singularise par une certaine complexité qu'il faut prioritairement cerner. Dans cette perspective, elle pose un certain nombre de questions qui doivent être abordées en priorité, à savoir : « existe-t-il un répertoire qui n'a été écrit que pour être lu ? Quelle est la proportion des pièces jouées qui ont été éditées ? Quel délai entre la première représentation et la première édition ? »[219]. Par ailleurs, existe-t-il un répertoire théâtral essentiellement destiné à la représentation ou à l'édition ? Quel serait le mode de diffusion privilégié du genre ? Existe-t-il aujourd'hui des modes de diffusion plus modernes ? Enfin, le théâtre est-il encore véritablement un genre littéraire ?

Le but de cette analyse n'est pas d'apporter des éclaircissements en lien avec ces quelques interrogations, bien qu'elles méritent d'être soulevées. Ainsi, face à l'immensité d'une telle problématique, notre analyse se limite aux notices concernant la production théâtrale contenues dans LITAF. À partir des données fournies, il sera question de tracer l'évolution quantitative de la production du genre et d'examiner les facteurs qui ont influencé sa progression périodique.

---

218 Viala (Alain), *Le théâtre en France*, Paris : Presses universitaires de France, 2009, p.7.

219 Krakovicth (Odile), « Le théâtre sous la Restauration et la monarchie de Juillet : lecture et spectacle », *in* : Vaillant (A.), *Mesure (s) du livre*, *op.cit.*, p.147-164 ; p.147.

Pour cette catégorie littéraire, LITAF affiche un volume global de 1106 fiches, soit une moyenne annuelle de production d'environ 10/an pour l'ensemble de la période étudiée. Par rapport au roman, la production du théâtre est restée modérée dans l'ensemble ; néanmoins, son évolution s'est faite de façon progressive et le théâtre conserve un certain dynamisme, en se maintenant parmi les catégories littéraires les plus prolifiques du corpus. Nous avons analysé son évolution à travers trois phases périodiques.

a. De 1920 à 1950

Graphique 13 - Évolution annuelle de la production théâtrale entre 1920 et 1950

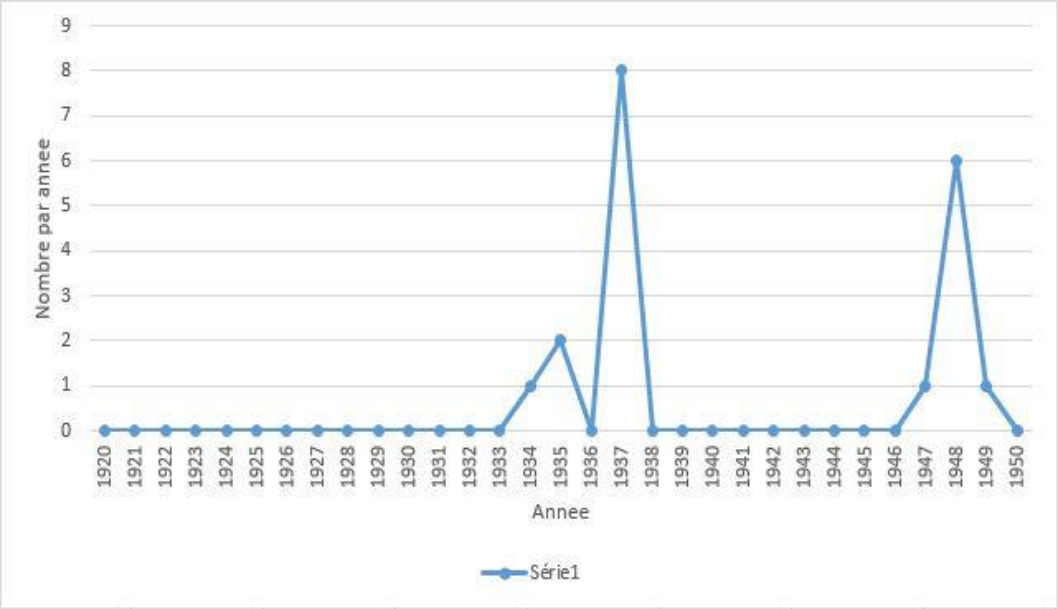

Le graphique montre que la production théâtrale dans la littérature francophone subsaharienne a démarré dans les années 1930, précisément en 1934 pour la première publication. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la production du genre est exclusivement restée une œuvre collective et l'année 1937 a été la plus prolifique, avec un total de huit parutions pour les dix-neuf que rassemble la période. Dans l'ensemble, la production théâtrale s'est faite de façon très disparate au cours de la période, même si, le taux de production par rapport aux autres genres est assez élevé.

À l'origine, le théâtre subsaharien de langue française s'est constitué dans le cadre scolaire[220], qui lui a octroyé une « impulsion décisive », pour reprendre l'expression de Jacques Scherer (1992). En général, l'activité théâtrale inclut des formes très larges, et sa pratique avait été insérée dans l'enseignement de la langue française dès la première moitié du XXe siècle. Jusqu'au début des années 1950, le théâtre a joué un rôle important dans l'encadrement scolaire, dans les colonies françaises, notamment en AOF.

À ses débuts, le théâtre s'est majoritairement déployé au moyen de multiples spectacles publics (notamment les fêtes de fin d'année). Mais la diffusion des textes s'est faite un peu plus tardivement, par le biais de deux périodiques locaux : le *Bulletin de l'enseignement en AOF* et *L'Éducation africaine* qui ont été les premières voies de publication du genre.

Entre 1938 à 1946, le genre n'a enregistré aucune production. Cette absence de production peut s'expliquer par le transfert, en 1937, de l'École normale William Ponty à Sébikhotane, d'une part, et, d'autre part, par le départ de Charles Béart (dirigeant de la troupe de théâtre), muté comme chef de service de l'enseignement en Mauritanie et au Sénégal. Ces deux mutations ont sans doute ralenti la production du genre puisqu'à cette époque, elle était entièrement l'œuvre des « Potins ». En outre, le déroulement des hostilités de la Seconde Guerre mondiale, qui avait freiné l'ensemble de la production écrite, pourrait aussi avoir, durant cette phase, eu le même effet pour la production théâtrale.

Ce n'est qu'en 1947 que l'on note une reprise timide. En outre, cette année a été marquée par la première parution d'une pièce théâtrale à titre individuel : il s'agit de *La mort du Damel* d'Amadou Cissé Dia, qui a été publiée par la revue *Présence Africaine*. Rappelons qu'avant cette date, on ne relève aucune publication individuelle ; l'ensemble des productions théâtrales était signé comme étant l'œuvre de la troupe William Ponty tout entière. Cette tendance a pris fin avec la création de la revue *Présence Africaine* qui, à partir de cette année, a redonné une impulsion à la production dramaturgique ; sur les huit publications qu'enregistre la période, cinq d'entre elles ont été diffusées par *Présence*

---

220 On parle dans ce cas de la troupe théâtrale de William Ponty créée par Charles Béart qui avait été détaché dans l'enseignement en AOF en 1931. Elle réunissait des élèves de l'École normale William Ponty.

Africaine. Toutefois, cette reprise a été transitoire car, dès 1949, le graphique indique une chute importante dans la production du genre et elle n'enregistre aucune production durant l'année 1950.

En somme, tout au long de cette phase, la production théâtrale a beaucoup plus été l'œuvre des élèves de William Ponty, même si on enregistre des changements importants après 1946. Si la revue *Présence Africaine*, dès sa création, a octroyé un certain dynamisme à la production du genre, on constate toutefois que l'édition des œuvres complètes n'est pas encore une réalité effective. La diffusion du genre se faisait presque entièrement par des périodiques qui ont permis la diffusion des textes. Quelle a été l'évolution du genre au cours du cycle suivant ?

b. De 1950 à 1980

Graphique 14 - Évolution annuelle de la production théâtrale entre 1950 et 1980

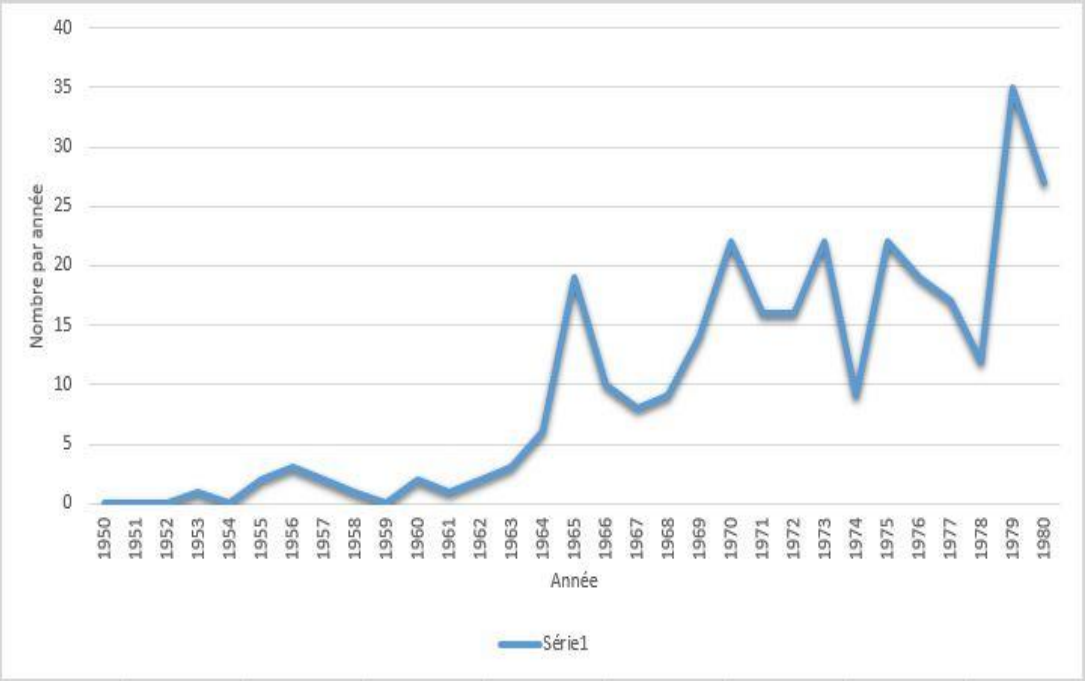

Pour cette période, LITAF affiche une production totale de 298 notices, soit une moyenne d'environ 10/an. Par rapport au cycle précédent, on note une formidable évolution. Par ailleurs, la courbe du graphique indique une production très fluctuante au

cours de cette seconde phase. Toutefois, elle se caractérise par une plus grande régularité dans la production du genre, même si, certaines années n'ont enregistré aucune publication. Durant les douze premières années, la production théâtrale s'est faite de façon très timide et la moyenne de production annuelle est restée très faible ; elle n'a pu atteindre la moyenne de 5/an. Ce n'est qu'au milieu des années 1960 que le genre a pu connaitre une véritable lancée, avec un rythme de production plus intensif, malgré quelques années de régression et de très courtes phases de stagnation. Dans l'ensemble, les années 1970 ont été les plus prolifiques ; durant cette décennie, la production du théâtre a gagné en importance avec une hausse des chiffres de production qui, cependant, n'ont pu atteindre des hauteurs conséquentes.

La séparation de la Troupe de théâtre composée des élèves de William Ponty, qui régissait toute l'activité théâtrale jusqu'en 1946, a en quelque sorte été une rupture profonde dans l'histoire du genre. En effet, après cette période, le théâtre francophone subsaharien a dû évoluer autrement, c'est-à-dire hors de ce cadre premier, au sein duquel il avait pris une certaine orientation. Ainsi, si le genre enregistre toujours une production après William Ponty, on constate toutefois qu'il a eu du mal à s'émanciper en dehors de ce cadre originel

En effet, jusque dans les années 1960, la diffusion du théâtre s'est faite presque entièrement en dehors du cadre éditorial traditionnel. Contrairement aux autres genres (le roman, la poésie), le théâtre a été tardivement inséré dans le circuit éditorial donc, il n'a pu bénéficier comme d'autres catégories littéraires, de cette visibilité qu'offre tout le *marketing* éditorial pour un texte et son auteur. Hormis les parutions des textes de théâtre dans les colonnes de la revue *Présence Africaine*, la diffusion du genre est restée locale, c'est-à-dire qu'elle ne s'est pas exportée à Paris qui était devenue, depuis la fin de la guerre, la capitale de l'édition littéraire francophone subsaharienne. De ce fait, le théâtre, par rapport aux autres genres, n'a pas bénéficié d'une grande visibilité. Il a été relégué en arrière-plan et tout au long des années 1950, ce genre littéraire était plus ou moins considéré comme un genre marginal.

Selon Jacques Scherer, l'activité théâtrale au cours des années 1950 n'a pu se maintenir que par « l'action des groupes théâtraux, prolongée par celle des centres culturels, qui voient le jour en 1953. Deux ans après, ils étaient cent dix-sept en Afrique

occidentale française »[221]. Le théâtre, durant les premières années de cette phase, s'est principalement réorganisé comme un art du spectacle et non comme une production littéraire. Cette situation a été soutenue par la création des cercles culturels (notamment le cercle culturel et folklorique de Côte d'Ivoire 1953-1958), des centres culturels français (CCF), par l'ouverture des écoles d'art dramatique (l'Institut National des arts à Bamako), ainsi que par la création de troupes théâtrales nationales, notamment au Sénégal en 1959 et le théâtre National Congolais en 1963. Tous ont joué un rôle déterminant dans le développement du théâtre francophone subsaharien ; ils ont donné au genre une certaine envergure durant les premières décennies de cette phase. Grâce à eux, l'art dramatique a pu être dispensé et les locaux adaptés aux représentations des troupes professionnelles, scolaires et universitaires pouvaient être fournis. De plus, toutes ces structures ont fortement contribué à la mobilisation d'acteurs et d'actrices nécessaires à la création des troupes ainsi qu'à l'animation des spectacles. En somme, de 1950 à 1960, toute une organisation pratique s'était constituée, en dehors de la production imprimée du genre. La plupart des pièces jouées à cette époque n'ont été rattachées à la littérature que quelques années après.

Ainsi, c'est quasiment au milieu des années 1960, que la production théâtrale a pu prendre un véritable envol. Cet accroissement qu'enregistre le genre au cours de cette décennie est d'abord dû à l'édition de quelques pièces de théâtre, mais c'est surtout la publication d'une œuvre collective (*Le théâtre populaire en République de Côte d'Ivoire : œuvres choisies,* 1966) regroupant plusieurs pièces qui avaient été écrites dans le cadre des activités théâtrales menées par le Cercle culturel folklorique de Côte d'Ivoire, entre 1953 et 1958, que le rythme de diffusion du genre s'est véritablement accentué. Il faut préciser que ces « œuvres choisies » avaient déjà fait l'objet de représentations qui dataient de plusieurs années. À cela, il faut ajouter la contribution du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Culture du Cameroun, qui, à travers le *Bulletin du Centre Fédéral linguistique et culturel* de Yaoundé, diffusait plusieurs pièces de théâtre dont la production se faisait dans le cadre des concours scolaires.

Cependant, c'est avec la création, en 1968, du concours interafricain, que se sont accentués les rythmes de diffusion du genre. Ce concours avait été créé à l'initiative de

---

[221] Scherer (Jacques), *Le théâtre en Afrique noire francophone*, Paris : Presses universitaires de France, 1992, p. 25.

l'Office de coopération radiophonique (ACORA) qui, en 1969, transféra la gestion du concours à la Direction des affaires extérieures et de la coopération (DAEC), puis en 1975, à Radio France International (RFI). Les objectifs de ce concours étaient de collecter et de diffuser « par les radios locales, les pièces, au nombre de plusieurs centaines chaque année, [de les] proposer au jury qui leur décernait des prix, d'une valeur modeste pour la France mais non négligeable pour l'Afrique, et aidait à leur publication » [222]. C'est aussi à l'initiative de ce concours qu'a été créée la collection « Répertoire théâtral africain » qui a été pendant, de nombreuses années, une plate-forme d'édition du théâtre francophone subsaharien. Comme on peut le voir, la courbe du graphique indique une hausse assez importante à partir de 1969, et cette augmentation a été suivie de la mise en place de ce concours.

En effet, le concours théâtral interafricain a aussi bien dynamisé la production du genre que son édition, car il offrait cette possibilité aux lauréats. Jacques Chevrier affirme que l'organisation de ce concours « a été l'occasion de révéler au public certain nombre de textes de qualité, dont plusieurs avaient déjà connu un grand succès de représentation » [223]. Pour Françoise Ligier qui, a animé ce concours pendant plusieurs années, 80% des pièces diffusées dans les années 1970 ont pour origine directe ou indirecte l'organisation de ce concours. C'est grâce à lui que la production théâtrale francophone subsaharienne a pu véritablement bénéficier de la visibilité dont elle manquait, mais aussi d'une plus grande possibilité éditoriale, grâce à la collaboration des structures éditoriales, précisément CLE et NEA, dont l'implication s'est avérée importante pour l'édition des textes dramaturgiques. On se demande alors si l'organisation de ce concours a eu la même influence au cours des décennies suivantes.

---

222 Scherer (J), *Le théâtre en Afrique noire francophone*, *op.cit*., p.24.

223 Chevrier (J). *La littérature nègre*, *op.cit.*, p.171.

c. De 1980 à 2010

Graphique 15 - Évolution annuelle de la production théâtrale entre 1980 et 2010

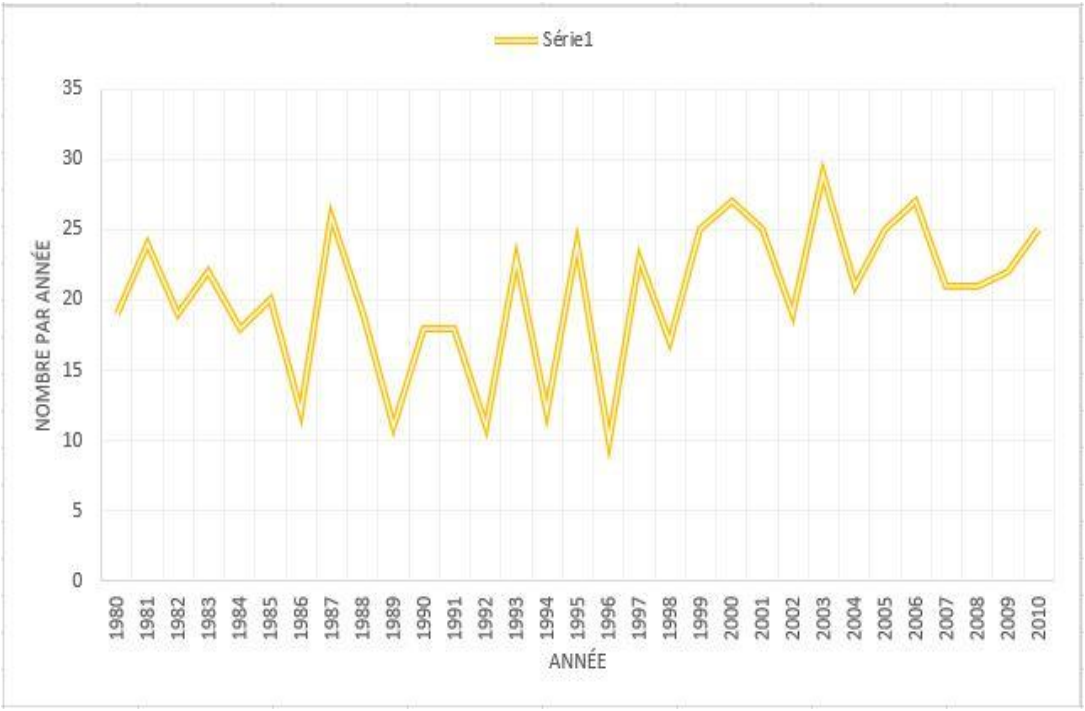

La courbe de production indique un rythme extrêmement fluctuant, s'accompagnant de hausses et de baisses succinctes durant toute la période. Jusqu'au milieu des années 1980, la production enregistre une régression dans son évolution, qui a été suivie d'un bond durant l'année 1986. On constate aussi que durant cette phase, la production du théâtre a évolué de façon particulière ; la moyenne de production oscille entre 10 et 30 productions par année, sans dépasser cette limite jusque dans les années 2000, qui ont été les plus prolifiques de la période. Pour cette phase, la moyenne de production est d'environ 21/an, ce qui reste assez faible par rapport aux autres genres.

Au cours des années 1980, le concours théâtral interafricain en partenariat avec quelques éditeurs a continué à réguler la production théâtrale. Cela n'a pourtant pas empêché de voir cette production régresser certaines années.

Cette situation pourrait s'expliquer par la stabilité du nombre de lauréats du concours, qui est demeuré le même durant plusieurs décennies, malgré l'accroissement constant du chiffre annuel des manuscrits reçus dans ce cadre. Selon les chiffres du concours, on parle

de 52 pièces choisies lors de chaque édition, 12 qui étaient retenues pour la finale et 40 pièces pouvant être éditées dans une série dramatique, dite de la « première chance sur les ondes ». Ces chiffres indiquent clairement la sélection qui se faisait dans le cadre de ce concours, et qui a aussi influencé le rythme de production du genre.

En effet, grâce à la régularité de son organisation, le concours théâtral interafricain était devenu une sorte de « véritable carrefour » pour toute la publication dramaturgique en Afrique noire francophone. Si bien que l'activité de création et de publication en lien avec le théâtre ne se déployait que très modestement en dehors du cadre de ce concours. Koffi Fiangor soutient ainsi que, à cette époque, « pour devenir dramaturge africain, il fallait obligatoirement passer par Radio France et ce concours institutionnalisé »[224]. Par ailleurs, aussi bien, les festivals de tout genre et autres initiatives permettant de galvaniser le théâtre dans la sous-région, étaient surtout orientés vers des mises en scène et considéraient d'abord le théâtre comme un art du spectacle. Il faut préciser que ce concours détenait le monopole de la production imprimée du genre ; de ce fait, les circonstances de son organisation ont ainsi eu une influence sur les flux de sa publication.

Dans ce contexte, les pièces non sélectionnées ou non récompensées étaient pour la très grande majorité, simplement mises de côté. Jacques Scherer explique par exemple que, dans un pays comme le Burkina Faso, « au moins cinq cent cinquante pièces avaient été écrites entre 1958 et 1986 ; malheureusement, huit seulement avaient été publiées »[225]. Un tel déséquilibre laisse penser qu'une bonne partie de la production littéraire théâtrale est restée inédite.

L'influence de ce concours a tellement été centrale pour le genre que les problèmes liés à son organisation ont immédiatement eu des effets sur les chiffres de sa publication. Dès 1989, on peut voir que le niveau de production décroit légèrement, avant de rebondir en 1993 seulement. Cet essoufflement de la production a été le fait des nombreuses orientations et de plusieurs remaniements adoptés pour l'organisation du concours vers la fin des années 1980. Dès 1992, le concours théâtral interafricain est devenu d'abord « RFI-Théâtre », et incluait désormais la production dramaturgique de plusieurs autres espaces francophones. Par la suite, il a pris l'appellation de « Théâtres-Textes et Dramaturgies du

---

224 Fiangor (Rogo-Koffi), *Le théâtre africain francophone*, Paris : L'Harmattan, 2002, p. 12.

225 Scherer (J), *Le théâtre en Afrique noire francophone*, *op.cit.*, p. 23.

Monde » avant de prendre fin en 1996, à une époque durant laquelle la courbe de production fléchit considérablement.

Mais, dès 1997, la reprise a été immédiate, et malgré l'arrêt définitif de ce concours, en 1996, la production dramaturgique est restée constante et s'est timidement accrue au fil des années, même si on note un recul léger durant les trois dernières années de cette phase. Depuis les années 2000, le genre bénéficie d'une plus grande ouverture éditoriale ; les éditions L'Harmattan et Acoria, entre autres, lui offrent une place importante avec la création des collections spécialisées qui contribuent à la vitalité de sa production.

En somme, dès son avènement, jusqu'en 2010, la production théâtrale a eu un rythme de production assez lent. Cependant, cette production se déploie aussi au-delà de son aspect littéraire, car le corpus imprimé ne représente qu'une partie de la production du genre qui par ailleurs, se fait aussi au moyen d'autres canaux de diffusion, notamment la scène. Il est probable que la production théâtrale francophone subsaharienne soit plus abondante qu'elle n'y parait ; surtout, si on tient compte de toute la production qui se fait en dehors des activités purement littéraires. En outre, le théâtre francophone subsaharien est resté longtemps très encadré par le concours théâtral interafricain, qui a toutefois rétréci sa diffusion, du fait de la sélection très sévère des manuscrits qui y était faite. De ce fait, ce genre littéraire n'a pu se développer au-delà d'une certaine limite. Mais depuis années 2000, le théâtre francophone subsaharien a pu s'émanciper en dehors de ce cadre, il a pris une nouvelle tournure qui s'est accompagnée d'une hausse des chiffres de sa production.

3° Évolutions périodiques de la production poétique

La poésie a très souvent été présentée comme le genre premier de la littérature francophone subsaharienne, à telle enseigne que l'avènement de la Négritude s'assimile de façon maladroite à la naissance de cette littérature. Pour certains historiens et critiques, c'est le genre poétique qui a donné à la production littéraire francophone subsaharienne dans son ensemble une certaine impulsion. Dans cette logique, certains écrivent que :

> [p]eu après la guerre, l'anthologie de Léopold Sédar Senghor (*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, 1948), qui suivait de quelques mois celle, plus générale du Guyanais Léon Damas (*Poètes d'expression française*, 1947), marquait la naissance d'une littérature d'Afrique noire en langue française. […] En annonçant une « nouvelle poésie », l'anthologie de L.S. Senghor se

> démarquait des formes littéraires traditionnellement et majoritairement pratiquées en Afrique : celles de l'oralité coulées dans les langues africaines, étroitement associées à la vie profonde des sociétés[226].

Cet extrait de texte met en lumière la concomitance qui est souvent soulignée entre la naissance de la littérature francophone subsaharienne et le mouvement littéraire de la Négritude. Toutefois, le dire ou le penser, c'est remettre en cause ou omettre toute l'activité littéraire qui se déroulait à l'intérieur même des colonies bien avant la Seconde Guerre mondiale (**cf. Chapitre 2**). Guy Ossito Midiohouan (1986) pense à cet égard que dater l'avènement de la littérature francophone subsaharienne à partir des années 1940, est une volonté de faire de Paris le lieu de naissance de cette littérature. Or, cela n'en a pas été le cas.

Par ailleurs, l'histoire de l'évolution du genre poétique dans la littérature francophone subsaharienne reste souvent cantonnée à celle de la Négritude et l'œuvre de Léopold Sédar Senghor, dans ce cas, est souvent la référence la plus marquante. Au-delà de ce contexte, l'évolution du genre demeure assez mal connue, d'autant plus que la poésie suscite peu d'intérêt critique (**cf. Graphique 30**). Cette catégorie littéraire est présentée comme un genre contestataire, une orientation qu'elle a prise à ses débuts, mais dont elle n'arrive toujours pas encore à se défaire.

Dans cette partie, l'analyse du genre accorde une priorité à son évolution quantitative dans le temps.

---

226 Joubert (Jean-Louis) ; Lecarme (Jacques), Tabone (Eliane) ; Vercier (Bruno), *Les littératures francophones depuis 1945*, Paris : Bordas, 1986, p. 21.

a. De 1940 à 1950

Graphique 16 - Évolution annuelle de la production poétique entre 1940 et 1950

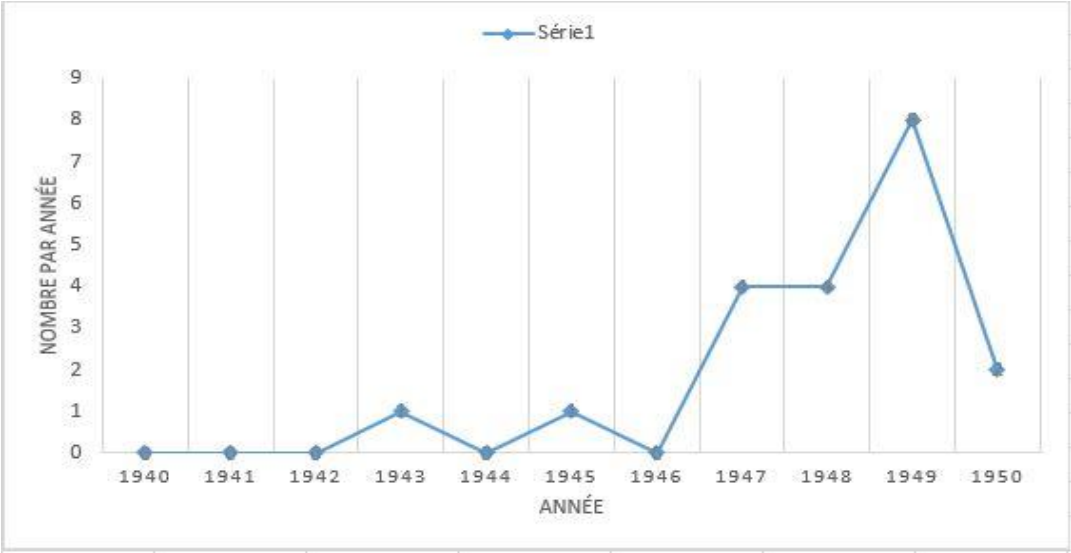

Le graphique indique une production qui a débuté au cours de la Seconde Guerre mondiale, plus précisément en 1943. Cependant, sa production n'a été constante qu'à partir de 1947, après la guerre et concomitamment à la création de la revue *Présence Africaine*, qui a insufflé un certain dynamisme à la diffusion du genre. Toutefois, il est possible qu'avant cette date, d'autres parutions de textes poétiques d'auteurs subsahariens, avaient pu se faire à partir des revues dont les éphémères parutions auraient réduit les possibilités de visibilité de ces textes. Durant l'entre-deux-guerres, les revues ont été des tribunes essentielles pour ces écrivains-poètes ; c'est grâce à elles qu'ils ont pu, pour la première fois, débattre des problématiques spécifiques et publier leurs premiers écrits avant d'être repris par *Présence Africaine* qui elle, a bénéficié de la recomposition de la vie culturelle, littéraire et socio-politique d'après-guerre.

Contrairement aux autres genres, la poésie dans la littérature francophone subsaharienne s'est, dans les premiers temps, largement développée hors du Continent ; sur les vingt notices qu'enregistre la période, quatre seulement sont des parutions locales et le reste sont toutes des publications parisiennes. En effet, si la naissance de la poésie est souvent maladroitement ou intentionnellement liée à celle de la littérature francophone subsaharienne, il est n'en demeure pas moins que c'est le premier genre littéraire à avoir

accéder au circuit éditorial traditionnel, et de ce fait, à avoir bénéficié de cette visibilité qu'offre tout le *marketing* éditorial.

Au lendemain de la guerre, la poésie est entrée « dans une phase extrêmement riche et reconnue de son histoire, tant du point de vue de la création que des pratiques de diffusion »[227]. Son influence littéraire, à ce moment, ne s'est pas limitée à la littérature française ; elle a eu aussi des effets sur la littérature francophone subsaharienne, dans laquelle la production poétique a pris une certaine importance, même si son niveau de production est resté très bas durant cette toute la décennie.

Cela a-t-il été le cas pour la phase suivante.

b. De 1950 à 1980

Graphique 17 - Évolution annuelle de la production poétique entre 1950 et 1980

Malgré la visibilité qui lui est accordée depuis la fin de la guerre, la poésie, durant les années 1950, a connu une progression très timide. C'est seulement à partir des années 1960 que son rythme de production s'est intensifié, comme le traduit le mouvement vers le

227 Tonnet-Lacroix (E.), *La littérature française et francophone de 1945 à l'an 2000*, *op.cit.*, p. 197.

haut de la courbe du graphique. Toutefois, entre 1968 et 1974, le genre enregistre une régression dans sa production, qui a été suivie, au milieu des années 1970, d'une reprise importante et constante jusqu'en 1980.

En effet, tout au long des années 1950, la diffusion de la production poétique s'est majoritairement faite à partir du circuit éditorial traditionnel, hormis les quelques publications de la revue *Présence Africaine*. Bon nombre de parutions sont des éditions (recueils ou anthologies) publiées par des éditeurs comme Seghers qui s'intéressait fortement à l'édition du genre, mais aussi les éditions du Seuil, qui se sont surtout centrées sur l'œuvre de Senghor. Durant les premières années de cette phase, le rythme de production est resté très lent ; ce n'est qu'au cours les années 1960 qu'il s'est considérablement accéléré. Cette hausse peut être due à l'augmentation des canaux de diffusion. En effet, durant cette décennie, quelques imprimeries nationales installées dans les grandes villes africaines ont accordé une place importante à la diffusion du genre. De plus, d'autres possibilités de diffusion s'offrent aux écrivains-poètes, notamment les revues littéraires dont la multiplication a été bénéfique à la diffusion des textes poétiques. Laura Watcher soutient effectivement l'idée que « la revue a toujours été un support privilégié pour l'édition de la poésie »[228] ; dans ce cas, la forme courte du poème est propice à la publication du genre. Néanmoins, cela n'a pas empêché une chute du rythme de production vers la fin des années 1960 et jusqu'aux premières années de la décennie suivante. Cette régression est d'autant plus marquante que l'essor de l'édition dans la sous-région était remarquable à cette époque.

Il se peut que cette baisse de production ait très certainement été causée par l'essoufflement de la Négritude, qui avait orienté la production du genre depuis son avènement. En effet, la désuétude de ce mouvement intellectuel a mis à mal la production du genre qui s'en est retrouvé affaibli. Mais, au milieu des années 1970, un regain d'intérêt lui est accordé ; il s'accompagne d'ailleurs d'une hausse des chiffres de production. Les détails des notices font constater qu'à cette époque, les éditeurs locaux, nouvellement créés,

---

228 Watcher (Laura), *Éditer la poésie contemporaine*, Mémoire de Master en ingénierie éditoriale et communication, Université de Cergy-Pontoise sous la direction d'Olivier Berlin et de Jérôme Caressou, 2014, p. 12-13. [En ligne] http://www.masteriec.fr/wp-content/uploads/2014/04/M%C3%A9moire_%C3%89diter-la-po%C3%A9sie-contemporaine_Laure-Wachter.pdf - consulté le 24.02.2018.

ont pris le relais dans la diffusion des textes. Ce sont ces nouveaux acteurs, ainsi que quelques éditeurs français, notamment les éditions Saint-Germain-des-Prés et les éditions Jean-Pierre Oswald qui, jusque dans les années 1980, ont soutenu la production du genre.

c. De 1980 à 2010

Graphique 18 - Évolution annuelle de la production poétique entre 1980 et 2010

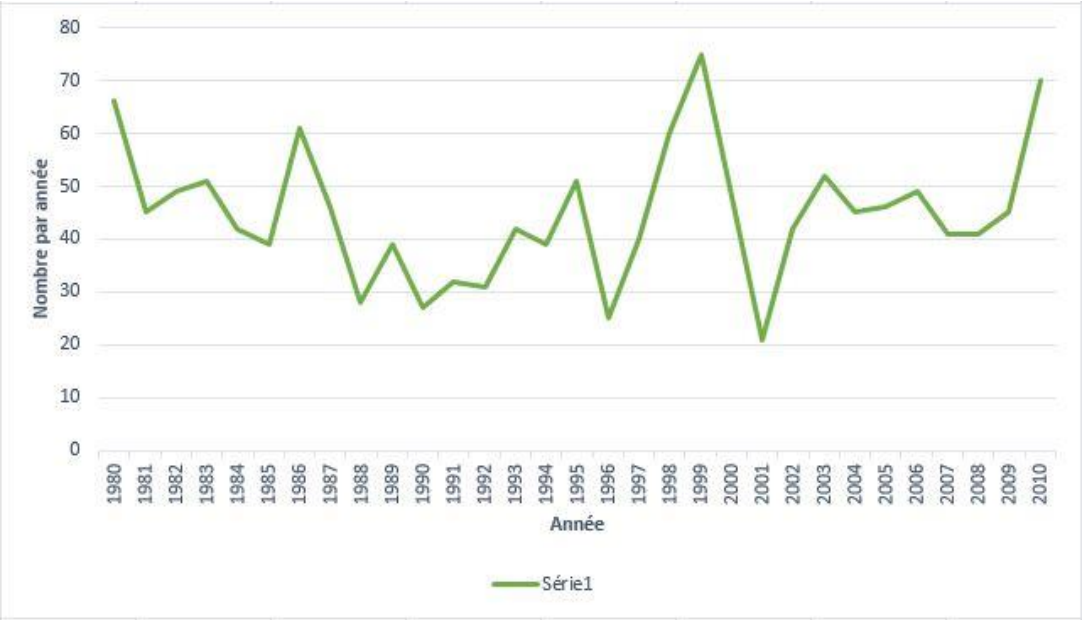

L'évolution de la production au cours de ce cycle s'est faite de façon très instable. La courbe de production fléchit presque continuellement durant les années 1980, avant de reprendre plus vivement à la fin des années 1990. La dernière décennie a été marquée par une stagnation, mais avec un niveau de production assez élevé.

Les chutes du niveau de production, qui caractérisent l'ensemble de la période, ne prouvent pas qu'on écrive moins de poèmes. Par contre, cela montre que l'édition littéraire obéit désormais à d'autres logiques, celles qui ont bouleversé l'activité littéraire dans son ensemble, notamment celle de la poésie. Rappelons une fois de plus que, vers la fin des années 1980, l'édition est rentrée dans une grande phase de mutations qui s'est traduite par une financiarisation accélérée, qui tend à privilégier des produits éditoriaux à forte valeur marchande. Or la poésie, bien qu'étant un genre dominant dans la littérature, n'entre pas

dans cette classification. Laure Watcher, dans son analyse à propos de l'édition de la poésie contemporaine, explique que

> [l]e genre poétique est aujourd'hui laissé pour compte. La poésie contemporaine se laisse caractériser par son « insignifiance économique » […] ses tirages sont faibles : elle n'est tirée au mieux qu'à un millier d'exemplaires et surtout, elle ne représente que 0,3% des ventes globales de livres si on lui ajoute le théâtre[229].

Cet extrait donne un bel aperçu de la valeur éditoriale de cette catégorie littéraire, dont la vente n'atteint même pas 1% du taux global des ventes littéraires. Le manque de profit, dans ce cas, amène les acteurs de la vie littéraire (écrivains et éditeurs) à s'orienter beaucoup plus vers des productions littéraires plus adaptées aux conditions actuelles de l'édition, notamment les textes de fiction, l'essai et la littérature de jeunesse, plus susceptibles de toucher un public plus large et d'obtenir des tirages plus importants. Claire Ducournau, en s'appuyant sur le témoignage d'un poète subsaharien (qui publie dans de petites structures françaises), souligne « les incitations que plusieurs d'entre eux reçoivent pour écrire un roman »[230]. On peut comprendre que l'introduction de nouvelles logiques économiques dans le secteur éditorial, depuis ces dernières décennies, pèse lourdement sur l'édition et la production de cette catégorie littéraire qui, pour se maintenir, emprunte de plus en plus d'autres voies de diffusion obéissant le plus souvent à d'autres logiques de publication. Toutefois, cette seule réalité ne pourrait entièrement expliquer le désintérêt que connait la poésie dans son ensemble.

En effet, aussi bien la production que la diffusion poétique peuvent aussi être limitées à cause du caractère jugé trop élitiste du genre. Comme le note Laura Watcher (2014), la poésie est « l'art du sens caché » dans la mesure où elle vise plus souvent un public de connaisseurs ou d'avertis, contrairement à la fiction qui est présentée comme un genre plus populaire, donc plus accessible. À titre d'exemple, les éditeurs ayant une certaine renommée ne lui consacrent généralement que des collections très sélectives, bien plus que celles réservées au roman par exemple. En plus, la poésie s'assimile, à tort ou à raison, à un langage hermétique qui parvient à dérouter plus d'un lecteur.

---

229 Wachter (L.), *Éditer la poésie contemporaine*, *op.cit.*, p. 12-13.

230 Ducournau (C.), *La fabrique des classiques africains*, *op.cit.*, p.172.

Néanmoins, malgré tous ces inconvénients, force est de constater que la production poétique dans la littérature subsaharienne de langue française se maintient avec encore plus de dynamisme depuis les années 2000. Quelques éditeurs français : Silex, L'Harmattan, Saint-Germain-des-Prés, La pensée universelle et quelques éditeurs africains : Akpagnon, les Flamboyant au Togo, les éditions Khoudia à Dakar, les éditions des Lagunes à Abidjan, les éditions Zaïrama en RDC, entre autres, lui consacrent toujours une place, aussi infime soit-elle dans leurs catalogues. Mais c'est surtout grâce aux revues littéraires et aux « microstructures » qu'a pu se maintenir la diffusion de ce genre littéraire. Elles lui ont donné une dynamique en étant des relais de diffusion importants, mais aussi un espace de visibilité pour de nouveaux auteurs et pour la publication des textes inédits.

À la lumière de ces analyses, on peut dire que la crise de la poésie dans la littérature francophone subsaharienne est surtout liée aux modalités de publication. Les circuits plus classiques, comme les maisons d'édition, offrent de moins en moins de place au genre, même si d'autres voies de diffusion (périodiques, sites internet, blogs, petits éditeurs spécialisés) soutiennent largement encore cette activité littéraire. Depuis les années 2000, ce sont surtout des éditeurs africains nouvellement installés qui maintiennent fortement les chiffres de production qu'enregistre le genre (**cf. Chapitre 5**).

4° Évolutions périodiques de la production de la nouvelle

Le classement hiérarchique et traditionnel des genres dans la littérature n'accorde en général pas à la nouvelle une place importante. De l'avis général, la nouvelle est souvent présentée comme un genre mineur, derrière le roman, la poésie et le théâtre que l'on présente comme étant les principaux genres de la littérature. À cet égard, Thierry Ozwald écrit que :

> du point de vue strictement historique, la nouvelle ne jouit certainement pas du même prestige que les autres genres : on reconnait, certes le talent de Poe, l'art de Mérimée et la subtilité impeccable de Tchekhov, néanmoins les nouvellistes souffrent de la comparaison avec les grandes constructions romanesques, spectaculaires, ambitieuses, auxquelles l'on s'accorde à décerner tous les titres de gloire, voire avec la poésie qui s'est approprié le domaine du sublime[231].

[231] Ozwald (Thierry), *La nouvelle*, Paris : Hachette, 1996, p. 3.

L'auteur souligne dans cet extrait la marginalité qui caractérise généralement le genre de la nouvelle ; elle est d'autant plus saisissable qu'elle est très souvent comparée au roman ; pourtant, elle s'en distingue aisément.

En littérature francophone subsaharienne, la nouvelle est le genre dont on ne sait généralement rien, hormis les quelques rares travaux, portant sur des questions thématiques essentiellement. À titre d'exemple, lorsqu'on tape sur la barre de recherche de Google « la nouvelle dans la littérature francophone subsaharienne ou la nouvelle dans la littérature négro-africaine francophone », on n'obtient aucun résultat se rapportant directement au genre, mais, plutôt, des informations englobant la littérature francophone subsaharienne tout entière, ou encore des problématiques liées à cette littérature et comportant le terme « nouvelle » dans leurs énoncés. Ce qui n'est pas le cas, pour les trois genres littéraires étudiés précédemment.

Paradoxalement, cette catégorie littéraire surprend agréablement avec une production assez importante, dont le volume global s'élève à 1402 notices selon LITAF. Cette abondante production soulève des interrogations, à savoir : ce chiffre traduit-il l'état réel du genre dans cette littérature ? Dans ce cas, comment expliquer cette importante production du genre ?

a. De 1926 à 1950

Graphique 19 - Évolution annuelle de la production de la nouvelle entre 1926 et 1950

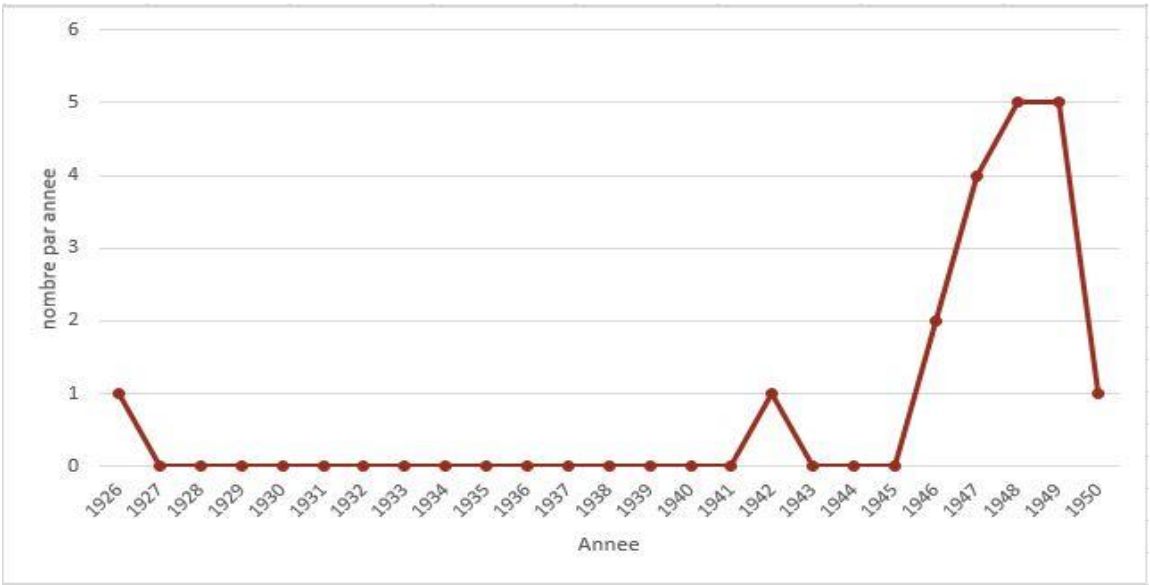

La nouvelle a fait son entrée dans la littérature francophone subsaharienne en 1926, mais ce n'est qu'après 1945 que la production du genre est devenue plus constante et plus importante, comme l'indique la courbe du graphique. À partir de 1946, l'augmentation qu'enregistre la production du genre a principalement été le fait de deux périodiques : *Paris-Dakar* (périodique hebdomadaire, 1933-1961, qui, à chacune de ses parutions après 1945, publiait une nouvelle) et *Présence Africaine* qui, dès sa création, a accordé une place importante au genre en publiant des nouvelles. Pour cette période, la production du genre affiche un total de 19 notices. Les détails des notices fournis par la banque de données montrent que, durant cette phase, le genre s'est entièrement émancipé en dehors du circuit éditorial traditionnel, ce lui a certainement permis d'avoir une production aussi abondante en comparaison à d'autres genres, et compte tenu des possibilités d'édition qui étaient encore très limitées.

En somme, durant cette première phase, la nouvelle s'est imposée comme un genre assez important sur le plan de la production. Quelle a été son évolution durant la suivante ?

b. De 1950 à 1980

Graphique 20 - Évolution de la production nouvelliste entre 1950 et 1980

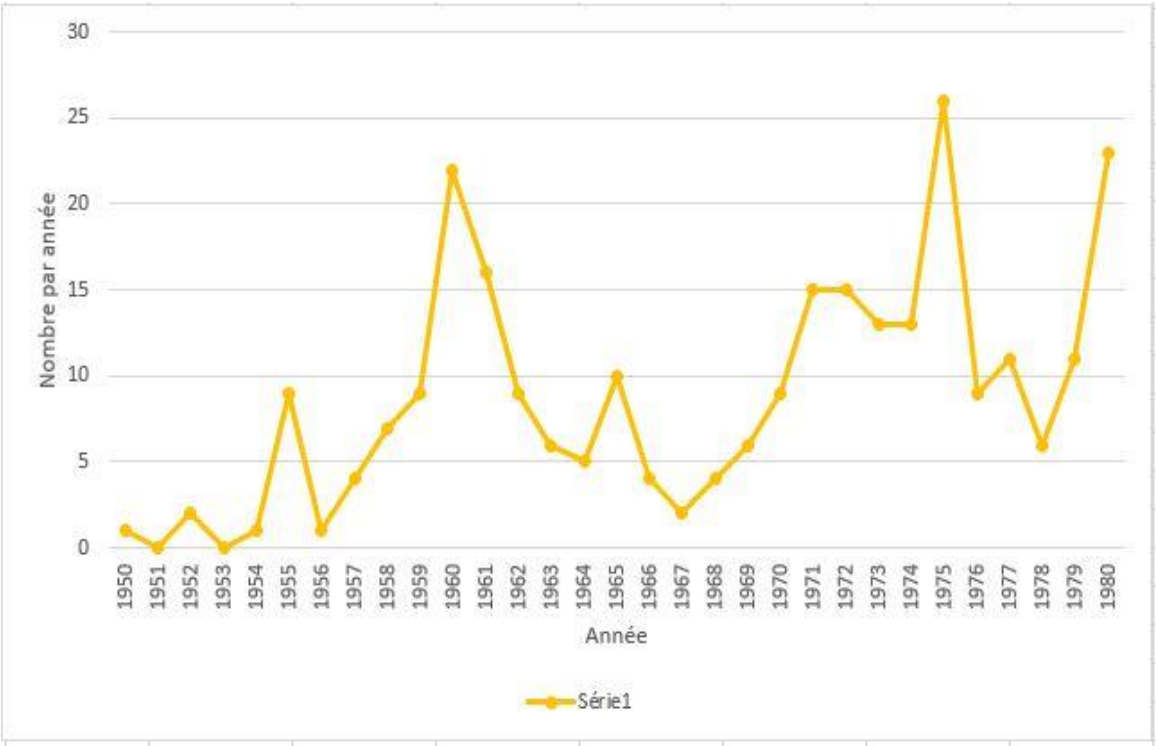

La fluctuation très particulière de la courbe du graphique montre d'emblée que la production de la nouvelle n'obéit à aucune logique éditoriale. Tout au long de ce cycle, l'évolution du genre s'est faite de façon très confuse, c'est-à-dire sans phase de production bien distincte. La production est restée très modérée durant les premières années de la période, et ce n'est qu'au milieu des années 1950 que la tendance s'est inversée, avec un rythme plus accéléré, bien qu'il soit marqué à la fois de chutes, de hausses, de rechutes et de rebondissements.

Ce rythme très saccadé trouve sa justification dans le fait que la production du genre a souvent suivi la cadence des publications périodiques par le biais desquelles, les nouvelles étaient diffusées. En effet, dans le cadre de cette littérature, la publication des nouvelles s'est majoritairement faite grâce aux revues et aux journaux, qui ont été ses principaux supports de diffusion. Toutefois, ces périodiques, sont souvent caractérisés par une parution très instable, marquée par des phases de suspension, des changements de période de parution (hebdomadaire à mensuelle ou mensuelle à trimestrielle…) ou encore des arrêts définitifs, très souvent dus aux problèmes de financement. Tous ces bouleversements ont fortement influencé l'évolution de la production du genre. À titre d'exemple, la fin de la publication du périodique hebdomadaire *Paris-Dakar* en 1961 (qui jouait un rôle fondamental pour la diffusion des nouvelles) a occasionné une régression assez marquée tout au long des années 1960. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que cette tendance s'est progressivement inversée.

Par ailleurs, c'est aussi durant cette décennie que la nouvelle a été véritablement introduite dans l'édition classique, grâce à deux éditeurs principaux que sont CLE et NEA. Ces éditeurs ont énormément contribué à la diffusion des textes et favorisé la hausse des chiffres de production. En outre, la création des revues *Afrique littéraire et artistique* et *Peuples noirs-peuples africains* qui n'est intervenue qu'à la fin de la décennie, les périodiques tels que *Bingo*, *Amina* et la contribution permanente de *Présence Africaine*, n'ont pas été sans conséquence sur la progression quantitative de ce genre littéraire. À cela, il faut ajouter la mise en place d'un concours littéraire : « La nouvelle en compétition », organisé par l'ACCT en partenariat avec l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) et RFI à partir de 1973, qui est venue renforcer à la fois la création et la diffusion du genre.

En somme, ces différents facteurs ont soutenu, certains plus que d'autres, la production du genre tout au long de cette phase.

c. De 1980 à 2010

Graphique 21 - Évolution annuelle de la production nouvelliste entre 1980 et 2010

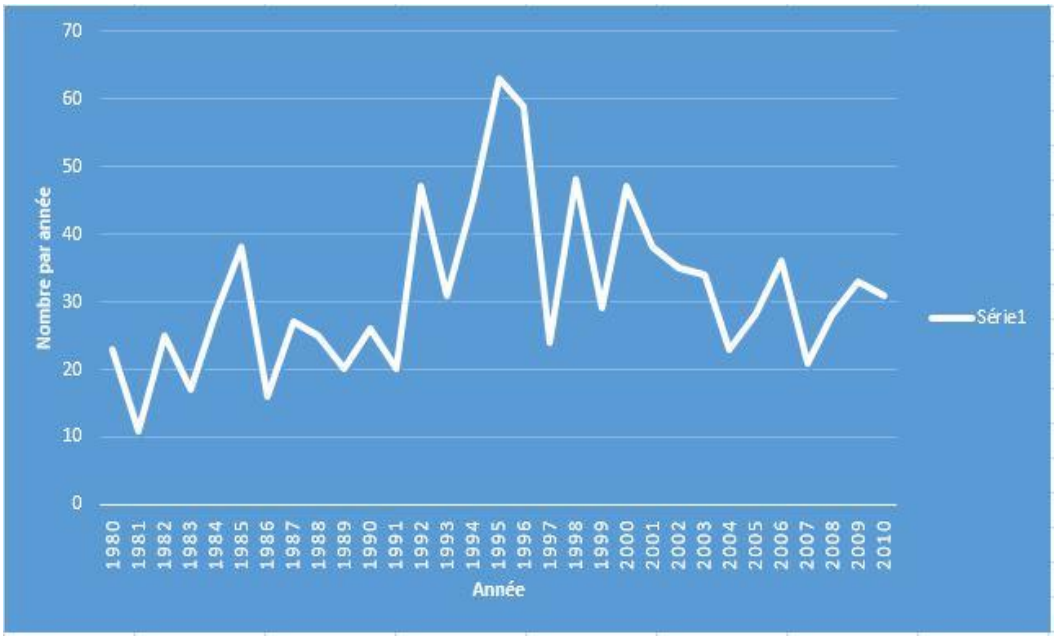

La production de la nouvelle, au cours de cette période, a évolué de façon très fluctuante. Cependant, elle a été marquée par trois phases distinctes pour chacune des trois décennies qui composent la période. Les années 1980 sont une phase de récession, tandis que les années 1990 se présentent comme une phase de reprise et, au cours des années 2000, on note une rechute de la production. Toutefois, il faut noter que durant cette phase, il y a dans l'ensemble une hausse assez importante de la production qui se traduit par le changement des indicateurs de mesure : ils sont passés de cinq pour la phase précédente à dix au cours de la présente.

En effet, dans les années 1980, la nouvelle a davantage bénéficié de la multiplication des supports et canaux qui diffusaient ses textes. Par ailleurs, la publication de nouvelles s'est étendue hors du continent, grâce à des éditeurs comme L'Harmattan, Sépia, Hatier, Le Serpent à plumes (éditeur et revue), dont la contribution a favorisé l'essor du genre. En plus de ces éditeurs, des structures nouvellement créées sur le continent ont aussi soutenu

la hausse du rythme de sa production. À titre d'exemples, on a les éditions Les petites fleurs et Edilis à Abidjan, les éditions Koudhia au Sénégal, Flamboyant au Bénin entre autres, qui ont aussi contribué à la diffusion du genre.

Durant les années 1990, le genre a pris une tournure plus vive dans sa production, grâce surtout à l'organisation des concours littéraires portant sur l'écriture d'une nouvelle.

En effet, si le concours concernant la nouvelle, organisé par l'ACCT/RFI existe toujours, deux autres ont apporté une dynamique dans la production nouvelliste. Il s'agit du concours lancé par la radio Africa n°1 en 1990, à l'occasion de la célébration du 30e anniversaire de l'indépendance de la grande majorité des pays francophones au sud du Sahara ainsi que le concours intitulé « La meilleure nouvelle en langue française », lancé à Bamako en 1994. Toutes ces initiatives ont été favorables à la production du genre. Mais dans les années 2000, les détails des notices fournis par la banque de données, indiquent une diminution des supports de diffusion du genre et, par conséquent, un ralentissement du rythme de production, comme l'indique la courbe du graphique. En effet, plusieurs des revues qui soutenaient la diffusion des textes à cette époque, avaient cessé leurs activités. De plus, la publication de la nouvelle, dans la littérature francophone subsaharienne, durant les années 2000, s'est restreinte au niveau local, grâce à de jeunes éditeurs comme les maisons d'édition Ndzé à Libreville, Pangolin à Kinshasa, Proximité à Yaoundé, pour ne citer que celles-là, qui accordent une place au genre dans leurs catalogues.

En somme, la brièveté de la nouvelle ainsi que son accessibilité du point de vue de la lecture ont permis au genre d'accroître sa production. Dans la littérature francophone subsaharienne, l'évolution de la nouvelle a suivi les rythmes de parution de ses principaux supports de diffusion, notamment les périodiques, qui ont joué un rôle important dans l'essor qu'a connu le genre au fil des décennies. Dans l'ensemble, la nouvelle, dans ce contexte, s'est largement déployée en dehors du circuit éditorial traditionnel. De ce fait, son évolution a échappé à toutes les restrictions que pouvaient lui imposer les politiques éditoriales. Toutefois, cela a aussi été un désavantage pour la production du genre car, malgré la vitalité de sa production, la nouvelle dans la littérature francophone subsaharienne n'a pu acquérir une grande visibilité. Elle se présente toujours comme un genre marginal, auquel on n'accorde pas un réel intérêt.

En guise de conclusion, un examen comparatif de l'évolution des quatre genres tout au long du XXe siècle a paru plus significatif. Il permet de situer leur niveau de production les uns par rapport aux autres, au fil du temps et aussi, de saisir les différents écarts, les divergences et les convergences dans leurs progressions périodiques.

Graphique 22 - Évolution comparative de la production des genres majeurs entre 1900 et 1950

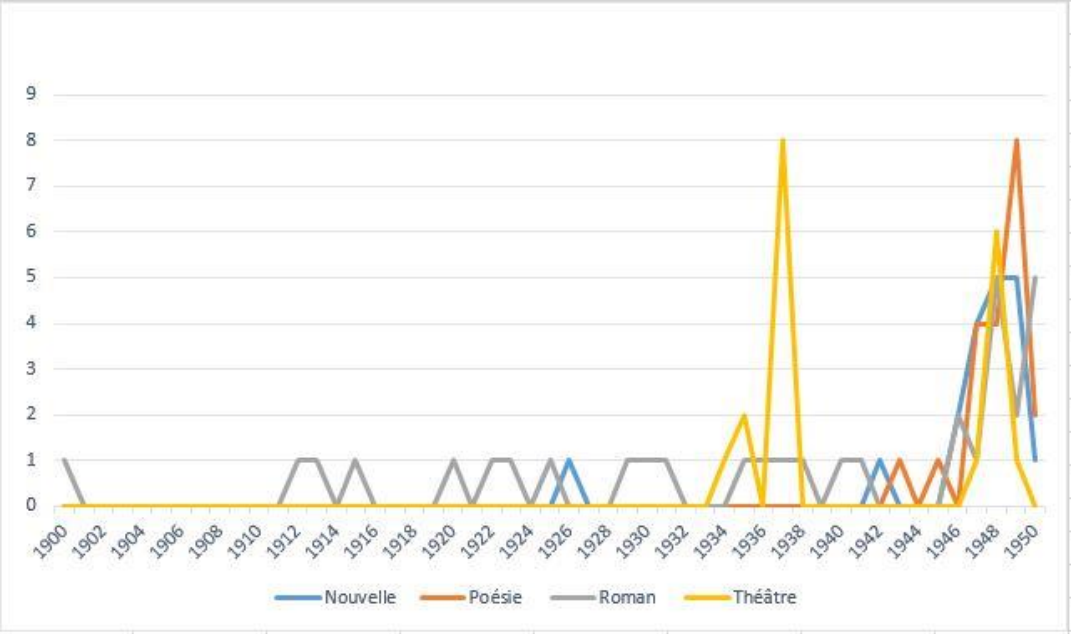

L'évolution des genres s'est faite de façon assez similaire tout au long de la première moitié du XXe siècle. On constate que tous les quatre enregistrent une hausse plus importante après 1945 seulement. C'est le roman qui a fait en premier son entrée dans cette littérature. Il est suivi de la nouvelle, ensuite du théâtre, et enfin de la poésie dont la production n'intervient que durant les années 1940. La production romanesque semble avoir dominée l'ensemble de la période ; toutefois, un examen des faits bruts montre que ce genre a été le moins important quantitativement, car sa production se compose de plusieurs traductions et rééditions, qui augmentent son chiffre de production. De tous, c'est le théâtre qui, le premier, a connu un véritable essor quantitatif ; il est suivi de la poésie qui, malgré une entrée plus tardive, a eu une évolution assez rapide. La production de la

nouvelle, quant à elle, a été irrégulière, avant de se stabiliser comme toutes les autres après la Seconde Guerre mondiale.

Graphique 23 - Évolution comparative de la production des genres majeurs entre 1951 et 2000

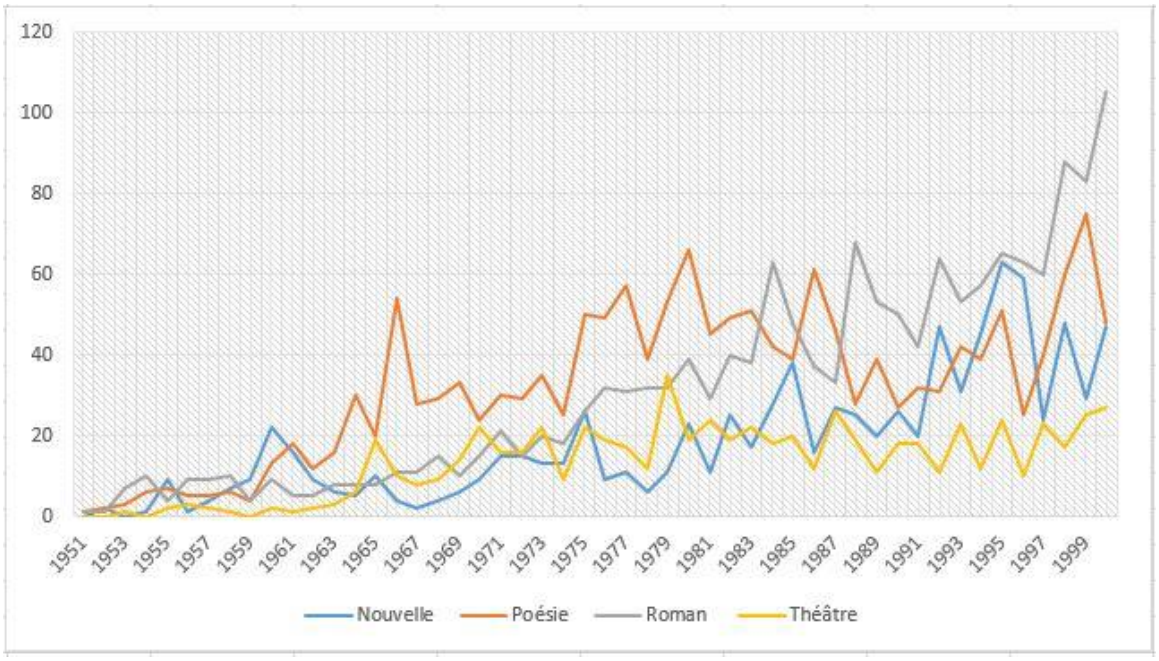

À partir de 1951, la production de tous les genres s'est fait de façon plus constante et ascendante. La production théâtrale durant la première décennie est la plus modeste ; celle du roman et de la nouvelle se sont maintenues à un niveau relativement moyen. Par contre, la poésie domine l'ensemble de cette production littéraire. Cette hiérarchie a été la même jusque dans les années 1980, au cours desquelles il y a eu un renversement des tendances avec un reclassement de la hiérarchie des genres. La production romanesque est devenue la plus volumineuse, suivie de celle de la poésie et l'écart entre le théâtre et la nouvelle s'est accentué au profit de la nouvelle. En effet, le succès critique et éditorial du roman lui a conféré la première place du classement ; la poésie, malgré les grands changements intervenus dans la vie et l'édition littéraires, se maintient en deuxième position avec une production importante. La nouvelle, quant à elle, s'est imposée progressivement avec une

production abondante, au détriment du théâtre, dont la production est restée la plus modeste.

En somme, la production littéraire des genres évoqués dans ce chapitre a évolué de façon presque similaire au cours de la première moitié du siècle, avant que ne surviennent les écarts et les disparités plus évidentes au cours des décennies suivantes. Qu'en est-il des autres catégories littéraires de cette banque de données ?

B. Mesures de l'évolution d'autres catégories littéraires

La production littéraire ne se limite pas essentiellement aux quatre genres analysés précédemment, bien qu'elle soit très souvent présentée à partir du trio traditionnel roman-poésie-théâtre. Hormis ces genres littéraires, elle se déploie à partir d'autres genres et catégories littéraires qui en plus, l'enrichissent comme nous l'avons vu précédemment (**cf. Chapitres 1 et 2**). Dans cette analyse, nous voulons étendre cette bibliométrie générique à d'autres catégories du corpus ; cependant, plusieurs d'entre elles posent un souci de clarté dans les résultats qu'elles fournissent. De ce fait, cette analyse ne peut se faire que sur la base des catégories et genres littéraires qui offrent plus de clarté dans leurs compositions et donc, plus d'objectivité à nos analyses. Pour cela, nous avons établi deux micro-corpus rassemblant des catégories littéraires ayant quelques similarités typologiques, afin d'établir une évolution comparative de leurs productions. On a, d'une part, l'autobiographie, la biographie et les mémoires, qui ont été regroupés sous la désignation de « genres biographiques » qui constituent le premier micro-corpus, d'autre part, nous avons regroupé le dictionnaire, l'anthologie et la bibliographie, comme second micro-corpus. Hormis, ces deux ensembles, cette analyse prendra en compte l'essai et la critique qui seront analysés distinctement. Dans notre démarche, la critique reste une catégorie particulière, dans le sens où elle servira de base pour mesurer aussi bien l'intérêt critique accordé aux catégories littéraires, que celui qui est accordé à quelques auteurs de cette littérature.

1° Évolutions quantitatives et comparatives des genres biographiques

L'autobiographie, la biographie et les mémoires ont été regroupés dans cette analyse, afin de mesurer l'évolution de « l'esthétique du biographique » et de saisir, par ailleurs, la place qu'occupe l'intime dans la production littéraire francophone subsaharienne. En effet, ces catégories littéraires abordent toutes la vie plus ou moins privée de l'auteur, même si elles n'obéissent pas aux mêmes modalités d'écriture. C'est aussi pourquoi elles sont réunies sous l'appellation de « genres biographiques ». Dans la banque de données, elles sont constituées de différents supports : on a aussi bien des œuvres que de simples monographies parues dans des magazines littéraires et culturels, des revues et des articles de presses (surtout en ce qui concerne la biographie). Cette quantification tiendra compte de l'ensemble de ces notices.

Dans l'histoire générale de la littérature, l'« écriture de l'intime » remonte au commencement de l'écriture. La notion du moi s'est progressivement constituée au fil de l'histoire et s'est introduite dans l'activité littéraire, et la vie personnelle y est devenue une thématique récurrente. Dans la littérature francophone subsaharienne, on ne saurait véritablement dire quelles places occupent ces trois genres et comment ils ont évolué à l'intérieur de toute cette production imprimée. Très souvent, leurs évolutions restent englobées dans celle de l'histoire générale de cette production littéraire. Ainsi, croiser leurs évolutions à partir d'un graphique permet de saisir leurs progressions à l'intérieur de cette littérature.

Cette analyse débute à partir de 1950, et elle se fera à travers deux phases. Rappelons qu'avant cette année, la biographie n'enregistre aucune notice, et la production des deux autres genres est restée très faible. L'autobiographie fait son entrée dans cette littérature en 1926, avec le roman *Force bonté* [232] de Bakary Diallo, suivi en 1932 d'un roman traduit de l'anglais intitulé *Lobagola, histoire d'un enfant sauvage africain par lui-même* [233]. Les mémoires, quant à eux, n'enregistrent aussi que deux parutions avant 1950 : les mémoires de Mademba, Capitaine d'Abd-El-Kader, intitulés *Au Sénégal et au Soudan français* [234],

---

232 Bakary (Diallo), *Force bonté*, Paris : F. Rieder et Cie, 1926.

233 Lobagola, *Lobagola, histoire d'un enfant sauvage africain par lui-même*, trad. de l'anglais par G.H. Michel Drucker, Paris : Albin Michel, 1932.

234 Mademba (C.A), Au Sénégal et au Soudan français, *in* : *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF*, Gorée, vol. 13, 1930, p. 101-216.

parus en 1930, suivis en 1943 des mémoires de Coyssi Anatole, intitulés *Taguiéta, un poste de brousse au Dahomey*[235]. Le corpus n'enregistre en tout que 4 notices avant l'année 1950 et, compte tenu du rythme de production lent et très irrégulier, il a été préférable de commencer cette analyse à partir de 1950, puisque ce n'est qu'après cette date que les parutions sont devenues plus fréquentes.

Graphique 24 - Évolution comparative de la production des genres biographiques entre 1950 et 1979

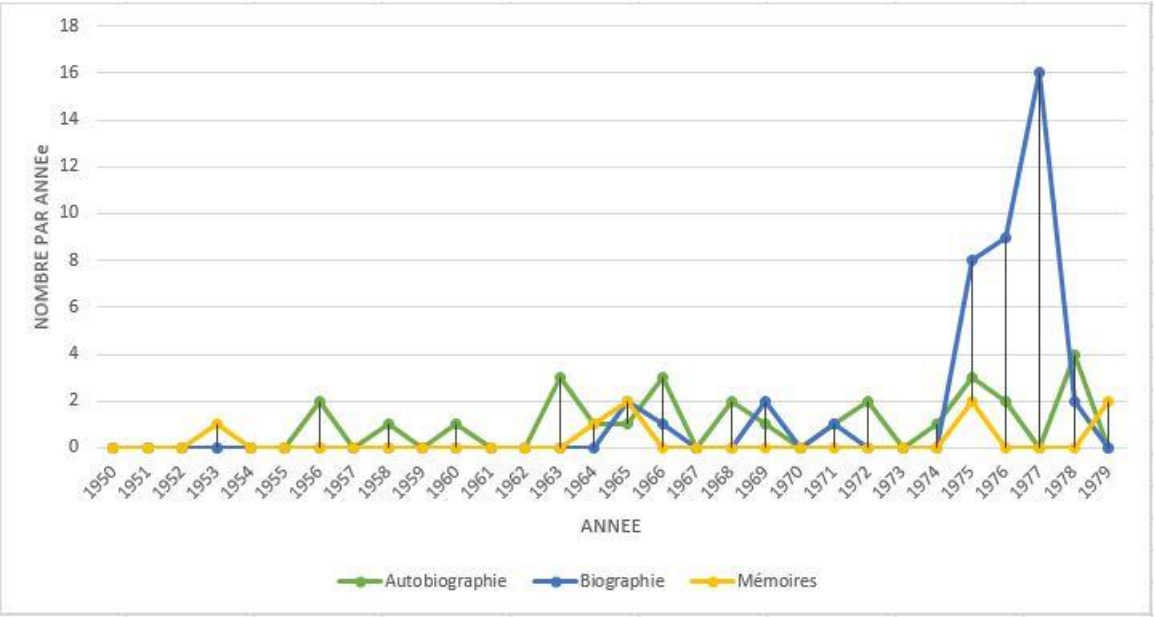

Comme l'indiquent les courbes du graphique, les trois genres affichent une faible production durant presque toute cette phase. C'est seulement dans les années 1970 qu'on note une amélioration, avec une hausse de production pour l'autobiographie mais, surtout, pour la biographie. De tous les trois, l'autobiographie s'est plus imposée par la régularité de sa production, même si sa moyenne annuelle est restée très modeste, soit environ une parution par an. Les mémoires affichent une production très faible et disparate à la fois,

235 Coyssi (A.), *Tanguiéta, un poste de brousse au Dahomey*, Lille, : [Helio, N.E.A], 1943.

tandis que la biographie, dont l'avènement a été très tardif (1964), ne s'est produite de façon plus régulière qu'à partir de 1974 seulement, avec toutefois, un rythme plus rapide par rapport aux autres genres. Elle a été le genre le plus prolifique de la période.

La modestie et les irrégularités dans l'évolution de la production des trois genres traduisent le fait qu'à cette époque, les écrits qui relèvent de la vie personnelle ne suscitent pas un très grand intérêt chez les auteurs et dans la littérature francophone subsaharienne dans son ensemble. On peut l'expliquer par les conditions de production des genres qui imposent une motivation à la fois psychologique et personnelle. Dans cette logique, la poésie a peut-être été une alternative plus efficace, car elle est à ce moment un genre plus émancipé. On peut penser, dans ce cas, qu'elle a pu éclipser d'une manière ou d'une autre le déploiement des catégories touchant à la vie de l'auteur. Par ailleurs, la littérature francophone subsaharienne a, surtout à ses débuts, fait état d'une condition commune. De ce fait, ce qui relève de la vie personnelle a pu être relégué au second plan.

Le détail des référencements dans la banque de données rend par ailleurs possible l'approfondissement de cette analyse. Grâce à cela, on a pu constater que l'essor de la biographie, au milieu des années 1970, a été le fait de la mise en place de la « collection grandes figures africaines », dont les œuvres avaient été coéditées par les éditions CLE et NEA (entre 1975 et 1977). Les textes de cette collection portaient sur la vie et l'œuvre de plusieurs figures historiques emblématiques de l'histoire de l'Afrique. L'arrêt des parutions dans cette collection a entrainé en 1978 (comme on peut le voir sur le graphique) une chute du niveau de production, qui s'était maintenue assez haut au cours de ces deux années. Concernant l'autobiographie, cette chute prend des proportions moins importantes ; on enregistre même, une hausse légère grâce principalement à trois éditeurs : Présence Africaine, CLE et NEA.

Quelle a été l'évolution de ces genres au cours de la phase suivante.

Graphique 25 - Évolution comparative de la production des genres biographiques entre 1980 et 2010

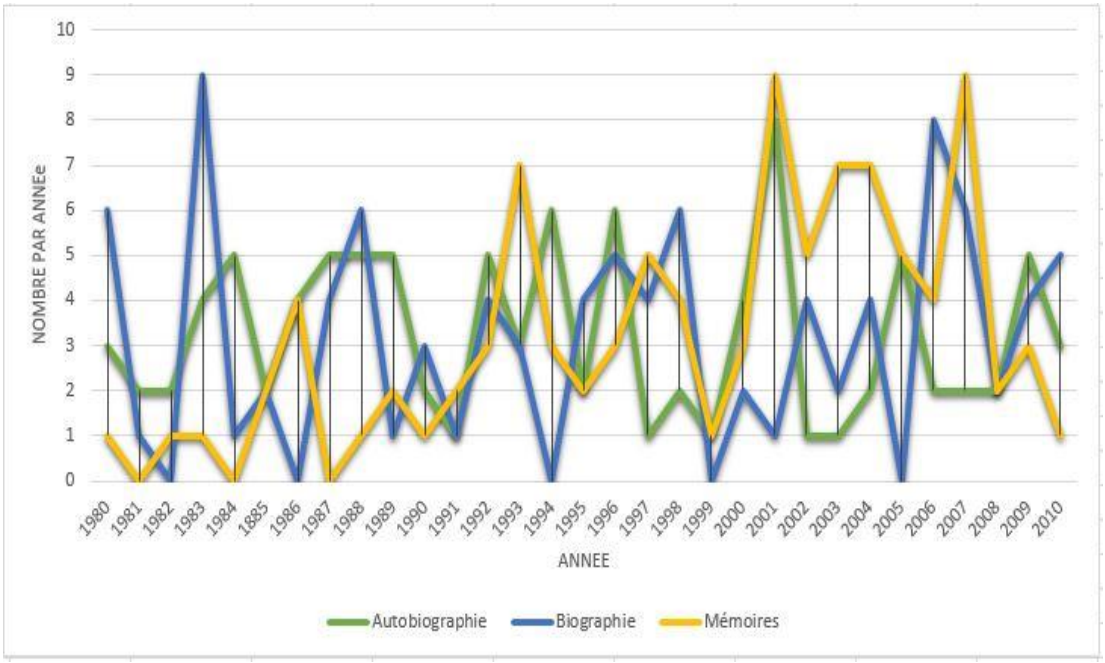

Une autre tendance apparaît au cours de ce cycle, et elle s'accompagne à la fois d'une plus grande régularité et d'une augmentation dans la production des trois genres, malgré les nombreuses fluctuations des courbes du graphique. Les mémoires, moins présents les trente années précédentes, ont pu gagner en constance, tandis que l'autobiographie et la biographie ont continué dans la même lancée. Chacune des catégories présente une évolution bien singulière, même si aucune d'entre elles n'a pu enregistrer une progression conséquente (la moyenne annuelle ne dépasse pas les 9/an pour les trois catégories).

Durant cette phase, l'autobiographie s'impose comme le genre le plus prolifique du corpus. Il s'est enrichi avec quelques traductions, en français, d'auteurs subsahariens d'autres espaces linguistiques et, de ce fait, a pu acquérir une place plus importante dans cette production littéraire. Par ailleurs, l'augmentation de la production biographique s'est faite grâce à la revue *Présence Africaine* principalement. En effet, dans plusieurs de ses numéros, cette revue publiait des notices biographiques qui, en grande majorité, étaient des hommages rendus à des personnalités, comme des hommes de lettres et de culture, plusieurs hommes politiques et quelques personnalités historiques. La plupart des biographies qu'enregistre la période sont des monographies portant sur des élucidations de parcours, et sont axées sur des faits précis de la vie des personnalités choisies dans ce cadre.

Quant à la production des mémoires, elle a pris un réel envol avec une écriture oscillant entre témoignages et confidences comme le montre le détail de ses notices dans la banque de données. Au milieu des années 1980, ce genre a pris une connotation politique parfois militante avec plusieurs témoignages d'expériences carcérales. Dans les années 1990, la production du genre a pris une tournure plus importante dans sa production, et la quasi-totalité des mémoires, à partir de cette période, ont une vocation mémorielle collective avec une narration des évènements brulants du génocide rwandais. La plupart des œuvres enregistrées à cette époque avaient été rédigées à l'initiative du projet « Rwanda : écrire pour un devoir de mémoire » organisé par Nocky Djedanoum.

En définitive, cette analyse nous a permis de constater que les genres biographiques se sont constitués, dans les premiers temps, comme des catégories marginales. Jusqu'à la fin des années 1960, elles peinaient à se faire véritablement une place au sein de la production littéraire francophone subsaharienne. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que ces trois genres se sont véritablement insérés dans cette littérature. Toutefois, cette insertion, jusqu'en 2010, reste toujours timide. Tous les trois n'ont pu prendre une certaine envergure dans cette production littéraire.

2° Évolutions quantitatives et comparatives des ouvrages de référence

Ce second micro-corpus rassemble trois catégories littéraires : l'anthologie, la bibliographie et le dictionnaire. Les trois ne se déploient certes pas de la même manière, mais elles présentent tout de même quelques légères similitudes typologiques, à partir desquelles elles ont été rassemblées. En effet, leur objectif commun est de rassembler des documents et, dans ce contexte, la production littéraire sur laquelle elles prennent appui. Ainsi, les variations de la production littéraire francophone subsaharienne ont grandement influencé les niveaux production de ces trois catégories littéraires. Il sera question, dans cette analyse, de mesurer l'évolution de la production de ces ouvrages de référence, dans le but de saisir le rôle qu'ils ont joué dans cette littérature.

Comme la précédente, cette analyse débute en 1950, car, durant la période antérieure à cette date, les chiffres de production des trois catégories sont restés insignifiants.

Graphique 26 - Évolution comparative de la production des ouvrages de référence entre 1950 et 1979

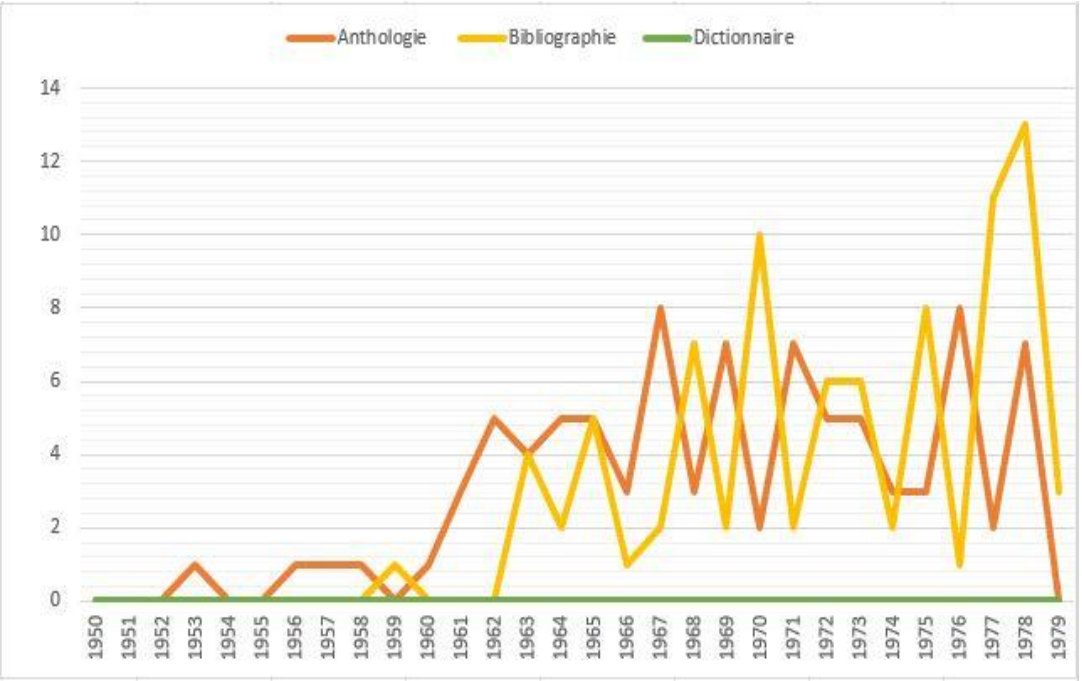

Ce graphique met en lumière l'évolution des trois catégories littéraires à partir de 1950. Avant cette date, le dictionnaire et la bibliographie n'affichent aucune parution, mais seule l'anthologie avait pu avoir une production au cours des années précédentes. Pour la première moitié du XXe siècle, cette catégorie littéraire enregistre une production totale de huit notices. En effet, l'anthologie dans la littérature francophone subsaharienne fait son entrée en 1921 avec *Anthologie nègre : folklore des peuplades africaines*[236] de Blaise Cendras. Mais, durant cette période, elle a été presque exclusivement l'œuvre d'auteurs français ; ce n'est qu'en 1948 que Léopold Sédar Senghor a publié l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue* française, qui est la première anthologie écrite par un auteur subsaharien.

L'entrée précoce de cette catégorie littéraire, par rapport aux deux autres, traduit l'importance qu'elle a eue dans cette littérature. En effet l'anthologie a joué un rôle décisif en tant que support de visibilité des textes et des écrivains subsahariens ; elle a aussi permis

[236] Cendras (Blaise), *Anthologie nègre : folklore des peuplades africaines*, Paris : Éditions de la Sirène, 1921.

de définir, dès ses débuts, les contours d'une littérature francophone subsaharienne par rapport à d'autres espaces littéraires.

Jusqu'au début des années 1960, la production de l'anthologie s'est faite de façon très timide, avant d'enregistrer une hausse légère, les années qui ont suivi. Durant les premières décennies de cette période, cette catégorie littéraire s'est souvent orientée vers la poésie ; ainsi, ce n'est qu'en s'élargissant à d'autres genres qu'elle a pu enregistrer une production plus importante.

Si le dictionnaire n'affiche aucune parution, la bibliographie, quant à elle, fait son entrée en 1959, mais sa production n'est devenue plus constante qu'en 1962. Cette catégorie littéraire s'est très vite imposée dans cette littérature et, malgré son entrée assez tardive, elle est rapidement devenue une catégorie prolifique. Les premières bibliographies sont celles de Roger Mercier (plus englobante) et de Thérèse Barrate-Eno Belinga, dont l'ouvrage a été plusieurs fois réédité dans des versions revues et augmentées. L'augmentation des chiffres de production des deux catégories dans les années 1960 s'explique par la hausse qu'enregistre de la production littéraire dans son ensemble. En effet, à partir de cette décennie, la matière à traiter est devenue plus abondante.

De même que les anthologies, les bibliographies aussi ont joué un rôle important dans la littérature francophone subsaharienne. Elles ont été les premières sources de documentation de cette littérature. Cette catégorie littéraire s'est enrichie avec des bibliographies de tous types, à savoir : les inventaires de fonds, les inventaires d'auteurs et des œuvres, les bibliographies analytiques, des guides bibliographiques et plusieurs bibliographies en anglais contenant des informations sur la littérature francophone subsaharienne et ses auteurs. Quelles ont été les tendances d'évolution au cours de la phase suivante ?

Graphique 27 - Évolution comparative de la production des ouvrages de référence entre 1980 et 2010

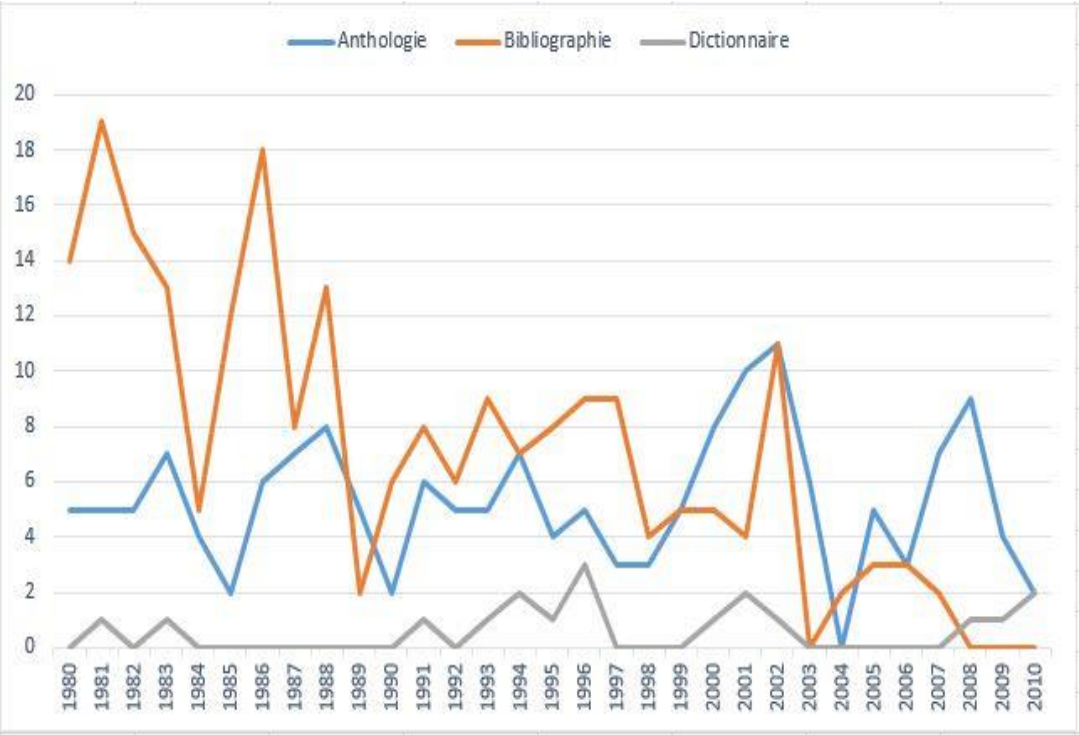

Le dictionnaire, absent durant la phase précédente, a fait son entrée en 1981. Toutefois sa production est restée très infime, à part un très léger bond, au début des années 1990. Cette catégorie a eu très certainement du mal à s'imposer par rapport à la bibliographie, mieux implantée grâce à de nombreuses parutions. Concernant l'anthologie, cette catégorie littéraire a progressé avec un rythme presque similaire à celui de la phase précédente. Sa production est restée modérée, mais régulière jusqu'en 2010. Enfin, la production bibliographique a largement supplanté celle des autres catégories ; elle a atteint des hauteurs plus importantes durant les années 1980 ; mais, depuis les années 1990, son rythme de production est devenu bien lent. Entre 2008 et 2010, elle n'enregistre aucune parution.

Les courbes du graphique montrent une similarité entre la progression de la production de l'anthologie et celle de la bibliographie. Toutes les deux semblent avoir suivi les rythmes de production de la littérature francophone subsaharienne dans son ensemble. Elles affichent une hausse durant la première décennie, une régression la décennie suivante,

et une légère reprise pour la dernière décennie. Ces phases de production sont les mêmes que celles enregistrées pour la production littéraire dans sa globalité **(cf. Chapitre 2)**.

3° Évolutions périodiques de la production de l'essai

Généralement, l'essai est perçu comme un genre « intellectuel », un discours « savant » sur un sujet quelconque. Il octroie une place primordiale à la réflexion et aux idées et, de ce fait, il rentre dans le registre didactique. Dans l'histoire de la littérature, l'essai reste une catégorie littéraire « aux contours mal définis, difficile à faire entrer dans une logique »[237], et cette ambiguïté devient plus évidente lorsqu'on veut proposer une définition précise du genre. Dans la littérature francophone subsaharienne, l'essai admet une grande flexibilité. Il se situe à l'entrecroisement de plusieurs types de textes à la fois : philosophique, historique, sociologique et religieux, entre autres, qui enrichissent sa production.

Souvent, l'essai est présenté comme une production scientifique qui nécessite, de ce fait, d'immense connaissances et un certain sens critique dans son écriture aussi bien que dans sa réception. Sa production entretient ainsi un rapport plus sensible avec la hausse des niveaux scolaires. Makouta M'Boukou explique à cet égard que « la critique, l'essai et l'histoire, exigent que quiconque s'en mêle ait une solide formation universitaire ou, en tous les cas, qu'il soit un autodidacte chevronné »[238]. On peut comprendre alors que l'essai demande une réflexion profonde sur une problématique donnée, et la rigueur exigée dans ce cas a pu être un obstacle à sa production. Cette analyse consistera à montrer comment a évolué la production de cette catégorie littéraire et à saisir les facteurs qui ont influé cette évolution.

---

237 Glaudes (Pierre) ; Louette (Jean-François), *L'essai*, Paris : Hachette Supérieur, 1999, p.8.

238 Makouta M'Boukou (Jean-Pierre), *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française*, Abidjan : NEA, 1980, p.181.

Graphique 28 - Évolution de la production de l'essai entre 1950 à 1980

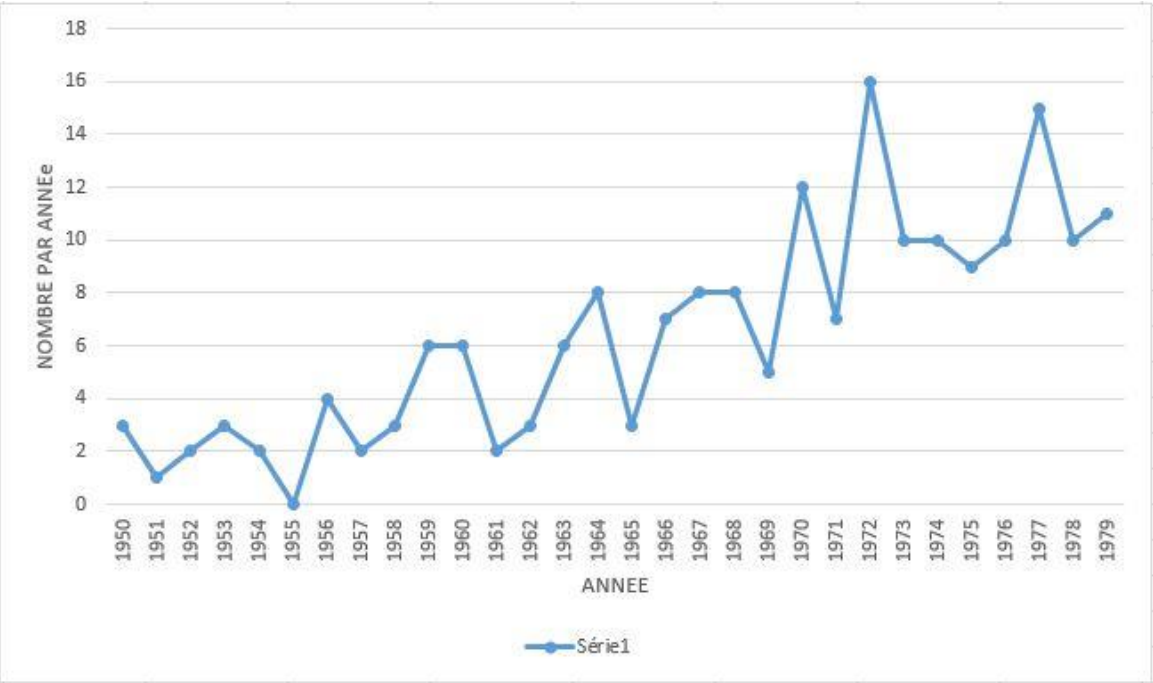

Le choix de commencer cette analyse à partir de 1950 relève du fait que la production du genre n'a pu être abondante et constante que durant la seconde moitié du XXe siècle.

En effet, jusqu'en 1949, on relève un total de six parutions seulement, dont la première remonte à l'année 1939. Selon le critère quantitatif, l'essai s'implante réellement après la Seconde Guerre Mondiale. Sa production s'est poursuivie de façon progressive et constante au cours de la seconde moitié du siècle, hormis l'année 1955, qui affiche une production nulle. On note toutefois aussi quelques années de régression, qui n'altèrent cependant, le mouvement vers le haut de la courbe de production. Dans l'ensemble, la production du genre est restée moyenne durant cette phase ; l'essai enregistre une moyenne de production d'environ 7/an seulement.

En comparaison avec d'autres genres et catégories littéraires, l'essai a fait une entrée assez tardive comme on peut le lire sur le graphique. Si, dans les années 1930, il enregistre déjà quelques parutions, c'est seulement dans les années 1960, que le genre a pu prendre un peu plus d'envergure. La timidité de son rythme de production peut s'expliquer par plusieurs raisons. Premièrement, la censure qui était très vive avant la Seconde Guerre mondiale, a certainement écarté certains types de textes tel que l'essai, dont la tonalité

pouvait prendre une connotation revendicative ou polémique. Ensuite, l'installation assez récente de l'école et les taux d'alphabétisation encore très bas jusque dans les années 1960 ne pouvaient être favorables à la production du genre, qui demande une certaine érudition. Enfin, l'édition, très sélective dans les premiers temps, s'est par la suite ouverte prioritairement aux textes poétiques et de fictions avant de prendre en compte d'autres catégories de la littérature francophone subsaharienne.

C'est dans les années 1950 que la production de l'essai a commencé à être plus stable, c'est-à-dire plus régulière. Cette constance a été la conséquence des grandes mutations de l'après-guerre, qui ont permis une plus grande liberté d'expression, en plus de la réorganisation du secteur éditorial qui est devenu plus accessible aux auteurs des espaces colonisés. Si la revue *Présence Africaine* a fait paraitre les premiers textes que LITAF a rangé dans cette catégorie, ce sont prioritairement les éditeurs Présence Africaine et Maspero qui ont donné une dynamique au genre durant cette décennie. Les détails des notices fournies par la banque de données montrent que les premières parutions dans cette catégorie portaient sur les questions d'identité et des thématiques centrées autour de la culture noire. Dans les années 1960, l'essai s'est plus orienté vers des thématiques politiques avec une connotation dénonciatrice. Toutefois, on pense que cette nouvelle position qu'a prise le genre a défavorablement servi à sa production, car elle a très certainement engendré des réserves chez plusieurs éditeurs. On note par exemple, qu'à cette époque, l'édition de nombreux textes s'est faite « Chez l'auteur » comme il est indiqué sur LITAF ; dans ces cas, l'auteur a été son propre éditeur.

À partir des années 1970, les éditions CLE principalement et d'autres structures éditoriales sont venues renforcer la production du genre. Durant cette décennie, son rythme de production s'est davantage accéléré. Qu'en est-il pour les décennies suivantes ?

Graphique 29 - Évolution de la production de l'essai entre 1980 et 2010

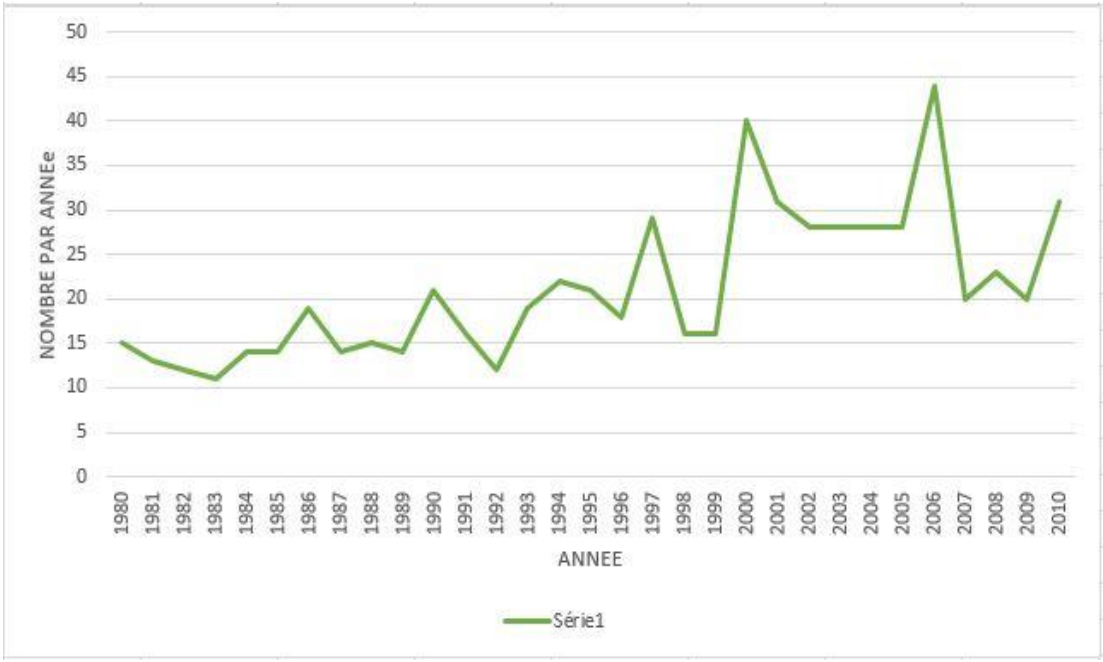

Durant les premières décennies de cette phase, la production n'a pu enregistrer qu'une hausse légère rapport à la décennie précédente. C'est au cours des années 2000 que l'on note une augmentation assez importante, avec une production annuelle qui atteint et dépasse la moyenne de 30 parutions par an, même si le rythme de production a légèrement ralenti durant les dernières années de cette phase.

En effet, malgré les transformations du paysage littéraire (augmentation de l'alphabétisation, implantation et création des structures éditoriales, hausse des niveaux scolaires…), la production de l'essai n'a pu connaitre de hausse conséquente. Or, depuis les années 1980, ce genre bénéficie d'une édition plus soutenue grâce à l'implication de plusieurs autres éditeurs tels que L'Harmattan, Silex, Karthala, La Découverte, Actes Sud pour ne citer que ceux-là, ainsi que d'autres éditeurs situés sur le continent, avec, à l'appui, la contribution des périodiques qui diffusaient des textes critiques abordant des thématiques diverses. C'est seulement au cours des années 2000 que des éditeurs nouvellement créés, situés sur le continent, ont pu permettre au genre d'enregistrer un rythme de production légèrement plus rapide par rapport aux phases précédentes.

En somme, depuis les années 1960, l'essai connait une dynamique dans sa production. Mais, depuis lors, il garde un rythme de production très modéré, même si une nouvelle tendance se dessine depuis les années 2000.

4° Mesures et analyses de la réception critique des catégories littéraires et des auteurs

La critique présente une particularité dans cette bibliométrie générique, car elle servira de base pour mesurer d'autres paramètres de la littérature francophone subsaharienne. Dans le second chapitre de cette thèse, on a pu montrer que cette catégorie littéraire a largement enrichi la littérature francophone subsaharienne. Son essor s'est fait concomitamment à l'augmentation des taux d'alphabétisation et des niveaux de scolarisation. Dans cette analyse, il n'est pas question de réinterroger une seconde fois l'évolution de la production de cette catégorie littéraire, mais d'en user pour quantifier d'autres composantes de cette production littéraire.

En effet, la critique est une activité essentielle dans la littérature et elle fait partie intégrante du processus de réception ; on parle à cet égard de la réception critique, qui, selon Vincent Engel, se définit comme étant

> un ensemble d'outils scientifiques qui permettent à ceux qui s'en servent de magnifier l'objet littéraire, d'en extraire des gisements précieux qui, sans elle, seraient restés à jamais insoupçonnés, d'en polir des facettes qui ne le rendent que plus brillant. Bien que certains écrivains s'en irritent avec plus ou moins de bonne foi, elle est devenue un des éléments essentiels dans la définition de la littérature ou de la littérarité pour employer dès à présent un des concepts qu'elle a forgés : une lecture particulièrement pointue et attentive, lecture sans laquelle tout livre ne peut rester que lettre morte[239].

La critique s'intéresse ainsi à toute la production littéraire, afin d'en saisir les détails, mais c'est aussi par elle que le texte littéraire acquiert une visibilité qui lui est essentielle. Elle s'intéresse autant aux textes qu'aux auteurs, et de ce fait, elle constitue un corpus propice pour mesurer l'intérêt scientifique qui est accordé autant aux composantes de la production littéraire, qu'aux auteurs eux-mêmes. Dans cet examen, la critique littéraire est perçue

[239] Engel (Vincent), *Histoire de la critique littéraire des XIXe et XXe siècles*, Louvain-la-Neuve : Bruyant-Academia, 1998, p.7.

comme une base sur laquelle on prendra appui pour mesurer, d'une part, la réception critique de quelques catégories littéraires, et, d'autre part, pour peser la notoriété critique de quelques auteurs.

LITAF rassemble un volume de 10886 notices concernant la critique, réparties entre plusieurs sous-catégories. Notons que la composition générique dans ce tableau est celle qui est fournie par la banque de données.

a. Mesure de la réception critique des catégories littéraires

Graphique 30 - Répartition générique et quantitative de la production critique

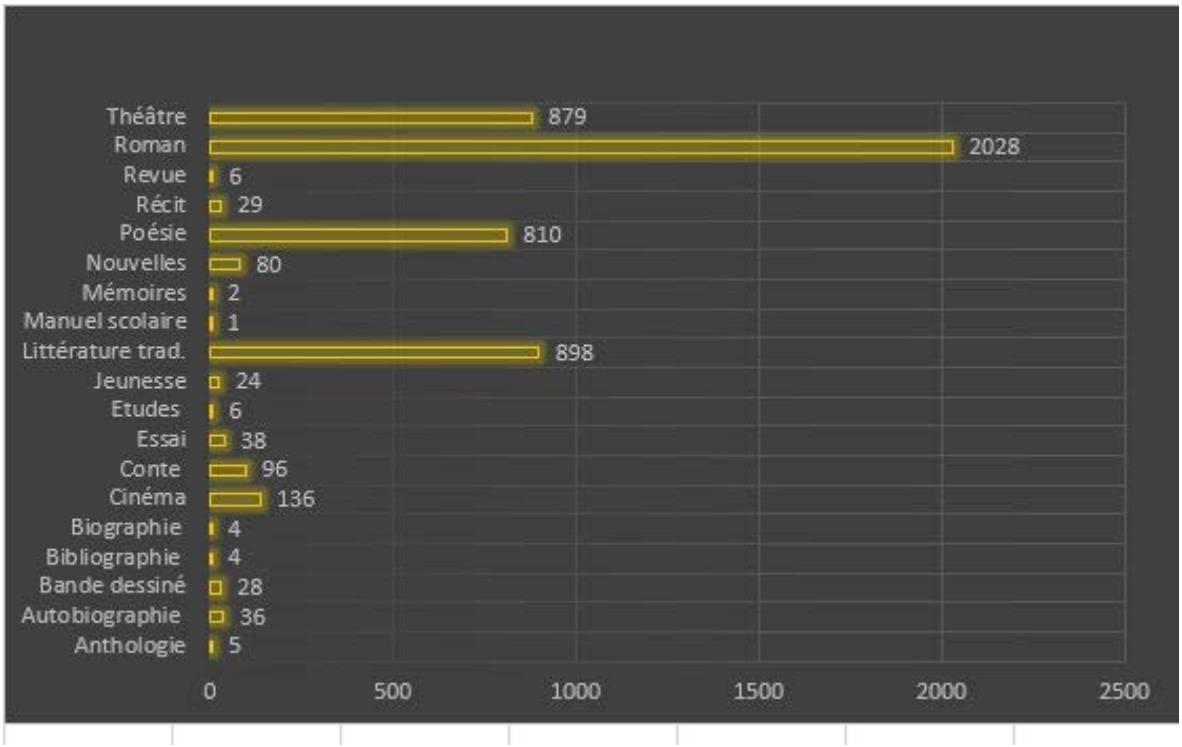

Cette répartition quantitative de la production critique montre qu'elle s'intéresse de façon très disproportionnée aux différentes catégories littéraires. Le roman s'impose comme le genre littéraire qui intéresse le plus la critique ; il représente, à lui seul, près de 40% de toute l'activité critique répertoriée dans LITAF. Dans ce cas, la production critique liée au genre est proportionnelle à l'importance de sa production dans la littérature francophone subsaharienne. Cependant, ce rapport n'est pas le même pour les autres catégories référencées.

Les chiffres du graphique placent la littérature traditionnelle à la deuxième place par rapport à son volume de production critique ; pourtant, cette catégorie littéraire affiche une production beaucoup moins dense. Elle est suivie du théâtre, dont l'intérêt critique est plus important que celui de la poésie, qui se positionne pourtant comme le deuxième genre littéraire le plus volumineux de cette littérature.

Les autres catégories littéraires du graphique ne suscitent pas un réel intérêt critique bien que le cinéma enregistre une production critique relativement dense par rapport à toutes les autres. Par ailleurs, c'est surtout la modestie de la part de production critique liée à la nouvelle et celle de la littérature de jeunesse qui traduisent plus clairement le déséquilibre pouvant exister entre le niveau de production littéraire et le niveau d'intérêt critique, étant donné que ces deux catégories littéraires affichent les taux de production les plus importante du corpus, sans toutefois, parvenir à susciter un réel intérêt critique.

Qu'en est-il alors de la réception critique spécifique aux auteurs ?

b. Classement par niveau de réception critique des auteurs

Cette prise de mesure est en quelque sorte un « indicateur de réputation » pour reprendre l'expression de Claire Ducournau, mettant en lumière le degré de reconnaissance critique de quelques auteurs, dans le but de déterminer ce qui explique les différents niveaux de notoriété critique.

Pour y parvenir, notre quantification s'est appuyée sur une liste établie par Claire Ducournau dans *La fabrique des classiques africains*. Cette liste a été construite à partir de trois indicateurs à savoir : « la présence de chaque écrivain sur les listes de visibilités constituées, le nombre de leurs titres littéraires ayant été traduits, et le nombre de thèses soutenues en France sur leurs œuvres »[240]. Les critères choisis dans ce cas expliquent aussi son choix pour cette analyse. Elle rassemble, en tout, une population de vingt-neuf écrivains dont six écrivaines, publiant pour certains sur le continent et pour d'autres hors du continent, ou encore sur les deux continents.

[240] Ducournau (C.), *La fabrique des classiques africains*, *op.cit.,* p.311-312.

Graphique 31 - Répartition proportionnelle de la production critique par auteurs

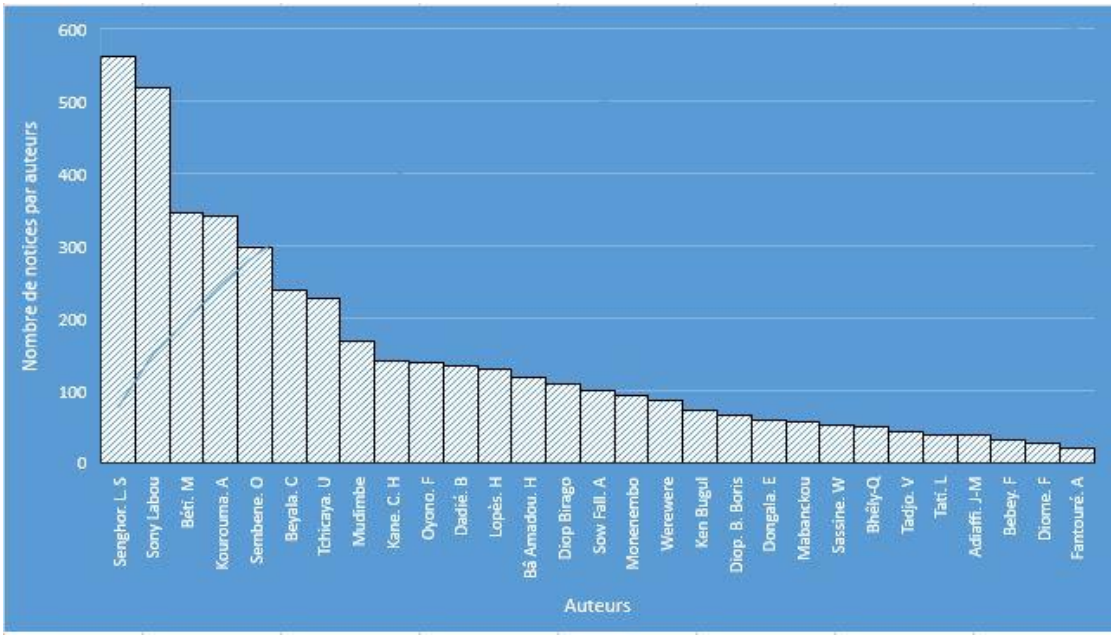

Notons d'abord que le classement en ordre décroissant de donnée à partir d'Excel impose systématiquement une ligne (comme on peut le voir sur ce graphique et sur d'autres qui suivront) dont nous n'avons pu nous défaire, et qui ne nous a pas servi dans les analyses.

Ce tableau classe par ordre décroissant le nombre de notices critiques portant sur l'œuvre de chacun des auteurs apparaissant sur cette liste. Comme on peut le voir, Léopold Sedar Senghor concentre le plus grand nombre d'études critiques ; il est suivi de Sony Labou Tansi et de Mongo Béti. Les derniers de cette liste sont Francis Bebey, Fatou Diome et Alioum Fantouré.

Les différences de niveau de production critique s'expliquent dans un premier temps par la date d'entrée des auteurs sur la scène littéraire (qui reste marquée par la publication du premier titre). Certes, le temps de carrière n'est pas le facteur le plus important, mais il influence plus ou moins le volume de production critique d'un auteur. On peut voir ainsi que les auteurs qui ont fait leur entrée sur la scène littéraire dans les années 1940 et 1950 se retrouvent un peu plus haut dans le classement que ceux qui l'ont fait dans les années 1960 à 1970 et durant les décennies suivantes. Par exemple, Fatou Diome (2001), qui occupe l'avant dernière place du classement, est aussi la plus jeune de tous, en termes de

carrière littéraire, tandis que Léopold Sédar Senghor, dont la carrière a commencé en 1945, occupe la première place de ce classement. Mais le facteur temporel n'est pas le plus déterminant pour expliquer cette notoriété.

En effet, la réception critique d'un auteur repose surtout sur des critères éditoriaux, des critères de consécration, ainsi que du niveau de sociabilité de chacun des auteurs. À lui seul, Léopold Sédar Senghor rassemble tous ces indicateurs. Son œuvre littéraire a bénéficié d'une notoriété internationale, avec une traduction dans plus de dix-huit langues. De plus, sa stature à la fois d'homme de lettres et de culture, mais aussi, d'homme politique a largement joué en sa faveur. Senghor est l'un des premiers auteurs de la littérature subsaharienne d'expression française à avoir eu une certaine notoriété. Il a très tôt suscité un vif intérêt critique à une période où l'ensemble de cette production littéraire était encore assez marginal. Enfin, Léopold Sédar Senghor possède la plus haute distinction honorifique, qui est son entrée à l'Académie française en 1983, une distinction qui a davantage renforcé sa notoriété critique. Très certainement, la réception de l'œuvre de Senghor, a été influencée par ces différents éléments.

Sony Labou Tansi, qui est le deuxième de cette liste, a fait son entrée en littérature en 1971. L'importance de la production critique liée à son œuvre peut se justifier par l'immensité de son œuvre littéraire. Pour cet auteur, la banque de données LITAF enregistre un corpus bibliographique rassemblant 116 notices (composé des écrits de tous genres), derrière Léopold Sédar Senghor (188) et Valentin-Yves Mudimbe qui est l'auteur le plus prolifique dans cette population, avec à son compte 224 notices. On constate que le niveau de notoriété critique de ces auteurs dépend plus ou moins aussi de leur corpus bibliographique. À quelques exceptions, plus la bibliographie d'un auteur est immense, plus la critique de son œuvre affiche des taux de production élevés et inversement. À titre d'exemple, les auteurs qui concentrent les plus faibles volumes de production : William Sassine (14), Jean-Marie Adiaffi (12) et Francis Bebey (10), se retrouvent aussi parmi les derniers du classement. Par ailleurs, la réception critique de Mongo Beti, qui arrive en troisième place du classement, s'est enrichie avec la création de la revue *Peuple noirs, peuples africains*, dont il est un des co-auteurs. Cela a augmenté à la fois son niveau de sociabilité et son corpus bibliographique qui affiche une somme de 91 notices.

Les consécrations littéraires jouent aussi un rôle important au niveau de la notoriété critique des auteurs. Senghor, qui occupe le premier rang du classement, a obtenu, grâce à

son entrée à l'Académie française, la plus haute des distinctions possibles. On constate par ailleurs que la grande majorité des auteurs de cette liste ont déjà reçu une récompense littéraire. Sony Labou Tansi, Ahmadou Kourouma et Calixthe Beyala, qui se trouvent dans les premiers rangs du classement, ont chacun obtenu plusieurs prix littéraires. Toutefois, il ne faut pas oublier que la notoriété critique de certains auteurs reste en devenir, à l'instar de Fatou Diome, Boubacar Boris Diop, Ken Bugul et Alain Mabanckou, qui peuvent encore avoir plusieurs années de carrière littéraire.

En outre, le niveau de réception repose aussi en bonne partie sur l'édition. On note en premier lieu l'importance du lieu d'édition qui reste une variable importante pour la critique d'un auteur. Si tous les auteurs enregistrent au moins une parution française, les auteurs publiés par les éditions du Seuil occupent une place de choix dans ce classement. Sur les quatre premiers sur la liste, trois (sauf Mongo Beti) ont été majoritairement publiés par Seuil. On pense, à cet égard, qu'ils ont pu bénéficier de « l'effet Seuil », c'est-à-dire de la réputation de qualité littéraire qui est souvent associée à cette maison d'édition. Présence Africaine est cependant l'éditeur le plus présent ; la très grande majorité des auteurs compte au moins une publication chez cet éditeur.

Par ailleurs, la traduction est un facteur important de cette réception critique. Les auteurs qui ont été les plus traduits de cette liste sont Ousmane Sembène (19), Léopold Sédar Senghor (18), Ahmadou Kourouma (17), Amadou Hampâté Bâ (14), Sony Labou Tansi, Henri Lopès et Mongo Beti (11). En effet, la traduction, dans ce cas, est un « capital symbolique » qui assure à l'écrivain une certaine stature, sans compter qu'elle lui donne une portée critique internationale, bien que certains auteurs comme Aminata Sow Fall (1), Valentin-Yves Mudimbe (2), Véronique Tadjo (3), qui sont très peu traduits, concentrent tout de même une importante quantité d'écrits critiques. Enfin, l'orientation générique reste aussi un élément important dans la réception critique des auteurs : si plusieurs auteurs affichent une production hétéroclite, la très grande majorité des auteurs se sont illustrés dans la prose.

En définitive, cette bibliométrie des genres a permis d'interroger la littérature francophone subsaharienne à partir de ses différentes composantes. Les quantifications établies dans ce cadre ont montré que les productions des genres ont été moins importantes tout au long des premières décennies du XXe siècle. La grande majorité des catégories étudiées n'ont pu avoir une production accrue qu'après 1945. Ce sont d'abord le théâtre et

la nouvelle qui se sont positionnés comme les genres littéraires les plus prolifiques. Toutefois, ils ont été surpassés par le roman et la poésie au cours des décennies qui ont suivi. De plus en plus, le roman se positionne comme le genre phare de cette littérature, il régule désormais l'essentiel de son activité éditoriale et concentre plus du 1/3 de la production critique. Par ailleurs, la littérature de jeunesse connait aussi une véritable expansion ; c'est une catégorie littéraire en plein essor, et sa place dans la littérature francophone subsaharienne deviendra certainement encore plus importante. La nouvelle enregistre une production importante, mais son niveau d'intérêt critique et la maigreur de sa production éditoriale révèlent le fait qu'elle est toujours considérée comme un genre mineur au sein de cette production littéraire. L'essai et le théâtre ont tous les deux une production modérée ; depuis les années 1950, leur rythme de production est resté assez lent.

Les mutations génériques, dans cette production littéraire, ont été la conséquence des transformations éditoriales qui influencent aussi les niveaux de production des différentes catégories littéraires. Ainsi, les genres tels que la poésie, le théâtre et la nouvelle ne doivent désormais leurs productions qu'à des canaux de diffusion autres que celui de l'édition traditionnelle. À partir de toutes ces analyses, on constate que la littérature africaine francophone s'enrichit grandement grâce à plusieurs supports de diffusion dont l'apport reste incontestable.

CHAPITRE 4 :

LES PRODUCTIONS LITTERAIRES NATIONALES

Ce chapitre s'intéresse aux productions littéraires, en français, des dix-huit pays de l'Afrique francophone subsaharienne. En effet, lorsqu'on parle de la répartition géographique de la littérature francophone subsaharienne, on touche à la question des littératures nationales dont la réalité est devenue beaucoup plus évidente au cours des années 1970, après la proclamation des indépendances de la majorité des États francophones subsahariens. Chaque production nationale est un cas spécifique que nous analyserons en détail dans ce travail.

En effet, mesurer la production littéraire de chaque pays permet de comprendre son « modèle bibliologique », qui, selon Robert Estivals, s'établit à partir des conditions de production qu'offre chaque État. En outre, une étude statistique portant sur les niveaux de production littéraire nationale permet d'établir une répartition de cette production littéraire, mais aussi de saisir les écarts de production entre pays, dans le but de mettre en lumière les grands foyers de production, et, aussi, de comprendre la situation de la littérature dans chacun des États, en interrogeant chaque contexte de production par l'observation des conditions tant socio-politiques que démographiques.

Dans ce chapitre, on touche à la question de la francophonie, réalité linguistique dont les contours géographiques en Afrique subsaharienne sont encore très imprécis voire instables. Dans plusieurs pays de la région, on note des mutations linguistiques qui s'opèrent par des rapprochements avec d'autres sphères linguistiques ou des revendications d'une identité linguistique plus nationale. À cela s'ajoute toute une production littéraire qui « se diffuse sur la Seine », ainsi que dans d'autres pays du monde. Tout cet ensemble élargit les contours géographiques et humains de la littérature francophone subsaharienne. Par ailleurs, le nombre d'écrivains d'origine subsaharienne qui refusent d'appartenir à cette sphère littéraire continentale ou diasporique « africaine » est en augmentation. Plusieurs de ces auteurs veulent quitter la sphère littéraire qui n'est pourtant encore qu'en pleine constitution. À ce propos, Papa Samba Diop écrit :

> le nombre est de plus en plus important d'auteurs ayant choisi d'écrire hors d'Afrique, défendant ainsi l'actualité internationale dont ils vivent, et tentant,

> dans une prose résolument transgressive, d'insérer leurs œuvres dans un champ mieux structuré, plus cohérent à leurs yeux[241].

On se demande dès lors si leurs œuvres doivent tout de même encore faire partie de la littérature francophone subsaharienne en général, de même que les productions littéraires nationales des pays dont ils sont originaires en particulier, puisque ces auteurs se rangent désormais dans une sphère littéraire plus englobante, autrement dit, plus mondialisée.

Toutefois, grâce à son paramétrage, LITAF octroie la possibilité de quantifier ces productions nationales. Ainsi, on se basera sur les données qu'elle fournit pour réinterroger les différents contextes de production, sur la base d'une série de quantifications.

En effet, dans l'ensemble de ces pays, la vie du livre ainsi que la production écrite et littéraire restent caractérisées par deux modèles : celui qui avait été établi, à des degrés variables, par l'ancienne puissance coloniale, et le modèle institué par les États après leurs indépendances, même si dans la plupart des cas, le second s'est inspiré du premier. Dans cette analyse, c'est le second modèle qui nous intéresse le plus, car c'est à partir de lui que l'on peut déceler les éléments qui ont pu favoriser ou défavoriser l'évolution de la production littéraire dans ces pays.

Cette analyse se fera en deux parties, une plus englobante, qui s'intéressera à l'entièreté des productions nationales, et une autre, qui s'intéressera à la production des genres majeurs (le roman, la poésie, le théâtre et la nouvelle) selon les pays.

A. La production littéraire par pays

Chacun des dix-huit pays enrichit à des niveaux variables la littérature francophone subsaharienne. Un graphique détaillé permet de saisir pleinement cette réalité. Les chiffres ont été obtenus à partir de l'indexation « pays auteur » dans la banque de données.

---

241 Diop (Samba Papa), « Tentatives de définition du champ littéraire subsaharien », *in* : Chiron (Pierre) ; Claudon (Francis), dir., *Constitution du champ littéraire*, Paris : L'Harmattan, 2011, p. 363-389 ; p. 384.

Graphique 32 - Réparation géographique et quantitative de la production littéraire

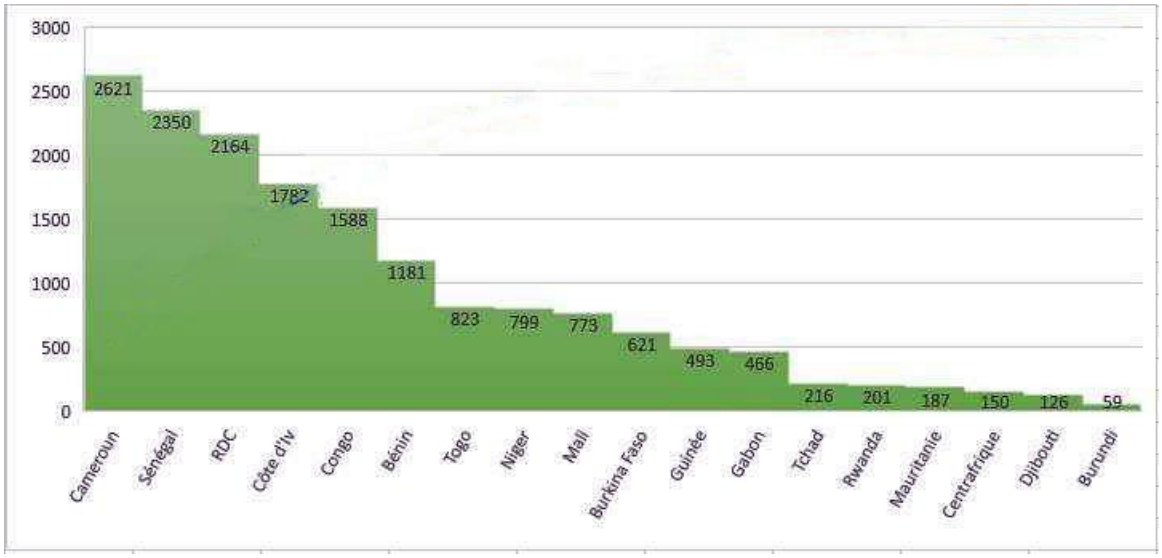

Cette répartition littéraire apparait plus évidente grâce à ce graphique, et le classement quantitatif met en évidence la contribution plus ou moins abondante de chacun des dix-huit pays. La répartition globale de cette production littéraire classe le Cameroun comme le pays où la production est la plus prolifique ; il est suivi du Sénégal et ensuite de la République Démocratique du Congo. Les pays les moins prolifiques sont le Rwanda, la Mauritanie, la Centrafrique, Djibouti et le Burundi qui occupe la dernière place de ce classement. Précisons toutefois que dans cette quantification, les chiffres sur la production du Niger ne sont pas précis, car ils prennent aussi en compte celle du Nigéria, du moins, celle des auteurs nigérians qui ont été traduits en français, et il est impossible de les dissocier. Ce pays enregistre sans doute une production plus modeste que celle qui s'affiche lors des quantifications.

À partir de ce graphique, on peut voir que les écarts de production sont très significatifs entre les grands foyers de productions (les premiers dans le classement) et les pays les moins productifs. Mais comment peut-on les expliquer ?

En général, la production littéraire et, plus globalement, la production écrite d'un pays dépendent presque entièrement de la situation à la fois économique, politique, sociale, éditoriale et démographique propre à chacun des États. Si tous ces facteurs peuvent expliquer les différences des niveaux production, c'est surtout le positionnement linguistique par rapport à la langue française qui constitue l'un des facteurs de disparité les

plus importants. En effet, le statut de la langue française varie en fonction des pays de la sous-région et, depuis l'acquisition des indépendances, cette langue a été introduite à des degrés variables dans la communication au sein même des différents États. Il faut toutefois préciser que l'implantation de cette langue dans cette partie du monde n'est pas aussi récente que l'est la notion d'État ou de Nation ; elle remonte à des périodes antérieures. De ce fait, pour comprendre comment se déploie le français dans cet espace, il est nécessaire de remonter au-delà de la période des indépendances.

En effet, l'usage du français en Afrique subsaharienne s'est installé selon les modalités très variables dans les anciennes colonies et se présente aussi de diverses façons dans les États indépendants. Même si la francophonie, qui est un terme récent, se déploie comme une représentation commune, celle-ci masque la réalité sociolinguistique propre à chaque espace. Comme le soutient Dominique Combe, « derrière le mot francophonie se trouvent des réalités linguistiques disparates »[242], qui se traduisent par différents statuts sociolinguistiques qui sont accordés au français dans ces pays.

On pense qu'il existe une corrélation entre le positionnement linguistique d'un pays par rapport à la langue française et la production littéraire qu'il génère dans cette langue. Ce positionnement linguistique est cependant déterminé par plusieurs réalités telles que l'usage exact qui y est fait de la langue française, et la quantité de la population francophone dans chacun de ces pays. Dans ce cas, une analyse comparative est nécessaire, afin de vérifier si le lien entre ces différentes réalités est évident.

Notons d'abord que tous les pays d'Afrique francophone subsaharienne sont d'emblée plurilingues, mais certains, plus que d'autres, usent du français pour assurer l'essentiel des besoins communicationnels de la population. On parle à cet égard de pays francophones unilingues. Dans d'autres cas, le français et une des langues locales, ou une autre langue étrangère assurent tous les deux la communication interethnique ; on parle ici de pays multilingues. Dans cette première analyse, il s'agit de montrer si le statut fonctionnel de la langue a une influence sur le niveau de production littéraire nationale.

---

242 Combe, (Dominique), *Les littératures francophones*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 242.

Ce tableau rassemble les différents éléments de comparaison ; voyons si les chiffres permettent d'affirmer cette réalité.

Tableau 12 - Classement productif des pays et statut fonctionnel de la langue française

Pays	Classement	Statuts de la langue française
Cameroun	1	Multilingue
Sénégal	2	Unilingue
Rép.Dém.Congo	3	Unilingue
Côte d'Ivoire	4	Unilingue
Congo	5	Unilingue
Bénin	6	Unilingue
Togo	7	Unilingue
Niger	8	Unilingue
Mali	9	Unilingue
Burkina-Faso	10	Unilingue
Guinée	11	Unilingue
Gabon	12	Unilingue
Tchad	13	Multilingue
Rwanda	14	Multilingue
Mauritanie	15	Multilingue
Centrafrique	16	Unilingue
Djibouti	17	Multilingue
Burundi	18	Multilingue

Ce tableau permet de saisir plus clairement la corrélation existante entre le statut de la langue française et la production littéraire dans cette même langue. Comme on peut le voir, la plupart des pays multilingues sont aussi ceux qui se retrouvent dans les dernières places du classement. À deux exceptions près : le Cameroun, premier du classement avec un statut de pays francophone multilingue, et la Centrafrique qui, malgré son unilinguisme, affiche une production très modeste. La production littéraire en langue française, dans cette

partie du monde, s'appuie sur un parallélisme constant impliquant la situation linguistique propre à chaque territoire

Ce premier état des lieux explique en partie les écarts de production. En effet, dans les pays multilingues, la production littéraire, et même la réception peuvent davantage se déployer dans une langue autre que le français. On peut comprendre alors que le statut qui est accordé au français confère aussi un dynamisme à la production écrite dans cette langue, même si cette réalité n'est pas forcément évidente dans tous les cas.

En dehors du statut de la langue, la population francophone propre à chaque pays peut aussi être déterminante pour son niveau de production. En effet, la production littéraire dépend en partie souvent de la population à laquelle elle s'adresse, qui peut toutefois varier selon la population nationale. Cette réalité peut se mesurer à partir d'une comparaison biblio-démographique, qui se fait à partir des chiffres de production littéraire en français et ceux de la population francophone. Toutefois, le terme francophone rassemble plusieurs corollaires et, dans ce cas, on désigne comme francophone, toute personne ayant « nécessairement une compétence active, et non passive, en français […] avec une capacité du locuteur à s'exprimer en français, à comprendre et à être compris en toutes circonstances »[243].

Notons que les chiffres de la population repris dans le graphique sont indiqués en milliers ; ils sont tirés d'un rapport de l'Organisation Internationale de la Francophonie [244] (OIF) et ils datent de 2014 (nous n'avons pas pu trouver des données plus récentes). Tandis que les données de production sont en valeur absolue.

---

243 Haut Conseil de la Francophonie, *État de la francophonie dans le monde*, Paris : La Documentation française, 1990, p.28.

244 *La langue française dans le monde*, Rapport de l'OIF, dirigé sous la coordination d'Alexandre Wolff, p.15-16. [En ligne] https://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/projet/Rapport-OIF-2014.pdf - consulté le 14 avril 2017.

Graphique 33 - Comparaison biblio-démographique par pays

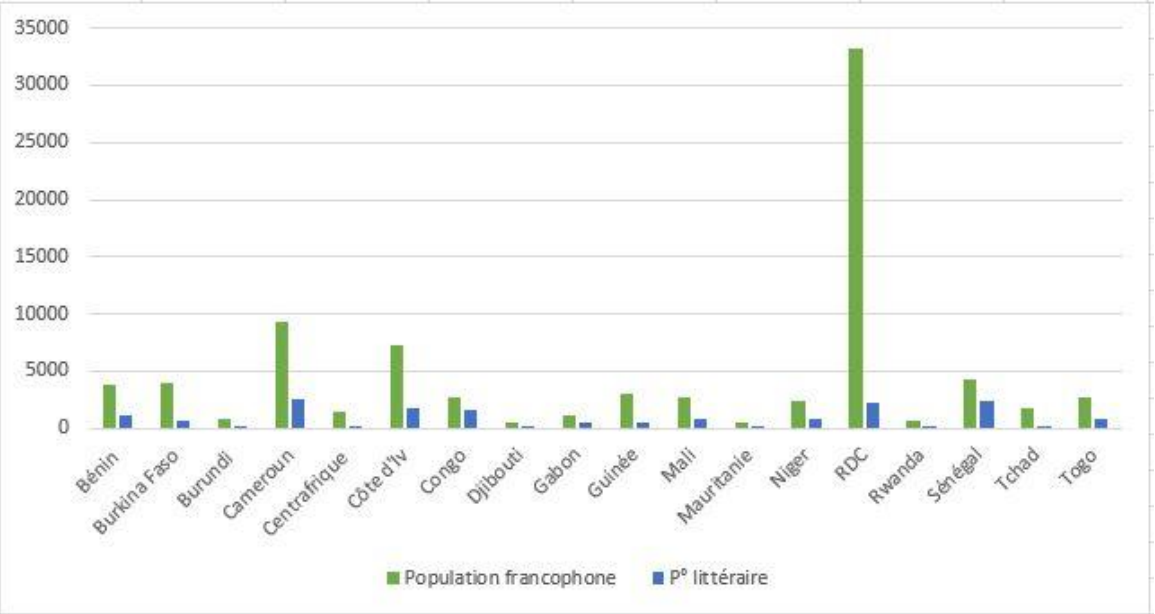

Afin de mieux comprendre ce graphique, il faut garder à l'esprit que le nombre de francophones, dans chaque pays, varie en fonction de la population nationale, et cela n'a rien à avoir avec le degré de francophonie du pays. À titre d'exemple, un pays comme la République démocratique du Congo, qui affiche dans ce graphique le taux le plus élevé de francophones, n'est pourtant pas le plus francophone de tous. Le Gabon, par exemple, reste le pays le plus francophone du point de vue de l'usage récurrent de la langue française. Toutefois, compte tenu de sa population qui est fixée à moins de deux millions d'habitants, il ne peut qu'afficher un nombre de francophones plus bas que les autres pays qui sont bien moins francophones que lui. Les chiffres de la démographie francophone, dans ce cas, n'ont rien à avoir avec la dimension purement francophone de chaque État.

Ce graphique met en évidence le parallélisme existant entre la proportion démographique et la production littéraire. Dans la plupart des cas, on constate que les pays qui ont une importante population francophone sont aussi les plus productifs, de même ceux qui ont une démographie moins élevée sont en général les moins productifs. Dans ce cas de figure, nous avons la Centrafrique, la Mauritanie, le Rwanda, le Burundi etc. Toutefois, il y a des pays qui affichent un juste équilibre entre production et population notamment le Sénégal et le Congo-Brazzaville. La production littéraire est performante

dans ces deux cas ; par rapport à leurs populations francophones, ces deux pays enregistrent les moyennes de production les plus élevées. Dans d'autres cas, on note un déséquilibre se traduisant par l'écart ou la différence très marquée entre le poids numérique de la production littéraire, qui est relativement faible, et une population francophone assez élevée. La République Démocratique du Congo est l'exemple le plus marquant dans ce cas. Ce pays concentre la plus vaste population francophone de la sous-région, mais sa production littéraire en français n'est pas autant importante. Dans une moindre mesure, on retrouve aussi ce déséquilibre au Bénin, au Tchad, au Togo, au Mali et en Guinée.

Cette disproportion s'explique par la situation sociolinguistique de ces pays. En effet, si plusieurs pays affichent une population francophone plus ou moins conséquente, l'importance accordée à la langue française, ainsi que son usage dans la vie courante, sont des réalités non mesurables, des réalités de terrain, qui peuvent toutefois avoir un réel impact sur le niveau de production littéraire. En effet, la plupart des pays les moins performants [245] en termes de production sont des pays dans lesquels le français n'assure qu'une partie de la communication et où une autre langue locale, ou d'autres langues locales, assurent l'essentiel de la communication interethnique. Parmi les pays concernés, bon nombre se retrouvent dans ce cas.

Au Burundi, la langue unitaire du pays est le kirundi et non le français. Cette langue est celle de l'alphabétisation et de l'enseignement, et dans ce cas, la primauté de cette langue est sans doute un obstacle pour l'essor de la production écrite en langue française. La situation sociolinguistique de ce pays rend par ailleurs difficile la mise en place d'un système éditorial de grande ampleur, car dans ce cas, la diffusion ne peut se restreindre qu'à une dimension nationale. Cette situation reste la même pour le Rwanda où il existe une langue nationale qui est parlée et comprise par tous les Rwandais : le kinyarwanda. Cette forte unité linguistique a favorisé la préférence de cette langue au détriment des langues étrangères, notamment au français qui occupe une place de langue seconde. Depuis ces dernières années, la langue française moins utilisée dans ce pays, au profit de l'anglais. En Centrafrique, le sango est la langue qui assure l'unité de la nation. Il est parlé par la quasi-totalité de la population et occupe une place très importante dans la communication au quotidien. À Djibouti, au Tchad et en Mauritanie, parmi les derniers du classement, l'arabe est une langue très importante dans la vie courante ; elle est largement plus utilisée

[245] On parle de performance dans ce cas, pour indiquer un équilibre entre production et population.

que le français. Par ailleurs, au Gabon, la langue française est la langue la plus couramment utilisée, mais la minceur du poids démographique dans ce cas, ne permet pas d'avoir une production très importante.

Dans ces pays, la mise en place d'une activité éditoriale de grande ampleur peut être très difficile, puisque la consommation est le premier moteur de la production, mais surtout aussi de l'édition. Les taux démographiques et la relégation du français en tant que seconde langue ne permettent pas de soutenir une véritable activité éditoriale. Robert Escarpit, dans sa sociologie de l'édition, fixe à six millions le nombre d'individus nécessaires (lectorat potentiel) pour démarrer une réelle activité éditoriale. Si on se base sur ce chiffre, on peut comprendre qu'il serait alors difficile que la production littéraire en langue française dans ces pays, connaisse un développement important. Ainsi, seuls le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la RDC pourraient maintenir une activité éditoriale à l'intérieur de leurs frontières. Ce sont aussi les pays qui concentrent les productions littéraires parmi les plus denses. Dans ces cas, le poids démographique est un élément favorable ; il reste un support essentiel au maintien d'une activité éditoriale et contribue aussi à la hausse des chiffres de production.

Dans ces pays, la vie littéraire se déploie considérablement, grâce à des structures comme CLE à Yaoundé dont le rôle n'est plus à démontrer, ainsi que les éditions NEA et CEDA à Abidjan, les éditions St-Paul (devenues Médiaspaul) et les éditions du Mont noir en RDC. L'immensité de la population francophone, dans ces cas, offre la possibilité d'une activité littéraire plus dynamique et surtout plus soutenue.

Malgré le poids de sa population, la moyenne de production littéraire en RDC reste assez faible. En effet, la situation linguistique de ce pays est très particulière. Il possède quatre langues nationales, qui ont été promues en tant que langues officielles : le kikongo, le swahili, le lingala, le tshiluba et qui font toutes fortement concurrence au français. En effet, en RDC, le français n'est pas la langue la plus couramment utilisée, d'autant plus que l'usage de l'anglais est aussi en pleine progression dans l'ensemble du pays. Ainsi, si le français occupe un statut de langue officielle, dans la réalité quotidienne, les langues nationales, surtout le lingala, restent celles qui assurent l'essentiel de la communication interethnique. Par ailleurs, il y a aussi la situation politique du pays qui est très perturbée. Depuis ces dernières décennies, la RDC a très souvent été le théâtre de nombreux soubresauts qui font de ce pays, l'un des plus instables de la sous-région. Les tentatives de

sécession, la formation de nombreux groupes de rebellions plongent plusieurs parties du pays dans un climat de crise continuel. Ce contexte de guerre ralentit certainement l'essor de la production intellectuelle dans son ensemble, et de la production littéraire en particulier. En outre, la notion d'authenticité énoncée et prônée par Mobutu dès 1965, et durant toute sa présidence, a pu défavoriser l'usage de la langue française dans l'ensemble du pays. Grâce à cela, plusieurs auteurs ont fortement pu contribuer à l'accroissement d'une production littéraire dans les langues nationales. Dans ce fait, la production en langue française pourrait souffrir d'une forme de marginalisation, car elle est soumise à une population dont la grande majorité est acquise aux langues du pays. Enfin, la censure instaurée durant la présidence de Mobutu a aussi retardé l'essor de la production littéraire dans son ensemble. La plupart des auteurs, à cette époque, n'ont pu faire leur carrière littéraire qu'en dehors des frontières du pays. Enfin, dans son mémoire faisant état de l'édition du livre littéraire en RDC [246], Billy Mangole parlait des taxes fiscales comme de véritables obstacles pour la diffusion et pour la consommation du livre dans ce pays. Dans son analyse, il explique que la production du livre en RDC fait l'objet d'une lourde taxation aussi bien sur les auteurs et les éditeurs que les libraires. Elle a ainsi été un facteur défavorable au développement de l'activité éditoriale dans l'ensemble du pays.

Le Sénégal, quant à lui, affiche une production conséquente, il occupe la deuxième place du classement établi à partir du graphique. Ce pays constitue, à lui seul, une part importante de l'activité littéraire de langue française en Afrique francophone subsaharienne. En effet, le Sénégal rassemble un certain nombre de conditions qui maintiennent l'évolution de sa production littéraire. D'abord, il bénéficie d'une grande stabilité politique, d'une activité éditoriale assez dynamique, d'une vie littéraire assez riche, avec à l'appui l'influence des hommes de lettres tels que Léopold Sédar Senghor, Alioum Diop, Birago Diop, Sembène Ousmane pour ne citer que ceux-là. Ce pays a souvent été présenté comme un carrefour de la vie littéraire en Afrique subsaharienne. En outre, la vie littéraire y est née très tôt ; LITAF enregistre la première production sénégalaise en 1850, soit plusieurs années avant que le Mali ne fasse, en second, son entrée sur cette

---

246 Mangole (Billy), *État des lieux de l'édition du livre en RDC de 2000 à 2010*, Mémoire en commerce et *marketing,* l'Institut supérieur de statistiques de Kinshasa, sous la direction de Makiese Longa, 2012. [En ligne] https://www.memoireonline.com/01/14/8582/Etat-des-lieux-de-l-edition-du-livre-litteraire-en-RDC-de-2000--2010.html - consulté le 23.03.2017.

scène littéraire en 1918. Le Sénégal possède près d'un siècle d'avance dans la vie littéraire par rapport à plusieurs autres pays de la sous-région.

Selon Albert Gérard, la production littéraire de langue française en Afrique subsaharienne « offre une diversité que l'uniformité du medium écrit ne réussit pas à dissimuler entièrement »[247]. À propos de cette diversité, il explique que

> [l]a durée de la colonisation linguistique en est un élément important. Une présence française significative existe au Sénégal depuis la fondation de Saint-Louis en 1638 ; ce pays fut le premier à se manifester en force sur la scène de la production littéraire en français. Par contre, le Gabon n'a guère encore contribué à l'essor de la littérature francophone : les Français ne s'installent sur ses côtes (pour faire la chasse aux négriers) qu'en 1839. Néanmoins, l'efflorescence littéraire inattendue du Congo doit résulter de l'action d'autres facteurs qu'il faudrait définir. L'inévitable interaction linguistique revêtira des formes différentes selon les pays, et même, très vraisemblablement, selon les ethnies. Chaque cas exige un examen particulier[248].

La vie littéraire a démarré très tôt au Sénégal, et la production littéraire a pu prendre une certaine longueur d'avance par rapport au reste des pays. L'implantation précoce de l'école coloniale dans ce pays a largement favorisé cette situation. En outre, l'auteur souligne « l'efflorescence littéraire inattendue du Congo » qui, dans cette analyse, est un cas exceptionnel dans l'ensemble. Ce pays affiche une production littéraire importante par rapport à la moyenne générale. Cette profusion soulève des interrogations, car aucun élément n'a véritablement pu nous permettre de comprendre ce positionnement. Hormis le fait que les écrivains congolais ont en majorité une œuvre littéraire très prolifique, comme nous le montrent les détails des notices de LITAF.

La situation sociolinguistique du Congo reste similaire à celle des autres pays, et deux langues assurent l'essentiel de la communication ; il s'agit du munukutuba désormais appelée kituba, langue parlée sur les deux rives du fleuve, et du lingala. Le français langue seconde est utilisé pour la communication, l'enseignement et l'écriture. La démographie francophone est assez importante, mais bien moins que celle de pays comme le Mali, le

---

247 Gérard (A.), *Afrique plurielle, Étude de littérature comparée*, Amsterdam/Atlanta : Rodopi, 1996, p.51.

248 Gérard, (A.), *Afrique plurielle, Étude de littérature comparée*, *op.cit.*, p. 52.

Burkina-Faso, la Guinée, le Togo et le Bénin, qui affichent cependant des taux de production plus bas que celui du Congo.

Le classement du graphique (30) répartit géographiquement la production littéraire à partir à des volumes globaux et cela ne permet pas de saisir les mouvements ou encore les mutations qu'il y a pu avoir dans ces productions littéraires nationales. De ce fait, établir une évolution chronologique de ces différentes productions nous a paru nécessaire. Cette façon de procéder offre la possibilité d'observer l'ensemble des mouvements de production et, à partir de cela, s'intéresser à d'autres facteurs pouvant justifier le niveau de production propre à chaque pays. Dans cette analyse, nous avons interrogé la production à partir de trois phases : de 1900 à 1950, de 1950 jusqu'en 2000 et de l'année 2000 jusqu'à l'année 2017. La dernière phase se fera à partir d'un classement qui nous aidera à mettre en avant les pays qui connaissent un essor littéraire depuis ces deux dernières décennies.

1° État de la production littéraire des pays durant la première moitié du XXe siècle

Graphique 34 - Production littéraire par pays entre 1900 et 1950

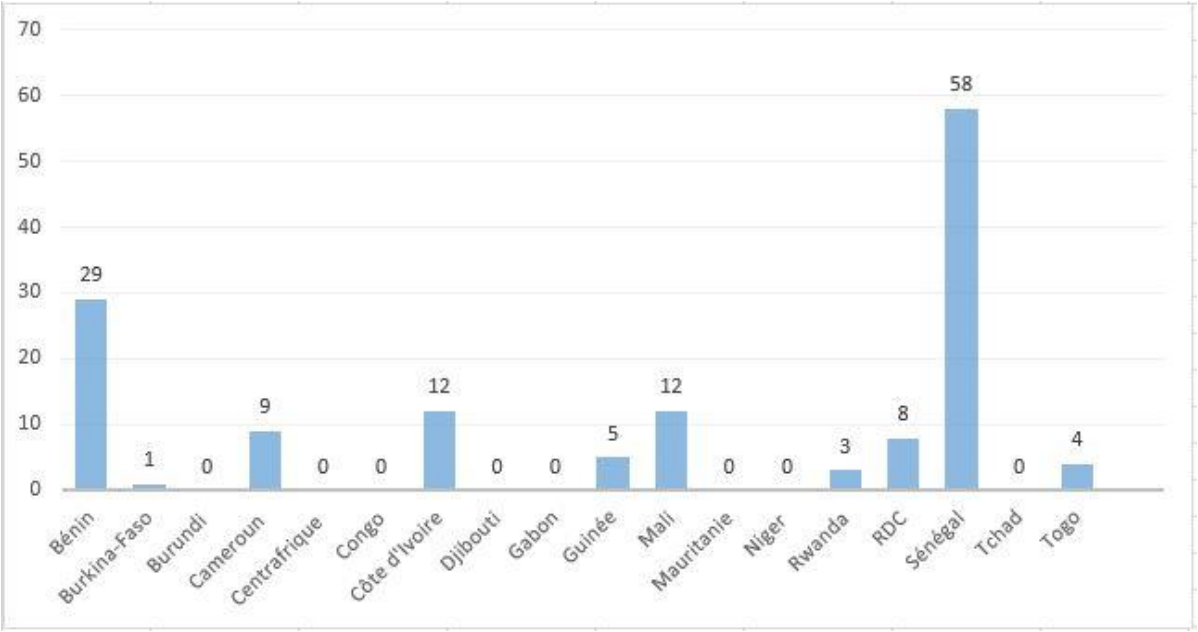

Ce graphique met en lumière la quantité des productions nationales entre 1900 et 1950. Soulignons tout de même qu'à cette époque, on parle encore de colonie, et toutes

n'étaient pas entièrement constituées comme telles. La production est restée faible dans l'ensemble des territoires, et certains n'ont pu enregistrer de production durant cette phase.

Le Sénégal affiche le taux de production le plus élevé ; il est suivi du Bénin dont la production avait été énormément enrichie grâce aux travaux de Kiti Gabriel, Maximilien Quénum et, un peu plus tard, de Paul Hazoumé. Ce graphique met en évidence la disparité existante entre les colonies de l'AOF et celles de l'AEF. En général, les colonies de l'AEF, hormis le Cameroun, affichent une production moins élevée que celle de l'AOF. Cet écart s'explique par la « constitution précoce d'une élite sociale vigoureuse »[249] en AOF, tandis qu'en AEF, elle n'a pu se faire qu'après la Seconde Guerre mondiale. De ce fait, la vie littéraire y a aussi démarré plus tardivement. Concernant les territoires belges, seul le Burundi n'enregistre aucune production au cours de cette phase. La République Démocratique du Congo (Congo Belge à cette époque) affiche une production assez importante comparée aux autres colonies. Le Tchad et la Centrafrique font partie de l'Oubangui-Chari jusqu'en 1925 et la Mauritanie n'a été qu'une véritable colonie dès 1956.

2° État de la production littéraire par pays entre 1950 et 2000

Graphique 35 - État de la production par pays entre 1950 et 2000

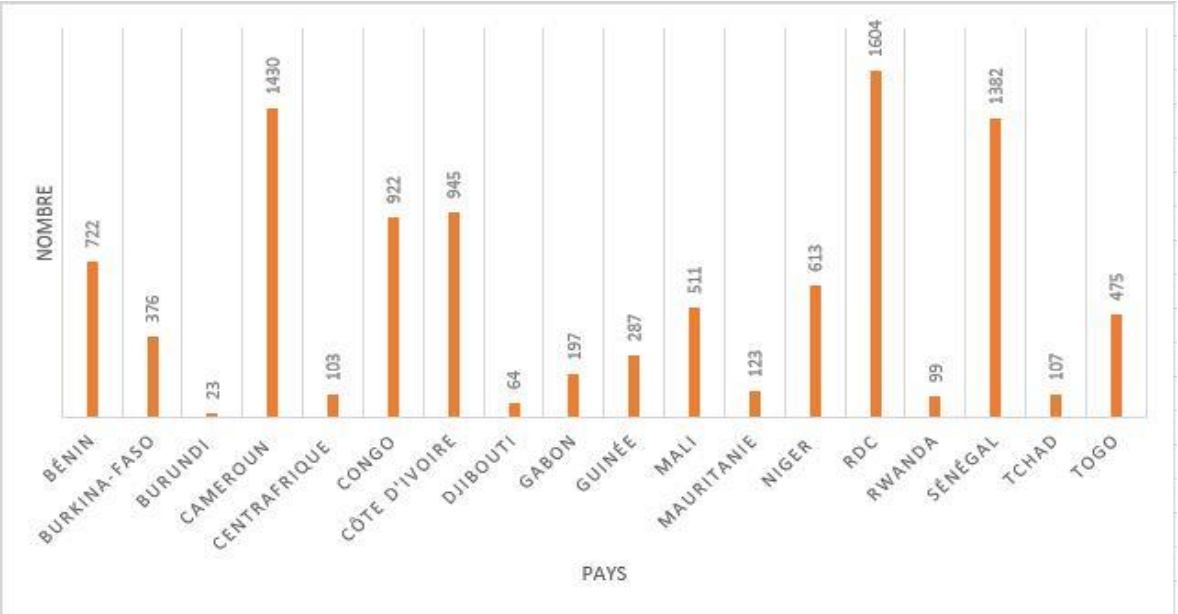

249 M'Bokolo (Elikia), *L'Afrique au XXe siècle*, Paris : Seuil, 1985, p.132.

Durant cette phase, tous les pays ont pu accentuer leurs volumes de productions littéraires. La République Démocratique du Congo devient le pays le plus productif dans ce cas, le poids démographique et les années sans conflits politiques (entre 1965 et 1974) ont sûrement joué un rôle important. À la seconde place, on retrouve le Cameroun, où les éditions CLE et plusieurs revues locales ont donné une forte impulsion à la production littéraire, et contribué à son essor. Le Sénégal occupe la troisième place de ce classement ; il est suivi du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Tous ces pays, affichent une dynamique dans leurs productions littéraires au cours de cette époque.

La production littéraire du Mali, du Togo, du Niger et du Burkina-Faso s'est aussi modérément accrue. Les autres pays enregistrent encore une production assez faible, voire très faible pour certains. Le Burundi, Djibouti, et le Rwanda n'ont pu atteindre une production de 100 notices durant la période. Rappelons tout de même que Djibouti a fait une entrée très tardive dans cette littérature, puisque la première œuvre djiboutienne est enregistrée en 1972 seulement.

3° Classement géographique de la production littéraire depuis les années 2000

Graphique 36 - Classement de la production littéraire par pays entre 2000 et 2017

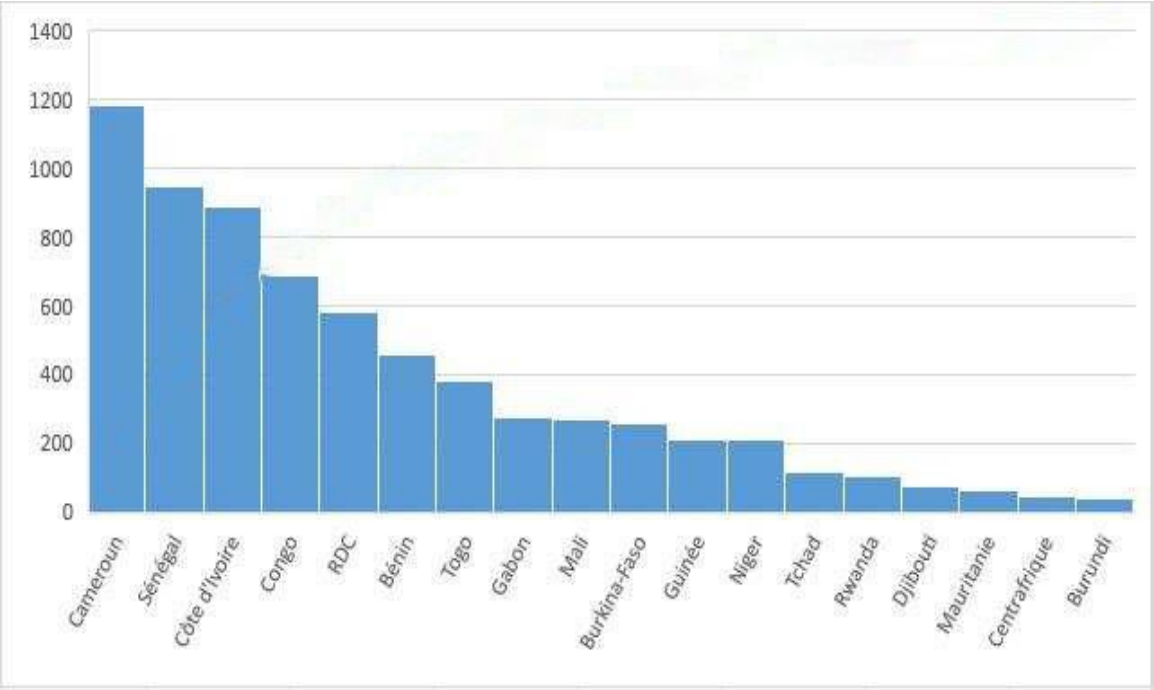

Ce graphique présente un classement géographique de la production littéraire depuis les années 2000. Ainsi, on constate que la République Démocratique du Congo qui occupait la première place au cours de la période précédente est reléguée à la cinquième place. Le Cameroun est désormais le pays le plus productif selon les données fournies par la banque de données. Il est suivi de la Côte d'Ivoire, dont la production a pu se maintenir au fil des décennies. La production littéraire du Congo-Brazzaville se fait à un rythme accéléré : ce pays occupe désormais le quatrième rang du classement, sa production suit de très près celle de la Côte d'Ivoire, et pourrait la supplanter d'ici quelques années. Trois autres pays connaissent aussi, ces deux dernières décennies, une augmentation de leurs productions ; il s'agit du Bénin, du Togo, et surtout du Gabon qui, souvent parmi les derniers, se retrouve désormais dans les dix premiers du classement, tandis qu'au Mali, au Burkina-Faso et en Guinée la production littéraire tend plutôt à stagner voire à régresser légèrement.

Ce premier examen a porté sur analyse globale de la production des dix-huit pays ; mais comment ces productions nationales se répartissent à partir des genres littéraires que sont le roman, la poésie, le théâtre et la nouvelle.

B. Analyse de la production des genres majeurs par pays

La quantification géographique de la production littéraire a permis de mettre en lumière les grands foyers de production et de comprendre, grâce à cette démarche, les disparités géographiques de cette production littéraire. Après cette analyse portant sur l'ensemble de la production, il s'agit dans cette partie de s'intéresser aux catégories textuelles majeures que sont le roman, le théâtre, la poésie et la nouvelle afin de mesurer leur production dans chacun des pays concernés et d'en faire un classement. Cette analyse permettra d'établir les spécificités littéraires propres à chaque pays.

Dans cette partie, les graphiques prennent en compte l'ensemble de la production des genres.

1° Production géographique du roman

La répartition proportionnelle de la production géographique du roman se présente comme suit :

Graphique 37 - Répartition géographique de la production romanesque

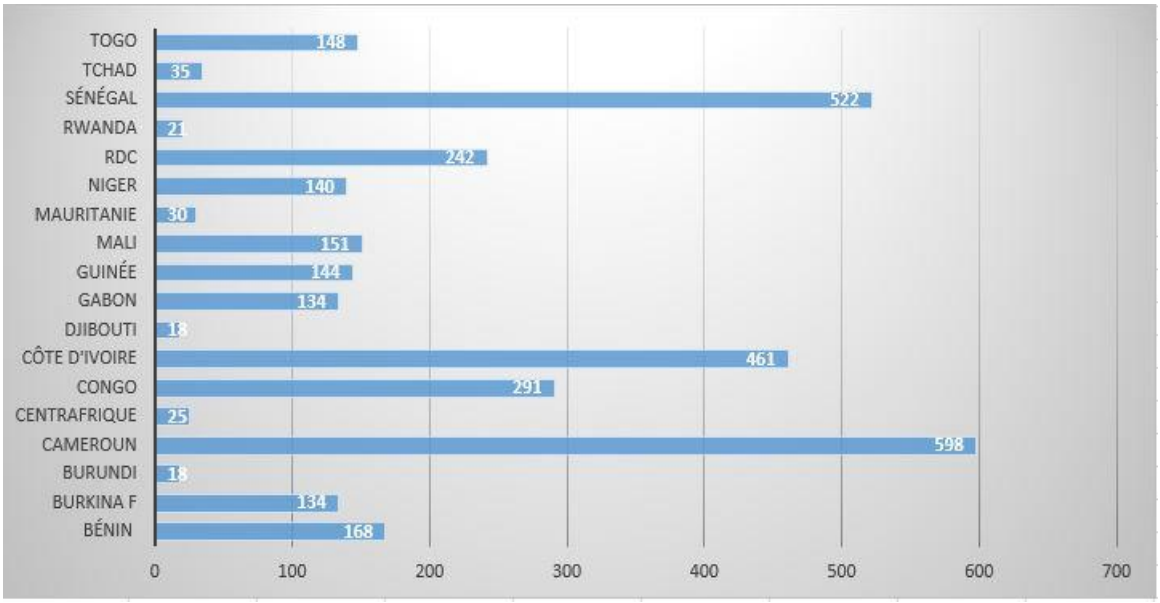

D'après les résultats du graphique, on constate que les pays qui concentrent les productions littéraires globales les plus élevée ont aussi les productions romanesques les plus abondantes. Le Cameroun concentre la plus grande production romanesque ; il est suivi du Sénégal, ensuite de la Côte d'Ivoire et du Congo-Brazzaville qui a relégué la RDC au cinquième rang.

La production du roman dépend en grande partie de l'activité éditoriale ; de ce fait, la répartition de sa production donne, plus ou moins ici, un aperçu concernant l'activité éditoriale de chacune des zones géographiques. Dans ce cas, les pays les plus productifs (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal) sont aussi les plus grands foyers éditoriaux. En effet, dans ces pays, il existe une activité éditoriale bien établie, avec des maisons d'éditions comme CLE à Abidjan, NEA à Dakar et à Abidjan. Par ailleurs, ces trois pays ont aussi une production romanesque plus ancienne que la moyenne : dans ces pays, la production romanesque date de la première moitié du XXe siècle.

2° Production géographique du théâtre

Graphique 38 - Répartition géographique de la production théâtrale

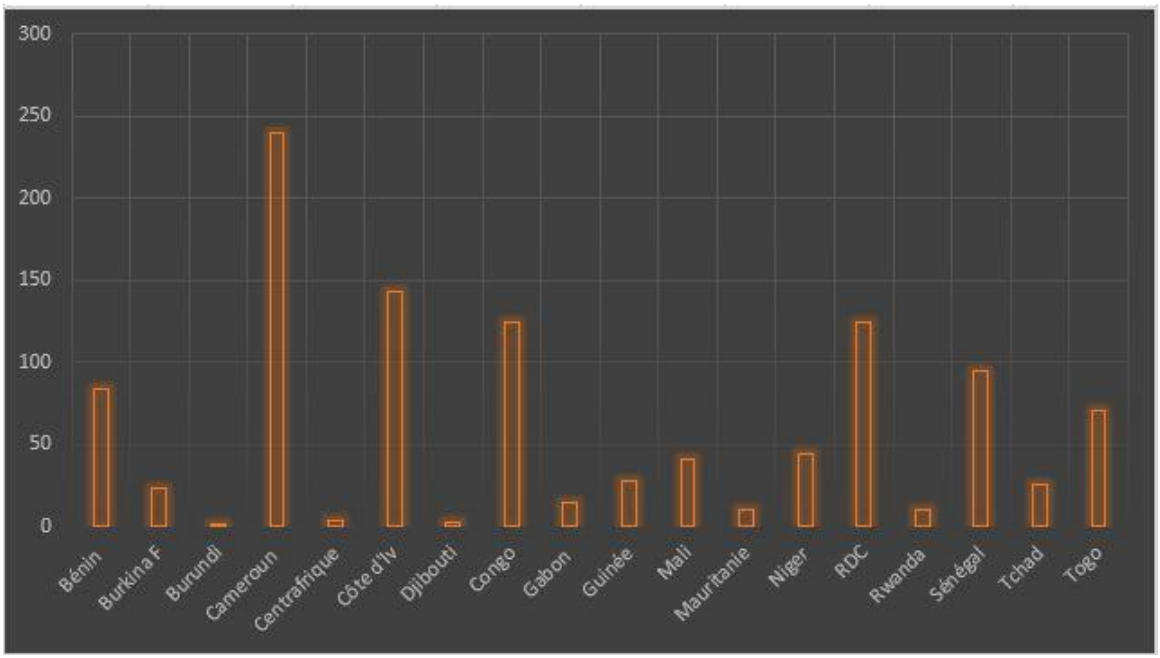

Dans ce graphique, on peut voir que la grande majorité des productions théâtrales rassemblent moins de cinquante notices. La répartition géographique de la production du théâtre affiche une nouvelle configuration. Le Cameroun, comme pour le roman, possède la production du genre la plus conséquente ; il est suivi de la Côte d'Ivoire, un pays dans lequel le théâtre s'est rapidement développé grâce à la création du Centre culturel et folklorique, créé en 1958. Le Congo et la RDC occupent à égalité la troisième place du classement. Le Sénégal, majoritairement parmi les deux premiers, n'occupe cette fois que le quatrième rang ; il est suivi de très près par le Bénin, puis, par le Togo. Ces deux pays, par rapport au reste, affichent une quantité assez importante dans la production du genre.

3° Production géographique de la poésie

La production poétique de langue française en Afrique francophone subsaharienne se répartit comme suit :

Graphique 39 - Répartition géographique de la production poétique

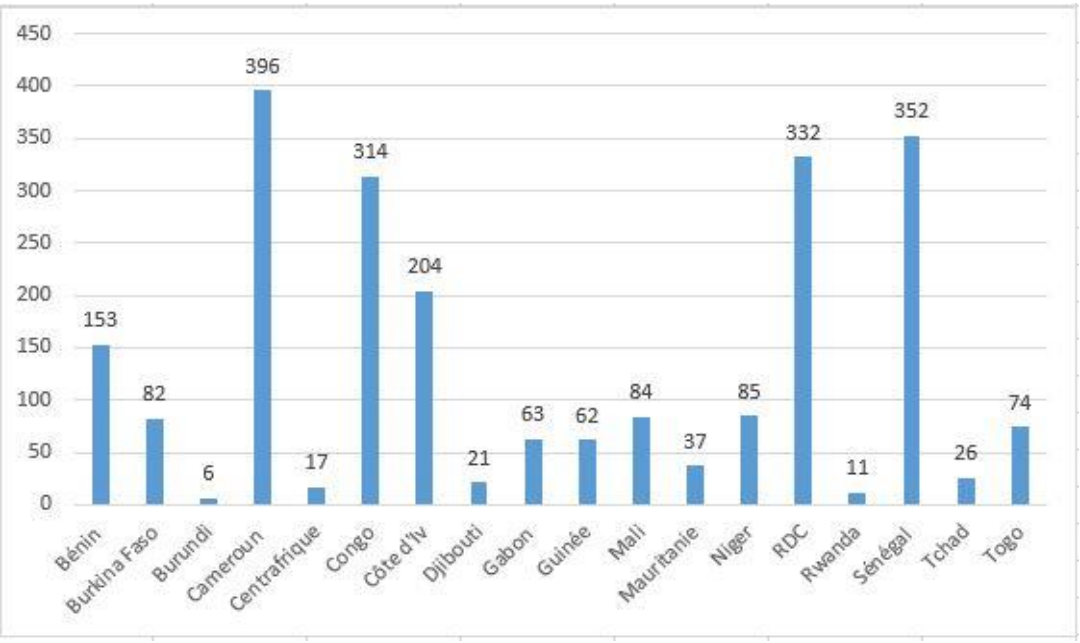

Le Cameroun occupe toujours la première place du classement, il est suivi du Sénégal et ensuite de la RDC. La Côte d'Ivoire vient en cinquième position du classement, il est précédé du Congo. Hormis le Bénin, le reste des pays enregistre une production de moins de cent notices au total. Dans la plupart des cas, la production poétique reste moins importante que celle du roman, sauf à Djibouti.

4° Production de la nouvelle par pays

La production géographique de la nouvelle se distribue ainsi :

Graphique 40 - Répartition géographique de la production de la nouvelle

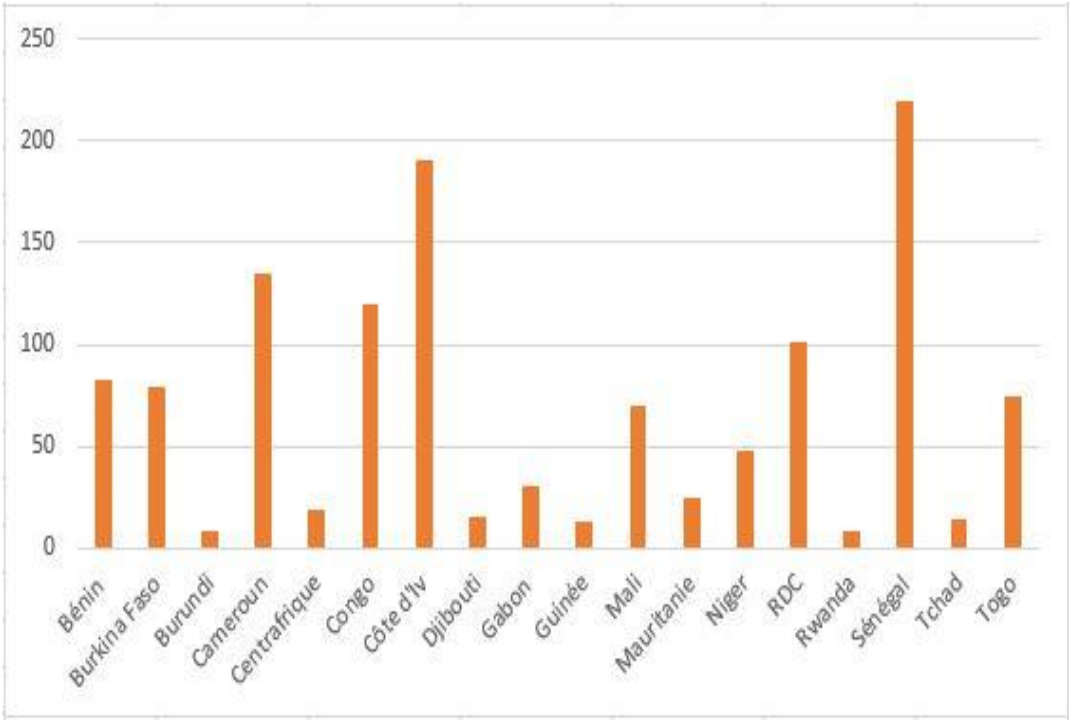

La répartition de production de la nouvelle classe le Sénégal à la première place ; il est suivi de la Côte d'Ivoire. Le Cameroun, souvent à la première place du classement, est relégué cette fois à la troisième place ; sa production de nouvelles est très moyenne par rapport à celle des autres genres.

On constate à partir de ce graphique que la répartition de la production de la nouvelle est plus équilibrée par rapport à celle des autres genres. Les proportions montrent que la plupart des pays enregistrent une production assez marquée et les écarts de production sont beaucoup moins importants. Cela s'explique par le fait que la nouvelle, contrairement aux autres genres littéraires étudiés, n'a pas une diffusion encadrée. Elle se fait à partir d'une multiplicité de supports, qui confèrent au genre une certaine importance. Cette situation a permis au genre d'avoir une production assez élevée dans des pays comme le Mali, le Burkina-Faso, la Centrafrique, qui affichent généralement des taux de production assez faibles.

En conclusion, faire une quantification des productions littéraires nationales en francais a permis de comprendre que le développement de l'activité littéraire dans cette

langue, pour la majorié des États, dépend beaucoup de sa population francophone. Plus elle est élevée, plus le pays concentre une production plus importante. Toutefois, cette réalité n'est pas la même dans tous les cas. Certains pays, ayant une population francophone assez importante, enregistrent des taux de production moyens voire faibles par rapport au poids numérique de leurs populations. Dans ces cas, les causes sont à chercher, selon nous, au niveau de l'importance de l'usage de la langue française dans la communication, des conditions d'édition et de diffusion et enfin des conditions socio-politiques, qui jouent un rôle important dans ce cas. Les pays les plus performants restent le Congo et le Sénégal ; ils affichent un taux plus équilibré entre population et production.

Mais dans la grande majorité des cas, le Cameroun se maintient à la première place des classements, sa production a supplanté celle de la RDC, qui fut, durant la seconde moitié du XXe siècle, le pays le plus prolifique de la sous-région. Le Sénégal, quant à lui, maintient sa place parmi les premiers des classements, de même que la Côte d'Ivoire, qui affiche une production importante, dont les flux se sont maintenus à des niveaux assez élevés. La situation du Congo est assez particulière dans l'ensemble. Malgré une entrée plus tardive (par rapport à d'autres pays) dans la littérature, sa production connait une certaine dynamique et la positionnne comme l'un des pays les plus prolifiques de la sous-région. Cette progression reste assez difficile à expliquer ; nous pensons que la carrière littéraire assez prolifique de ses auteurs peut jouer un rôle important dans ce sens. Le Bénin est aussi un pays dans lequel la production littéraire se maintient à des niveaux assez hauts ; elle connait un essor assez marqué. Il faut dire que ce pays bénéficie d'une grande stabilité politique et d'une population francophone parmi les plus importantes, ce qui, très certainement, favorise sa production littéraire.

CHAPITRE 5 :
MESURES DE L'ÉDITION LITTERAIRE

Plusieurs sources des données éditoriales rassemblées dans cette banque de données sont tirées des catalogues d'éditeurs et de libraires. La banque de données LITAF comporte une indexation « Éditeur », à partir de laquelle nous avons fait toutes nos quantifications. Toutefois, il faut souligner que cette indexation comporte, en tout, 4075 termes, rassemblant des maisons d'édition et plusieurs autres types de diffusion (imprimeries, institutions privées et publiques et même des périodiques…) ; c'est-à-dire tout un ensemble qu'il a fallu réduire, afin de faire une prise de mesure plus précise. De ce fait, nos dénombrements sont essentiellement centrés autour des maisons d'édition, mais il se peut que certaines d'entre elles ne soient pas représentées dans les tableaux qui vont suivre. Cela reste le fait qu'il en existe une multitude, et que nous ne les connaissons pas toutes. Cependant, nous avons tenu à en tirer le maximum d'informations possible.

Au fil des années, le nombre d'éditeurs s'intéressant à la littérature francophone subsaharienne s'est accru et si, aujourd'hui, d'autres canaux de diffusion permettent d'enrichir cette production littéraire, l'édition reste toujours un mode de publication très prisé, malgré les multiples transformations qu'enregistre le secteur éditorial. Ainsi, la part d'édités dans cette production littéraire est très significative et laisse percevoir l'influence de chacun des éditeurs.

Par ailleurs, la répartition et l'analyse de la production des éditeurs permettent de comprendre d'autres enjeux, notamment le poids éditorial de quelques catégories littéraires, et celui de chaque éditeur de cette littérature.

Les quantifications tiennent compte de l'ensemble des données contenues dans LITAF et les noms d'éditeurs y sont inscrits comme dans la banque de données et par ordre alphabétique. Le choix de le faire dans cet ordre est dû au fait que cela permet de faire un classement plus aisé. Cependant, il faut garder à l'esprit le fait que plusieurs éditeurs sont inscrits plusieurs fois dans la banque de données, et cela a rendu difficile le travail de quantification. En plus, un grand nombre de maisons d'édition, surtout, celles situées sur le continent, n'enregistrent qu'une seule production, dans ces cas, nous nous sommes vue obliger d'écarter plusieurs d'entre elles, car la part de production ne permettait pas de faire une quantification intéressante selon nous, même si certaines figurent dans cette liste.

A. Mesure de la part de publications par éditeurs

Tableau 13 - Répartition de la production littéraire par éditeurs

Éditeurs	Lieux	Année de la 1ère édition	Volume de production
ACCT	Plusieurs pays	1973	175
Acoria Éditions	Paris	1997	98
Actes Sud	Paris	1990	133
A.F.R.I.C.A. Éditions du Bénin	Porto-Novo	1995	1
Afrique Nouvelle	Saint-Légier (Suisse)	1990	3
Akohi	Abidjan	1992	6
Akoma Mba	Yaoundé	1995	18 (Jeunesse)
Akpagnon	Lomé	1979	56
AML Éditions	Bruxelles	2012	1
Ana Éditions	Bordeaux	2004	2
Balafons	Abidjan	2011	2
BD Éditions	Dakar	2005	25 (jeunesse)
Belles Lettres	Kinshasa	1964	23
Bordas	Paris	1981	5
Buku Éditions	Kinshasa	2012	1
Carrière, A.	Paris	2006	3
CEDA	Abidjan	1972	224
CEDI	Kinshasa	1972	15
CEFOD-Éditions	N'Djamena	1993	7

CLE	Yaoundé	1964	303
Colin A.	Paris	1971	18
Continents	Lomé	2013	4
Dagan Éditions	Cameroun	2009	8
Dapper	Paris	1998	34
Denoël	Paris	1973	8
Édilivres	Paris	2007	80
Érudition, D.	Paris	1974	23
Fasquelle	Paris	1947	1
Fayard	Paris	1969	18
Flammarion	Paris	1913	1
Gallimard	Paris	1940	194
Grasset	Paris	1972	22
Hachette	Paris	1953	32
Hatier	Paris	1964	164
(L)'Harmattan	Paris	1977	2926
Heinemann	Londres	1969	56
Julliard	Paris	1956	16
Karthala	Paris	1980	297
Klincksieck	Paris	1969	11
La Clairière	Kinshasa	1988	4
La découverte	Paris	1991	4
La Doxa Éditions	Libreville	2013	15

Laffont, R.	Paris	1950	21
La Maison gabonaise du livre	Libreville	2003	1
La pensée universelle	Paris	1971	128
Larose	Paris	1935	4
Larousse	Paris	1915	11
La Sahélienne	Bamako	2005	8
Le Figuier	Bamako	1996	42
Le Flamboyant	Cotonou	2000	4
Le Flambeau	Yaoundé	1978	7
Lekaso	Lubumbashi	1987	3
Le Serpent à plumes	Paris	1990	81
Maspero, F.	Paris	1960	14
Médiaspaul	Kinshasa	1991	35
Michel, A.	Paris	1932	65
Nathan	Paris	1958	58
Nouvelles Éditions Africaines	Abidjan-Dakar-Lomé	1973	674
Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal	Dakar	1983	149
Nouvelles Éditions Africaines du Togo	Lomé	1990	17
Nouvelles Éditions ivoiriennes	Abidjan	1989	253
NEI-CEDA	Abidjan	2010	27
Nouvelles Éditions Latines	Paris	1937	12
Oswald, P.J.	Paris	1960	79

Passerelle Éditions	Abidjan	2014	2
Payot	Paris	1922	20
Plon	Paris	1953	30
Présence Africaine	Paris	1950	528
Presses universitaires du Congo	Kinshasa	2001	1
Presses universitaires de Dakar	Dakar	2009	3
Presses universitaires de Kinshasa	Kinshasa	2001	1
Presses universitaires de Ouagadougou	Ouagadougou	2005	12
Presses universitaires de Yaoundé	Yaoundé	1998	29
Saint-Paul	Kinshasa	0000	4
Semences Africaines	Yaoundé	1970	11
Seghers	Paris	1949	27
Seuil	Paris	1945	168
Silex	Paris	1981	175
Stock	Paris	1930	40
UGE	Plusieurs pays	1971	24
Zinsou, E. O.	Cotonou	1993	1

L'influence de chaque éditeur est plus visible sur ce tableau. On peut y voir que chacun contribue à des niveaux variables à la production littéraire francophone subsaharienne. En particulier, une maison d'édition a entrainé un bouleversement important dans cette production littéraire : il s'agit de L'Harmattan, qui concentre à lui seul une part de 2926 éditions. Il faut souligner que les chiffres fournis par la banque de données

à propos de CLE comportent de nombreux éléments non pertinents. De ce fait, ils ne sont pas exacts comme ceux des autres éditeurs. Toutefois, cet éditeur possède un des catalogues les plus riches (en termes de nombre, soit 303) de cette production littéraire, et son poids numérique traduit aussi le rôle qu'il a joué dans l'édition en Afrique. L'Harmattan concentre la plus grande part de productions dans cette répartition et son rôle dans l'évolution à la hausse de cette production littéraire est sans doute important. Mais cet éditeur est très critiqué, du fait de sa stratégie de publication tous azimuts, sans travail éditorial, avec par conséquent des qualités très inégales ; et du fait qu'il ne rémunèrerait pas ses auteurs [250] ou parce qu'il impose aux auteurs des frais de publication sous la forme soit de subventions à percevoir soit de promesses d'achat d'un certain nombre d'exemplaires. Ces pratiques ne sont sans doute pas idéales, mais elles témoignent à leur manière des difficultés du marché de la librairie et de l'édition du livre africain (continental et diasporique), où l'autoédition et les différentes pratiques du compte d'auteur jouent un rôle important.

Dans l'ensemble, les maisons d'édition parisiennes sont les plus représentées, mais il faut dire aussi que, dans ce contexte, les chiffres de production sont aussi plus accessibles, beaucoup plus que sur le continent, où les données se retrouvent très souvent dispersées et, dans ce cas, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour les réunir ou, parfois, elles n'existent tout simplement pas.

Cette première répartition éditoriale a pris en compte l'ensemble de la production. Il s'agit de voir maintenant comment cela s'effectue à partir des catégories génériques.

---

[250] En réalité, il y a très longtemps que L'Harmattan fait signer des contrats qui prévoient une rémunération de l'auteur au pourcentage à partir, par exemple, du 500e exemplaire imprimé ; or les tirages, dans beaucoup de cas, ne dépassent plus guère les 100 ou 200 exemplaires, les commandes ultérieures éventuelles étant satisfaites par des impressions à la demande. Les conditions sont meilleures pour les livres numériques.

B. Répartition quantitative des publications génériques par éditeurs

Cette répartition générique s'appuie sur cinq catégories littéraires à savoir : le roman, la poésie, le théâtre, l'essai et la critique. Ce sont les catégories les plus éditées dans cette littérature. Nous avons exclu de cette sélection la littérature de jeunesse, compte tenu de l'amalgame que présentent les notices qui la composent. Cependant, ce tableau ne prend en compte que les éditeurs les plus représentatifs en termes de moyenne de production. Nous nous sommes focalisée sur les maisons d'édition qui enregistrent au minimum cinq productions.

Tableau 14 - Répartition éditoriale de quelques catégories littéraires

	Catégories littéraires				
Éditeurs	Roman	Poésie	Théâtre	Essai	Critique
ACCT	11	4	1	4	44
Acoria	15	25	20	2	8
Actes Sud	67	1	13	14	2
Akpagnon	15	12	2	9	4
Belles Lettres	1	16	2	1	0
CEDA	62	18	13	8	20
CLE	70	40	64	25	73
Colin, A.	0	0	0	0	5
Dapper	15	0	0	0	0
Denoël	4	0	0	1	2
Édilivres	40	16	3	2	5
Érudition, D.	0	0	0	0	16

Gallimard	94	2	2	13	29
Grasset	11	1	0	4	0
Hachette	0	0	0	1	19
(L)'Harmattan	785	355	127	137	793
Hatier	33	3	14	0	14
Heinemann	0	0	0	0	43
Julliard	8	0	0	1	0
Karthala	10	3	1	25	158
La Doxa Éditions	5	3	0	0	0
Laffont, R.	12	0	0	1	1
La pensée Universelle	41	47	4	16	2
Larousse	4	0	0	0	7
Le Serpent à plumes	52	0	0	8	0
Maspero, F.	0	0	0	8	2
Médiaspaul	21	0	0	0	0
Michel, A.	47	0	0	1	0
Nathan	4	0	0	1	32
NEA	136	71	41	18	107
NEA Sénégal	40	25	6	2	8
NEA Togo	3	3	4	0	3
NEI	134	7	3	6	1
Nouvelles éditions latines	7	1	0	1	0

Oswald P.J.	2	43	22	6	1
Plon	19	0	0	3	1
Présence Africaine	148	55	24	79	113
Seghers	0	5	0	0	4
Semences Africaines	3	4	2	0	0
Seuil	97	15	0	11	15
Silex	15	47	6	8	83
Stock	30	0	0	3	1
UGE	18	0	0	1	1

Dans ce tableau, notons d'abord que la production critique des éditions comporte aussi des éléments non pertinents qui augmentent faussement la part d'édition liée à cette catégorie littéraire. Cette répartition des productions génériques confirme la place du roman au sein de cette édition littéraire ; il est suivi de la critique et ensuite de la poésie. L'essai et le théâtre affichent les parts d'édition les plus faibles.

En somme, prendre la mesure des proportions éditoriales de quelques éditeurs et catégories littéraires a permis de saisir l'influence de chacune des structures éditoriales concernant la production littéraire francophone subsaharienne. Le roman concentre la part d'édition la plus conséquente ; la plus grande partie des éditeurs, hormis ceux qui sont spécialisés dans l'édition critique, lui consacrent une place de choix dans leurs catalogues. À partir de ces résultats obtenus, on a pu quantifier l'apport des éditions L'Harmattan dans l'essor quantitatif de cette littérature. Cet éditeur a entrainé un bouleversement bibliologique ; à lui seul, il concentre plus du 1/3 de l'ensemble de cette production éditoriale. Les parts éditoriales de la poésie et du théâtre, assez faibles, chez les éditeurs, montrent la place qui leur est accordée dans cette édition littéraire. On peut comprendre alors que la publication de ces genres se fait de plus en plus hors du circuit éditorial classique, débouchant sur une diffusion et une distribution commerciale, mais plutôt via des structures qui ne sont pas forcément payantes mais qui n'assurent en réalité que la vente

en ligne (sur la base de l'impression à la demande), ou, plus directement, *via* l'autoédition (avec mise en ligne sur Amazon, par exemple).

Toutefois, les données fournies par la LITAF ne permettent pas de saisir facilement la réelle part d'édition des structures situées sur le continent.

CONCLUSION

Cette thèse est partie d'une problématique principale qui est celle de démontrer en quoi les méthodes quantitatives pouvaient être utilisées pour réinterpréter l'histoire de la littérature africaine francophone subsaharienne. Pour répondre à cette interrogation, notre analyse a été faite à partir de la banque de données LITAF, qui fournissait un ensemble de données concernant la production littéraire francophone subsaharienne et permettait, grâce à la numérisation des notices, d'obtenir les chiffres de production nécessaires à notre analyse. Le travail a été établi à partir d'une bibliométrie analytique qui s'est déployée autour de nombreuses quantifications et classifications sur lesquelles ont porté toutes nos interprétations. Toutefois, passer à cette phase interprétative nécessitait de s'appuyer sur une démarche pluridisciplinaire qui permettait de mieux saisir et de prendre en compte, à la fois, tous les facteurs exogènes qui ont influencé l'évolution de cette production littéraire à travers le temps.

Cette analyse nous a permis de comprendre la production littéraire francophone subsaharienne à partir de deux postulats : un premier, plus englobant, à partir duquel nous avons pu mettre en lumière la progression séculaire de l'ensemble de cette production littéraire, et un second, qui s'est construit autour même des catégorisations génériques, géographiques ou éditoriales. Ces deux postulats ont permis de suivre le rythme et de tracer les phases de production propre à cette littérature.

Les données contenues dans LITAF s'étendent sur une vaste période, allant du début du XIXe siècle jusqu'en 2017. Nous nous sommes d'abord basées sur une analyse pluriséculaire pour commencer à établir cette histoire littéraire quantitative. En effet, tout au long de cette première phase séculaire (le XIXe s.), la production littéraire francophone subsaharienne n'existait pas encore, si on se base sur des critères quantitatifs. On note tout de même l'existence de quelques monographies, en majorité des récits de témoignage qui sont l'œuvre d'auteurs français et franco-sénégalais. Au début du XXe siècle, cette production littéraire a continué sur sa lancée, mais elle n'a pu se faire à un rythme plus régulier que durant la période de l'entre-deux-guerres qui, reste la première phase de développement dans l'évolution quantitative de cette production littéraire. En interrogeant le contexte de production jusqu'à cette époque, on a pu comprendre que la littérature francophone subsaharienne n'a pu gagner en importance que par l'expansion géographique et humaine de l'école, car c'est à grâce à cette institution que le français s'est installé de

façon durable en Afrique subsaharienne, et c'est la progression de cette langue, dans cette partie du monde, qui a déterminé l'issue de la littérature francophone subsaharienne. Mais la langue n'est sans doute pas déterminante par elle-même ; elle aurait pu, en tant que langue étrangère, constituer un frein. L'alphabétisation est un facteur plus décisif, auquel on peut ajouter différentes formes de motivation liées aux perspectives de mobilité sociale que paraissait ouvrir cette scolarisation. Quoi qu'il en soit, on voit que l'avènement de cette littérature exigeait au préalable une ressource humaine capable de lire, d'écrire et de parler correctement français. Cette condition *sine qua non* est aussi celle qui a déterminé la hausse des productions jusque dans les années 1980. C'est pourquoi, afin d'expliquer les niveaux de production, nos analyses se sont largement appuyées sur les différentes configurations qu'a pu prendre l'école, d'abord dans les anciennes colonies et, à partir de 1960, dans les nouveaux États, avant de s'intéresser à d'autres facteurs.

Dans cette démarche, on a pu constater que la production littéraire a évolué proportionnellement à la démographie scolaire : son augmentation a entrainé une hausse de la production littéraire. C'est la population scolarisée qui a permis d'augmenter, d'une part, le « personnel littéraire », et, d'autre part, de former un lectorat essentiel pour le maintien et l'essor de la diffusion littéraire, puisque le processus de création littéraire s'appuie surtout sur la consommation, et donc, sur le lectorat qui en devient le moteur premier. Toutefois, malgré les nombreuses réformes scolaires qui ont accentué progressivement les taux d'alphabétisation, cette production littéraire a évolué de manière très fluctuante dans l'ensemble, avec un rythme dont le flux a été marqué par trois grandes phases : une première, plus lente, allant du début du XIXe siècle jusque dans les années 1940, une seconde, plus soutenue qui s'est établie à partir de 1946, jusqu'à la fin des années 1980, et une dernière phase de stagnation , qui tend à persister depuis les années 1990.

En effet, durant la première phase, plusieurs facteurs faisaient obstacle à l'évolution à la hausse de cette production littéraire. On enregistre à cette époque une moyenne de parutions de moins de 5/an. Le faible taux d'alphabétisation ne permettait pas d'avoir une production plus importante. Il faut dire que cette période a été marquée par les premières implantations des écoles françaises, hormis quelques-unes, qui existaient déjà, notamment au Sénégal. Dans ce cas, le taux de production littéraire traduit explicitement le niveau d'usage du français dans les populations locales. Hormis cette réalité, on a aussi le petit nombre de possibilités et des conditions d'édition et de diffusion, qui ont maintenu la lenteur du rythme de production. En effet, tout au long de cette phase, l'activité littéraire

était encore très encadrée, et sa diffusion restait limitée à quelques périodiques qui ont été, au cours des premières décennies, les seules voies de publication. De ce fait, elle n'a aussi pu se déployer que par la volonté des institutions qui détenaient et délivraient les privilèges de publication.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le rythme de production a pu s'intensifier ; les indicateurs de la production littéraire francophone subsaharienne ont complètement changé, avec une moyenne annuelle désormais fixée à plus 100 parutions. On note aussi, durant la même phase, une augmentation importante du nombre d'édités dans cette production littéraire. En effet, l'après-guerre a été une époque favorable à l'essor de la littérature francophone subsaharienne. L'accélération du rythme de production à partir de cette époque a été le fait des nombreuses mutations éditoriales, qui ont énormément assoupli les conditions d'accès à l'édition, une situation qui a été très bénéfique aux auteurs subsahariens, car très peu avaient pu, jusque-là, y accéder. À partir de cette période, le rythme de production de la littérature francophone subsaharienne a été énormément influencé par les transformations du secteur éditorial. Il faut souligner que c'est dans les années 1950 que s'est véritablement stabilisée cette production littéraire : la plupart des catégories littéraires enregistrent, pendant cette décennie, une production plus régulière, accompagnée d'une évolution à la hausse des moyennes de production. Si elles sont assez timides durant les premiers temps, c'est dans les années 1970 qu'elles ont pris des hauteurs très importantes qui se sont maintenues jusqu'à la fin des années 1980. Cette accélération a été soutenue par le développement d'une activité éditoriale dans la sous-région, qui s'est accompagné de la mise en place de plusieurs maisons d'édition qui ont entrainé un bouleversement bibliologique dans cette production littéraire.

Par ailleurs, on note aussi un élargissement progressif des acteurs de la production et de la vie littéraires. L'augmentation de la moyenne de la production critique est un indicateur important, elle traduit la tournure qu'a prise la littérature francophone subsaharienne au cours de cette décennie. Sur le plan quantitatif, les années 1980 ont été les plus marquantes à plusieurs niveaux. D'abord, on note une augmentation de la population d'écrivains, suite, notamment, à une entrée plus significative des femmes sur la scène littéraire ; ensuite, on a la multiplication des canaux et supports de diffusion, qui s'est faite grâce à la création d'éditeurs français spécialisés dans les espaces francophones du Sud ; et enfin, on a aussi une extension des collections en lien avec cette production

littéraire. Une fusion de facteurs, qui a fait de cette décennie, la décennie la plus prolifique, selon les données fournies par LITAF.

Toutefois, après une longue phase de croissance constante, les années 1990 ont mis fin à l'accroissement qu'enregistrait la littérature francophone subsaharienne depuis la fin des années 1940. Le rythme de production, durant cette décennie, a stagné dans un premier temps, puis a régressé légèrement jusque dans les années 2000. En effet, si la détérioration du climat politique et social ainsi que la crise économique qui a commencé durant les années 1980 ont fortement dégradé le contexte de production en Afrique francophone subsaharienne, et réduit le niveau de production durant cette décennie, c'est surtout la globalisation de l'activité éditoriale qui a entrainé une standardisation de la production littéraire et un durcissement des conditions d'édition qui tendent à reconsidérer d'une autre manière la production littéraire francophone subsaharienne.

En effet, le *marketing* éditorial instauré depuis la fin des années 1980 a entrainé un bouleversement dans la classification des catégories littéraires et un resserrement de la production francophone subsaharienne, qui tend à graviter autour du roman et de la littérature de jeunesse qui régulent désormais l'essentiel de l'édition littéraire en lien avec cette littérature, même si l'essai et la littérature qualifiée de traditionnelle, d'autres genres présents dans cette banque de données, arrivent à se maintenir encore dans le circuit éditorial traditionnel. Mais la plus grande part de cette production littéraire se diffuse au moyen d'autres canaux et supports de diffusion dont l'apport mériterait une étude plus approfondie. Par ailleurs, il ne faut pas mettre de côté l'apport des petits éditeurs situés sur le continent, qui enrichissent énormément la part de production éditoriale, mais dont la contribution n'est pas très souvent soulignée.

Il faut dire que les transformations qui ont eu lieu dans le secteur de l'édition ont conduit à redéfinir les carrières d'écrivains. Gisèle Sapiro parle à cet égard d'une « internationalisation des carrières d'écrivains »[251], qui tend à rediriger les choix d'écrivains, surtout ceux qui souhaitent atteindre une notoriété, vers des catégories littéraires et des lieux d'édition spécifiques. Ainsi, malgré l'accroissement tendanciel d'autres catégories littéraires, c'est le roman qui occupe le statut de genre le plus

[251] Sapiro (G.), dir., *Les contradictions de la globalisation de l'édition*, « Introduction », Paris : Nouveau monde éditions, 2009, p. 8.

représentatif, car c'est par lui qu'un écrivain est le plus susceptible d'obtenir une importante réception critique, et c'est aussi grâce à lui que les auteurs acquièrent une certaine notoriété littéraire ; les quantifications ont ainsi pu mettre en évidence la part d'études critiques qui lui sont consacrées. Comme l'affirme Claire Ducournau, « le roman constitue désormais une sorte de passage obligé pour accéder à la visibilité »[252]. Par contre, la vitalité de la littérature de jeunesse ne lui a pas encore permis de susciter un aussi grand intérêt critique ; jusqu'alors, très peu d'études critiques lui sont consacrées dans le cadre de cette littérature. Concernant la poésie, la nouvelle et le théâtre, ces trois genres littéraires arrivent à maintenir leur production grâce à d'autres modes de diffusion, ou à la publication à compte d'auteur dans le cas de l'édition, même si ces modes touchent aussi le roman ainsi que le reste de la production littéraire.

Par ailleurs, depuis les années 1980, l'édition de la littérature francophone subsaharienne se fait dans un rapport déséquilibré, avec une valorisation de la production éditée hors du continent aux dépens de celle qui est éditée sur le continent. Lorsqu'on s'intéresse aux parts de productions éditoriales, on constate par exemple que les éditeurs situés hors du continent concentrent les parts les plus importantes. Un éditeur comme L'Harmattan affiche une production de plus de 2000 ouvrages. À lui seul, il détient environ près du 1/3 de la production éditoriale. Ce déséquilibre ne se limite pas aux chiffres de production, mais aussi sur les critères de visibilité et sur la valorisation de la production littéraire. Lorsqu'on s'intéresse à la production critique concernant l'œuvre de certains auteurs, on constate par exemple que la grande majorité mène leurs carrières d'écrivains en dehors du continent. Ceux qui concentrent la plus grande part des études critiques ont au moins une parution au Seuil, bien que d'autres éditeurs tel que Présence Africaine soit aussi bien représentée dans ce cas. Cette réalité tend à s'imposer comme une condition pour les auteurs subsahariens voulant mener une véritable carrière d'écrivain. On a désormais une production littéraire dont l'avenir se joue en dehors du continent, bien que tout l'apport éditorial fourni par les éditeurs situés sur le continent est très difficile à mesurer. Dans ce cas, l'accès aux chiffres est très difficile contrairement aux éditeurs de l'Hexagone.

En outre, étudier la production littéraire de façon quantitative nous a aussi permis de nous intéresser aux productions littéraires nationales. Celles-ci diffèrent en fonction des dix-huit pays qui constituent l'Afrique francophone subsaharienne. Une étude comparative

---

252 Ducournau (C.), *La fabrique des classiques africains*, Paris : Éditions du CNRS, p. 392.

entre le niveau de production de chaque pays et les chiffres de la population francophone propre à chaque pays a montré que, dans l'ensemble, la production nationale de la littérature écrite en français est déterminée par l'importance de sa population francophone. Ainsi, les pays les plus productifs, dans ce cas, sont aussi ceux qui concentrent la plus grande part de populations francophones. Cependant, le contexte de production propre à chacun de ces pays joue aussi un rôle important dans l'évolution de la production littéraire en français. La République Démocratique du Congo, qui concentre la plus grande part des francophones en Afrique subsaharienne, a vu sa production littéraire en langue française régresser. Cela est surement le fait des nombreuses déstabilisations politiques qui détériorent fortement le contexte de production nécessaire à la vitalité d'une production littéraire. Dans ce cadre, les grands foyers de production restent le Cameroun dont les chiffres de production traduisent une activité littéraire en plein essor, la Côte d'Ivoire et le Sénégal qui ont maintenu leurs niveaux de production depuis le début du siècle dernier. Le Congo-Brazzaville reste une particularité dans cette étude. Ce pays affiche une performance remarquable dans sa production littéraire, mais lors de nos recherches, nous n'avons pas pu trouver le facteur essentiel qui pourrait justifier cette importante progression. On pense que la carrière très prolifique des écrivains originaires de ce pays peut y être pour quelque chose ; leur sens de ce qu'ils ont eux-mêmes appelé la « phratrie » (les liens à la fois étroits et complexes qui existent entre eux, et notamment d'une génération à l'autre[253]) indique une forme particulière d'autonomie qui a pu, à la fois, faire jouer l'émulation et la concurrence, mais qui a pu aussi les préserver, dans une certaine mesure, de l'impact négatif des événements qui avaient lieu dans le champ social. Ce cas spécifique mériterait une autre étude qui tiendrait compte d'autres détails que nous n'avons pu saisir. Hormis le Congo, le Bénin affiche une très grande dynamique dans sa production le cas de ce pays mérite aussi d'être analysé plus amplement.

En définitive, notre étude a permis de tracer les phases d'évolution de la littérature francophone subsaharienne. Dans cette démarche, nous avons pu mettre des chiffres sur des réalités qui avaient déjà sans doute été soulignées, mais dont les chiffres sont venus soutenir la probabilité des faits. Les quantifications ont permis de rendre plus visible le rythme de production, et, grâce à lui, de rendre visibles, à partir des phases périodiques

[253] Voir par exemple : http://www.adiac-congo.com/content/le-congo-des-ecrivains - consulté le 10.09.2018.

successives, tous les facteurs exogènes qui ont pesé sur le développement de cette activité littéraire. Si l'alphabétisation reste comme partout le facteur principal dans cette liste, on peut dire que cette littérature a évolué selon les spécificités historiques propres à cette partie du monde.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages et travaux sur la bibliométrie, la bibliologie et les banques de données

Archambault (Éric) et Vignola Gagné (Etienne), *L'utilisation de la bibliométrie dans les sciences sociales et les humanités*, [Rapport préparé pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)], [en ligne] http://www.science-metrix.com/pdf/SM_2004_008_CRSH_Bibliometrie_Sciences_Sociales.pdf .

Alas (Sanna), « Quantifier la littérature, qualifier la qualification : la culturomique et le N gramme de Google », *in* : *Statistique et société*, Vol° 3, n°3, 2015, p., 15-24. [En ligne] http://revues-sfds.math.cnrs.fr/index.php/stat_soc/article/view/501 .

Bernard (Michel), *Introduction aux études littéraires assistées par ordinateur*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, 225 p., 22 cm.

Bernard (Michel), « La banque de Données d'Histoire Littéraire », *in : Le Bulletin de l'EPI*, n°51, Paris, 1988, p., 172-177. [En ligne] https://www.epi.asso.fr/fic_pdf/b51p172.pdf .

Coulon (Virginia), « LITAF à l'heure des bilans », *in* : Cheymol (Marc), dir., *Littératures au Sud*, Paris : Agence universitaire de la Francophonie / Éditions des Archives contemporains, 2009, p. 147-155.

Coulon (Virginia), « LITAF : une base de données au carrefour de tous les questionnements », *in :* Coulon (Virginia) et Garnier (Xavier), dir., *Les Littératures africaines : textes et terrains,* Paris : Karthala, 2011, p. 457-467.

Dozo (Björn-Olav), *La vie littéraire à la toise : études quantitatives des professions et des sociabilités des écrivains belges francophones (1918-1940)*, Bruxelles : Le cri édition /CIEL-ULB-ULg, 2009, 187, p., 21cm.

Dozo (Björn-Olav), *Mesures de l'écrivain : profil socio-littéraire et capital relationnel dans l'entre-deux guerres en Belgique francophone*, Liège : Presses universitaires de Liège, 2011, 303 p., 24cm.

Estivals (Robert), *La Bibliométrie bibliographique,* 2 vol. Thèse de Doctorat, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Pierre Vilar, Service de reproduction de l'Université de Lille 3. 1971, 1184 p., 30cm.

Estivals, (Robert), *La Bibliologie*, Paris : Société de bibliologie et de schématisation, 1978, 169 p., 27 cm.

Estivals (Robert), *Le livre dans le monde. Introduction à la bibliologie internationale*, Paris : Éditions Retz, 1983, 381 p. ; 22 cm.

Estivals (Robert), (dir.), *La bibliologie scientifique*. Tome 1, Paris : L'Harmattan, 2009, 235 p., : ill., 24 cm. [Le bilan de l'Association internationale de bibliologie, Kinshasa].

Estivals (Robert) avec la collaboration de Meyriat (Jean) et Richaudeau (François), *Les sciences de l'écrit ; encyclopédie internationale de bibliologie*, Paris : Retz, 1993, p. 576., : ill., 23 cm + errata.

Gingras (Yves), *Les dérives de l'évaluation de la recherche : du bon usage de la bibliométrie*, Paris : éditions Raisons d'agir, 2013, 122 p., 18 cm.

Guy (Rosa), « Le peuple des poètes : études bibliométrique de la poésie populaire de 1870 à 1880 », *in* Guy (Rosa) ; Trzepizur (Sophie) ; Vaillant (Alain), dir., *Romantisme*, n°80, 1993, p. 21-55 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1993_num_23_80_6208

Kecskeméti (Charles) ; Körmendy (Lajos), *Les écrits s'envolent. La problématique de la conservation des archives papier et numériques*, Lausanne : les éditions Favre, 217 p., 24cm.

Michon (Jacques), *Banques de données électroniques et histoire du livre : le cas de l'histoire de l'édition au Québec*, *in : Actes de colloque* , « Vers une nouvelle érudition : numérisation et histoire du livre », Lyon, décembre, 1999, [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1508-banques-de-donnees-electroniques-et-histoire-du-livre-le-cas-de-l-histoire-de-l-edition-litteraire-au-quebec.pdf

Noyer (Jean Max), *Les sciences de l'information : Bibliométrie, scientométrie, infométrie*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1995, 260 p., ill., 24cm.

Osséte (Jacques), *Le livre scolaire au Congo des origines à 1985 : étude bibliométrique des livres destinés à l'enseignement primaire*, Paris : L'Harmattan, 1996, 268 p., 22 cm.

Otlet (Paul), *Le livre sur le livre : traité de la documentation*, Bruxelles : Mundaneum Palais-Mondial, 1934, p. : ill., 27cm.

Quedama (Bernard), dir., *Frantext autour d'une base de données textuelles : témoignages d'utilisateurs et voies nouvelles*, Paris : Didier Érudition, coll. Dictionnaire et lexicographie, vol 2, 1992. 357 p., 24 cm [publication de l'Institut national de la langue française].

Rostaing (Hervé), *La bibliométrie et ses techniques*, Toulouse/Marseille : Éditions Sciences de la société ; Centre de recherche rétrospective de Marseille, 1996. [En ligne] https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01579948/document .

Saint-Jacques (Denis), « La bibliométrie : le cas du best-seller au Québec », *in* : Jaap (Linvelt) ; Milot (Louise), *Le roman québécois depuis 1960 : méthodes et analyses*, Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval, 1992, p., 285-295.

Syndicat de la Librairie Française, *1982-2008 : 27 ans d'évolution du marché du livre en France*, [En ligne] http://www.syndicatlibrairie.fr/1982_2008_27_ans_d_evolution_du_marche_du_livre .

Treffel (Jacques) ; Pelou (Pierre) ; Vuillemin (Alain), *Innovation et nouvelles technologies de l'information*, Paris : la Documentation française, 1987, 543 p. ; 24 cm.

Vaillant, (Alain), « L'écrivain, le critique et le pédagogue (1840 -1909). Éléments de bibliométrie littéraire » *in* : Espagne (Michel) ; Wemer (Mickael), dir., *Philologiques I* ; *Contribution à l'histoire des disciplines littéraires en France et en Allemagne au XIXe siècle*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1990, p. 311-332.

Vaillant (Alain), dir., *Mesure(s) du livre*, Paris : Bibliothèque nationale, 1992, 301 p. ; 24 cm [Colloque / organisé par la Bibliothèque nationale et la Société des études romantiques, 25-26 mai 1989 ; textes réunis et présentés par Alain Vaillant].

Vuillemin (Alain*), Informatique et littérature (1950-1990*), Genève : Slatkine ; Paris : Champion, 1990, 308 p., 22 cm.

Vuillemin (Alain), dir., *Les Banques de données littéraires comparatistes et francophones*, Limoges : Presses de l'Université de Limoges, 1993, 276 p., 24 cm [publ. par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française et par l'Université des réseaux d'expression française].

B. Ouvrages et travaux sur les littératures francophones subsahariennes

Amon (D'Aby) ; Dadié (Bernard) ; Gadeau (Coffi), *Le théâtre populaire en République de Côte d'Ivoire,* Abidjan : Cercle culturel et folklorique de Côte d'Ivoire, 1966, 230 p., 27 cm.

Bauer (Martine) ; Dakeyo (Paul), *Poésie d'un continent,* Paris : Silex, 1983, 534 p. : ill., 22 cm

Blachère (Jean-Claude), *Négritures : les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris : L'Harmattan, 1993, 254 p., 22 cm.

Brezault (Eloïse), *Afrique : paroles d'écrivains*, Montréal : Mémoire d'encrier, 2010, 409 p., 23 cm

Beniamino (Michel), *La Francophonie littéraire : essai pour une théorie*, Paris : L'Harmattan, 1999, 462 p., 22 cm.

Combe (Dominique), *Les littératures francophones*, *Questions, débats, polémiques*, Paris : Presses universitaires de France, 2010. 242 p., 22 cm.

Chalaye (Sylvie), *L'Afrique noire et son théâtre au tournant du XXème siècle,* Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2001, 230 p., 21 cm.

Chaulet Achour (Christiane), *Les francophonies littéraires*, Paris : Presses Universitaires de Vincennes, 2016, 183 p., 18 cm.

Chevrier (Jacques)*, Littérature nègre*, 2éd, Paris : Armand Colin 1999, 300 p., 24 cm.

Chevrier (Jacques), *Littérature africaine : histoire et grands thèmes*, Paris : Hatier, 1990, 447 p., 25 cm

Chevrier (Jacques), *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Paris : Nathan, 1998, 128 p.,18 cm

Chevrier (Jacques), *Anthologie africaine d'expression française 1 : Le Roman et la Nouvelle*, 1981, Paris : Hatier. 267 p., 18 cm

Chevrier (Jacques), *Anthologie africaine d'expression française 2 : La poésie*, 1988, Paris : Hatier, 223 p.,19 cm

Cornevin (Robert), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Paris : Presses Universitaires de France, 1976, 273 p., 21 cm

Cornevin, (Robert), *Le Théâtre en Afrique noire et à Madagascar,* Paris : Le livre africain, 1970, 336 p., 21 cm + errata.

Coulon (Virginie), *Bibliographie francophone de littérature africaine*, Vanves : EDICEF/AUPELF, 1994. 143 p., 22 cm.

Coulon (Virginia), Garnier (Xavier), dir., *Les Littératures africaines : textes et terrains,* Paris : Karthala, 2011, 496 p., 24 cm [Études rassemblées par Virginia Coulon et Xavier Garnier ; introduction de János Riesz].

Coussy (Denise), *La littérature africaine moderne au sud du Sahara*, Paris : Karthala, 2000, 208 p., 22 cm.

Dabla Sewanou (Jean-Jacques) *Nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération*, Paris : L'Harmattan, 1986, 255 p., 22 cm

Ducournau (Claire), *La fabrique des classiques africains : écrivains d'Afrique subsaharienne francophone, 1960-2012*, Paris : CNRS Éditions, 2017, 442 p., 23 cm.

Gérard (Albert), *Afrique plurielle : études de littérature comparée*, Amsterdam/ Atlanta : Rodopi, 1996, 199 p., 22cm.

Gnaoulé-Oupoh (Bruno) *La littérature ivoirienne*, Paris : Karthala- Abidjan : CEDA, 2000, 444 p., 22 cm

Hausser (Michel) ; Mathieu (Martine), *Littératures francophones III. Afrique noire, Océan Indien*, Paris : Belin, coll. Belin sup : lettres, 1998 p., carte., 24cm.

Joubert (Jean-Louis) ; Lecarme (Jacques) ; Tabone (Eliane) ; Vercier (Bruno), *Les littératures francophones depuis 1945,* Paris : Bordas, 1986, 382 p., ill., 21 cm.

Joubert (Jean-Louis), dir., *Littératures francophones de l'Afrique centrale : anthologie*. Paris : Nathan/Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), 1995, 255 p., ill., 26 cm.

Imorou (Abdoulaye), dir., *La littérature africaine francophone*, *Mesure d'une présence au monde,* Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2014, 277 p., 23 cm.

Kesteloot (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine,* 2001, Paris, Éditions : Karthala/AUF, 2001, 386 p., ill., portr., 26 cm.

Koné (Amadou) ; Lezou (Gérard) ; Mlanhoro (Joseph), *Anthologie de la littérature ivoirienne*, Abidjan : CEDA, 1981. 307 p., 24 cm.

Lüsebrink (Hans-Jürgen) ; Städtler (Katharina), *Les littératures africaines de la langue française à l'époque de la postmodernité : état des lieux et perspectives de la recherche*, Oberhausen : Athena, 2004, 248 p., 21cm.

Magnier (Bernard), *Littératures africaines d'expression française : bibliographie sélective, cent titres, 1921-1981*, Paris : Bibliothèque, 2001. 15 p., 27 cm.

Makouta M'Boukou (Jean-Pierre), *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française* : *problèmes culturels et littéraires*, 2 éd. Dakar : Nouvelles éditions africaines, 1983, 349 p., 24 cm.

Mateso (Locha), *La littérature africaine et sa critique*, Paris : ACCT/Karthala, 1986, 399 p., 22 cm.

Moudileno (Lydie), *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990*, Dakar : CORESRIA, 2004, 94 p., 22 cm.

Moura (Jean-Marc), *Littérature francophone et théorie postcoloniale*, Paris : Presses universitaires de France, 1999, 185 p., 20 cm.

Mouralis (Bernard), *Littérature et développement : essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française,* Paris : Silex éditions, 1984, 572 p., 24 cm.

Nantet (Jaques), *Panorama de la littérature noir d'expression française*, Paris : Fayard, 1972, 283 p., ill., carte., 22 cm.

Ngal (Georges), *Littératures congolaises de la RDC : 1482-2007 : histoire et anthologie*, 3éd. revue, Paris : L'Harmattan, 2007, 402 p., 24 cm.

Ngal (Georges), *Œuvres critiques,* Paris : L'Harmattan, 2011, vol. 2, 246-272 p., 24 cm [articles, communications, interviews, préfaces et études sur commandes des organismes internationaux, 1970-2009].

Ngalasso-Mwatha (Musanji), dir., *Littératures, savoirs et enseignement*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2007, 393 p., 24cm [*Actes* du Colloque international organisé par le CELFA et l'APELA, textes réunis et présentés avec la collaboration de Virginia Coulon et Alain Ricard].

Ngandu Nkashama (Pius), *La littérature africaine écrite en langue française : la poésie, le roman, le théâtre*, Issy-les-Moulineaux : Les Classiques africains, 1979, 125 p., 21 cm.

Ngandu Nkashama (Pius), *Littératures africaines : de 1930 à nos jours*, Paris : ACCT/Silex, 1987, 672 p., 22 cm.

Ngandu Nkashama (Pius), *Théâtre et scènes de spectacles* : *études sur les dramaturgies et les arts gestuels*, Paris : L'Harmattan, 1993, 383 p., 22 cm.

Ngandu Nkashama (Pius), *Dictionnaire critique des œuvres africaines de langue française*, Paris : Éditions Nouvelles du Sud, 1994, 754 p., 24cm.

Pinhas (Luc), *Éditer dans l'espace francophone* : *législation, diffusion, distribution et commercialisation du livre*, Paris : Alliance Internationale des Éditeurs Indépendants, 2005, 284 p., 21 cm.

Pinhas (Luc), dir., *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*, Paris : L'Harmattan, 2008, 343 p., 22 cm.

Riesz (Jànos), *De la littérature coloniale à la littérature africaine*, Paris : Karthala, 2007 p., 424., 22cm.

Salaka (Sanou), *La littérature burkinabè : l'histoire, les hommes, les œuvres*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, coll. Francophonies, 2000, 220 p., 24 cm.

Semujanga (Josias), Le rôle des revues littéraire et des maisons d'édition dans la spécification de la (des) littérature(s) de l'Afrique subsaharienne francophone, *in* : *Études littéraires*, vol. 24, n°2, « *L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone* », 199, [En ligne] https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/1991-v24-n2-etudlitt2245/500970ar.pdf .

Scherer (Jacques), *Le théâtre en Afrique noire francophone*, Paris : Presses universitaires de France, 1992, 127 p., 22 cm.

Schuerkens (Ulrike), *La colonisation dans la littérature africaine* : *essai de reconstruction d'une réalité sociale*, Paris : Éditions L'Harmattan, 1994, 271 p., 22 cm.

Tonnet-Lacroix (Éliane), *La littérature française et francophone de 1945 à l'an 2000*, Paris : L'Harmattan, Budapest : Torino, 2003, 415 p., 22cm.

Traoré (Bakary), *Le théâtre négro-africain et ses fonctions sociales*, Paris : Présence africaine, 1958, 159 p., 23 cm.

Weber (Jacques), dir., *Littérature et histoire coloniale*, Paris : Éditions Les Indes savantes 2005, 374 p., 22 cm [Actes du colloque de Nantes du 6 décembre 2003, organisé par le Centre de recherches en histoire internationale et atlantique, CRHIA, et l'UFR histoire, histoire de l'art et archéologie de l'Université de Nantes.].

C. Ouvrages et travaux portant sur l'édition et sur le livre

Assié (Benjamin), *L'édition universitaire*, mémoire d'étude présentée à l'École Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2007. [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1731-l-edition-universitaire.pdf

Barbier (Frédéric), *Histoire du livre en Occident*, 3éd. revue, corrigée et augmentée Paris : Armand Colin, 2012, 351 p., 24 cm.

Barluet (Sophie), *Éditions de sciences humaines et sociales : le cœur en danger*, Paris : Presses universitaires de France, 2004, 170 p.,19 cm [Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France, mars 2004.].

Bessard-Banquy (Olivier), *L'édition littéraire aujourd'hui*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2006, 235 p., 21 cm.

Bourgueil (Isabelle) ; De Souza (Oscar) ; Diallo (Yaya) et *alii*, *L'accès au livre, édition solidaire et bibliodiversité*, Liège : Éditions Colophon, 2004, 111 p., 21 cm.

Cévaër (Françoise), *Littérature d'Afrique noire : les conditions de production et de circulation du livre*, Thèse de doctorat en culture et communication, sous la direction de Claude Filtreau Université de Paris 13, Lille : A.n.r.t., p., 644. [2 microfiches].

Dacos (Marin) ; Mounier (Pierre), *L'édition électronique*, Paris : La Découverte, 2010, 126 p., 18 cm.

Eyrolles (Serge), *Les 100 mots de l'édition*, Paris : Presses universitaires de France, coll. Que-sais-je ? 2009, 127 p.,18 cm.

Fofana (Ramatolaye), *L'édition au Sénégal : bilan et perspectives de développement*, Mémoire d'étude en Science de l'information, École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de Bernadette Seibel, 2003. [En ligne] http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/727-l-edition-au-senegal.pdf .

Hage (Julien), « Les littératures francophones noire à la conquête de l'édition française (1914-1974), *in* : *Gradhiva* n°10, p.80-105 [En ligne] https://journals.openedition.org/gradhiva/1523 .

Mollier (Jean-Yves), *Une autre histoire de l'édition française*, Paris : La Fabrique Éditions, 2015, 429 p., 20 cm.

Olivero (Isabelle), *L'invention de la collection : de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIXe siècle*, Paris : Éditions de l'IMEC/ éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1999, 334 p., 24cm.

Parinet (Elisabeth), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIXe-XXe siècle*, Paris : Seuil, 2004, 489 p., 18cm.

Polizzi (Gilles) ; Réach-Ngô (Anne), dir., *Le livre, produit culturel ? : politiques éditoriales, stratégies de librairie et mutations de l'objet de l'invention de l'imprimé à la révolution numérique*, Nancy : Orizons, 2012, 363 p., 24 cm.

Sapiro (Gisèle), dir., *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, Paris : Éditions Nouveau Monde, 2009, 412 p., 23 cm.

Robin (Christian), *Le livre et l'édition*, Paris : Nathan, 2004, 159 p., 21 cm.

Schifano (Elsa), *L'édition africaine en France : portraits,* Paris : L'Harmattan, 2003, 233 p., 22 cm.

Schiffrin (André), *L'édition sans ses éditeurs*, Paris : La fabrique éditions, 1999, 94 p., 21 cm.

Schuwer (Philippe), *Traité pratique d'édition*, 3éd. revue, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1997, 655 p., 24 cm.

Thierry (Raphaël), *Le Marché du livre africain et ses dynamiques littéraires : le cas du Cameroun*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, coll. Littératures des Afriques, n°1, 2015, 368 p., 24cm. [Préface de Pierre Fandio ; postface de Joseph Fumtim].

Wachter (Laura), *Éditer la poésie contemporaine*, Mémoire de Master, en ingénierie de l'édition et de la communication, Université de Cergy-Pontoise, 2013, sous la direction de Olivier Belin et Jérôme Carassou, [En ligne] http://www.masteriec.fr/wp-

content/uploads/2014/04/M%C3%A9moire_%C3%89diter-la-po%C3%A9sie-contemporaine_Laure-Wachter.pdf .

D. Ouvrages et travaux sur les questions générales de littérature

Aron (Paul) ; Soucy (Pierre-Yves), *Les revues littéraires belge de langue française de 1830 à nos jours*, Bruxelles : Edition Labor ; Archives, Musée de la littérature, 1993, 193 p., 22cm.

Balazard (Simone), *L'auteur (e) dramatique au XXème siècle : formation et transformation*, Paris : Le jardin d'essai, 2011, 310 p., 22cm.

Blanckeman (Bruno), *Le roman depuis la révolution française*, Paris : Presses universitaires de France, 2011, 260 p., 22cm.

Cabanes (Jean-Louis), *Critique littéraire et sciences humaines,* Toulouse : Éditions Édouard Privat, 1974, 165 p. 21cm.

Claudon (Francis) et Chiron (Pierre), dir., *Constitution du champ littéraire* : *limites, intersections, déplacements*, Paris : L'Harmattan, coll. Cahiers de philosophie de l'Université de Paris 12, Val de Marne N°5, 2008. 456 p., 24cm.

Clerc (Thomas), *Les écrits personnels*, Paris : Hachette Livre, 2001,127 p.,19cm.

Compagnon (Antoine), *La notion de genre*, cours UFR de Littérature française et comparée, Université de Paris IV-Sorbonne [En ligne] https://www.fabula.org/compagnon/genre.php .

Couprie (Alain), *Le théâtre* : *texte, dramaturgie, histoire*, Paris : Armand Colin, 2009, 127 p., 18 cm.

Dufief, (Pierre-Jean), *Les écritures de l'intime de 1800 à 1914 : autobiographie, mémoires, journaux intimes et correspondances*, Paris : Bréal, coll. Amphi Lettres, 2001, 208 p., 21 cm.

Engel (Vincent), *Histoire de la critique littéraire des XIXe et XXe siècles*, Louvain-la-Neuve : Bruyant-Academia, 1998, 134 p., 24 cm.

Fraisse (Emmanuel) ; Mouralis (Bernard), *Questions générales de littérature*, Paris : Seuil, 2001, 298 p., 18 cm.

Glaudes (Pierre) ; Louette (Jean-François), *L'essai*, Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris : Hachette livre, 1999, 318 p., 22 cm.

Mireaux (Jean-Philippe), *L'autobiographie : écriture de soi et sincérité*, 3 éd, Paris : Armand Colin, 2009, 124 p.,18 cm.

Raimond (Michel), *Le roman*, 3éd. Paris: Armand Colin/HER, 2002, 411 p., 24 cm.

Schaeffer, Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris : Seuil, 1989, 184 p., 21 cm.

Stalloni (Yves), *Les genres littéraires*, Paris : Armand Colin, 2005, 127 p., 18 cm.

Thumerel (Fabrice), *Le champ littéraire français au XXème siècle.* Éléments *pour une sociologie de la littérature*, Paris : Armand Colin/ VUEF, 2002. 235 p., 24 cm.

Touret (Michèle), *Histoire de la littérature française du XXème siècle. Tome I. 1898-1940*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000, p., 347 p., 22 cm.

Viala (Alain), *Histoire du théâtre,* Paris : Presses universitaires de France, 2005, p.,127.,18 cm.

Viala (Alain), *Le théâtre en France*, Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris : Presses universitaires de France, 2009, 494 p., 20 cm.

Ozwald (Thierry), *La nouvelle*, Paris : Hachette livre, 1996, 191 p., 19 cm.

Wild (Francine), *Genre et société II*, Sarreguemines : Les presses de l'Imprimerie Pierron, 2001, 256 p., 21 cm.

E. Ouvrages et travaux portant sur les questions d'histoire littéraire

Béhar (Henri) ; Fayolle (Roger), *L'histoire littéraire aujourd'hui*, Paris : Armand Colin, 1990, 187 p., 23 cm.

Béhar (Henri), *La littérature et son golem*, Paris : Honoré-Champion, 1996, 254 p., 23 cm.

Dubois (Sophie), Théorie et pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système et comme acte de communication, *in* : *Acta Fabula*, vol. 13, n°1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », 2012. [En ligne] http://www.fabula.org/acta/document6742.php .

Escapit (Robert), dir., *Le littéraire et le social,* Paris : Flammarion, 1970, 319 p.,18 cm.

Gnaoulé Oupoh (Bruno), « Histoire littéraire et littératures africaines », in : *Syllabus Review*, vol. 6, n°2, 2015, p. 149-179. [En ligne] https://www.ens.cm/files/syllabus_lettres/SyllabusVol_62149_179.pdf .

Kane (Mahamadou), « Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone », *in Études littéraires*, vol. 24, n°2, 2011, p. 9-28, [en ligne] https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/1991-v24-n2-etudlitt2245/500964ar/ .

Lanson (Gustave), *Méthodes de l'histoire littéraire*, Paris : Slaktine, 1979, 57 p., 21cm.

Lanson (Gustave), *Essais de méthode de critique et d'histoire littéraire*, Paris : Hachette, 1965, 480 p., 23 cm.

Sapiro (Gisèle), *La sociologie de la littérature*, Paris : Éditions La découverte, 2014, 125 p., 19 cm.

Vaillant (Alain), *L'histoire littéraire,* Paris : Armand Colin, 2010, 408 p, 24 cm.

F. Ouvrages et travaux sur l'histoire de l'Afrique et sur la francophonie

Albert (Christiane), dir., *Francophonie et identités culturelles,* Paris : Éditions Karthala, 1999, 338 p., 22 cm.

Bouche (Denise), « Les Écoles françaises au Soudan à l'époque de la conquête. 1884-1900 », *in Cahiers d'études africaines*, vol. 6, n°22 6, 1966, p. 228-267. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1966_num_6_22_3066 .

Bouche (Denise), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Tome1 et 2, Thèse de doctorat en histoire de l'éducation, Université Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Henri Brunschwig, Paris : Service de reproduction de l'Université de Lille, 1974, 947 p.

Boyer (Gilles) ; Clerc (Pascal) ; Zancarini-Fournel (Michelle), dir., *L'école aux colonies, les colonies à l'école*, Lyon : ENS Éditions, 2013, 194 p., 24 cm [Contributions issues du colloque "Enseignement et colonisation dans l'Empire français, une histoire connectée ?" organisé par l'Université de Lyon, l'IUFM de Lyon, l'INRP, le CERLIS/Université Paris Descartes à Lyon, le 30 septembre et le 1er et 2 octobre 2009].

Cooper (Frédérick), *L'Afrique depuis 1940*, Paris : Petite Bibliothèque Payot, 2000, p. 319. ; ill. ; 23 cm.

Dulucq (Sophie), *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale : XIXe -XXe siècles*, Paris : Karthala, 2009, 330 p., 24cm.

État de la francophonie dans le monde, Paris : La documentation française, 1990, 414 p., 24cm. [Rapport de 1990 du Haut Conseil de la Francophonie présidé par le président de la République française]

Hugon (Anne), *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris : Armand Colin, 1998, 95 p., ill., cartes., 18 cm.

La langue française dans le monde 2014, Paris : Nathan, 2014. Rapport de l'Organisation Internationale de la francophonie, sous la coordination d'Alexandre Wolff.[En ligne] https://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/projet/Rapport-OIF-2014.pdf .

Léger (Jean-Marc), *La francophonie, grand dessein, grande ambiguïté,* Québec : Éditions Pierron, 2001, 242 p., 23cm.

Manessy (Gabriel) « Pratique du français en Afrique noire francophone », *in* : *Langue française*, n°104, « Le français en Afrique noire, faits d'appropriation », 1994, p.,11-19.

Menier (Marie-Antoinette), « Cent ans dans l'histoire des archives de la colonisation », *in* : *La Gazette des archives*, n°139, 1987, p. 207-222. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1987_num_139_1_4112 .

M'Bokolo (Elikia), *L'Afrique au XXe siècle : le continent convoité*, Paris : Éditions du Seuil, 1985, 383 p.,18cm.

Moniot (Henri) ; Coquery-Vidrovitch (Catherine), *L'Afrique noire : de 1800 à nos jour*s, Paris : Presses universitaires de France, 462 p., 19cm.

Pilon (Marc), dir., *Défis du développement en Afrique subsaharienne : l'éducation en jeu*, Paris : CEPED, 2006, 246, p., 24cm.

G. Présentation d'autres banques de données en lien avec les littératures francophones subsahariennes.

Pour terminer cette bibliographie, nous avons choisi de présenter quelques bases de données ou corpus numérisés en lien avec les littératures francophones subsahariennes.

Mukanda http://mukanda.univ-lorraine.fr/ - consulté le 25.09.2018

C'est une banque de données créée à l'initiative de M. Pierre Halen qui en est le gestionnaire principal. Elle est une plate-forme documentaire axée pour l'instant sur l'Afrique Centrale notamment sur la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi, et s'ouvre aussi sur d'autres pays de cette région dès lors que des équipes sont prêtes à intégrer le projet. Cette base de données rassemble une documentation hétéroclite et n'est axée sur aucune discipline ; encore en pleine constitution, elle compte déjà plus de 30000 références indexées et compte s'enrichir davantage grâce à la contribution de ses utilisateurs qui à travers une écriture autonome peuvent introduire des références dans cette base de données.

CRITAOI : http://www.savoirsenpartage.auf.org - consulté le 25.09.2018

C'est une base de données axée sur la production littéraire critique de l'Afrique et de l'Océan Indien. Elle a pour but la valorisation de la production critique issue de ces deux zones géographiques. CRITAOI est hébergée sur le site de l'Agence universitaire de la francophonie. Toutefois, le lien pour accéder à ses références, est indisponible sur : http://biblio.critaoi.auf.org

« Manuscrits francophones » qui est abritée par le site de l'Institut des textes et manuscrits modernes : http://www.item.ens.fr/francophone (consulté le 25.09.2018), dont le but est d'interroger des documents qui sont liés à la genèse des œuvres, afin de contribuer à leur compréhension.

C'est une plateforme documentaire dont les objectifs sont de collecter, sauvegarder, valoriser et préserver des manuscrits d'auteurs francophones de l'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien. Elle est coordonnée par une équipe qui est dirigée par Claire Riffard. On peut y retrouver plusieurs manuscrits en ligne comme ceux de Sony Labou Tansi, Ahmadou Kourouma et bien d'autres auteurs.

Table des graphiques et tableaux

TABLEAU 1 - LIVRES D'AUTEURS AFRICAINS SUBSAHARIENS PUBLIÉS EN FRANÇAIS (1954-1965) 22
TABLEAU 2 - REVUES DÉPOUILLÉES POUR LA MISE EN PLACE DE LITAF 44
TABLEAU 3 - CATALOGUE DES CATÉGORIES ET DES SOUS-CATÉGORIES INDEXÉES DANS LITAF..... 51
TABLEAU 4 - VOLUMES DE PRODUCTION DE QUELQUES GENRES ET CATÉGORIES FOURNIS PAR L'ANCIENNE GRILLE D'INTERROGATION..... 71
TABLEAU 5 - VOLUMES DE PRODUCTION DE QUELQUES GENRES ET CATÉGORIES OBTENUS À PARTIR DES DEUX VOLETS DE LA NOUVELLE GRILLE D'INTERROGATION 72
TABLEAU 6 - PRODUCTIONS GLOBALES DES CATÉGORIES MAJEURES..... 74
TABLEAU 7- RÉCAPITULATIF DE LA PRODUCTION ÉCRITE AU XIXE SIÈCLE..... 85
TABLEAU 8 - RÉCAPITULATIF DE LA PRODUCTION ENTRE 1900 ET 1920..... 93
GRAPHIQUE 1 - ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ÉCRITE ENTRE 1900 À 1950..... 97
TABLEAU 9 - LIVRES ET MONOGRAPHIES PORTANT SUR LA RECHERCHE ETHNOLOGIQUE (1900-1950) ...107
TABLEAU 10 - MESURE DE LA PART DE PRODUCTION DE *PRÉSENCE AFRICAINE* ENTRE 1947 ET 1950.....122
GRAPHIQUE 2- ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION ÉCRITE ENTRE 1951 ET 2000.....124
GRAPHIQUE 3 - VARIATIONS DÉCENNALES DE LA PRODUCTION ÉCRITE ENTRE 1951 ET 2000 126
GRAPHIQUE 4- VARIATIONS DÉCENNALES DE LA PRODUCTION CRITIQUE ENTRE 1951 ET 2000.....127
TABLEAU 11 - RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉDITORIALE DE QUELQUES ÉDITEURS FRANÇAIS ENTRE 1951 ET 1960 131
GRAPHIQUE 5- ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION ÉCRITE ENTRE 2000 ET 2010.....156
GRAPHIQUE 6 - CLASSEMENT GÉNÉRIQUE DE LA PRODUCTION ÉCRITE 167
GRAPHIQUE 7- RÉPARTITION QUANTITATIVE ET GÉNÉRIQUE DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE (SANS LA CRITIQUE ET LES PETITES CATÉGORIES) 169
GRAPHIQUE 8 - RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DES GENRES MAJEURS.....172
GRAPHIQUE 9 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION ROMANESQUE ENTRE 1900 ET 1920.....177
GRAPHIQUE 10 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION ROMANESQUE DE 1920 À 1950 178
GRAPHIQUE 11 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION ROMANESQUE ENTRE 1950 ET 1980.....181
GRAPHIQUE 12 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION ROMANESQUE ENTRE 1980 ET 2010.....183
GRAPHIQUE 13 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE ENTRE 1920 ET 1950.....186
GRAPHIQUE 14 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE ENTRE 1950 ET 1980.....188
GRAPHIQUE 15 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE ENTRE 1980 ET 2010.....192
GRAPHIQUE 16 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION POÉTIQUE ENTRE 1940 ET 1950.....196
GRAPHIQUE 17 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION POÉTIQUE ENTRE 1950 ET 1980.....197
GRAPHIQUE 18 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION POÉTIQUE ENTRE 1980 ET 2010.....199
GRAPHIQUE 19 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DE LA NOUVELLE ENTRE 1926 ET 1950 202
GRAPHIQUE 20 - ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION NOUVELLISTE ENTRE 1950 ET 1980.....203
GRAPHIQUE 21 - ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION NOUVELLISTE ENTRE 1980 ET 2010.....205
GRAPHIQUE 22 - ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION DES GENRES MAJEURS ENTRE 1900 ET 1950 207
GRAPHIQUE 23 - ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION DES GENRES MAJEURS ENTRE 1951 ET 2000 208
GRAPHIQUE 24 - ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION DES GENRES BIOGRAPHIQUES ENTRE 1950 ET 1979 211
GRAPHIQUE 25 - ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION DES GENRES BIOGRAPHIQUES ENTRE 1980 ET 2010 213
GRAPHIQUE 26 - ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ENTRE 1950 ET 1979 215

GRAPHIQUE 27 - ÉVOLUTION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ENTRE 1980 ET 2010 217
GRAPHIQUE 28 - ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'ESSAI ENTRE 1950 À 1980 219
GRAPHIQUE 29 - ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE L'ESSAI ENTRE 1980 ET 2010....221
GRAPHIQUE 30 - RÉPARTITION GÉNÉRIQUE ET QUANTITATIVE DE LA PRODUCTION CRITIQUE 223
GRAPHIQUE 31 - RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE LA PRODUCTION CRITIQUE PAR AUTEURS....225
GRAPHIQUE 32 - RÉPARATION GÉOGRAPHIQUE ET QUANTITATIVE DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE 232
TABLEAU 12 - CLASSEMENT PRODUCTIF DES PAYS ET STATUT FONCTIONNEL DE LA LANGUE FRANÇAISE 234
GRAPHIQUE 33 - COMPARAISON BIBLIO-DÉMOGRAPHIQUE PAR PAYS....236
GRAPHIQUE 34 - PRODUCTION LITTÉRAIRE PAR PAYS ENTRE 1900 ET 1950....241
GRAPHIQUE 35 - ÉTAT DE LA PRODUCTION PAR PAYS ENTRE 1950 ET 2000....242
GRAPHIQUE 36 - CLASSEMENT DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE PAR PAYS ENTRE 2000 ET 2017....243
GRAPHIQUE 37 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION ROMANESQUE....245
GRAPHIQUE 38 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE....246
GRAPHIQUE 39 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION POÉTIQUE....247
GRAPHIQUE 40 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION DE LA NOUVELLE 248
TABLEAU 13 - RÉPARTITION DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE PAR ÉDITEURS 252
TABLEAU 14 - RÉPARTITION ÉDITORIALE DE QUELQUES CATÉGORIES LITTÉRAIRES....257

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE 5
1. Genèse du sujet 6
2. Les banques de données littéraires 11
3. Justification du corpus 18
4. Problématique 25
5. Questionnements méthodologiques 26
6. Organisation 30
Chapitre 1. LITAF : fondements, évolutions et perspectives 32
A. Les enjeux de la création d'une banque de données pour les littératures subsahariennes francophones 37
B. La création de LITAF 39
C. Les sources dépouillées 42
1° Les sources primaires 42
a. Inventaires divers 42
b. Les bibliographies et catalogues constitués 43
c. Les revues 44
d. Les visites rendues 46
2° Les sources secondaires 46
a. Bibliographies thématiques diverses 46
b. Les sources créées par l'arrivée d'internet 46
c. Les voyages effectués 47
d. Les bibliothèques privées 47
D. Présentation détaillée de la banque de données 48
1° À propos des mots « littérature, « africaine », « francophone » 48
2° Mises à jour 50
3° Les notices contenues dans LITAF 50
4° Le catalogage des genres et catégories littéraires indexés 51
5° Les publications « fixes » de LITAF 56
6° Weblitaf ou comment interroger cette banque de données 58
a. Présentation du premier volet d'interrogation « Recherche simple ». 59
b. Présentation du second volet d'interrogation « Recherche avancée » 60
7° Présentation des résultats 62
E. LITAF aujourd'hui, bilan et perspectives 63

1°Les informations manquantes 63
a. Plusieurs références manquantes des années antérieures 63
b. Annotations manquantes ou inachevées sur plusieurs notices 64
c. L'absence de certains indices signalétiques sur les références 64
2°Litaf : pour quels usages et pour quels publics ? 64
3°Les perspectives d'optimisation pour cette banque de données 65
F. Adaptation des données et délimitation du cadre temporel 68
1°Adaptation du corpus 68
a. La mise en place d'une nouvelle grille d'interrogation 70
b. Les problèmes morphosyntaxiques des indexations de la banque de données LITAF 73
c. La question du catalogue générique 74
2°Délimitation du cadre temporel 76
CHAPITRE 2 : ÉVOLUTIONS SÉCULAIRES DE LA PRODUCTION ÉCRITE 79
A. Le XIXe siècle : les débuts d'une production écrite 84
B. Les nouvelles données de production écrite au XXe siècle 91
1° Évolutions de la production écrite entre 1900 et 1950 93
a. De 1900 à 1926, l'implantation de la langue française 98
b. L'entre-deux-guerres, une première phase de croissance importante 103
c. La recherche ethnologique, un facteur favorable à la production écrite 106
d. Le conservatisme éditorial et la censure, facteurs de réduction de l'activité littéraire .. 111
e. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur l'évolution de la production écrite 115
f. L'après-guerre, un contexte favorable à la production écrite 116
2.°Évolutions de la production écrite entre 1951 et 2000 123
b. De 1960 à 1970, la constitution d'un nouveau lectorat 133
c. De 1970 à 1980, une nouvelle configuration de l'édition littéraire en Afrique francophone subsaharienne 139
d. De 1980 à 1990, l'élargissement des acteurs de la production littéraire 145
e. De 1990 à 2000, une phase de rupture pour la production écrite 149
C. Un nouveau paysage éditorial et littéraire pour le XXIe siècle 156
CHAPITRE 3 : BIBLIOMÉTRIES GÉNÉRIQUES 162
A. Répartitions quantitatives et comparatives de la production des catégories textuelles 166
1° Évolutions périodiques de la production romanesque 175
a. De 1900 à 1920 177
b. De 1920 à 1950 178

c. De 1950 à 1980 181
d. De 1980 à 2010 183
2° Évolutions périodiques de la production théâtrale 184
a. De 1920 à 1950 186
b. De 1950 à 1980 188
c. De 1980 à 2010 192
3° Évolutions périodiques de la production poétique 194
a. De 1940 à 1950 196
b. De 1950 à 1980 197
c. De 1980 à 2010 199
4° Évolutions périodiques de la production de la nouvelle 201
a. De 1926 à 1950 202
b. De 1950 à 1980 203
c. De 1980 à 2010 205
B. Mesures de l'évolution d'autres catégories littéraires 209
1° Évolutions quantitatives et comparatives des genres biographiques 210
2° Évolutions quantitatives et comparatives des ouvrages de référence 214
3° Évolutions périodiques de la production de l'essai 218
4° Mesures et analyses de la réception critique des catégories littéraires et des auteurs . 222
a. Mesure de la réception critique des catégories littéraires 223
b. Classement par niveau de réception critique des auteurs 224
CHAPITRE 4 : LES PRODUCTIONS LITTERAIRES NATIONALES 229
A. La production littéraire par pays 231
1° État de la production littéraire des pays durant la première moitié du XXe siècle 241
2° État de la production littéraire par pays entre 1950 et 2000 242
B. Analyse de la production des genres majeurs par pays 244
1° Production géographique du roman 245
2° Production géographique du théâtre 246
3° Production géographique de la poésie 247
4° Production de la nouvelle par pays 247
CHAPITRE 5 : MESURES DE L'ÉDITION LITTERAIRE 250
A. Mesure de la part de publications par éditeurs 252
B. Répartition quantitative des publications génériques par éditeurs 257
CONCLUSION 261

BIBLIOGRAPHIE 269
A. Ouvrages et travaux sur la bibliométrie, la bibliologie et les banques de données 270
B. Ouvrages et travaux sur les littératures francophones subsahariennes 272
C. Ouvrages et travaux portant sur l'édition et sur le livre 275
D. Ouvrages et travaux sur les questions générales de littérature 277
E. Ouvrages et travaux portant sur les questions d'histoire littéraire 278
F. Ouvrages et travaux sur l'histoire de l'Afrique et sur la francophonie 279
G. Présentation d'autres banques de données en lien avec les littératures francophones subsahariennes. 280